TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9159

36 PAGES

JEUDI 27 JUIN 1974

A la direction de la démocratie chrétienne

De nouvelles démissions affaiblissent la position de M. Fanfani

LIRE PAGE 2



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne 14 p. ; Grèce 15 dr. ; Iran 45 ris ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

SIGNÉE MERCREDI A BRUXELLES PAR LES « QUINZE »

La « déclaration atlantique » paraît surtout destinée à renforcer la position de M. Nixon avant sa visite à Moscou

M. CHIRAC S'ÉTONNE AUPRÈS DE M. WILSON de sa protestation contre les essais nucléaires français

M. Nixon s'est adressé, ce mercredi matin 26 juin, aux chefs de gouvernement des pays membres du pacte atlantique, avant la cérémonie de signature de la « déclaration » adoptée la semaine dernière, au cours du conseil ministériel d'Ottawa. Il a affirmé la fidélité des Etats-Unis à l'OTAN et l'indivisibilité de l'alliance, et souhaité que les Européens y jouent leur rôle. Cette manifestation de solidarité paraît essentiellement destinée à renforcer sa position à la veille de sa rencontre, jeudi à Moscou, avec M. Brejnev. A ce propos, une personnalité américaine a indiqué qu'il paraissait impossible de conclure, pour le moment, un accord définitif sur la limitation des armements stratégiques (SALT).

Pendant ce temps, M. Ilyitchev, chef de la délégation soviétique aux négociations frontalières, reprenait son poste à Pékin après un an d'absence, alors que le climat des relations sino-soviétiques est plus tendu que jamais. C'est là, sans doute, un geste destiné à M. Nixon, dont le secrétaire d'Etat, on l'a appris mardi soir, compte aller en Chine au mois d'octobre.

UNE PHOTO DE FAMILLE

Le « sommet » atlantique qui s'est réuni mercredi à Bruxelles rappelle ces spectacles où tout est dans la mise en scène et la distribution. Quel que soit leur éclat, on ne peut oublier les faiblesses de la pièce.

Le morceau de bravoure est la signature de la déclaration, dite d'Ottawa, dont l'intérêt, depuis qu'elle a été approuvée et publiée il y a huit jours, est quelque peu émoussé. Ce qui étonne le plus, c'est que tant d'efforts aient été nécessaires pour aboutir à un document aussi anodin. Au plan de la coopération interalliée, la déclaration atlantique est en retrait sur maints textes antérieurs. Le « rapport des sages », adopté par le conseil de l'OTAN le 13 décembre 1956, par exemple, va beaucoup plus loin que les bonnes résolutions prises à Ottawa puisqu'il invite les alliés à considérer les consultations inter-atlantiques comme faisant « partie intégrante de la procédure nationale d'élaboration des politiques ».

Bien que plusieurs petites phrases glissées par M. Jobert dans le projet primitif aient disparu de la version finale, les traits les plus remarquables de la déclaration atlantique soulignent le caractère spécifique de l'Europe. Est-ce ce que voulait M. Kissinger quand il lança en 1973 son projet d'une « nouvelle charte » pour « revitaliser l'alliance » ? Si oui, en le disant plus tôt il aurait économisé une année de pénibles controverses.

En lever de rideau, M. Nixon a voulu manifester sa bonne volonté et consulter ses alliés avant de rencontrer M. Brejnev. Mais que dire à Bruxelles que M. Kissinger n'ait déjà dit à Ottawa la semaine dernière ? Et qui croira que M. Nixon soit sincèrement disposé à infléchir sa politique soviétique en fonction de cette « consultation » tant vantée, quelques heures à peine avant d'atterrir à Moscou.

Force est donc de se demander pourquoi M. Nixon a voulu, avec un acharnement que le communiqué officiel annonçant la rencontre n'a pas dissimulé, cette « assemblée des barons autour du souverain », comme disait Georges Pompidou en se refusant à participer personnellement à cette figuration.

Que le président américain cherche dans les « shows » diplomatiques un dérivatif au Watergate n'explique pas tout. La photo de famille de Bruxelles est dérisoire à côté des succès éclatants et d'un meilleur aloi accumulés par l'équipe Nixon-Kissinger au Proche-Orient, à Pékin, à Moscou et ailleurs.

Finalement, c'est sans doute à M. Brejnev, son prochain interlocuteur, que M. Nixon destine la « photo atlantique » de Bruxelles. Moscou se méfie plus encore que Washington des velléités d'indépendance manifestées par la Communauté européenne, l'année dernière notamment. Les deux super-puissances ne doutent pas que leur entente soit d'autant plus solide qu'elle reste fondée sur un tête-à-tête et que les comparses sont fermement tenus en main. Si le secrétaire d'Etat n'a pas obtenu, sur le fond, l'alignement organique de l'Europe sur la politique américaine qu'il cherchait dans sa « nouvelle charte atlantique », du moins veut-il que la face soit sauve et que M. Nixon apparaisse, dans le dialogue Est-Ouest, comme le chef, le « leader » vraiment incontesté du monde atlantique.

Un entretien avec M. Jean-Luc Lagardère

« MATRA N'ÉCARTE PAS L'ÉVENTUALITÉ DE RENONCER A LA COMPÉTITION »

(Lire page 11.)

La coopération entre les deux Super-Grands a atteint son rythme de croisière

De notre correspondant

Moscou. — Il y a deux ans, l'arrivée de M. Nixon avait été précédée par d'importants travaux de ravalement de Moscou : un bloc de vieilles habitations à proximité du Kremlin avait même été rasé pour faire place à un square. En même temps, la presse et la télévision soviétiques consacraient beaucoup d'espace et de temps à présenter au Soviétique moyen une image généralement positive des Etats-Unis.

Rien de tel cette année, qu'il s'agisse de la « toilette » de la capitale ou des reportages et commentaires des organes d'information soviétiques. Aux grands espoirs ont succédé un prudent optimisme et un réalisme certain : on a compris aujourd'hui, le Watergate aidant, que le passage de la coexistence pacifique à la coopération ne se ferait pas en quelques années. Il s'agit, au contraire, d'une œuvre de longue haleine, et bien des « louvoiements » — pour reprendre une récente expression de M. Brejnev — ne sont pas à exclure.

Cette attitude n'est pas entièrement nouvelle. Elle était déjà perceptible en mars dernier lors du voyage de M. Kissinger dans la capitale soviétique. Le fait nouveau, c'est qu'on ne cherche plus à maquiller ses sentiments, et que les analyses, réservées il y a encore quelques mois au huis clos, lors de conversations privées, sont aujourd'hui reprises dans les colonnes de la presse. La situation personnelle de M. Nixon (à laquelle on ne se permet en public que de fort discrètes allusions) joue, bien sûr, un rôle dans cette prudence. Mais on peut se demander si, sans le Watergate, nous n'aurions pas assisté au même ralentissement dans le rapprochement américano-soviétique. Après tout, c'est en 1972 — bien avant que le scandale n'atteigne ses proportions actuelles — que le chef de la Maison Blanche avait éprouvé de sérieuses difficultés pour faire accepter par le Congrès le premier accord sur la limitation des armements stratégiques.

Quoi qu'il en soit, il est clair qu'on ne cherche pas à donner du côté soviétique l'impression qu'on doit s'attendre à des résultats spectaculaires à l'issue du troisième « sommet » Nixon-Brejnev. Les perspectives sont plutôt modestes et on tient pour acquis, en l'état actuel des choses, la signature d'un accord décennal de coopération économique.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 2, 4e col.)

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Un chef d'Etat, le président Nixon, douze chefs de gouvernement et deux délégations spéciales (pour le Canada et l'Islande) participent, ce mercredi, à Bruxelles, au second « sommet » de l'histoire, longue cette année d'un quart de siècle, de l'Organisation atlantique.

A 10 heures, après une brève allocution de M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, le président Nixon a pris la parole pour exposer les résultats de son récent voyage au Proche-Orient et les motifs de sa visite à Moscou, où il arrivera jeudi.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 2, 4e col.)

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DÉPASSANT LE PROJET INITIAL

L'Assemblée nationale décide d'abaisser à dix-huit ans l'âge de la majorité civile

A une très large majorité, l'Assemblée nationale a décidé, mardi 25 juin, d'abaisser à dix-huit ans l'âge de la majorité électorale et civile. Le gouvernement ne souhaitant que l'abaissement du droit de vote, le débat a été notamment marqué par des escarmouches entre M. Lecanuet, ministre de la justice, et certains députés U.D.R., qui ont manifesté une nouvelle fois leur hostilité au garde des sceaux.

D'énormes répercussions sont à attendre de ce texte, qui augmente de 2,4 millions le nombre des citoyens français. Mais les difficultés sont à la mesure du pas franchi, qui prend les allures d'une révolution. Tous les domaines de la vie sociale seront, en effet, affectés par la loi, qui concerne aussi bien la Sécurité sociale, l'autorité parentale, le mariage, l'émancipation, etc.

Une manière de révolution

Dans ce débat prétendument fondé sur de pures considérations juridiques, tout le monde a raison : l'Assemblée qui veut tout, tout de suite, le gouvernement qui propose tout, à terme, et le Conseil d'Etat, qui avait prudemment indiqué, quand il fut consulté, que majorité électorale et majorité civile n'étaient pas « *nécessairement liées* ». Il est bien vrai qu'une discussion aurait été engagée sur l'article 3, 4e de la Constitution — « *sont électeurs dans des conditions déterminées tous les nationaux français majeurs, des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques*, — qui est à l'origine de la polémique : il se serait trouvé autant de juristes partisans de la jonction que de partisans du contraire.

En réalité, après tant d'années d'attente, chacun, Parlement et gouvernement, veut se prévaloir d'une initiative qui a trop tardé. Mais c'est le Parlement qui, aujourd'hui, vole au secours de la victoire. Alors que le gouvernement souhaitait apparemment que la victoire fût sans tache. En d'autres termes, qu'une discussion trop hâtive ne laisse pas passer des imperfections ou des lacunes de rédaction qu'il faudrait rectifier demain. Certes, les amendements de la commission des lois ne sont en réalité que la reprise des projets qui existaient dans les cartons du ministère de la justice avant l'arrivée de M. Jean Lecanuet place Vendôme. Certes, des « contacts téléphoniques » interministériels ont été pris durant le week-end. Etait-ce assez faire preuve de prudence ?

Parce que l'Assemblée a voté, en quelques heures, une manière de révolution, qui ne serait tenté de croire que son application va de soi, que les dispositions pratiques seront utilisables dès la loi promulguée par le président de la République ? C'est aller trop vite en besogne et penser que l'enthousiasme suffit à passer outre à ces difficultés.

Ces difficultés sont innombrables. Elles sont énormes. Elles concernent tout le monde, directement ou indirectement. C'était ce qu'avait dit M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, le 10 juin, c'est ce qu'avait oublié M. Lecanuet, président du Centre démocrate, dimanche 23 juin, c'est ce qu'a rappelé M. Lecanuet, garde des sceaux, devant l'Assemblée nationale, mardi 25 juin. Passons sur les volte-face successives où le chef de parti vient au secours du ministre, où l'un demande ce que l'autre repousse. Les difficultés restent : en matière fiscale, de sécurité sociale, de responsabilité civile (à partir de dix-huit ans, il ne sera plus possible de se retourner contre les parents en cas d'accident ou de dommage, quel qu'il soit), d'émancipation, de mariage, etc.

PHILIPPE BOUCHER.

(Lire la suite page 7, 6e col.)

Crise dans l'Himalaya

Le roi du Sikkim cherche à persuader Mme Gandhi de respecter l'autonomie de son pays

La crise s'aggrave dans le petit Etat himalayen du Sikkim. Le « chogyal » (roi) a quitté son palais sous escorte armée le mardi 25 juin et gagné par avion New-Delhi, où il est reçu ce mercredi par Mme Gandhi. Depuis la semaine dernière, le royaume est le théâtre de troubles : la police indienne patrouille à Gangtok et réprime des manifestations en faveur du chogyal. Ce dernier veut préserver l'autonomie du pays. Les militants du parti du Congrès, majoritaires à l'Assemblée et favorables à une certaine intégration à l'Inde, s'opposent au souverain.

A Pékin, l'évolution de la crise est suivie avec attention. Chine nouvelle a mis en évidence une déclaration du roi selon lequel les dernières élections ont été « manipulées » par les Indiens.

Notre envoyé spécial, Patrice de Beer, fait le point de la situation.

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Calcutta. — Les nouvelles de ce qui se passe dans la principauté himalayenne du Sikkim arrivent assourdies à Calcutta. Certes, une heure d'avion et quelques heures de jeep suffisent pour se rendre sur place, à Gangtok. Il est aussi possible d'y téléphoner. Pourtant, toutes les informations de la presse indienne viennent de New-Delhi et portent l'estampille de la vérité officielle. Le quotidien indépendant de Calcutta, *The Statesman*, qui a pourtant dépêché sur place un envoyé spécial, ne publie même pas ses informations. La seule version entendue ici est celle du Congrès du Sikkim, favorable à une intégration à l'Inde. C'est la thèse des représentants de New-Delhi dans ce protectorat, situé dans une zone stratégique à la frontière chinoise.

Les thèses du *chogyal* ne sont jamais présentées. Nous avons, pour en savoir plus long, téléphoné à Gangtok. Mais la ligne, qui était parfaitement claire quand nous nous sommes entretenu avec l' « *officier politique* » indien — une sorte de résident général — a soudain été brouillée lorsque le *chogyal* a commencé à parler. Etait-ce seulement un incident technique ?

Féodalité et démocratie

Les deux forces qui s'opposent dans l'Etat ont recommencé à s'affronter la semaine dernière à l'occasion de la présentation par l'expert *ad hoc* indien d'un projet de Constitution établi à la demande de l'Assemblée locale, dominée par le Congrès du Sikkim, qui contrôle trente et un des trente-deux sièges. Ce parti, dirigé par le vénérable Kazi Lendhup Dorji Khangsharpa, âgé de soixante-dix ans, et qui a remporté un triomphe aux élections d'avril 1973, souhaite l'établissement d'un régime démocratique dans un pays où le féodalisme est encore fortement teinté de théocratisme, mais aussi l'intégration à l'Inde. Le *chogyal*, pour sa part, s'il entend conserver un pouvoir détenu par ses ancêtres depuis des siècles, et demeure, aux yeux du clergé bouddhiste, la réincarnation d'un sage tibétain, veut aussi, comme il nous l'a récemment affirmé sur place, « *protéger l'identité du Sikkim* ».

(Lire la suite page 5, 1re col.)

AU JOUR LE JOUR

Trois lièvres à la fois

Une fois élu, le gouvernement démocratique a trois solutions : faire la politique de ceux qui ont voté pour lui, afin de tenir ses engagements ; faire la politique de ceux qui ont voté contre lui, pour les gagner à sa cause, ou faire une politique entièrement différente et dans laquelle il affirme sa personnalité.

Le général de Gaulle avait choisi la troisième solution. Mais tout le monde n'est pas le général de Gaulle.

C'est pour M. Valéry Giscard d'Estaing un dilemme d'autant plus cruel que ceux qui l'ont élu n'ont pas tous la même politique. Passe encore d'essayer de concilier celle de l'opposition et celle de la majorité en courant deux lièvres à la fois, mais s'il faut en poursuivre en même temps une troisième, gare aux accidents de chasse !

ROBERT ESCARPIT.

FIN DE LA GRÈVE DES AGENTS T2 A LA RADIO

Le « parent pauvre » de l'O.R.T.F.

Le mouvement de grève qui affectait les programmes de l'O.R.T.F. depuis le 30 mai a été suspendu mardi soir, « compte tenu des menaces qui pèsent sur l'Office », ont déclaré les représentants du comité central de grève et des syndicats F.S.U. et C.F.D.T.

Ces menaces, multiples, s'articulent autour des difficultés financières que connaît l'O.R.T.F. et des « erreurs » de gestion mises en relief par la commission de contrôle de l'Assemblée.

La grève des agents T 2, qui a pris fin mardi, a surtout affecté la radiodiffusion depuis près d'un mois. Mais qui s'en souciait ? La radio nationale semble en effet avoir été oubliée à ce tournant de l'histoire de l'O.R.T.F.

A l'heure où son monopole, rendu très théorique par la présence des postes périphériques, pourrait être remis en cause, nous avons rencontré son directeur, M. Jacques Sallebert, pour évoquer la situation de « l'enfant pauvre » de l'Office.

(Lire pages 10 et 11.)

EUROPE

Italie

Avec la démission du secrétaire adjoint du parti

La tension s'accentue entre M. Fanfani et la gauche de la démocratie chrétienne

De notre correspondant

Rome. — Le pacte d'unité conclu, voilà un an, au sein de la démocratie chrétienne est définitivement rompu. M. Fanfani, secrétaire général du parti, n'est pas parvenu, en effet, à maintenir la cohésion des différents courants autour de lui. Après avoir évincé, voici quelques jours, deux des représentants les plus notables des courants de gauche au secrétariat politique du parti, il a dû accepter, mardi 25 juin, la démission de deux autres représentants de la gauche (dont le secrétaire adjoint, M. Marcora) et, en particulier, d'un ami de M. Moro. Ce dernier, ministre des affaires étrangères, était absent de la réunion de la direction, sans doute absorbé par ses charges (il se trouvait à Bruxelles), mais aussi par souci de se tenir à l'écart.

C'est donc devant le conseil *national du parti que se réglera* au début de juillet, à la fois la question du maintien de M. Fan*fani au secrétariat général et la* politique même de la démocratie chrétienne. La majorité gouver*nementale est naturellement* très secouée par cet éclatement au sein de la principale formation *qui la compose*, et les *socialistes* voient avec inquiétude la gauche démocrate-chrétienne entrer dans *l'opposition interne. Ils redoutent* en effet de voir la D.C. progressivement amenée à se replier sur des positions du centre et à renier les récents accords conclus pour la solution des problèmes économiques.

L'amiral Birindelli quitte le M.S.I.

Un autre événement notable est intervenu : l'amiral Birindelli, président du Mouvement social italien - Droite nationale, a donné sa démission de cette charge et annoncé qu'il quittait cette formation. A la Chambre, il siégera parmi les non-inscrits. Cette démission, que l'on prévoyait depuis plusieurs semaines, est due au refus du M.S.I. de se désolidariser *totalement* et *spectaculairement* de tous les épisodes de violence et de terrorisme où son rôle apparaît de plus en plus certain. L'amiral voulait aussi que le parti prenne le seul nom de Droite na*tionale* et élimine *toute* référence à un « *passé que l'histoire n'a pas encore sereinement jugé* ». Enfin, il souhaitait que l'ensemble du M.S.I. demande à être jugé, comme doit l'être son secrétaire, M. Almirante, aux termes de la loi interdisant la reconstitution du parti fasciste, et que M. Almirante et tous les dirigeants du M.S.I. démissionnent pour montrer *leur bonne foi. C'est sur ce* dernier point que s'est produite la rupture.

Les motivations de l'amiral Birindelli sont d'ailleurs assez ambiguës, car sa déclaration sur *le rôle historique du fascisme et* des « *valeurs* » qu'il a apportées dans l'histoire italienne demeure *en complète contradiction* avec le jugement porté sur cette période de l'histoire par les partis *de la majorité constitutionnelle.*

Au sein du gouvernement, la responsabilité de l'extrême droite *dans le développement des mou*vements terroristes depuis quelques années non seulement n'est *plus contestée, mais a été mise* en relief par le ministre de l'intérieur, M. Taviani, devant la *Chambre. Il a laissé entendre* que les membres des « brigades rouges » seraient en réalité des *dissidents des commandos* d'extrême droite ou des membres du M.S.I. qui auraient été exclus *pour leur recours à la politique* de la violence.

JACQUES NOBÉCOURT.

Pologne

M. SZLACHCIC EST ÉVINCÉ DU SECRÉTARIAT DU PARTI OUVRIER

Varsovie *(A.F.P., Reuter)*. — Quatre semaines après avoir été écarté de son poste de membre du *Conseil d'État polonais*, M. Franciszek Szlachcic a été démis, mardi 25 juin, de ses *fonctions de secrétaire du comité* central du parti ouvrier unifié polonais.

Considéré pendant plus de deux ans comme le numéro deux du parti polonais, M. Szlachcic *avait été démis, le 29 mai dernier*, de son poste de membre du Conseil d'État et nommé vice-*premier ministre (le Monde* du 31 mai).

[En février 1971, après les émeutes des ports de la Baltique, M. Szlachcic était devenu ministre de l'intérieur. Quelques mois plus tard, en décembre 1971, il avait été élu membre du bureau politique et secrétaire du comité central, au sein duquel il avait été chargé des questions de sécurité nationale et de politique étrangère.

Selon des sources polonaises bien informées, la disgrâce de M. Szlachcic serait due à une action non conforme au principe de la collégialité des instances supérieures du parti.

Le vice-premier ministre est aussi connu pour être l'un des principaux porte-parole du groupe dit des « moczariens », ainsi appelé du nom du général Moczar, connu pour ses positions nationalistes. Son éviction pourrait donc renforcer la position du premier secrétaire, M. Gierek, mais elle ouvre aussi une faille importante dans la façade d'unité maintenue depuis trois ans par la direction du parti.]

Autriche

LA NOMINATION DE M. BIELKA COMME MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ DU PARTI SOCIALISTE

(De notre correspondant.)

Vienne. — M. Erich Bielka-Karltreu, qui a quitté récemment, après deux années de séjour, son poste d'ambassadeur d'Autriche à Paris, a été nommé le mardi 25 juin ministre des *affaires étrangères*.

En expliquant les raisons de son choix, *le chancelier Kreisky a dit que* M. Bielka était « *un des diplomates les plus expérimentés* » du pays. Il a précisé que cette nomination ne valait « *que pour la législature actuelle* », c'est-à-dire pour un an environ.

Il apparaît en effet que, malgré *le succès du candidat du parti socia*liste, lors de l'élection présidentielle, M. Kreisky demeure très incertain quant au résultat des futures élections parlementaires. Si le parti socialiste venait à perdre sa majorité absolue et à proposer une alliance au parti libéral, il s'ensuivrait une *nouvelle répartition des responsabi*lités ministérielles. La désignation de M. Bielka-Karltreu permettrait alors à M. Kreisky de garder les mains libres quant à l'attribution du portefeuille des *affaires étrangères*.

La décision n'a pas été prise sans mal par la direction du parti, puis*qu'il y a fallu cinq heures de débats*, assez agités, dit-on ici. Deux autres candidats étaient en lice, M. Karl Czernetz, responsable des questions internationales dans le parti, qui était *soutenu par l'ancien président* du S.P.Oe, M. Pittermann, et M. Peter Jankowitch, *défendu principalement par M. Gratz, le jeune maire de* Vienne. — B. M.

[M. Bielka-Karltreu est né à Vienne le 12 mai 1908. Il y a suivi les cours de l'Académie consulaire et obtenu son doctorat en droit *en 1931. Il poursuit sa formation* à Paris, à l'Institut des hautes études internationales, et entre dans le service diplomatique en 1935. En 1938, après l'Anschluss, il est placé en disponibilité par les autorités allemandes et est interné à Dachau, puis à Vienne. Après la guerre, il représente l'Autriche à Berne (1946-1947), est chargé d'affaires au Caire (1947-1948), puis envoyé extraordi*naire à Ankara (1952-1958). Rappelé* à Vienne, il est chef de la section économique (1958-1962), puis secrétaire général du ministère des affaires étrangères *(1962 - 1967)*. Nommé ambassadeur à Berne, il y reste jusqu'en juin 1972, date à laquelle il prend le poste d'ambassadeur à Paris, qu'il vient de quitter.]

Aux « Dossiers de l'écran »

Un débat sur les juifs en U.R.S.S.

Dans « Les dossiers de l'écran », la deuxième chaîne a présenté, le mardi 25 juin, l'émission qui avait été interrompue par la mort de Georges Pompidou. A la suite *du film*, « l'Homme de Kiev », de J. Frankenheimer (1969), qui montrait certains aspects de la question juive dans la Russie *tsariste du début du siècle*, le débat s'engagea sur une actualité rendue particulièrement brûlante à la veille du voyage de M. Nixon à Moscou.

« Je suis écrivain et aviateur en même temps. Peut-être un peu plus aviateur qu'écrivain. » *L'U.R.S.S. avait choisi pour sa défense M. Henri Gofman, écrivain juif et héros de l'Union soviétique. Il ne manque pas de bonne volonté ni, semble-t-il, de sincérité. Mais, par exemple, il n'a pas entendu parler de M. Alexandre Feldmann, ce nouvel « homme de Kiev », qui, l'année dernière, soixante ans après le procès d'un autre juif de Kiev accusé de meurtre rituel, a été envoyé dans un camp de travail parce qu'il avait demandé un visa pour Israël.*

Il finit par admettre que l'antisémitisme n'est pas mort en U.R.S.S., mais la raison en est que, « dans la région de Kiev, l'occupation hitlérienne a laissé des traces, le fascisme a imprégné certaines mentalités ». *Et à Moscou ? Dans les autobus ?* « Cet antisémitisme de cuisine existe dans tous les pays. Mais nous n'avons pas de lois antisémites. Les actes de racisme sont condamnés par les tribunaux. »

Il n'a pas la partie facile, il faut le reconnaître. Seul contre tous, il se défend bravement, en guerrier, la médaille sautillant sur sa poitrine. Le dossier est chargé. Selon M. G. Israël, auteur d'un livre sur les juifs en U.R.S.S., « bien que les pogroms aient disparu, la politique des communistes vis-à-vis des juifs est la même que celle des tsars : exiger l'assimilation.

» Les statistiques révèlent que, en 1970, 2,25 millions de Soviétiques se déclaraient de nationalité juive. Cette « nationalité » est indiquée sur le passeport intérieur, au même titre que la nationalité ukrainienne par exemple. D'après la Constitution, les nationaux sont libres de pratiquer la religion de leur choix. Or l'enseignement religieux est interdit, de même que la fabrication des objets du culte ou la publication de livres de prières ».

Mme E. Markish, femme du poète assassiné il y a un quart de siècle, qui a obtenu un visa pour Israël en 1972 (elle a dû renouveler huit fois sa demande, et elle a été emprisonnée), souligne que nul n'est autorisé, en U.R.S.S., à enseigner le yiddish ou l'hébreu. D'après elle, l'antisémitisme populaire est encouragé par les autorités, qui laissent publier des ouvrages et des articles antisémites et ne font rien pour réprimer les manifestations de racisme que l'on rencontre dans la vie quotidienne.

M. Israël assure, pour conclure, que les Soviétiques autorisent environ un cinquième des juifs qui le désirent à émigrer. On compterait actuellement cinquante mille demandes par mois. Une cinquantaine de juifs auraient été envoyés en camp de travail pour le seul motif d'avoir exprimé la volonté de quitter leur pays.

Le débat fut animé sans verser pour autant dans la confusion. Sur le fond, on aurait souhaité davantage de renseignements sur la discrimination : dans quelle mesure l'accès aux études supérieures et aux professions qualifiées est-il libre ? Un juif trouve-t-il à se loger sans difficulté ? Il manquait une bonne analyse des raisons qui poussent un Juif soviétique à émigrer. En fin de compte, les juifs présents à cette émission, qu'ils aient choisi d'émigrer en Israël, de vivre dans un pays occidental, ou de s'assimiler à la société soviétique, se sont félicités de s'être rencontrés pour s'expliquer.

LE « SOMMET » ATLANTIQUE

La « déclaration » a été signée par les « quinze »

(Suite de la première page.)

Les quinze délégations ont ensuite signé la déclaration atlantique déjà adoptée la semaine dernière au conseil de l'OTAN d'Ottawa. A 13 heures, le roi Baudouin a offert un déjeuner *en l'honneur des délégations*. L'après-midi devait être occupée par des entretiens bilatéraux. *M. Nixon devait notamment* rencontrer le chefs des gouvernements anglais, allemand et italien. Mais il n'était pas prévu qu'il s'entretienne avec M. Chirac. Le premier ministre français devait repartir pour Paris au début de l'après-midi, pour participer aux conversations avec le chah d'Iran.

M. Chirac, a eu, ce mercredi matin, au siège de l'OTAN, trois entretiens. Le plus long (trois quarts d'heure), avec M. Wilson, le premier ministre britannique, a porté sur les questions communautaires et sur les affaires bilatérales. Selon le porte-parole français, M. Chirac a rappelé que la France restait très attachée au traité de Rome et que, en réponse à la demande britannique d'une « renégociation » des conditions de son adhésion à la C.E.E., le gouvernement français avait accepté qu'un inventaire soit fait de la situation communautaire depuis l'élargissement, mais il a ajouté que son gouvernement n'avait pas l'intention d'aller au-delà.

Les deux premiers ministres ont longuement parlé du Concorde. M. Chirac, toujours selon le porte-parole français, a souligné que la France tenait à mener à bien le programme en cours, que M. Wilson souhaite ralentir. Le premier ministre français a fait valoir qu'un ralentissement excessif serait dommageable à ce programme lui-même. Il a souligné que les investissements déjà faits ne devraient pas être gaspillés et a rappelé les apports technologiques du programme Concorde ainsi que son importance pour l'emploi dans l'industrie aéronautique.

Parlant du tunnel sous la Manche, M. Chirac a dit que la France souhaitait que l'on passe à l'exécution. Là aussi, le premier ministre britannique voudrait étaler les dépenses. M. Chirac a assuré qu'il examinerait d'éventuelles propositions britanniques en ce sens.

Il a indiqué que la France « n'appréciait pas » les « regrets » exprimés par le gouvernement britannique au sujet des explosions nucléaires françaises. M. Chirac a déclaré qu'il s'attendait d'autant moins à une telle prise de position que la Grande-Bretagne est un pays ami et allié, qu'en même temps que la France elle faisait exploser une bombe nucléaire souterraine aux Etats-Unis et que le gouvernement français avait fait savoir que les explosions françaises de cet été seraient les dernières dans l'atmosphère.

Un projet de visite de M. Wilson a été évoqué. Avant cette conversation, M. Chirac avait eu un bref entretien avec le premier ministre danois, M. Hartling, qui avait rappelé l'invitation à venir au Danemark, acceptée par M. Messmer quand il était premier ministre. M. Chirac a accepté cette invitation et il se rendra à Copenhague les 31 juillet et 1er août.

Enfin, M. Chirac, juste avant la réunion du « sommet » atlantique, a eu une brève conversation avec le premier ministre belge, M. Tindermans, qui doit venir prochainement à Paris. Ils ont très rapidement parlé de quelques questions communautaires et des échanges commerciaux entre les deux pays, qui sont actuellement défavorables à la France.

Ce second « sommet » atlantique se tient dans une atmosphère bien différente du précédent. Le « sommet » du 16 décembre 1957 était encore marqué par la guerre froide. Les chefs d'État et de gouvernement — parmi lesquels MM. Eisenhower, Félix Gaillard, Adenauer et Macmillan — parlèrent surtout à cette époque d'armement nucléaire. Cette fois-ci, c'est en route pour Moscou, où il va discuter de détente, d'entente et de coopération avec les dirigeants soviétiques, que M. Nixon s'arrête à Bruxelles pour consulter ses alliés.

Débarquant mardi soir dans ce qu'il salua comme la « capitale de l'Europe », le président des États-Unis, répondant à la bienvenue du roi Baudouin, déclara : « *Sans l'alliance atlantique, il est douteux que la détente ait pu commencer ; sans le maintien d'une alliance forte, il est douteux que la détente puisse se poursuivre.* »

Si tous les membres de l'alliance sont prêts à souscrire à une telle formule, on ne saurait dire pour autant que la réunion de Bruxelles soulève un grand enthousiasme. Quelque huit cents journalistes se sont fait accréditer dans la capitale belge, mais peu de Bruxellois se sont déplacés mardi soir pour voir passer le cortège royal et présidentiel entouré de cent cinquante motards dans les rues de leur ville. Quant aux manifestations « anti-Nixon » et « anti-atlantiques » qui avaient été annoncées, elles n'ont réuni que quelques centaines de personnes.

Les récits des journalistes qui, dans l'avion présidentiel, se sont entretenus avec *les proches collaborateurs de M. Nixon* et qui, selon une règle bien établie, en ont rendu *compte fidèlement* à leurs confrères reflètent un certain désenchantement. Il est évident que *l'affaire du Watergate* et les attaques dirigées contre le président Nixon aux *Etats-Unis pèsent lourdement* sur ce voyage. C'est ainsi qu'une personnalité, qui ne peut être nommément citée, *mais dont on* a de bonnes raisons de penser qu'elle n'est autre que le secrétaire d'État, M. Kissinger, déclara, à propos du « sommet » de Moscou : « *Il a été décidé l'an dernier. Il n'y avait pas de raison de l'ajourner. Il fallait bien le tenir, sinon nous aurions reconnu que nous ne sommes pas un gouvernement qui fonctionne.* »

L'affaire du Watergate, selon la même personnalité anonyme, pose « des problèmes » en politique étrangère, car elle signifie « *une attaque contre le gouvernement central de Washington* ». Mais, a-t-elle poursuivi, la politique étrangère de M. Nixon est une réussite : « *On ne peut l'arrêter tout simplement. L'histoire ne le pardonnerait pas.* »

Toujours selon la même source, il sera « impossible » de conclure *à Moscou un accord définitif* sur la limitation des armements stratégiques (SALT), comme M. Nixon l'avait un *moment espéré*. Il reste, a dit cette personne, trop de choses à négocier, les Soviétiques ayant fourni au printemps des chiffres « *qui sont tous faux du point de vue américain* ». M. Kissinger devra *donc* retourner à Moscou après le « sommet » pour poursuivre cette négociation.

De la réunion de Bruxelles, il n'a, dans l'avion présidentiel, *guère été question. Toujours* selon la même source, la déclaration atlantique signée ce matin est « *en substance, à quelque 10 % près, ce que le gouvernement américain avait en tête* », quand M. Kissinger proposa l'année dernière une « nouvelle charte atlantique ». Nombre de journalistes qui accompagnent M. Nixon jugent cette satisfaction quelque peu factice.

MAURICE DELARUE.

LES PARTICIPANTS

Voici la liste des chefs des délégations qui participent au « sommet » de Bruxelles :

- UN CHEF D'ÉTAT : le président Nixon (États-Unis) ;
- *DOUZE CHEFS DE GOUVERNEMENT* : MM. Chirac (France), Wilson (Grande-Bretagne), *Schmidt* (Allemagne fédérale), Rumor (Italie), Tindemans (Belgique), Den Uyl (Pays-Bas), Thorn (Luxembourg), Hartling (Danemark), Bratelli (Norvège), Androutsopoulos (Grèce), Ecevit (Turquie), Da Palma Carlos (Portugal) ;
- DEUX DELEGATIONS SPECIALES dirigées par MM. Paul Martin (président du Sénat du Canada) et Thorsteinsson (sous-secrétaire d'État permanent aux affaires étrangères d'Islande).

Tous les chefs d'État et de gouvernement sont accompagnés *de leur ministre des affaires* étrangères. Au Luxembourg, M. Thorn est à la fois premier *ministre et ministre des affaires* étrangères.

La coopération entre les deux Super-Grands a atteint son rythme de croisière

(Suite de la première page.)

C'est peu, dans la mesure où ce genre d'accord signé avec la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest — ne constitue qu'un vœu pieux, une *déclaration d'intention, un cadre* général qu'il reste ensuite à remplir.

Explicitement souhaitée par M. Brejnev, la signature d'un accord étendant aux expériences nucléaires souterraines l'interdiction de 1963 est également considérée comme probable et des conversations discrètes se poursuivent à Moscou sur ce sujet. Les experts estiment bonnes les chances de voir les États-Unis et l'U.R.S.S. se mettre au moins d'accord sur un calendrier conduisant à l'interdiction de toutes les explosions nucléaires supérieures à une certaine puissance ; ils sont plus réservés en revanche en ce qui concerne les discussions sur la limitation des armements nucléaires (Salt 2). La « percée conceptuelle » déjà recherchée en mars dernier par M. Kissinger est toujours *à réaliser et l'on s'inquiète ré*gulièrement à Moscou du peu d'enthousiasme que soulèvent ces *négociations dans certains mi*lieux américains — tout en redoutant il est vrai, d'avoir à signer *un traité d'une telle* importance avec un homme aussi vulnérable que M. Nixon.

Ces *modestes perspectives sont* expliquées officiellement par le fait que les relations soviéto-américaines ont atteint un régime de croisière, comme, disons, les relations franco-soviétiques. « *En 1972, et dans une moindre mesure en 1973*, fait-on remarquer, *de nombreux accords ont été signés, car il convenait d'inscrire dans les textes l'abandon par les Etats-Unis des principes de la guerre froide. Ce changement de politique étant maintenant réalisé, il faut surtout se concentrer sur l'application des accords déjà signés.* » Il n'en demeure pas moins que le danger de piétinement et d'inertie demeure. C'est ce risque que M. Georges Arbatov, le directeur de l'Institut américain de Moscou, dénonçait en janvier dernier dans une conférence prononcée à l'université du Michigan. Pour M. Arbatov, qui est considéré comme l'un des experts soviétiques les plus écoutés en haut lieu, « *la détente américano-soviétique ne peut pas être arrêtée au point où nous en sommes ; elle ne peut être renforcée qu'en allant de l'avant. Le processus peut être comparé à un marcheur qui a déjà levé la jambe pour passer un obstacle : il ne peut pas rester toujours sur un pied ; il doit ou avancer ou reculer* ».

M. Arbatov n'avait pas exclu un recul. Pour lui, en effet, une condition *indispensable de la dé*tente, c'est l'abandon par chacune des parties concernées de la *prétention de susciter* des transformations sociales et politiques chez son partenaire. Or c'est jus*tement cette prétention qui anime* les efforts d'hommes politiques comme MM. Henry Jackson et *George Meany lorsqu'ils* veulent établir un lien entre le droit des Soviétiques à l'émigration et le développement des relations économiques entre les États-Unis et l'U.R.S.S. Remarquons à ce sujet que la campagne menée par la presse soviétique contre ces deux hommes, « nostalgiques de la guerre froide », s'est encore intensifiée ces derniers temps. L'hebdomadaire satirique *Krokodil* est *même allé jusqu'à publier* un *long* poème pour stigmatiser le sénateur Jackson. Plus discret, M. Arbatov *s'était contenté dans sa* conférence de faire remarquer que si « *la presse américaine et le Congrès paraissent parfois se préoccuper uniquement du développement de la démocratie et des droits civiques en U.R.S.S., le peuple soviétique a, lui aussi, beaucoup de questions à poser à propos de la démocratie et des droits civiques aux États-Unis, et aussi à propos de pays qui reçoivent une aide américaine importante, comme le Brésil, la Grèce et le Chili..* ».

Quoi qu'en disent les dirigeants soviétiques, le problème de l'émigration fera donc l'objet, comme lors des précédents « sommets », de négociations délicates entre MM. Nixon et Brejnev. Le développement des échanges commerciaux entre les deux pays est à ce prix. Or, ces échanges ont tendance à piétiner.

Ce n'est sans doute pas un hasard si les dirigeants soviétiques se sont hâtés de signer la semaine dernière un important contrat, dont la négociation traînait depuis quelque temps. Ce contrat, qui porte sur 200 millions de dollars, concerne la construction en U.R.S.S. de quatre usines d'ammoniaque dont la production annuelle sera de 1,8 million de tonnes, ce qui devrait permettre à l'Union soviétique de donner un coup de fouet au secteur des engrais chimiques.

Ce contrat, qui est le plus important jamais signé avec une *firme américaine*, a été *monté en* épingle dans la presse soviétique. Il s'inscrit dans le protocole d'accord signé en avril 1973 par M. Armand Hammer, le président d'Occidental Petroleum. Ce pro*tocole* prévoit des échanges pour un total de 8 milliards de dollars, échelonnés en vingt ans.

JACQUES AMALRIC.

DE BRUXELLES

Ce qui reste de la « nouvelle charte »

La signature de la déclaration atlantique, ce mercredi 26 juin, par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'OTAN, marque l'aboutissement d'une longue controverse euro-américaine et plus spécialement franco-américaine.

Elle a son origine dans un discours prononcé par M. Kissinger le 23 avril 1973 à New-York. Il annonça ce jour-là que le président voulait signer avec ses alliés, « *avant la fin de l'année* », une « *nouvelle charte atlantique* », formule d'ailleurs impropre puisque la première « *charte atlantique* » est à l'origine de l'ONU et non de l'OTAN. Le but de l'opération était de « *revitaliser l'association (« partnership ») atlantique* » et de l'étendre au Japon.

L'Europe des Neuf se sentait alors le vent en poupe. Elle avait à sa tête MM. Brandt, Heath et Pompidou, tous « européens » de cœur ou de raison ; elles ne connaissait pas encore d'obstacles à sa croissance économique et rêvait d'indépendance. Elle ressentit l'apostrophe de M. Kissinger comme un rappel à l'ordre.

Les partenaires de la France craignaient avant tout que Washington ne veuille transférer sur les épaules européennes une plus grande part du fardeau financier de la défense atlantique. C'est ce qu'on appela la « *globalisation* » et qui incita le ministre français des affaires étrangères, M. Jobert, pour prévenir cette « menace », à proposer de négocier deux textes :

1) *Une déclaration politico-économique* définissant les rapports entre les Etats-Unis et la Communauté européenne, celle-ci devant affirmer son rôle en tant qu' « *entité distincte* ». Le gouvernement de M. Heath prépara un projet que l'Europe des Neuf adopta immédiatement ;

2) *Une déclaration sur la sécurité*, destinée aux quinze membres de l'alliance atlantique, M. Jobert prépara un projet qui fut déposé à l'OTAN le 3 octobre.

Entre-temps, M. Kissinger s'était consacré au rapprochement américano-soviétique. Le 22 juin 1973, à Washington, MM. Nixon et Brejnev avaient signé un accord sur « *la prévention de la guerre nucléaire* », disposant que, en cas de « *risque de conflit nucléaire* », les deux gouvernements engageraient « *des consultations urgentes* » pour le prévenir. Fallait-il comprendre que, dans un conflit Est-Ouest, Washington renoncerait désormais à l'usage des armes nucléaires pour défendre l'Europe ?

Pour en avoir le cœur net, M. Jobert demandait aux Etats-Unis dans son projet d'affirmer que « *le but de l'accord du 22 juin 1973 avec l'Union soviétique est de prévenir toute forme de guerre et non de fixer les règles et les limites dans lesquelles une guerre serait conduite* ». En cas d'agression — précisait encore M. Jobert — « *toutes les forces des membres de l'alliance* » seraient, si nécessaire, employées. L'ancien ministre soulignait aussi que l'équilibre stratégique qui s'était établi entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. rendait les problèmes de la défense européenne « *plus spécifiques* ». Il ajoutait qu'il n'y avait pas « actuellement » (ce qui laissait entendre que cette situation pourrait changer) d' « *alternative à la sécurité qu'assurent les forces nucléaires américaines, qu'elles soient stationnées aux Etats-Unis ou en Europe* ». M. Jobert profitait de l'occasion pour faire reconnaître par l'OTAN le « *rôle dissuasif propre* » des forces nucléaires françaises et anglaises et le caractère « bénéfique » pour l'alliance de l' « *union politique* » de l'Europe des Neuf en formation.

La grande querelle euro-américaine

M. Kissinger reçut aussi bien le projet français de déclaration atlantique qu'il reçut mal le projet britannique de déclaration Communauté-Etats-Unis. Il reprochait à ce dernier texte de ne pas établir entre l'Europe des Neuf et les Etats-Unis un « *lien organique* » — objectif primordial de sa « charte atlantique » — et de permettre aux Européens de prendre des décisions entre eux, sans consultation préalable de Washington. Ce fut le début d'une grande querelle qui s'aggrava lorsque les Neuf décidèrent d'engager un dialogue avec les pays arabes. Elle atteignit son paroxysme avec les colères publiques contre les Européens de MM. Nixon et Kissinger, fin février et début mars.

M. Kissinger critiqua le projet atlantique de M. Jobert sur un ton beaucoup plus diplomatique. Pourquoi, dit-il notamment, mentionner l'accord du 22 juin ? Pourquoi ne pas mentionner, du même coup, tous les accords passés avec l'U.R.S.S., comme par exemple « *l'énoncé des principes* » qui régissent les relations franco-soviétiques ? Le secrétaire d'Etat ne voulait pas non plus indiquer par le mot « actuellement » que l'Europe pourrait un jour, pour sa défense, suppléer les forces américaines. Ces objections n'étaient pas présentées d'une façon dramatique, mais la crise euro-américaine et franco-américaine s'était parallèlement développée sur d'autres terrains, à propos du dialogue euro-arabe et du pétrole notamment. Au début de mars, M. Kissinger décida purement et simplement d'abandonner toute déclaration Communauté-Etats-Unis (projet anglais) et de mettre la déclaration atlantique (projet Jobert) au réfrigérateur.

C'est alors qu'intervinrent successivement l'échec électoral de M. Heath, la mort de Georges Pompidou et la démission de M. Brandt. Lorsque les ministres des affaires étrangères de l'Europe des Neuf se retrouvèrent le 20 avril à Gymnich, ils envisagèrent d'un commun accord d'utiliser les principaux passages de la déclaration atlantique dans le communiqué qui devait être publié en juin au conseil de l'OTAN, à Ottawa. Le nouveau ministre anglais, M. Callaghan, prit, à ce moment, une initiative qui, pense-t-on, lui avait été suggérée par M. Kissinger. Il déposa le 15 mai, à l'OTAN, un nouveau projet complet de déclaration atlantique, qui, tout en reprenant des passages entiers du projet Jobert, s'en écartait sur plusieurs points.

C'est ainsi que la mention de l'accord soviéto-américain du 22 juin avait disparu, ainsi que le mot « *actuellement* » et l'allusion à l' « *union politique* » européenne. En revanche, réapparaissait la notion de consultation interatlantique obligatoire que M. Kissinger avait vainement essayé d'introduire dans le projet (abandonné) de déclaration Communauté-Etats-Unis. M. Callaghan demandait que les alliés « s'engagent » à « renforcer » la pratique des consultations « *par tous les moyens appropriés* » sur toutes les questions d' « *intérêt commun* ».

La France seule

Cette offensive anglaise intervint à un moment où la France était en position de faiblesse, entre les deux tours de l'élection présidentielle et alors qu'avaient disparu les soutiens dont elle disposait à Londres et à Bonn.

M. Jobert était encore ministre, le 17 mai, quand il accepta de ne plus mentionner explicitement l'accord soviéto-américain du 22 juin pourvu — dit-il — « *qu'une allusion au moins indirecte* » fût faite sur les objectifs de cet accord. C'est ainsi que le paragraphe 8 de la déclaration atlantique affirme que « *toutes les forces nécessaires* » seraient employées pour repousser une « *agression. Il ajoute que, tout en* recherchant (sous-entendu avec l'Est) des accords « *qui réduiraient les risques de guerre* », les alliés entendent ne « *pas limiter leur liberté d'employer pour la défense commune, en cas d'attaque, toutes les forces à leur disposition* », (implicitement, forces nucléaires comprises)

La façon dont la France renonça à souligner que ce n'est qu' « actuellement » que les forces américaines sont indispensables à la défense de l'Europe est plus obscure. Il semble que M. Jobert était sur le point de quitter le gouvernement quand les Belges proposèrent une nouvelle rédaction sur laquelle se poursuivit la discussion. La contribution des forces américaines à la sécurité de l'Europe « *demeure* » indispensable, dit la rédaction définitive, formule qui implique une possibilité d'évolution.

La disparition de la mention de l'« *union politique* » de l'Europe des Neuf est due à une initiative purement britannique. Les Américains n'y sont pour rien. Le gouvernement travailliste refuse ce que M. Callaghan appelle « *des mots magiques* », qui engageraient la Grande-Bretagne dans l'Europe plus loin qu'elle ne veut — *pense-t-il* — aller. Sur ce point, M. Callaghan se heurta beaucoup plus aux Allemands, aux Italiens et aux Belges qu'aux Français. On s'en tira par une périphrase

Mais c'est surtout pour écarter toute consultation atlantique contraignante que M. Sauvagnargues, nommé le 28 mai au Quai d'Orsay, dut croiser le fer. Ainsi obtint-il que les alliés ne « s'engagent » pas à « renforcer » la pratique des consultations, mais se disent seulement « résolus » à le faire. Il obtint également des atténuations de forme minimisant la portée de cette résolution.

Quant à une réunion au plus haut niveau pour signer ce qui reste de la « nouvelle charte atlantique », on sait que Georges Pompidou y était hostile. Mais si M. Nixon, qui a cette idée dans la tête depuis un an, tenait à participer à un « sommet » atlantique, l'ancien président de la République avait envisagé de faire représenter la France par le premier ministre. C'est le parti qu'a pris à son tour M. Giscard d'Estaing. On peut présumer cependant que Georges Pompidou faisait de son absence une question de principe et qu'il n'aurait pas cherché à l'excuser en alléguant des occupations impérieuses. Au contraire, M. Giscard d'Estaing a fait valoir qu'il était retenu à Paris par un motif — la visite du chah — très valable. C'est ce qui distingue la nouvelle diplomatie française de l'ancienne.

M. D.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LA NATION : il est dangereux d'être trop aimable.

« *Nul n'aurait pu empêcher M. Nixon de se rendre à Bruxelles pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de l'alliance atlantique et de donner ainsi l'impression à ses compatriotes que leur président est bien le chef incontesté de l'Occident. Cependant nul ne pouvait non plus contraindre le chef de l'Etat français d'assister à la cérémonie. M. Giscard d'Estaing ne s'y rendra donc pas et il a eu raison (...). Il est en effet dangereux d'être trop aimable, c'est-à-dire trop souple, en ces temps qui ne sont pas aimables. Il ne s'agit pas de nier les faits : la suprématie des Super-Grands, et, à l'intérieur de l'Occident, la suprématie américaine. Mais il s'agit encore moins de nier toutes les possibilités de la volonté (...). La volonté de la France a rendu acceptable une « charte » dont nous nous serions d'ailleurs volontiers passé.* »

(JACQUES DE MONTALAIS.)

L'HUMANITE : l'aliénation de l'indépendance nationale.

« *C'est un fait que malgré les timides déclarations du ministre des affaires étrangères sur « la nécessité d'assurer la liberté d'action de la France », cette nouvelle charte va encore plus loin que celle de 1949 dans la voie de l'aliénation de l'indépendance nationale (...) Il est inadmissible que le gouvernement désigné par M Giscard d'Estaing accepte de consentir de nouveaux abandons et de cautionner une politique ouvertement contraire aux intérêts de la France et de la paix.* »

(RENÉ ANDRIEU.)

L'AURORE : un second départ de l'alliance occidentale.

« *Le changement de la politique française, qui, ne se limitant pas à la stratégie intérieure, s'étend heureusement à la diplomatie, a permis, en rejetant les sophismes et une inutile agressivité de ton, de définir les rapports nouveaux entre alliés de part et d'autre de l'Atlantique. Sans renoncer à leur indépendance, les quinze membres de l'alliance acceptent donc de se concerter sur tous les grands problèmes. Concertation volontaire et non obligatoire. Mais ne faut-il point admettre qu'il est impossible d'être à la fois solidaires dans le domaine de la défense et adversaires dans ceux de la politique et de l'économie. C'est une question de logique et d'honnêteté : la solidarité n'a pas que des avantages.*

» (...) *Ce ne sera pas encore un véritable sommet atlantique (...). Ce sera néanmoins un second départ de l'alliance occidentale à la veille du très important voyage du chef de l'exécutif américain à Moscou.* »

(ROLAND FAURE.)

LIBERATION : « Oui, Mr. Nixon ; bien, Mr. Nixon. »

« *Une fois la charte octroyée comme au bon vieux temps, Nixon pourra s'envoler pour le Kremlin le cœur tranquille : l'ordre américain règne de Berlin à Los Angeles. Il n'aura même pas besoin de revenir dans ses colonies européennes cet été, comme il en avait été question un moment. Pendant un temps la France a contesté cet ordre, aujourd'hui célébré avec éclat. Mais maintenant les choses sont claires. Le « changement » promis par Giscard n'est nulle part aussi évident qu'en politique étrangère. Il ne s'agit même plus d'un « Oui, mais... ». C'est tout bonnement « Oui, Mr. Nixon, bien Mr. Nixon. » (...) La France est partie, et bien partie, pour se transformer en « France Société anonyme » à P.D.G américain.* »

(P. B.)

LA VISITE DU CHAH D'IRAN

AVANT DE PARTIR POUR LA PROVENCE

Le souverain iranien s'entretient pour la troisième fois avec M. Giscard d'Estaing

La troisième et dernière journée du séjour du chah à Paris, ce mercredi 26 juin, est marquée essentiellement par un entretien en tête à tête au palais de l'Elysée avec le président de la République, à 15 h. 15. Cet entretien sera suivi d'une rencontre élargie aux membres des deux délégations. L'empereur quittera Paris pour la Provence jeudi, après avoir tenu, dans la matinée, une conférence de presse à Versailles.

Le chah a reçu, mercredi matin, le groupe parlementaire d'amitié France-Iran au palais de Trianon, et s'est entretenu ensuite successivement avec les membres du corps diplomatique, puis avec des personnalités du monde économique, notamment les représentants de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) et du commissariat au Plan. Il devait être reçu à déjeuner par la chambre de commerce.

Mardi, une deuxième rencontre avait réuni dans la matinée le chah et le président de la République, tandis que la chabanou, qui était arrivée à l'Elysée en même temps que son époux, s'entretenait avec Mme Giscard d'Estaing de problèmes sociaux. Elle entendit des exposés de hauts fonctionnaires français sur l'organisation de la sécurité sociale française et discutait ensuite avec eux, notamment, du fonctionnement de la protection sociale en France, des prestations distribuées aux Français, surtout dans le cadre des allocations familiales, enfin du problème des coopératives agricoles. La chabanou se montra intéressée par certains aspects du système français, notamment par la liberté de choix du médecin ou de la clinique laissé au malade.

A propos de l'agriculture, le problème du morcellement des terres et le projet français de création de groupements fonciers agricoles retinrent particulièrement son attention.

Le chah et la chabanou quittèrent l'Elysée vers 11 heures pour gagner l'Hôtel de Ville, où ils furent reçus par M. Milhoud, nouveau président du Conseil de Paris. La salle des fêtes était comble, et la foule plus nombreuse qu'aux réceptions semblables traditionnellement offertes aux chefs d'Etat en visite officielle à Paris. Cependant, ainsi qu'ils l'avaient annoncé, les élus communistes, socialistes et radicaux de gauche avaient refusé d'assister à la cérémonie. Mais il ne fut pas question de politique dans les propos aimables qu'échangèrent M. Milhoud et le chah en présence de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, mais surtout de culture. M. Milhoud évoqua la Perse millénaire « *de Cyrus et de Darius* », déjà si brillante « *quand la Gaule n'était que landes et forêts* ». Le chah cita Racine et Corneille dont l'inspiration dut beaucoup au drame du passé iranien, et conclut en honorant Paris, capitale de la France, mais aussi « *sanctuaire universel de l'art et de l'esprit de l'homme* ».

Après un vin d'honneur aussi bref que le furent les discours, les souverains prirent congé de leurs hôtes, timidement salués à la sortie par quelques centaines de curieux, pour se rendre à l'hôtel Matignon, où ils furent reçu à déjeuner par le premier ministre et Mme Jacques Chirac. Une vaste table avait été dressée sur la terrasse qui domine le parc. Le déjeuner fut marqué par un échange de toasts. M. Chirac a évoqué l'effort du chah d'Iran pour transformer son pays sur le plan économique et social. « *Nous nous réjouissons*, dit-il, *d'avoir participé à plusieurs des grands projets d'équipement et des réalisations industrielles iraniennes. Je fais des vœux, personnellement, pour que nos entreprises, nos techniques et nos experts puissent accroître les concours que vous jugeriez souhaitables. Le protocole de coopération économique signé récemment entre nos deux pays fournit un cadre à cette action commune, mais je souhaite que celle-ci puisse s'étendre dans d'autres domaines, et que nos ambitions à cet égard soient à la mesure de nos très grandes possibilités.* »

La visite de Saclay

Dans l'après-midi, le chah reprit l'hélicoptère pour gagner le centre de Saclay, où il atterrit à 16 heures précises. Il écouta d'abord un exposé général sur l'activité du Commissariat, puis visita le Centre d'application des rayonnements ionisants (CAPRI). Dans un coin du hall, on montra au chah une statue datant du quatorzième siècle, et qui témoigne des applications inattendues des techniques découvertes ici. Le bois en est rendu imputrescible et quasi éternel.

De là, le chah se rend au laboratoire d'examen des combustibles irradiés (LECI) et, enfin, dans le grand bâtiment qui abrite la pile Osiris, une pile-piscine à cœur ouvert. L'empereur peut admirer, au fond de 11 mètres d'eau, le cœur du réacteur au centre d'un rayonnement fluorescent. Au passage, on a encore présenté au chah des échantillons des installations françaises de dessalement de l'eau de mer.

A la fin de la visite, le chah déclara aux journalistes : « *Nous allons nous lancer dans l'ère atomique. Electricité, isotopes, applications à la médecine, à l'agriculture, nous ne négligerons aucun aspect. Pour réaliser tout cela, il nous faut des cadres. Voilà encore un domaine où la coopération avec la France pourra s'exercer. Nous aurons besoin aussi de cette coopération pour équiper nos centres d'études et de recherches. Nous en avons déjà parlé avec M Giscard d'Estaing. Nous en parlerons encore. L'achat de cinq centrales nucléaires à la France ? Eh bien, oui, cela est sûr. Pour le combustible enrichi, la France sera un des marchés mondiaux auquel nous nous adresserons.* »

Le soir, un grand dîner a été offert au Quai d'Orsay par le chah et la chabanou en l'honneur du président de la République et de Mme Valéry Giscard d'Estaing.

LA CHABANOU REÇUE A L'INSTITUT

Imperturbable, regard fixe et mains jointes, la chabanou subissait, stoïque, l'avalanche des superlatifs. Partie du haut de la tribune et résonnant sous la coupole, la voix frêle de M. Charles Kunstler, président de l'Académie des beaux-arts, énumérait les innombrables mérites de l'impératrice, reçue solennellement, le mardi 25 juin, comme membre associé de l' « illustre compagnie ». *Est-ce donc la loi du genre ? Il fallait à tout prix que cette noble dame, assise parmi ses nouveaux pairs en tenue d'apparat, fût pourvue à foison de tous les dons des cieux, du plus humble au plus éclatant.*

« Admirablement douée pour les arts et pour les sports », *n'a-t-elle pas* « dirigé avec honneur » *l'équipe de scouts de son école ? N'a-t-elle pas, par trois fois, mené son équipe de basket à la victoire du championnat inter-écoles ? Talentueuse jeunesse. Si l'on en croit M. Kunstler, le moindre de ses mérites ne fut pas non plus de mettre au monde quatre beaux enfants dont le président, consciencieux, n'omit aucune date de naissance.*

Mais l'éloge s'enfle encore pour évoquer la souveraine « qui n'oublie pas le peuple » *dont elle est* « la bonne fée », *son* « imagination toujours en éveil et toujours inspirée pour le bien », *ses activités incessantes* — « six heures par jour consacrées aux problèmes sociaux » — *tout juste interrompues par le* « déjeuner si reposant » *qu'elle prend* « avec l'époux ».

En faut-il davantage ? Le président ne tarit pas : « Vous vous montrez partout où il faut vous montrer : dans les galeries d'art, les théâtres et les musées... vous ne restez pas indifférente à la nature... vous gagnez ainsi les cœurs par millions... ». *En un mot pour conclure, la chabanou* « est porteuse de bonheur ».

Après semblables dithyrambes, les propos de M. Eugène Beaudouin, au nom de la section d'architecture de l'académie, menaçaient d'être fades. L'orateur préféra s'adresser « en confrère » *à l'ancienne étudiante parisienne. De ses études en architecture l'impératrice a profité. C'est ce qu'elle a voulu montrer quand, répondant aux éloges d'une voix égale et neutre, elle confia son souci de sauvegarder dans son pays un cadre de vie menacé* « d'uniformisation et de dépersonnalisation par l'essor d'une civilisation technicienne ». *Après avoir rendu hommage à Georges Pompidou — signataire du décret approuvant son élection à l'Institut — la chabanou exprima avec force sa volonté de* « brandir le flambeau du passé sans rester figé dans l'héritage des ancêtres ». *Voilà, conclut-elle, ce dont* « nous avons tenu compte dès le début de notre révolution sociale ». — D. P.

● *L'Union des étudiants iraniens en France* organise jeudi 27 juin à la Mutualité, à 20 h. 30, un meeting pour « *protester contre la visite du chah en France et dénoncer la répression sanglante du peuple et des démocrates iraniens par le régime du chah* ». Dans un autre communiqué, l'organisation estudiantine cite des cas récents de tortures, et conclut : « *La vie de dizaines de milliers de prisonniers politiques est ainsi constamment menacée par les agents de la SAVAK et les geôliers du chah.* »

LA MUNICIPALITÉ D'ARLES N'ACCUEILLERA PAS LES SOUVERAINS IRANIENS

(De notre correspondant.)

Arles. — Dans le cadre de la visite en Provence du chah d'Iran et de la chahbanou au programme de laquelle figure une brève halte à Arles, le conseil municipal de la ville a décidé, à l'unanimité, de ne pas s'associer aux manifestations prévues pour le 27 juin.

Il entend ainsi « *exprimer sa protestation contre la répression féroce dont sont victimes, depuis de longues années, les patriotes et les démocrates iraniens* ».

La municipalité d'Arles, dirigée par M. Perrot, P.C., comprend 21 conseillers communistes, 2 socialistes et 10 divers. Elle adopte l'attitude prise à l'égard du chah par les élus de gauche du Conseil de Paris.

Les souverains iraniens doivent visiter à Arles l'église et le cloître Saint-Trophyme.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE DIRECTEUR DU QUOTIDIEN de La Plata, *El Dia*, M. David Kraiselburd, a été enlevé, mardi 25 juin, en plein centre de la ville, après avoir été malmené par ses assaillants.

Bolivie

● LES TRAVAILLEURS DU SECTEUR MINIER — la plus importante force ouvrière du pays — ont affirmé, mardi 25 juin, leur opposition à l'accord de coopération signé la veille entre la Bolivie et la France et portant sur un programme de prospection et d'exploitation minière pour les vingt-cinq prochaines années.

Inde

● LA COMMISSION INDIENNE DE L'ENERGIE ATOMIQUE a catégoriquement démenti, mardi 25 juin, l'information selon laquelle, à la suite de son essai souterrain du mois dernier, l'Inde est en train de mettre au point une bombe à hydrogène. Selon la commission, l'information, donnée par l'agence United News of India, est « *absolument dépourvue de fondement* ».

Irlande

● BRIDGET ROSE DUGDALE, militante de l'IRA provisoire, impliquée dans le vol, en avril dernier, des dix-neuf tableaux du milliardaire Sir Alfred Beit, a été condamnée, le mardi 25 juin, par la cour criminelle de Dublin, à neuf ans de prison. *(A.F.P.)*

Union soviétique

● L'ANCIEN GENERAL PIOTR GRIGORENKO pourrait sortir ce mercredi 26 juin de l'hôpital psychiatrique où il est interné depuis cinq ans, déclare-t-on dans les milieux dissidents de Moscou.

Yougoslavie

● UNE CHARGE EXPLOSIVE, déposée contre la façade du centre culturel français à Skopje, capitale de la Macédoine yougoslave, a détruit, lundi 24 juin, un mur extérieur du bâtiment, a-t-on appris mardi, à Belgrade. Il n'y a pas eu de victimes.

PROCHE-ORIENT

L'ÉGYPTE DEVRA PAYER COMPTANT D'ÉVENTUELS ACHATS D'ARMEMENT AUX ÉTATS-UNIS déclare M. Schlesinger

Washington (A.F.P.). — Les Etats-Unis vont s'engager à fournir une aide militaire à Israël pendant plusieurs années, ce qui n'exclut pas des ventes de matériels à l'Egypte, a confirmé, le mardi 25 juin, le secrétaire américain à la défense, M. James Schlesinger.

M. Schlesinger, qui déposait devant le Congrès, a expliqué que depuis les accords de dégagement, qui lui ont fait perdre une « protection territoriale », Israël estime indispensable d'obtenir des Etats-Unis une garantie de livraisons de matériels militaires face aux équipements numériquement supérieurs de l'Egypte et de la Syrie.

Le secrétaire à la défense n'a pas exclu, d'autre part, des ventes de matériel américain à l'Egypte. Si l'Egypte, a-t-il dit, est en mesure de payer comptant, ce qui est peu probable dans un proche avenir, « je crois qu'une telle demande serait examinée avec une attention particulière par le département d'Etat ».

M. James Schlesinger a estimé que les risques étaient « faibles » de voir l'Egypte ou Israël utiliser à des fins militaires les réacteurs nucléaires qui vont leur être fournis par les Etats-Unis.

Il a cependant reconnu qu'il y avait un « risque » dans la mesure où les réglementations imposées par les Etats-Unis « seraient délibérément tournées ».

Soudan

WASHINGTON RAPPELLE SON AMBASSADEUR A KHARTOUM A LA SUITE DE LA « LIBÉRATION VIRTUELLE » DE HUIT FEDAYIN

Washington *(Reuter)*. — Les Etats-Unis ont rappelé leur ambassadeur au Soudan « *pour consultations* », à la suite de la « *libération virtuelle* » des huit fedayin coupables de l'assassinat de l'ambassadeur et du chargé d'affaires américains, ainsi que du chargé d'affaires belge, en mars 1973, à Khartoum, a annoncé mardi 25 juin le département d'Etat.

Les huit fedayin avaient été condamnés lundi à la prison à vie par la Cour suprême du Soudan. Peu après, le président Nemeiry commuait leur peine, la réduisant à sept ans de prison. Les huit fedayin étaient ensuite acheminés vers Le Caire, afin, selon les autorités soudanaises, « *qu'ils purgent leur peine dans le cadre de l'Organisation de libération de la Palestine* » (1).

M. Joseph Sisco, secrétaire d'Etat adjoint, a déclaré à ce propos : « *Nous sommes consternés par la libération virtuelle de ces assassins déclarés (...).*

» *Nous ne saurions admettre que la libération virtuelle d'assassins déclarés constitue un juste châtiment.*

» *Nous avons donné pour instruction à notre ambassadeur, William Brewer, de faire connaître ce point de vue au gouvernement soudanais, et de retourner ensuite immédiatement à Washington pour consultations.* »

Le porte-parole du département d'Etat a rappelé pour sa part que le Soudan avait bénéficié, en 1973, d'une aide américaine de 11 millions de dollars pour un projet de développement agricole ainsi que d'un prêt de 2 millions et demi de dollars pour l'achat de 20 000 tonnes de blé.

(1) Les huit Palestiniens sont en effet arrivés mardi matin au Caire, où ils ont été pris en charge par les représentants de l'O.L.P.



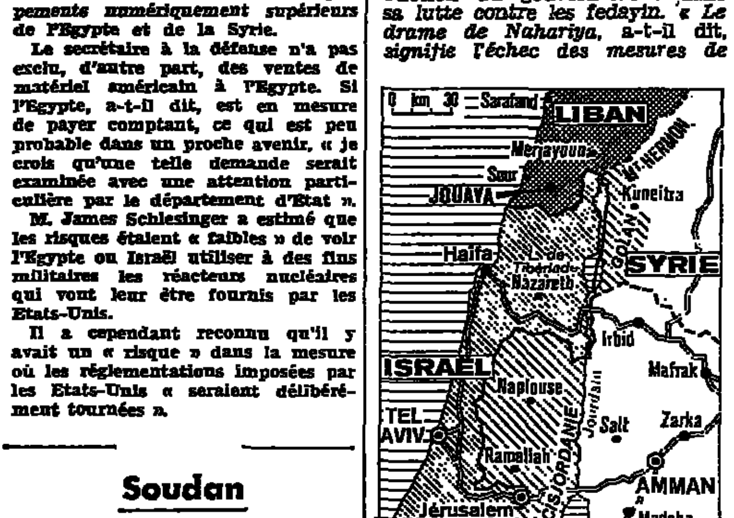
Israël

LA KNESSET REJETTE SUR BEYROUTH la responsabilité de l'opération de Nahariya

M. Rabin adresse une nouvelle mise en garde au Liban

La Knesset a approuvé, mardi 25 juin, une résolution rejetant sur le Liban l'entière responsabilité de l'attentat de Nahariya, revendiqué par l'organisation palestinienne Fath. Seuls les quatre députés du parti communiste Rakah ont voté contre cette résolution.

Au cours du débat, le député Ariel Sharon (Likoud) s'est lancé dans une violente attaque de l'action du gouvernement dans sa lutte contre les fedayin. « *Le drame de Nahariya*, a-t-il dit, *signifie l'échec des mesures de*



sécurité prises par le gouvernement. » Il a préconisé « *une guerre offensive contre les fedayin, même si cela doit nous mettre dans une position difficile sur le plan politique* ».

Le chef du gouvernement, M. Itzhak Rabin, a pour sa part adressé une nouvelle mise en garde aux autorités de Beyrouth. « *Il est du devoir absolu du Liban*, a-t-il dit, *d'éliminer de son territoire toutes les organisations terroristes qui se servent de ce pays comme base de leurs opérations contre Israël. Si le gouvernement libanais faillit à ce devoir, il portera l'entière responsabilité de tous les meurtres et sabotages commis par les terroristes.* »

Le ministre de l'information, M. Yariv, a pour sa part affirmé qu'il n'existait pas d'organisation palestinienne modérée. « *Toutes*, a-t-il dit, *et tous les dirigeants ont le même objectif final, la destruction d'Israël, et considèrent les actes terroristes comme le meilleur moyen d'y parvenir. Les terroristes ont déclaré la guerre aux civils israéliens, hommes, femmes et enfants. Cela signifie qu'Israël est en guerre contre le terrorisme.* » Il a indiqué à ce propos que deux fedayin récemment arrêtés en Israël avaient déclaré avoir reçu directement leurs ordres de Yasser Arafat qui, ont-ils affirmé, leur avait ordonné de se rendre en Israël « *pour y tuer le plus possible d'Israéliens* ».

Le général Mordekhaï Gur, chef d'état-major de l'armée israélienne, a déclaré mardi dans une interview à la radio militaire qu'Israël se réservait le droit de déclarer la guerre à ses voisins si nécessaire. « *Il est important que nos voisins sachent que cette option n'est nullement exclue* », a-t-il souligné.

● A WASHINGTON, le département d'Etat a condamné mardi l'opération de Nahariya. Il a réaffirmé que les Etats-Unis demeuraient « *partisans de négociations au Proche-Orient, afin d'aboutir à une véritable paix* », et a rappelé que le gouvernement américain avait appelé, la semaine dernière, Israël et le Liban à la modération.

● A SAIDA, on apprenait mardi de source bien informée que l'artillerie lourde israélienne avait bombardé pendant vingt-cinq minutes le secteur du village de Jouaya, dans la région de Tyr, à une quinzaine de kilomètres de la frontière libano-israélienne. Aucune précision n'a été cependant fournie de source officielle sur ce bombardement, qui constituerait, selon les observateurs, une première mesure de rétorsion israélienne à la suite de l'opération de Nahariya.

● AU CAIRE, on confirme au siège de la Ligue arabe que le conseil de défense arabe conjoint se réunira lundi prochain dans la capitale égyptienne à la demande de Koweït afin d'examiner la situation créée par les raids israéliens contre le Liban. La question d'une assistance des pays arabes pour la défense du Liban et des populations palestiniennes sera sans doute au centre des débats. Une telle assistance a en effet été demandée au cours des derniers jours tant par le Liban que par la résistance palestinienne.

● A BEYROUTH, l'hebdomadaire libanais *Al Sayyad* a publié ce mercredi une interview du président Sadate dans laquelle le chef de l'Etat égyptien déclare que son pays est « *prêt à envoyer son armée de l'air pour participer à la bataille du Liban* ». Le président égyptien ajoute que c'est Israël qui « *aura à supporter la responsabilité des conséquences qui en découleront* ». « *Israël doit savoir que le Liban ne restera pas seul. Pour les Arabes, l'Egypte à leur tête, la solidarité avec le peuple du Liban prime l'attachement à la paix ou le souci d'éviter une cinquième guerre.* » Le directeur d'*Al Sayyad* ayant demandé si cela implique le déploiement d'un « *parapluie aérien* » au-dessus du Liban par l'Egypte et la Syrie, le président Sadate a précisé : « *La décision appartient au gouvernement libanais. Si une telle décision était prise, aucun pays arabe ne manquera de répondre à l'appel.* » — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

UN COMMUNIQUÉ DE L'AMBASSADEUR D'ISRAËL

L'ambassade d'Israël à Paris a rendu public, mardi 25 juin, le communiqué suivant :

« *Lors de l'entretien qu'il a eu lundi avec M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur d'Israël à Paris, M. Asher Ben-Natan, a attiré l'attention du ministre français sur la lourde responsabilité du Liban dans les actes de terrorisme perpétrés par les Palestiniens à partir du territoire libanais (assassinats surtout de femmes et d'enfants).*

» *Les mouvements terroristes palestiniens opèrent ouvertement au Liban, où ils bénéficient du droit d'extraterritorialité. Israël réagit en légitime défense quand il frappe les terroristes où ils se trouvent et où ils préparent leurs actes meurtriers. Le nouvel assassinat d'enfants, la prise d'otages et l'attaque contre les civils dans la ville de Nahariya, commis encore mardi matin 25 juin par des terroristes venus du Liban, ne peuvent que renforcer les propos de l'ambassadeur d'Israël au ministre français des affaires étrangères.* »

Le Liban refuse d'assumer le rôle du « baudet de la fable »

De notre correspondant

Beyrouth. — Le Liban a arrêté sa stratégie à l'égard de la résistance palestinienne. Sommés par les Israéliens de neutraliser les fedayin s'ils ne veulent pas s'exposer à des représailles qui remettraient en cause la cohésion de leur pays, les Libanais ont choisi sans hésiter. Plutôt que de rompre avec les organisations de guérilleros, ils préfèrent partager avec celles-ci, pour le meilleur et pour le pire, « *la communauté de sort et d'intérêt* ».

Le chef de l'Etat, M. Soleiman Frangié, l'a dit le lundi 24 juin à M. Yasser Arafat, au cours d'un entretien. Le leader de l'O.L.P. s'est déclaré « *très rassuré* » par ce qu'il venait d'entendre, ajoutant qu'il avait fait part à son interlocuteur de la détermination de la résistance de s'abstenir de toute provocation qui « *servirait de prétexte à l'ennemi pour qu'il assouvisse ses ambitions annexionnistes* ». MM. Frangié et Arafat sont convenus par ailleurs qu'ils ne céderaient en aucun cas au chantage qu'exerce l'Etat hébreu, « *moins pour empêcher les infiltrations d'éléments armés à travers la frontière que pour semer la discorde entre les deux peuples frères et créer les conditions d'une liquidation physique de la résistance* ».

La position libanaise, fait-on remarquer à Beyrouth, est en tous points conforme aux grandes options prises par le gouvernement au lendemain de la guerre d'octobre 1973. On souligne par ailleurs que le régime de M. Frangié ne peut en acun cas s'exposer à l'hostilité de certains régimes arabes qui, pour se faire pardonner leur attitude plus ou moins suspecte à l'égard de la cause palestinienne, n'hésiteraient pas à s'en prendre au Liban. C'est ce rôle du « baudet de la fable » doublé de bouc émissaire que le régime de Beyrouth refuse d'assumer.

Pas d'épreuve de force avec la résistance

En outre, le gouvernement de M. Solh souhaite resserrer les relations économiques avec les pays arabes producteurs de pétrole ; or l'aide de ceux-ci, dit-on, ne lui serait assurée que moyennant « *une hospitalité sans faille au peuple palestinien* ».

Enfin, pour les responsables libanais, il est impensable d'engager une épreuve de force avec la résistance, alors que les représentants de celle-ci et les dirigeants israéliens pourraient très bien se retrouver, dans quelques semaines ou quelques mois, autour de la même table, à Genève ou ailleurs. « *Cette perspective*, dit-on dans l'entourage du Fath, *se précisera le jour où nos militants intensifieront leurs opérations au cœur même d'Israël et dans les grandes villes juives ; ce jour-là on cessera de nous ignorer et nous ne serons plus pour M. Nixon des mercenaires à abattre.* »

EDOUARD SAAB.

FIN DES OPÉRATIONS DE DÉGAGEMENT MILITAIRE SUR LE GOLAN

Damas (A.F.P.). — L'opération de séparation des forces syriennes et israéliennes, telle qu'elle était prévue par l'accord de Genève du 31 mai, s'est terminée mardi 25 juin après-midi.

La ville de Kuneitra et le secteur de Rafid, ainsi que les crêtes du mont Hermon, ont été remis, à 16 heures, à la force des Nations unies par l'armée israélienne. Deux heures plus tard, l'administration civile syrienne s'installait à Kuneitra et à Rafid.

L'opération de déminage, menée par cinq cents soldats syriens équipés de vingt véhicules spéciaux, se déroule de façon satisfaisante. Plusieurs explosions ont encore été entendues mardi dans la zone tampon. Elles étaient dues à la destruction par les forces israéliennes de certains ouvrages militaires.

Le porte-parole des Nations unies a indiqué, par ailleurs, qu'un convoi de soixante-neuf camions et autocars transportant des civils et une partie de leurs biens s'est dirigé mardi après-midi vers des secteurs que la population avait quittés en octobre 1973 et en juin 1967.

Aux Nations unies, M. Kurt Waldheim a déclaré mardi, au cours d'une conférence de presse, que l'espoir d'un règlement pacifique s'était renforcé au Proche-Orient, mais qu'il serait « naïf » de penser que les deux accords de dégagement avaient apporté une solution au conflit, qui demeure extrêmement complexe. « Il faudra beaucoup de temps pour arriver à des progrès véritables », a estimé M. Waldheim.

Le secrétaire général, qui vient de faire un voyage au Proche-Orient, a déclaré qu'il avait eu l'impression, au cours de ses entretiens, que les gouvernements intéressés souhaitaient en général un certain délai — jusqu'à l'automne — avant la reprise de la conférence de Genève, pour leur permettre d'assimiler les résultats des accords de dégagement et de préparer la reprise officielle de la conférence. Il a fait observer à ce sujet que la représentation des Palestiniens était un des points cruciaux pour la conférence de Genève. — (A.F.P.)

ASIE

Malaisie

Réunis à Kuala-Lumpur

Les délégués des pays islamiques ont mis au point des projets concrets visant à renforcer leur solidarité

Kuala-Lumpur *(A.F.P., Reuter)*. — La cinquième conférence des ministres des affaires étrangères des pays islamiques a conclu, mardi 25 juin, ses travaux par l'adoption de dix-huit résolutions. Les trente-huit pays participants sont décidés à renforcer leur coopération. La sixième conférence sera organisée au Caire pendant la seconde quinzaine de mai 1975.

Voici la liste des principales *décisions prises :*

1) Le Fonds de solidarité islamique, dont la création avait été décrétée à la rencontre « au sommet » de Lahore, au printemps dernier, sera géré par un comité permanent composé d'un secrétaire général et de douze membres élus tous les deux ans. Il commence à fonctionner dès maintenant ; des contributions importantes ont déjà été faites par plusieurs pays : l'Arabie Saoudite, le Koweït, la Libye, les Emirats arabes unis, etc. Elles financeront la construction d'universités, d'hôpitaux, de mosquées, etc. Des pays seront aidés en cas d'extrême nécessité : telle ou telle région défavorisée sera assistée.

2) Une somme de 5 millions de dollars sera consacrée à l'aide aux musulmans philippins. Cette dernière question a fait l'objet de longues discussions. Finalement, le gouvernement de Manille accepte de recevoir à titre permanent une délégation de la conférence qui répartira l'aide et préparera des projets de développement des zones peuplées de musulmans. La conférence a invité le président Marcos à cesser ses opérations contre les insurgés et à trouver une solution politique au problème.

3) Le projet de création d'une banque islamique a été précisé. L'institution sera indépendante du secrétariat général. Elle devrait commencer à fonctionner à la fin de 1974 ou au début de 1975. Le plan définitif sera soumis en août, à Djeddah, à la conférence des ministres des finances des pays islamiques.

4) Une agence islamique d'informations va être créée. Un système de télécommunications sera installé à Djeddah ; des stations régionales fonctionneront en Afrique, en Asie, en Amérique et en Europe.

« Appui total » au peuple palestinien

D'autre part, la conférence a décidé d' « *appuyer totalement et efficacement les Etats* » engagés dans le combat au Proche-Orient « *et le peuple palestinien dans leur lutte légitime pour la récupération, par tous les moyens, de tous leurs territoires occupés* ». Les attaques israéliennes au Liban sont condamnées ; l'O.L.P. est considérée comme le seul représentant légitime du peuple palestinien ; les pays islamiques proclament leur indéfectible attachement à Jérusalem et leur détermination de libérer la ville et de la placer à nouveau sous souveraineté arabe.

La récente explosion nucléaire indienne a donné lieu a des débats délicats. A la suite de l'insistance du délégué d'Islamabad, une résolution concernant le renforcement de la sécurité des pays n'appartenant pas au « club » nucléaire a été adoptée ; l'Inde n'est pas formellement condamnée.

En outre, la conférence « *incite la France a permettre au peuple de la prétendue Somalie française d'exercer son droit à l'autodétermination et lance un appel urgent à la France pour qu'elle restaure les droits inaliénables de ceux qui sont d'origine somalienne et ont été évincés de leur patrie par les autorités françaises* ». La conférence exprime sa solidarité avec les populations des Comores et des Seychelles « *dans leur lutte pour la liberté et l'indépendance* » et condamne la politique suivie par Madrid au Sahara espagnol.

Notons enfin que la conférence appuie les candidatures de M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, à la présidence de la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale de l'ONU, de M. Saouma, ancien ministre libanais de l'agriculture, au poste de directeur général de la F.A.O., et de M. M'Bow, ancien ministre sénégalais de l'éducation, aux fonctions de directeur de l'UNESCO.

Vietnam du Sud

COMBATS ET BOMBARDEMENTS DANS LA RÉGION DE SAIGON

Saigon *(A.F.P.)*. — Les sapeurs du F.N.L. ont bombardé et attaqué mercredi 26 juin un centre d'entraînement pour soldats et sous-officiers, tuant et blessant trente-cinq militaires, a annoncé le porte-parole du commandement à Saigon. Le centre, proche du chef-lieu de district de Long Thanh, est situé à 30 kilomètres à l'est de Saigon, près de la route reliant la capitale. Un communiste a été tué et un autre fait prisonnier.

D'autre part, l'aviation gouvernementale a fait cinquante-sept sorties dans la région de Ben-Cat, à 50 kilomètres au nord de Saigon, tuant, selon le porte-parole, cent quarante-cinq communistes et détruisant dix-sept positions de D.C.A. ainsi que de nombreux bunkers. La région de Ben Cat a été, depuis le début de juin le théâtre de combats qui ont permis aux forces saigonnaises de prendre un des trois postes — celui de An Dien — enlevées par le F.N.L. Les deux autres sont encore occupés par les communistes.

AFRIQUE

Maroc

LA VISITE DE M. BOURGUIBA marque une relance de la concertation

De notre correspondant

Rabat. — Le président Bourguiba est attendu le jeudi 27 juin à Rabat, où il aura des entretiens avec le roi Hassan II. Préparée par le récent séjour ici de M. Habib Chatti, ministre tunisien des affaires étrangères (1), cette visite eût été inconcevable il y a quelques mois encore, en raison de la tension qui régnait alors entre Tunis et Rabat. Les signes de cette tension furent le rappel, sans éclat il est vrai, des ambassadeurs de part et d'autre, et la relance par M. Bourguiba d'un projet d'Etats unis d'Afrique du Nord ouvert d'emblée à l'Algérie, à la Tunisie, à la Libye et à la Mauritanie, mais ultérieurement seulement au Maroc. La mésaventure de la fusion tuniso-libyenne a peut-être le plus contribué à mettre fin à cette crise, car elle a été l'occasion de larges explications de part et d'autre. Aujourd'hui est revenu le temps de la concertation.

Une « coordination réaliste »

Celle-ci portera sur des thèmes anciens, tel le Maghreb, pour lequel le chef de l'Etat tunisien a toujours préconisé une « *coordination réaliste* ». Cette démarche rejoint, au demeurant, les conceptions marocaines. Les thèmes nouveaux de concertation ne manquent pas non plus : la situation au Proche-Orient, où les efforts de la diplomatie américaine ont abouti au cessez-le-feu, à la suite duquel le roi Hassan II s'apprête à accueillir, en septembre, la prochaine conférence arabe « au sommet » ; le dialogue des pays arabes avec l'Europe, que le Maroc et la Tunisie ont la volonté de faire aboutir ; l'avènement d'un nouveau régime au Portugal, qui a déclenché un processus de décolonisation dont les dirigeants marocains pensent qu'il aura des conséquences au Sahara espagnol, sur lequel ils ne cessent de réaffirmer la souveraineté du royaume.

Ce sont là autant de raisons pour lesquelles on se félicite ici de recevoir le président Bourguiba dans la capitale marocaine, où, mises à part les circonstances comme la Conférence de l'O.U.A. en 1972, il n'était pas venu pour des entretiens étendus depuis près de neuf ans. — L. G.

(1) Le communiqué commun publié au terme de cette visite indiquait que la partie tunisienne avait « *exprimé son appui et son soutien aux efforts du royaume du Maroc tendant à libérer (...) les territoires marocains encore sous la domination espagnole* », et non point « (...) *son soutien aux forces du royaume* » comme *le Monde* du 25 juin l'a écrit par erreur.

Mozambique

LES HEURTS ENTRE MILITAIRES ET MINEURS AFRICAINS ONT FAIT SEPT MORTS

Lourenço-Marques (A.F.P., Reuter). — L'incident au cours duquel des militaires portugais ont ouvert le feu, mardi matin 25 juin, au poste frontière d'Essano-Garcia, contre des mineurs mozambicains revenant d'Afrique du Sud, qui refusaient de laisser fouiller leurs bagages, a fait sept morts parmi ces derniers (nos dernières éditions du 26 juin). Cinq autres mineurs ont été blessés.

D'autre part, les membres de la nouvelle administration provisoire du Mozambique ont prêté serment, lundi 24 juin, à Lourenço-Marques, devant M. Henrique Vasco Soares de Melo, nouveau gouverneur général.

Enfin, on signale que M. Guilhermo Da Silva Jereira, journaliste du quotidien « Noticias », connu pour ses sympathies pour les nationalistes africains, a été malmené par trois inconnus. Cette agression est la cinquième commise contre des journalistes, les quatre précédentes ayant été perpétrées par des parents d'agents de la police secrète portugaise actuellement incarcérés.

ASIE

Sikkim

Le roi cherche à persuader Mme Gandhi de respecter l'autonomie de son pays

(Suite de la première page.)

Sa position délicate ne lui permet pas, comme son voisin du Bhoutan, de réclamer l'indépendance dont il rêve.

Des manifestations avaient tourné à l'émeute, au début de l'an dernier. Elles avaient été organisées par le Kazi, qui voue, ainsi que son épouse, une Belge au caractère explosif, une haine personnelle au *chogyal*. Sous la pression de la puissance « *coloniale* » indienne, et après les élections d'avril, les deux protagonistes et le représentant de New-Delhi avaient conclu l'accord dit du 8 mai. Ce texte réduisait considérablement les pouvoirs du souverain, renforçait ceux de l'Assemblée et réaffirmait ceux de l'Inde, en vertu du traité de 1950, par lequel celle-ci héritait les prérogatives des Britanniques. L'Inde contrôle ainsi les affaires étrangères, la défense et les communications. Elle peut intervenir à tout moment pour rétablir « *la loi et l'ordre* » et a massé des troupes au Sikkim, qu'elle gouverne en fait par l'intermédiaire de l' « *officier politique* » et du chef de l'exécutif, tous deux Indiens.



Cet accord, qui a en quelque sorte été codifié dans le projet de Constitution présenté la semaine dernière et qui a provoqué les nouveaux affrontements. Jugé insuffisant par le Kazi, qui souhaitait priver de tous ses pouvoirs et même détrôner le *chogyal*, il ne satisfait pas non plus les partisans du palais, qui semblent plus nombreux qu'on ne pouvait le penser. Ces derniers estiment que le projet menace l'identité nationale du Sikkim. Les tentatives du parti du Congrès pour obtenir une intégration plus poussée à l'Inde jettent aussi quelque suspicion sur l'attitude de la puissance de tutelle. Cependant, une haute personnalité indienne au Sikkim nous a affirmé que son pays n'avait nullement besoin de soutenir le Kazi, car le traité de 1950 lui donnait, si nécessaire, tous les pouvoirs pour gouverner le Sikkim. C'est néanmoins sur un coup de téléphone du Kazi que nous avons pu obtenir l'autorisation de visiter Gangtok, que les Indiens nous avaient refusée.

Il est vrai que New-Delhi n'a guère besoin de pouvoirs accrus au Sikkim. D'autre part, la seule route reliant Gangtok au monde extérieur conduit en Inde ; cette dernière est la seule à fournir une aide technique et financière à son protectorat. Pourtant le Sikkim n'a pas toujours été ce territoire semi-autonome coincé entre l'Inde, la Chine, le Népal et le Bhoutan.

Avant l'arrivée des Britanniques, le Sikkim, qui venait pourtant de perdre du terrain au profit de ses voisins, s'étendait jusqu'à la plaine du Bengale et comprenait ce qui est devenu le District des Collines, avec Darjeeling et Kalimpong. Darjeelin, puis le reste de la région, furent annexés dans des conditions discutables et le Sikkim transformé en protectorat.

Les Anglais favorisèrent l'implantation de Népalais qui, maintenant, forment la majorité de la population de toute la région, aussi bien au Sikkim que du côté indien. Ils se procurèrent ainsi de la main-d'œuvre pour leurs plantations de thé et, en introduisant une masse allogène, provoquaient des rivalités ethniques qui affaiblirent plus encore le Sikkim. Ainsi, ce pays est aux trois quarts peuplé de Népalais, la population indigène, les Lepchas, ne représentant que 14 % du total, et les Bhotias, d'origine tibétaine, groupe auquel appartient la famille royale, 11 %.

Bien des problèmes auxquels le pays doit faire face trouvent leur origine dans ce facteur, les autochtones demandant des garanties, et les nouveaux arrivants, qui, après plusieurs générations, se considérant comme Sikkimais, même si les mélanges sont peu fréquents, et réclamant, au nom de la démocratie, la place qui leur revient. L'an dernier, il avait été décidé que Népalais d'une part, Lepchas et Bhotias de l'autre, auraient une représentation égale à l'Assemblée. Mais certains Népalais considèrent que ce n'est là qu'un premier pas vers leur accession au pouvoir.

Une région stratégique

La survie d'un pays si petit (environ 6 000 kilomètres carrés pour près de deux cent cinquante mille habitants), dépourvu de ressources importantes, est bien difficile, d'autant que le Sikkim est situé dans une région stratégique. Les rivalités ethniques et l'instabilité permanente qu'elles suscitent en rendent le gouvernement malaisé. Privé par les Britanniques d'une bonne partie, la plus riche, de son territoire, et que l'Inde s'est bien gardée de lui restituer, le Sikkim demeure difficilement viable. Il se trouve aujourd'hui placé, pour autant qu'on le lui permette, devant un choix délicat : d'un côté, ce que l'on appelle la « chogyalcratie », mais aussi la volonté de conserver les vestiges de l'autonomie ; de l'autre, un parti et surtout un homme qui lui insuffle sa politique et réalise à lui seul l'unité de tendances disparates et qui, tout en s'appuyant sur le suffrage universel, demande en fait l'intégration du royaume à l'Inde. Mais il est difficile d'affirmer que les électeurs qui se sont prononcés l'an dernier pour le Congrès au nom de la démocratie approuvent aussi une union organique avec le grand voisin du Sud.

PATRICE DE BEER.

Chine

Chef de la délégation soviétique aux négociations frontalières

M. Ilyitchev reprend son poste à Pékin alors que les relations sino-soviétiques sont très tendues

Arrivé le mardi 25 juin à Pékin, M. Leonid Ilyitchev, vice-ministre des affaires étrangères d'U.R.S.S. et chef de la délégation soviétique aux pourparlers soviéto-chinois sur les questions frontalières, a été accueilli à sa descente d'avion par son homologue chinois, M. Yu Chan. Comme le note notre correspondant à Moscou, on relève que le voyage de M. Ilyitchev coïncide avec l'arrivée imminente en U.R.S.S. du président Nixon. A Pékin, des sources proches des diplomates soviétiques en poste dans la capitale chinoise, citées par l'agence France-Presse, expriment l'opinion qu'une reprise des pourparlers frontaliers n'est actuellement prévisible « ni dans l'immédiat ni dans un avenir proche ». Les mêmes sources indiquent que les deux problèmes les plus pressants du contentieux soviéto-chinois — le passage des bateaux chinois au confluent de l'Amour et de l'Oussouri et le sort de l'hélicoptère soviétique retenu en Chine depuis le 14 mars — ne seraient pas du ressort de la délégation de M. Ilyitchev.

De notre correspondant

Moscou. — L'agence Tass a annoncé mardi après-midi l'arrivée à Pékin de M. Leonid Ilyitchev, vice-ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S. et chef de la délégation gouvernementale soviétique aux pourparlers soviéto-chinois sur les problèmes frontaliers. Cette information, reproduite dans la presse mercredi matin, signifie théoriquement que les pourparlers, interrompus depuis près d'un an, pourraient désormais reprendre. M. Ilyitchev, en effet, n'était pas revenu à Pékin depuis l'été dernier et les Chinois n'ont jamais fait mystère de leur refus de discuter avec un interlocuteur soviétique n'ayant pas au moins le rang de vice-ministre. Depuis son retour à Moscou, l'an passé, M. Ilyitchev avait peu à peu repris ses anciennes fonctions au ministère des affaires étrangères, où il est chargé du tiers-monde.

Le nouveau voyage de M. Ilyitchev, toutefois, intervient à un moment où les relations soviéto-chinoises sont particulièrement tendues et où les dirigeants soviétiques ne cachent pas leur peu d'espoir de parvenir à les normaliser tant que la direction actuelle restera en place à Pékin. L'expulsion, en janvier dernier, de cinq diplomates soviétiques de Pékin, puis la capture, voici plus de trois mois, d'un hélicoptère soviétique qui se serait égaré en territoire chinois, ont considérablement alourdi l'atmosphère. L'affaire de l'hélicoptère, en particulier, a donné naissance dans la presse soviétique à une violente campagne, suivie par la publication de multiples lettres de lecteurs réclamant la libération immédiate des trois membres de l'équipage. Cinq notes de protestation soviétiques ont été remises aux autorités chinoises, la dernière remontant seulement au 22 juin dernier. Moscou a même demandé à la Croix-Rouge internationale d'intervenir en faveur de ses trois ressortissants prisonniers des Chinois.

Le 23 mai dernier, enfin, en modifiant le régime de la navigation fluviale sur l'Amour et l'Oussouri, à proximité de Khabarovsk, l'U.R.S.S. a donné l'impression de vouloir commencer à prendre des mesures de représailles à l'encontre de Pékin.

On voit mal, dans ces conditions, comment la nouvelle mission de M. Ilyitchev pourrait être couronnée de succès. D'autant plus que les problèmes de fond opposant Moscou à Pékin restent toujours aussi graves. Un article publié récemment dans le journal polonais *Zycie Warszawy*, et dont des extraits ont paru dans la *Pravda* de ce mercredi matin, reprend le dossier des négociations entre Moscou et Pékin depuis 1969 et reproche une nouvelle fois aux dirigeants chinois leur refus de signer un pacte de non-agression. Dans un précédent article, *Zycie Warszawy* avait reproché à Pékin son refus de négocier vraiment les rectifications de frontière tant que Moscou n'aurait pas reconnu solennellement la non-validité des « *traités inégaux* » conclus du temps des tsars. « *Pour l'Union soviétique*, écrivait *Zycie Warszawy*, *le but final des pourparlers consiste à préciser la délimitation de la frontière, créée historiquement et légalisée juridiquement sur toute sa longueur par des documents contractuels russo-chinois, et de conclure à leur place un nouvel accord sur la frontière et un accord sur le régime frontalier. Il s'agit, par conséquent, non de retailler la frontière soviéto-chinoise, mais seulement de préciser la délimitation de cette frontière dans certains secteurs.* »

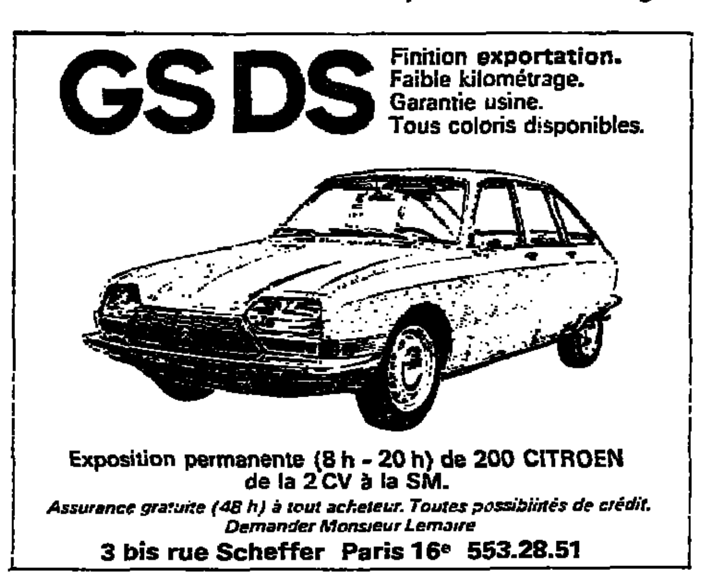
Les interprétations avancées à Moscou pour expliquer la nouvelle initiative soviétique sont de différente nature. Il s'agit tout d'abord, à la veille de l'arrivée de M. Nixon dans la capitale soviétique, de prouver au monde entier la vanité des accusations chinoises sur « *la menace venue du Nord* ». M. Ilyitchev se rend à Pékin quarante-huit heures avant l'arrivée de M. Nixon à Moscou ; il avait fait de même à la veille de chacun des deux précédents sommets américano-soviétiques. En se déclarant prêt à conclure « *un nouvel accord sur la frontière* » et à accepter certaines modifications mineures, l'Union soviétique, d'autre part, prouve sa volonté, dans le principe au moins, de poursuivre des pourparlers. A moins qu'il ne s'agisse de placer les dirigeants chinois au pied du mur et de les obliger soit à engager vraiment les négociations, soit à les rompre ouvertement. — J. A.

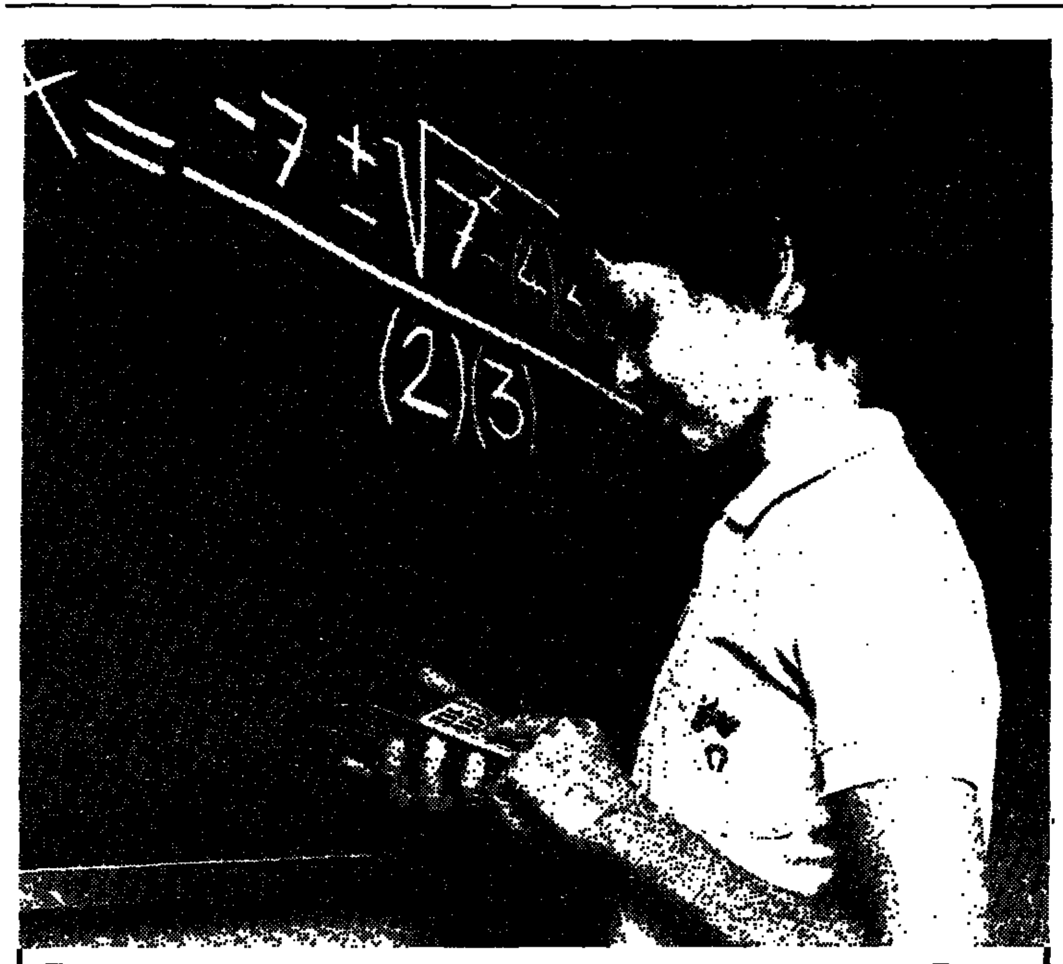
M. KISSINGER SE RENDRA EN CHINE AU MOIS D'OCTOBRE

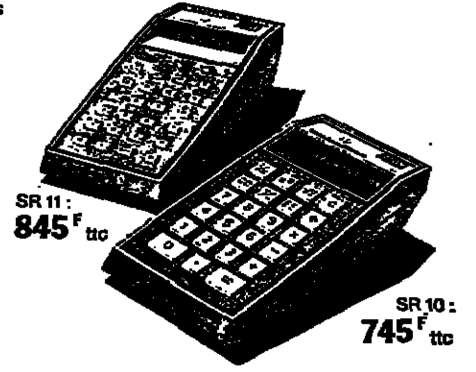
Bruxelles (A. F. P.). — Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger se rendra en Chine populaire, probablement au mois d'octobre, apprend-on de source américaine.

Dans l'avion qui amenait le président Nixon et le secrétaire d'Etat à Bruxelles, un haut fonctionnaire américain a déclaré aux journalistes que M. Kissinger s'était entretenu lundi 24 juin avec M. Huang Chen, chef du bureau de liaison de Chine populaire à Washington, et qu'ils étaient tombés d'accord pour reconnaître que les relations entre Washington et Pékin étaient actuellement cordiales.

La même source a indiqué que M. Kissinger ferait également, comme prévu, un voyage en Inde dans un avenir prochain.







POLITIQUE

CONTRE LE SOUHAIT DU GOUVERNEMENT

L'Assemblée nationale décide d'abaisser à dix-huit ans

L'âge de la majorité électorale et civile fixé à dix-huit ans, qui pouvait être contre ? Aucun des groupes parlementaires assurément, dont chaque orateur soulignait mardi que ses amis réclamaient depuis longtemps une telle décision. Il y avait jusqu'à l'U.D.R., principale formation soutenant un président, Georges Pompidou, hostile à l'abaissement de l'âge de la majorité, qui rappelait qu'elle souhaitait depuis 1963 qu'une mesure de cet ordre fût prise. Seuls, MM. de Bénouville et Meunier, tous deux apparentés à l'U.D.R., osaient dire, sous les exclamations, qu'ils n'approuvaient pas cette résolution.

***Tout aurait donc dû parfaitement se passer.* C'était sans compter avec les déclarations de M. Lecanuet et avec la mauvaise humeur d'une partie de la majorité à l'égard de la nouvelle équipe gouvernementale. Le garde des sceaux surprit en effet les députés : il annonça dans son intervention que le gouvernement, « conformément au sentiment du chef de l'Etat », souhaitait que soit dissocié l'examen de l'abaissement de l'âge de la majorité civique de celui de la majorité civile, ce dernier devant être reporté à la session d'automne. Décision d'autant plus surprenante que le ministre de la justice avait assuré dimanche qu'il obtiendrait « très vraisemblablement » l'accord du gouvernement pour que les deux questions soient liées. Il est vrai que, le 10 juin dernier, le maire de Rouen expliquait qu'il était nécessaire de disjoindre les deux mesures.**

La dissociation ne faisait pas l'affaire de la commission des lois et de la quasi-totalité des élus, qui entendaient régler les deux questions en même temps et ne se cachaient pas pour le dire. M. Lecanuet le comprit bien, qui, tout en maintenant ses réserves, accepta la discussion au sujet de l'abaissement de la majorité civile. Ainsi le gouvernement, sans perdre la face (avec habileté le ministre de la justice ne s'opposa pas à la demande de l'Assemblée), devait néanmoins faire marche arrière.

On a donc pu vérifier à cette occasion combien les tensions* entre le pouvoir et une fraction de la majorité demeurent fortes : visiblement, plusieurs députés U.D.R. n'étaient pas mécontents de l'« incident ». M. Lecanuet lui-même, mal écouté, peu applaudi, ne rechignait pas à lancer quelques piques à l'égard de l'U.D.R. : comme certains parlementaires de ce mouvement invoquaient la Constitution, il répliqua : « Je me garderai d'entrer dans le débat qui consisterait à savoir qui, à un certain moment, a eu le plus de respect de la Constitution. » Et il souligna avec insistance que, lui, il ne recourrait pas au vote bloqué, pratique, dont, dit-il, « j'ai trop souffert ». C'était là évoquer le passé récent où l'U.D.R. était au pouvoir et l'actuel ministre dans l'opposition. Au total, l'un prenait une certaine revanche et les *autres ne cherchaient que l'occasion d'avoir, à leur tour, la leur.

Au-delà de ces escarmouches révélatrices d'un mauvais climat et d'un conflit latent entre le garde des sceaux et une partie de l'U.D.R., qui s'accommode fort mal de l'entrée des réformateurs dans le gouvernement, il n'en reste pas moins que la discussion, mardi, a souvent paru trop précipitée et insuffisamment préparée : en ce sens, M. Giscard d'Estaing, soucieux d'aller vite et de réaliser une promesse électorale, risque de perdre en partie le bénéfice d'une réforme importante et populaire.

MICHEL SCHIFRES.

Le rapporteur de la commission des lois, M. ALAIN TERRENOIRE (U.D.R., Loire), après avoir rappelé que de nombreuses organisations politiques souhaitent depuis longtemps l'abaissement de l'âge de la majorité électorale, qu'une telle initiative a déjà été prise par de nombreux pays et précisé les raisons qui plaident en faveur de cet abaissement, s'étonne que le gouvernement veuille dissocier majorité civile et majorité civique. « *Si nous ne lions pas majorité civile et majorité électorale*, dit-il, *nous donnerons l'impression de prendre une mesure incomplète, de manifester notre crainte ou une nouvelle hésitation.* » Le député estime ensuite qu'en séparant les deux majorités, l'assemblée prendrait aussi le risque d'adopter un texte qui pourrait être censuré par le conseil constitutionnel. En effet, explique-t-il, « *le texte de la Constitution est très clair sur ce point et les travaux préparatoires le confirment : les deux majorités ont été liées dès la Constitution de 1946 et telle a toujours été l'impression de l'Assemblée.* » Il assure aussi que le gouvernement lui-même a confirmé cette interprétation à plusieurs reprises. Décrivant ensuite les raisons qui militent en faveur d'un abaissement de la majorité civile, M. Terrenoire constate que de nombreux textes ont attribué des droits de plus en plus importants aux jeunes de moins de vingt et un ans. Puis, après avoir présenté les propositions que la commission défendra au cours de la discussion des articles, il indique : « *La commission a souhaité que les nouvelles mesures soient accompagnées, à l'école et hors de l'école, de ce que l'on appelait autrefois une instruction civique afin que les jeunes qui seront appelés demain à voter sachent mieux quelle part de responsabilité ils vont devoir assumer et que, s'ils veulent changer la société, ils le fassent en connaissance de cause. (...) Ecartons de nous les craintes dissimulées, les inquiétudes inavouées, les faux-fuyants, les retards, les refus*, conclut-il, *en acceptant franchement les conséquences électorales, sociales et familiales du nouvel âge de la majorité.* »

M. PONIATOWSKI : un équilibre harmonieux au sein du corps électoral

Pour M. MICHEL PONIATOWSKI, ministre de l'intérieur, « *la majorité électorale de vingt et un ans ne paraît en accord ni avec l'évolution récente du droit public dans les pays démocratiques, ni avec la transformation des conditions de la vie sociale depuis le siècle dernier, ni avec la nécessité de réaliser un équilibre harmonieux au sein du corps électoral de la nation* ». Aussi le gouvernement propose-t-il — moins de deux mois après l'élection du président de la République, et en application des perspectives présidentielles de celui-ci — le projet de loi tendant à fixer à dix-huit ans l'âge de la majorité électorale. Le ministre précise alors les raisons qui plaident en faveur de cet abaissement de la majorité électorale : « *L'âge de la maturité intellectuelle et physique des jeunes générations s'est abaissé, la prolongation de la scolarité, la diffusion de plus en plus large des enseignements secondaire et supérieur, de même que l'abondance des informations de toute nature répandues par la presse et les moyens audiovisuels, ainsi que le développement des communications et des voyages rendent les jeunes capables de former leur jugement à un âge plus précoce que par le passé* » ; il souligne aussi que la jeunesse, qui occupe une place importante dans la nation, doit être associée plus tôt qu'autrefois aux responsabilités politiques. Explicitant ce qu'il avait affirmé auparavant, à savoir que l'abaissement de cette majorité permettra de réaliser un équilibre harmonieux au sein du corps électoral, M. Poniatowski remarque : « *C'est avec surprise que j'ai pu lire, au cours de la dernière campagne électorale, certains éditoriaux fondés sur l'idée que si les voix se comptent il faut aussi parfois les peser. Ces articles laissaient entendre qu'il y aurait deux France, celle des jeunes actifs et celle des vieux inactifs, cette dernière étant par hypothèse celle de l'adversaire dont les voix auraient dû, dans la balance partisane, peser moins lourd que celles des jeunes et des actifs. Cette argumentation n'est pas admissible. Elle repose sur des postulats erronés et, de surcroît, contradictoires. Comment peut-on ainsi dire que les voix des personnes âgées doivent peser moins lourd que celles des jeunes, alors que si les jeunes portent en eux l'avenir de la France, les personnes âgées ont transmis l'âme et édifié la réalité de celle-ci ? Comment peut-on laisser entendre que les voix des personnes inactives doivent peser moins lourd que celles des personnes actives, c'est-à-dire oublier la dette contractée par la nation à l'égard de ceux qui ont participé à son effort ? Il n'existe qu'une nation : les voix se comptent et ne se jaugent pas.* »

Le ministre d'Etat souligne ensuite combien l'espérance de vie depuis plus d'un siècle s'est accrue. Aussi estime-t-il qu'on doit abaisser l'âge électoral afin de compenser cette accroissement de l'une des extrémités du corps électoral. Il estime que l'abaissement de l'âge électoral assurera *l'équilibre de la vie publique*. Enfin, après avoir considéré que le seuil de dix-huit ans est « *celui de la logique et de la clarté* », il précise que si la disposition en discussion est votée pendant la session en cours, elle permettra aux *jeunes ayant atteint* l'âge de dix-huit ans de s'inscrire sur les listes électorales dès la prochaine révision de ces listes en déposant une demande à partir du 1er septembre prochain.

M. LECANUET : une pédagogie de la responsabilité

M. LECANUET, ministre de la justice, souligne tout d'abord dans son intervention que « *la volonté de changement et de réforme qui anime l'action du gouvernement implique un acte de confiance dans la jeunesse du pays. Laisser pour ainsi dire en marge de la nation les aspirations de la jeunesse, c'est la contenir dans l'irresponsabilité ou l'abandonner à la contestation. Lui permettre d'accéder à la majorité politique c'est lui offrir la chance d'un engagement positif. L'esprit de la présente loi est d'instituer au service de la jeunesse une pédagogie de la responsabilité. Répondre à l'attente de la jeunesse, c'est aussi donner tout son élan à notre politique de transformation de la société. Nous pourrons d'autant mieux réaliser le changement et les réformes que nous prendrons appui sur son exigence, son dynamisme et son imagination* ». Le garde des sceaux précise ensuite que « *le gouvernement, conformément au souhait exprimé par le chef de l'Etat, a estimé après en avoir délibéré que la dissociation entre les deux majorités* (N.D.L.R. : majorité électorale et majorité civile) *était possible...* »

M. FONTAINE (U.D.R.) : « *Absolument pas.* »

M. LECANUET : « *...sur le plan constitutionnel et qu'elle était par ailleurs souhaitable...* »

M. FONTAINE : « *Pas question.* »

M. LECANUET : « *...pour des raisons pratiques.* »

Ainsi, contrairement à ce qu'a jugé la commission des lois, le gouvernement, pour sa part, considère que la Constitution autorise la disjonction des deux majorités. « *Si la Constitution*, indique M. Lecanuet, *dit que tous les Français majeurs sont électeurs, elle ne dit pas pour autant que seuls les Français ayant atteint la majorité civile disposent du droit de vote !* »

Le ministre de la justice explique ensuite les raisons qui justifient cette dissociation : importance notamment de la révision des textes concernant la majorité civile, importance à la fois quan*titative, mais aussi qualitative* puisque les questions soulevées concernent aussi bien l'émancipation que l'adaptation du régime pénal des délinquants mineurs de vingt et un ans, en faveur desquels ont été édictées certaines règles particulières, ou que l'harmonisation de certaines incriminations qui retiennent comme élément constitutif d'un délit l'âge d'une personne fixé suivant les cas entre dix-huit et vingt et un ans (par exemple, homosexualité pratiquée avec un mineur, invitation de mineur à la débauche, vente de stupéfiants à des mineurs), répercussion aussi de l'abaissement de la majorité civile dans le domaine de la sécurité sociale (la sécurité sociale étudiant devra prendre en charge des jeunes gens actuellement couverts jusqu'à vingt ans par la sécurité sociale de leurs parents), de la fiscalité (actuellement le quotient familial tient compte des mineurs jusqu'à vingt et un ans et même jusqu'à vingt-cinq ans lorsque le jeune est à charge ou par suite des études), etc. Au total, le gouvernement préfère-t-il que la question de la majorité civile soit évoquée lors de la prochaine session ? « *Il s'agit*, précise M. Lecanuet, *d'une dissociation temporaire dictée par des considérations pratiques. (...) En voulant tout régler à la fois, on s'exposerait au risque, que je ne veux pas prendre pour ma part, de retarder l'adoption de la mesure la plus simple, à nos yeux la plus urgente, l'abaissement de l'âge électoral. Je veux donc espérer que l'Assemblée se rangera à cet avis. Si elle entend passer outre, si elle veut aller plus vite et plus loin malgré les observations que je viens d'exposer, elle en prendra la responsabilité. Le gouvernement ne se dérobera pas toutefois au dialogue.* »

Citoyens majeurs et civils mineurs

Le président de la commission des lois, M. FOYER (U.D.R., Maine-et-Loire), comparant le combat de M. Lecanuet à celui de la chèvre de M. Seguin, précise : « *Il est contraire au bon sens d'imaginer qu'un jeune homme de dix-huit à vingt et un ans puisse voter tout en ayant encore besoin de l'autorité paternelle pour se rendre, par exemple, à l'étranger.* » Après avoir présenté plusieurs cas démontrant qu'en cas d'abaissement de la majorité civile « *le changement ne sera pas considérable* » et précisé que « *tout l'aspect social de la réforme est entièrement réservé par les amendements de la commission* », l'ancien ministre de la justice poursuit à l'adresse de M. Lecanuet : « *J'admets volontiers avec vous que le projet n'est pas un aboutissement mais un point de départ. Il implique de nombreux prolongements (...). Ce sera la tâche de demain.* » Pour l'heure, conclut-il, il s'agit d'éviter que « *des Français, qui seraient sur le plan électoral et politique des citoyens majeurs, demeurent, sur le plan civil, des mineurs, c'est-à-dire des incapables* ».

M. MAUROY (P.S.) : une hardiesse à retardement

Dans la discussion générale, M. ROBERT-ANDRE VIVIEN (U.D.R., Val-de-Marne) se déclare « *quelque peu troublé* » par les déclarations de M. Lecanuet, jugeant qu'après ses propos de dimanche (*le Monde* du 26 juin), le garde des sceaux avait l'intention de lier les deux majorités. Après avoir rappelé combien l'U.D.R., alors U.N.R., était favorable, dès 1963, à l'abaissement de la majorité électorale, le député insiste sur le « *caractère sérieux* » des jeunes vis-à-vis du droit de vote. « *En liant majorité civique et majorité civile*, poursuit-il, *le législateur permettra aux jeunes de mieux exercer leurs responsabilités, des responsabilités que d'ailleurs beaucoup exercent déjà à la ferme, à l'usine, dans l'entreprise.* »

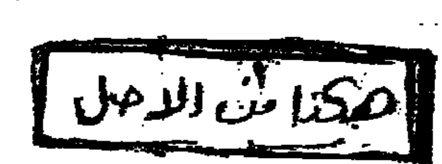
« *Enfin nous y sommes* », s'écrie M. MAUROY (P.S., Nord), estimant que le gouvernement propose une mesure que les socialistes réclament depuis dix ans. Selon l'orateur « *amener les jeunes au civisme, c'est les informer complètement et objectivement* », et il juge que le choix de dix-huit ans constitue pour le gouvernement et la majorité, qui, rappelle-t-il, souhaitaient auparavant fixer l'âge électoral à dix-neuf ans, « *un recul* ». « *Il est grand temps*, poursuit-il, *de modifier les dispositions du droit, reflet d'une société depuis longtemps dépassée, d'une société du dix-neuvième siècle, d'une société de la bourgeoisie où l'on en vint à créer le mythe de la jeunesse pour mieux l'écarter de la vie active.* »

« *Vous auriez dû depuis longtemps donner le droit de vote à dix-huit ans, au nom de la démocratie*, dit encore M. Mauroy. *Votre refus a entraîné des résultats électoraux qui ne correspondaient pas à la réalité de la nation.* » Aussi le député juge-t-il que le texte constitue « *une hardiesse à retardement* » pour le gouvernement. Rappelant encore que dans les mouvements mêmes de la majorité nombreux étaient ceux qui réclamaient l'abaissement de l'âge électoral, il estime que le texte est « *une victoire indiscutable* » pour les mouvements de jeunesse, déclare que les socialistes se refusent à *dissocier majorité civile et majorité civique*, et souhaite une modification de l'âge de l'éligibilité : « *Qui peut donner la confiance peut aussi la recevoir* », note-t-il à ce propos.

M. GERBET (rép. ind., Eure-et-Loir), pour qui cet abaissement n'est contesté par personne, se félicite que le président de la République ait proposé une telle mesure, et juge que ce texte n'est ni « *un geste démagogique ni un calcul politique* ». Il considère encore que l'abaissement à dix-huit ans de l'âge électoral n'aurait rien changé aux résultats des

---

● *Le mouvement pour la vérité* et la moralité en politique et *MM.* Richard Marienstras, Laurent Schwartz, Paul Thibaud, Pierre Vidal-Naquet organisent un débat sur le thème « bureaucratisation et centralisation en France » avec la participation de MM. Jacques Attali, Cornélius Castoriadis, Jean Dru et Edgar Morin le jeudi 27 juin à 20 h. 45 à l'amphithéâtre 44 de la Halle aux vins.



a dix-huit

DE DISJOINDRE LES DEUX MESURES

l'âge de la majorité électorale et civile

dernières élections et déclare, en ce qui concerne la dissociation des deux réformes : « *Il est regrettable que le gouvernement n'ait pas à proposer des mesures permettant de réaliser cette harmonisation et d'éviter des oublis générateurs de rectifications futures. (...) La simple logique veut que l'autorité parentale s'arrête à l'âge où les jeunes accèdent à la majorité électorale. Mais il tombe sous le sens que la majorité sociale doit rester autonome, afin que soient maintenues les règles actuelles en matière de pensions alimentaires, d'allocations familiales, de quotient familial en matière fiscale.* »

Vote obligatoire et éducation civique

M. DUCOLONE (P.C., Hauts-de-Seine), soulignant que les communistes réclament depuis longtemps le droit de vote à dix-huit ans, et considérant qu'une telle mesure aurait pu être prise bien auparavant, ne serait-ce qu'en raison de la mobilisation de la jeunesse sur ce thème (« *en ce sens, ce débat est une victoire de la jeunesse*), déclare que toutes les propositions de loi demandant l'abaissement de la majorité associent majorité civique et majorité civile. « *Cette nécessité*, dit-il, *se ressent dans la prise de conscience et de responsabilité de la jeunesse, qui se traduit plus tôt qu'auparavant. (...) On peut dire sans crainte que l'accélération du processus économique, l'évolution très grande des moyens d'information, la prise de participation à la vie sociale, ont aidé à ce que les jeunes gens et les jeunes filles se sentent plus vite responsables, et qu'à juste titre ils aspirent à exercer leurs responsabilités.* »

Le député communiste estime encore que la dissociation des deux majorités serait en contradiction avec l'article 3 de la Constitution : « *Cet article*, explique-t-il, *selon lequel sont électeurs les nationaux français majeurs des deux sexes, lie l'âge de la majorité électorale à celui de la majorité civile.* »

M. BOUVARD (réf., Morbihan) paraît partisan de la réduction des deux majorités à dix-huit ans et souligne qu'il s'agit par cette mesure « *d'exiger la pleine participation de la jeunesse à la vie nationale et de lui conférer une réelle autonomie civile et pénale* ».

M. LIGOT (U.C., Maine-et-Loire) souhaite que l'inscription des jeunes sur les listes électorales soit automatique et que l'âge de l'éligibilité aux conseils municipaux soit abaissé. Il observe à propos des deux majorités : « *Il existe actuellement des majorités diverses selon les tâches ou les secteurs, et personne ne paraît s'en plaindre.* »

M. COMMENAY (U.C., Landes) insiste sur la nécessité de ne pas négliger les personnes du troisième âge : « *Si l'on reconnaît aujourd'hui que l'individu peut à dix-huit ans prendre en main son destin et assumer ses responsabilités*, souligne-t-il, *celui qui a œuvré sa vie durant n'en reste pas moins capable.* » Il s'inquiète aussi d'une « *certaine crise de la conscience civique* » et souhaite qu'on remédie à cette crise.

M. COINTAT (U.D.R., Ille-et-Vilaine), regrettant que l'abaissement de la majorité électorale n'ait pas été décidé plus tôt souhaite que de nouvelles dispositions soient ajoutées au projet. Il demande ainsi que les listes électorales soient laissées ouvertes en permanence et que la non-inscription sur les listes soit sanctionnée. Il anonce aussi qu'il défendra lors de la discussion des articles un amendement tendant à ce que le vote devienne obligatoire. M. Jacques Legendre (U.D.R., Nord) s'étonne que le ministre de l'éducation nationale ne soit pas présent à ce débat : « *Il est souhaitable que l'école assure aux jeunes citoyens la nécessaire fonction civique* », affirme-t-il, évoquant ensuite la question de la politique à l'école.

Dans sa réponse aux députés, M. LECANUET remarque, en s'en félicitant, qu'aucune critique n'a été émise sur la proposition d'abaisser l'âge de la majorité électorale. « *Voici donc une réforme*, dit-il, *qui va être inscrite à l'actif du gouvernement. C'est un événement, un fait politique. La jeunesse de France ne l'oubliera pas. (...) Cette réforme est un bien pour la démocratie et le pays.* » Le garde des sceaux évoque ensuite la question de la disjonction des deux majorités. Tout en affirmant que le gouvernement maintient sa position, il précise qu'il s'agit d'une dissociation provisoire destinée à éviter les dangers de l'improvisation, d'antant que certaines options de fond n'ont pas encore été tranchées. Ainsi « *il faudra de toute manière revenir sur la question de la majorité sociale* ». Le ministre de la justice précise ensuite que le gouvernement, comme il en a la possibilité, ne fera pas appel au vote bloqué.

Avant de lever la séance, les députés présents décident, à l'unanimité moins une voix, en votant un amendement de la commission des lois, d'abaisser la majorité civile à dix-huit ans.

En séance de nuit, l'Assemblée nationale abaisse aussi la majorité électorale à dix-huit ans. En suivant une proposition de M. Lagorce (P.S., Gironde), elle décide également, « *par galanterie* », de préciser que sont électeurs « *les Françaises et les Français...* » (et non comme dans le texte actuel, « *les Français et les Françaises* »). En ce qui concerne le code civil, les députés adoptent de nombreux amendements, harmonisant les articles du code en fonction du nouvel âge de la majorité. Ils prévoient notamment, dans un article général, que, « *dans toutes les dispositions légales où l'exercice du droit civil est subordonné à condition d'âge de vingt et un ans, cet âge est remplacé par celui de dix-huit ans* ».

Les effets pratiques de la réforme

En matière pénale, la victime ne bénéficie désormais d'aucune protection spéciale, mais les parlementaires décident de laisser subsister le renforcement de la peine lorsque l'usage des stupéfiants aura été facilité à des moins de vingt et un ans. Dans les autres cas, le régime pénal spécial prendra fin à dix-huit ans. Il s'agit essentiellement de l'article relatif aux attentats à la pudeur, qui sanctionne le délit d'homosexualité, dont la répression pénale s'exerce exclusivement lorsque cet acte est commis avec un individu mineur ; de l'article qui aggrave les peines dont sont passibles les proxénètes lorsque la victime est un mineur et qui crée une infraction spécifique d'incitation d'un mineur à la débauche ; des articles qui interdisent la publicité des boissons alcoolisées auprès des mineurs, ou l'emploi de femmes mineures dans les débits de boissons.

Pour ce qui est de l'émancipation, à côté de l'émancipation de plein droit par le mariage qui subsiste, les pères et mères auront la faculté de demander au juge de tutelle de prononcer l'émancipation lorsque l'enfant mineur aura atteint l'âge de seize ans. S'il y a de justes motifs, le mineur orphelin se verra conférer la même faculté à la demande du conseil de famille. Ainsi, dans tous les cas, après avoir entendu les parents le juge de tutelle appréciera le bien-fondé de la demande, ce qui constitue une modification importante par rapport au droit existant où un tel pouvoir ne lui est dévolu qu'en cas de désaccord des parents. Enfin, il est interdit au mineur émancipé d'être commerçant.

Pour ce qui est de l'autorité parentale et de la tutelle, est abaissé à seize ans : l'âge en dessous duquel l'autorité parentale peut être déléguée à un particulier ou à un établissement, que cette dérogation intervienne lorsque l'enfant a été remis par ses parents à un organisme ou lorsqu'il a été recueilli sans l'intervention des parents ; l'âge auquel cesse le droit de jouissance des parents exerçant l'autorité parentale sur les biens du mineur ; l'âge auquel le mineur en tutelle intervient dans ses propres affaires, soit pour demander la convocation du conseil de famille, soit pour demander la communication des comptes de tutelle.

Quant au droit de nationalité, il est notamment décidé qu'un mineur qui décline la qualité de Français dans l'année précédant sa majorité doit posséder une autorisation de ses parents. Le mineur peut en revanche demander sa naturalisation sans autorisation dès l'âge de dix-huit ans.

Telles sont quelques-unes des principales dispositions décidées par les députés, qui prennent également des mesures transitoires et diverses en ce qui concerne, en particulier, le service national. Il est également précisé, à la demande du gouvernement, que « *les mesures d'assistance éducative en cours continueront à être exécutées jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la loi lorsqu'elle aura pour effet de faire acquérir au mineur sa majorité avant l'expiration de ce délai. Toutefois, cette prorogation prendra fin lorsque l'intéressé atteindra l'âge de vingt et un ans* ». L'Assemblée, adoptant un amendement de M. ROBERT-ANDRE VIVIEN, décide encore que, « *au cours de la première session parlementaire de 1976, le gouvernement présentera au Parlement un rapport sur les mesures qu'il aura mises en place pour assurer le développement de l'instruction civique et de la formation aux responsabilités du citoyen dans l'enseignement universitaire et dans la formation permanente, en particulier au niveau des entreprises* ». Telles sont les principales décisions des députés à l'égard de cette loi qui, excepté en ce qui concerne les dispositions d'ordre pénal, est applicable dans les territoires d'outre-mer.

Néanmoins, les parlementaires ont refusé au cours de la discussion plusieurs amendements, notamment une proposition de M. Cointat souhaitant que le vote soit obligatoire (cette proposition a été repoussée par les députés de la gauche et votée par de nombreux élus U.D.R. et rép. ind.).

Au cours de la discussion des articles M. DE BENOUVILLE (app. U.D.R., Paris) devait protester contre l'abaissement de la majorité à dix-huit ans, décision qu'il jugea notamment « *démagogique* » et de nature à affaiblir la famille. M. Meunier (app. U.D.R., Ardennes) devait se déclarer lui aussi au cours des explications de vote « *pas du tout satisfait* » par le texte adopté et annoncer qu'il voterait contre. Quant à M. HAMEL (rép. ind., Rhône), il souhaita que le texte revienne du Sénat largement amendé, espérant notamment que la Haute Assemblée corrige les « *erreurs graves* » qui, à ses yeux, y sont contenues. En dépit de ces protestations (quatre députés devaient voter contre l'adoption du projet de loi), le texte amendé fut adopté par l'Assemblée nationale.

MM. BALLANGER (P.C.) ET CLAUDIUS-PETIT (Un. cent.) DEMANDENT UN DÉBAT DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

La conférence des présidents, réunie mercredi 26 juin à l'Assemblée nationale, a fixé au 10 juillet la clôture de la session extraordinaire qui s'ouvrira le 2. A l'ordre du jour de cette session figurent les dispositions économiques et financières et le collectif budgétaire, un texte sur la révision de la valeur locative et la deuxième lecture du projet d'amnistie. MM. Robert Ballanger, au nom du groupe communiste, et Eugène Claudius-Petit, président-délégué du groupe Union centriste, ont demandé au gouvernement de prévoir au début de la session extraordinaire un débat de politique étrangère. M. René Tomasini, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a indiqué qu'il ferait part de cette demande au premier ministre.

La séance du mercredi 26 étant consacrée aux questions, notamment sur l'O.R.T.F., les députés se prononcent jeudi 27 juin sur trois demandes de création de commissions d'enquête concernant la pollution du littoral méditerranéen, les pratiques des sociétés pétrolières et la situation de l'énergie. Jeudi et vendredi 28, l'Assemblée examine des projets et propositions de loi concernant la régulation des naissances, les anciens combattants d'Afrique du Nord et le statut des journalistes pigistes.

AU SÉNAT

CONVENTIONS INTERNATIONALES ET QUESTIONS DIVERSES

Le Sénat a approuvé, mardi 25 juin, l'accord du 10 mai 1973 instituant un laboratoire européen de biologie moléculaire, dont le siège sera à Heidelberg. La participation de la France aux frais de ce laboratoire ont précisé les rapporteurs, MM. GIRAUD et VERILLON (P.S.), s'élèvera à 22,58 % du coût global, soit environ 6 millions de francs. « *La biologie moléculaire*, a rappelé M. HENRIET (ind.), *apportera une solution à deux de nos plus graves problèmes : le cancer et les maladies héréditaires.* » « *La ratification de la France*, a souligné M. DESTREMAU, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, *va permettre d'atteindre le quorum permettant l'application immédiate de l'accord, et les équipes de chercheurs de dix pays européens vont être dotées d'un instrument de travail commun.* »

Les sénateurs ont ensuite autorisé le gouvernement à ratifier une convention, signée à Vienne le 21 février 1971, et visant à contrôler la fabrication, la circulation et l'usage des substances psychotropes (hallucinogènes, amphétamines, barbituriques et tranquillisants). De même, ont-ils accepté un accord réformant le contrôle financier de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.).

Le Sénat a ensuite discuté plusieurs questions orales. M. CLUZEL (non-inscrit) a traité de la crise de l'élevage bovin et demandé au gouvernement d'arrêter les importations, de supprimer les « montants compensatoires », de fixer la T.V.A. au taux zéro et de distribuer la viande aux hôpitaux, aux économiquement faibles et aux affamés du Sahel.

« *La crise*, a souligné M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'agriculture, *est mondiale. Aux Etats-Unis, les cours ont chuté de 40 % en un an ; de même, en Argentine, les stations d'engraissement y sont en faillite. Jusqu'en 1972, les importations communautaires n'avaient cessé de croître et cela explique la politique d'incitations. Puis est survenu un phénomène de rétention. Malgré les objurgations de mon prédécesseur, M. Chirac, en 1973, une politique trop libérale a été poursuivie sur le plan européen, et la crise n'a pas manqué d'en résulter. A l'heure actuelle, le marché communautaire est autosuffisant. Des mesures ont été prises pour stopper les importations, cependant que les prix d'orientation étaient relevés.*

Au titre de la clause de sauvegarde, les certificats d'importation ont été réduits en nombre et leur durée raccourcie.

Un jumelage a été introduit entre importations et exportations. Les droits d'importation ont été aggravés sur les maigres. Pour l'heure, la production est autosuffisante mais risque de devenir déficitaire à nouveau. La crise actuelle pourra donc être surmontée, s'il n'y a pas de faille dans le mécanisme de soutien. »

A une question de MM. DURIEUX (P.S.) et DAVID (P.C.), concernant l'ensemble des prix agricoles, le ministre a notamment répondu : « *Lors du dernier conseil des ministres, le président de la République a souligné de la façon la plus nette que, si rien n'était changé, le revenu agricole allait se trouver en retard sur les autres. Il a donné des instructions pour lutter contre une telle injustice.* »

En séance de nuit, une question de M. GARGAR (apparenté au groupe communiste), concernant son département de la Guadeloupe, a été l'occasion d'un assez vif incident entre les sénateurs communistes et le secrétaire d'Etat M. OLIVIER STIRN. MM. GARGAR et NAMY (P.C.) ayant évoqué la « gangrène » de la fraude électorale outre-mer, « *qui doit être extirpée une fois pour toutes* », M. STIRN a répliqué : « *La seule commune où le Conseil constitutionnel a constaté une fraude, dans les D.O.M., est la commune Possession, à la Réunion, dont la municipalité est communiste.* » Les altercations qui se produisent alors entre les sénateurs de gauche et les représentants du gouvernement obligent le président, M. Schleiter, à suspendre la séance pendant un quart d'heure. A la reprise du débat, M. STIRN déclare : « *Il n'était pas dans mes intentions de polémiquer. J'ai seulement répondu à une partie de votre intervention qui était hors du sujet.*

» *Je le répète, le gouvernement emploiera toutes les incitations pour améliorer la situation économique des D.O.M.* »

M. DURAFOUR, ministre du travail, répond ensuite à une question de MM. VIRON et AUBRY (P.C.), concernant le niveau du SMIC.

« *Les organisations familiales et syndicales*, indique notamment le ministre, *ont demandé un SMIC de 1 300 F par mois pour quarante heures par semaine, soit 7,50 F de l'heure : ce serait une hausse de 26 %. Le gouvernement a estimé que ce taux ne pouvait être retenu en raison des répercussions sur les entreprises à faible productivité.* »

Au cours de la séance de la matinée, M. MINOT, sénateur U.D.R. de Paris, s'était inquiété de l'accroissement du nombre des accidents mortels sur le boulevard périphérique de la capitale. « *Le nombre de ces accidents est moins élevé sur le périphérique*, a indiqué M. ROSSI, *que dans l'ensemble de Paris. En ce qui concerne le contrôle, il y a eu neuf mille sept cent soixante-seize procès-verbaux dressés en 1973 ; des études sont en cours pour améliorer ce contrôle.* »

Au sujet de la redistribution des charges et des ressources des collectivités locales (question de M. LETOQUART, P.C., Pas-de-Calais), le porte-parole du gouvernement a notamment déclaré : « *Nous voulons doter les collectivités locales de responsabilités qu'elles sont mieux à même d'exercer que l'Etat. Il va sans dire que les ressources devront être transférées de pair avec les responsabilités. Le versement dit « représentatif » a plus que doublé en cinq ans (16 milliards de francs en 1974) ; il poursuivra cette courbe ascendante. Quant à la prime d'équipement nous recherchons un système souple et équitable d'attribution. Une nouvelle répartition des charges sociale est également à l'étude. Le rythme des nationalisations des C.E.S. et C.E.G. sera accéléré, les transports scolaires seront plus largement financés par l'Etat, le remboursement de la T.V.A. sur les travaux exécutés par les communes réclame un examen attentif qui est en cours. Enfin*, a conclu le secrétaire d'Etat, *les structures doivent évoluer, mais les modifications nécessaires ne seront pas imposées. Il appartiendra aux intéressés de se prononcer. La formule souple des districts et des syndicats à vocations multiples paraît la plus opérante. Les fusions, en revanche, ne se justifient que si elles correspondent à une aspiration évidente des populations.* »

Répondant à M. RAYMOND GUYOT (P.C.) qu'il interrogeait au sujet de la chute d'un engin militaire au Larzac, M. SOUFFLET, ministre de la défense, a précisé :

« *L'enquête est en cours ; on a déjà établi que l'incident est survenu dans les limites du périmètre autorisé et que toutes les précautions avaient été prises. Il s'agit d'un engin déclaré opérationnel, mais qui n'est pas pour autant exempt d'incident, comme tout matériel volant. Cet incident est le premier en dix ans d'existence de ce matériel, lequel, je le répète, n'est pas une arme, mais peut être comparé par ses caractéristiques — 6 mètres de long, 1 tonne de poids — à un avion léger d'aéro-club.* » — A. G.

UNE MANIÈRE DE RÉVOLUTION

(Suite de la première page.)

Soutiendra-t-on que, en quelques heures, dans l'inévitable désordre d'un débat public où à peu près tout le monde voulait avoir dit son mot en faveur des 2 millions 400 000 jeunes que concerne la réforme (comme dit M. Lecanuet, « *la jeunesse de France, croyez-le, ne l'oubliera pas* »), chacun ait pu mesurer les implications de ce qui a été voté ?

Certains sénateurs l'ont compris, qui paraissent peu disposés à examiner, comme il est encore prévu, vendredi après-midi, le texte sur la majorité et, dès le soir, le projet de loi sur la responsabilité pénale des maires. Ils souhaiteraient un renvoi à la session supplémentaire de juillet pour profiter du délai minimum de réflexion qu'impose un aussi vaste projet.

Ce n'est pas que le Sénat soit disposé à refuser l'innovation, approuvée par les députés. Ayant une fois approuvé la proposition de loi du sénateur Jean Lecanuet sur ce sujet, ils ne s'opposeront pas à lui parce qu'il est devenu ministre. La commission des lois de la Haute Assemblée approuvera le projet d'aujourd'hui.

Cette hâte, pour fâcheuse qu'elle soit, était à peu près inévitable. Le renvoi à l'automne, qu'avait soutenu, au nom de la solidarité gouvernementale, le garde des sceaux, risquait d'aboutir aux mêmes inconvénients. Personne n'ignore que cette période est largement tributaire de l'épuisante discussion budgétaire. Et l'on n'aurait garde d'oublier que, si l'on se réfère aux promesses faites, l'examen du projet de loi sur l'avortement devrait trouver place dans les intervalles. Nul doute que les parlementaires manifestent moins d'enthousiasme et de hâte à l'approuver, quel que soit, au demeurant, son contenu, qu'ils ne l'ont fait pour la majorité électorale et civile.

PHILIPPE BOUCHER.



POLITIQUE

L'U.D.R. et le nouvel ordre des choses

S'il manquait à « l'ère nouvelle », annoncée par M. Valéry Giscard d'Estaing, sa traduction à l'usage des partis de la majorité, le discours prononcé mardi 25 juin par M. Michel Poniatowski devant les républicains indépendants pourrait en tenir lieu.

Chacune des formations qui, avant ou après le premier tour de l'élection présidentielle, ont apporté leur appui au nouveau chef de l'Etat y aura trouvé sa part.

Les républicains indépendants les premiers, auxquels — sous la direction d'un nouveau secrétaire général, M. Roger Chinaud — il est demandé de devenir un grand parti, mieux implanté, mieux structuré, adapté au rôle qui lui est maintenant assigné : celui de « plus efficace relais » de la volonté présidentielle. Les giscardiens, hier alliés indisciplinés dans l'ancienne majorité, deviendront-ils les « godillots » du nouveau président ? La question a été posée mardi à M. Roger Chinaud qui s'en est défendu : « Il n'est pas besoin d'être inconditionnel pour se faire entendre », a-t-il dit.

Les centristes, qu'il s'agisse des amis de M. Lecanuet, de ceux de M. Duhamel ou de ceux de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, ont eux aussi entendu les consignes : ils auront sans doute enregistré avec satisfaction que les républicains indépendants avaient, semble-t-il, abandonné le projet de « grand parti libéral » dans lequel certains proches de M. Giscard d'Estaing souhaitaient englober toutes les formations ayant, avant le premier tour, soutenu le bon candidat. M. Poniatowski a reconnu les avantages de la diversité et, s'il a recommandé aux centristes de se regrouper par « familles d'esprit politiques », il s'est borné à envisager, pour lier entre eux et avec la F.N.R.I. les mouvements ainsi rassemblés, des structures confédérales.

Sans aucun doute, M. Lecanuet comme M. Duhamel préfèrent cette solution. Les amis du premier ne souhaitaient aucunement participer à ce qu'ils nomment « une grande nébuleuse indépendante ». Le second disait encore sa méfiance, mercredi matin, à l'égard des « regroupements trop vastes ». C'est avec l'esprit plus tranquille que les dirigeants du Centre démocrate et du C.D.P. (le conseil politique de ce dernier parti se réunissait mercredi à Paris) vont pouvoir désormais travailler à leur réunification.

Reste l'adresse à l'U.D.R. M. Poniatowski y a mis les formes. Il n'en demeure pas moins que ce sont pour l'ex- « parti dominant » des propos bien désagréables que ceux dont il a pris connaissance mardi.

Indéniablement, les temps ont changé. N'est-ce pas celui qui naguère, secrétaire général du second parti de la majorité, s'ébrouait et ferraillait contre eux que les gaullistes entendent aujourd'hui leur indiquer leur place au sein du nouvel équilibre des forces politiques ? On comprendra que ceux qui, pendant tant d'années, ont dirigé la France sans esprit de partage en conçoivent quelque amertume. Le mot « amitié » ne leur aura certainement pas échappé dans le propos que leur adresse le ministre d'Etat, mais ils auront aussi, et surtout, relevé qu'il leur était, en quelque sorte, demandé de s'associer sagement, « sans arrière-pensées et sans réticences », au nouvel ordre des choses. Un ordre qui est « dans la logique de la Constitution de 1958 », œuvre du général de Gaulle. Et si certains d'entre eux « privés de responsabilités » par les nécessités du « renouvellement », font « entendre leur voix », cela ne déplaira point trop au ministre d'Etat ni, bien sûr, à son suzerain. On a même la générosité de juger cela « souhaitable »...

Il y a, dans le « c'est noté » avec lequel le quotidien U.D.R. la Nation accueille ce propos, le reflet de toute la dureté des temps nouveaux pour les gaullistes.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. DUHAMEL : des regroupements trop vastes réduiraient l'influence de la majorité.

M. Jacques Duhamel, président du Centre Démocratie et Progrès, déclare dans une interview publiée mercredi 26 juin par le journal *Sud-Ouest* : « *La majorité doit demeurer pluraliste. (...) Nous pensons que les regroupements trop vastes se traduiraient par une réduction de sa capacité d'influence et de rayonnement. Cependant, pour l'équilibre et le bon fonctionnement de cette majorité, il faut que sa répartition entre plusieurs tendances soit aussi simple et logique que possible. C'est pourquoi les deux composantes parlementaires du centrisme, l'Union centriste et le C.D.P., d'une part, et les réformateurs, d'autre part, doivent se rapprocher.* »

M. Chinaud : nous organiserons des contacts au niveau des partis et des groupes parlementaires

M. Roger Chinaud, député de Paris, a été désigné, mardi 25 juin, par le comité directeur de la Fédération nationale des républicains indépendants pour succéder à M. Michel D'Ornano au poste de secrétaire général (M. D'Ornano avait lui-même succédé à M. Michel Poniatowski).

Au cours d'une conférence de presse qu'il a réunie mardi après-midi, le nouveau secrétaire général a évoqué le rôle que devrait jouer son parti dans la nouvelle majorité : « *Il appartient aux républicains indépendants, qui se situent au cœur de la majorité présidentielle, d'être un élément d'initiative et de proposition* », a-t-il souligné.

M. Chinaud a dit son intention d'écrire à chacun des secrétaires généraux des partis de la majorité. A propos des rapports entre la F.N.R.I. et les autres formations, il a affirmé : « *Nous souhaitons évoluer dans la direction qu'ils ont déjà eux-mêmes indiquée, c'est-à-dire vers une structure de type confédéral et vers une communauté d'action. A cette fin nous organiserons des contacts au niveau des formations et au niveau des groupes parlementaires.* »

Le secrétaire général a ajouté : « *Il est normal qu'une communauté d'action soit d'abord recherchée avec les partis qui ont été représentés, au premier tour de l'élection présidentielle, par les 33 % de suffrages obtenus par M. Giscard d'Estaing. Pour les autres, on peut imaginer une communauté de liaisons et même d'animation ; mais cela ne dépend pas seulement de nous et me semble plus lointain.* »

A propos du Centre Démocratie et Progrès, dont le président est M. Jacques Duhamel, M. Chinaud a indiqué qu'il ignorait encore les intentions de cette formation, « *mais*, a-t-il ajouté, *si le C.D.P., qui appartient à la majorité, se donne une vocation d'existence, je rencontrerai ses dirigeants* ».

Le secrétaire général des républicains indépendants a enfin fait état de ses intentions en matière d'organisation interne de son mouvement. Dans les prochains jours sera mise en place une équipe parlementaire chargée de le seconder. Seront également désignés des secrétaires et des délégués nationaux investis de missions particulières. « *Nous allons installer quatre cent quatre-vingt-dix animateurs de circonscriptions, afin d'améliorer notre implantation. Ce qui ne veut, bien sûr, pas dire que nous présenterons quatre cent quatre-vingt-dix candidats aux prochaines élections législatives...* »

Le bureau national de la F.N.R.I. se réunira le 3 juillet pour préparer le congrès qui devrait siéger dans la première quinzaine d'octobre.

LE NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

[Né le 6 septembre 1934 à Paris, où il fait ses études — lycées Buffon, Montaigne, Louis-le-Grand, puis faculté de droit, où il obtient un certificat de licence, — M. Roger Chinaud milite tout d'abord dans les rangs des jeunesses européennes fédéralistes, dont il est secrétaire général pour la région Nord, en 1956, avant de devenir, l'année suivante, vice-président du mouvement.

Chargé de mission, puis secrétaire parlementaire (1958) du Conseil des communes d'Europe, délégué général du Mouvement national des élus locaux (1961-1963), directeur général adjoint de la Société Sable-Chaux (1963-1965), il se consacre entièrement à la politique à partir du moment où il entre, en 1965, dans l'entourage de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Successivement secrétaire général adjoint (1966) puis secrétaire politique national (1968) de la Fédération nationale des républicains indépendants, M. Chinaud accède au Parlement le 11 mars 1973 en battant de justesse, dans la vingt-cinquième circonscription de Paris, M. Claude Estier, ancien député de cette circonscription de 1967 à 1968, sur lequel il l'emporte par 19 855 voix contre 16 076.

Le nouveau secrétaire général des Républicains indépendants s'était à plusieurs reprises prononcé en faveur d'un regroupement des centristes et il avait participé, au côté de M. Michel Poniatowski, à nombre d'opérations menées contre l'U.D.R. En juillet 1973, il avait déclaré, dans une interview accordée à l'hebdomadaire « le Point » : « Le gaullisme des tripes est terminé. » Il avait été, tout récemment, le rapporteur de la commission parlementaire de contrôle de la gestion de l'O.R.T.F.

M. Roger Chinaud est père de quatre enfants.]

« LA NATION » : c'est noté...

Sous le titre « Un discours qui ne manque pas d'intérêt », Pierre Charpy, directeur politique du quotidien gaulliste *la Nation*, commente en ces termes le discours prononcé mardi 25 juin par M. Michel Poniatowski :

« *L'U.D.R. a enregistré avec intérêt la conception de la majorité présidentielle, du rôle qu'elle avait à y jouer et du soutien au président de la République que définit Michel Poniatowski. La place qu'il assigne à la défense des institutions et à l'indépendance nationale lui est aussi sensible que l'hommage rendu au sens de l'Etat de ses dirigeants. C'est noté, y compris le rappel à « la logique de la Constitution » voulue par le général de Gaulle » en 1958 ». « Qui peut mieux le » comprendre que l'U.D.R. ? », dit-il. Mais qui peut mieux comprendre l'attitude de l'U.D.R. que Michel Poniatowski ?* »

COLLOQUE

AUX ENTRETIENS DE BAYONNE

Le rôle de l'homme d'Etat et du militant politique

Les Entretiens de Bayonne, organisés par le docteur Henri Grenet, maire de la ville, ancien député indépendant, du 24 au 29 juin, sont placés sous le thème : « La politique, promesses et équivoques. » M. Couve de Murville, inaugurant les débats, a évoqué le rôle de l'homme d'Etat, en disant :

« *Un homme d'Etat se distingue par sa capacité de décider, un souci constant de l'intérêt national bien compris, et un sens profond des responsabilités. Il tient compte avant tout des réalités, et il s'affirme comme un homme d'action. Ce n'est pas un doctrinaire qui veut chercher à faire triompher une idéologie.*

» *Souvent, quand le général de Gaulle examinait un dossier, il disait :* « Où est l'intérêt national là-dedans ? » *C'était chez lui une préoccupation de tous les instants. C'est bien dans cet esprit qu'il faut concevoir les responsabilités du pouvoir.* »

M. Alain Beneteau, secrétaire fédéral du P.S.U. (Haute-Garonne), a ensuite évoqué « *le rôle difficile mais exaltant du militant politique et, en particulier, celui du militant de gauche. Au départ de l'action, il y a toujours une prise de conscience. Moi-même, je me suis engagé dans la lutte politique après un voyage au Pérou qui m'a fait toucher du doigt les réalités du tiers-monde* ». Pour M. Beneteau, « *le rôle du militant de gauche est avant tout un travail d'éducation et de libération. Le militant de droite c'est celui qui entretient l'aliénation des travailleurs. A la limite, Guy Lux serait le type même du militant de droite, lequel cherche surtout à plaire, tandis que le militant de gauche cherche avant tout à convaincre* ».

M. Georges Frêche, député socialiste de l'Hérault, parlant du rôle des élus, a insisté sur l'insuffisance des moyens mis à la disposition des parlementaires « *ballottés entre Paris et leur circonscription, risquant d'être incompris de leur électorat s'ils se passionnent pour les grands problèmes nationaux, et menacés de se retrouver transformés en assistantes sociales s'ils se consacrent essentiellement aux problèmes de leur petit coin de France. Ils sont en tout cas constamment à la recherche d'un équilibre bien difficile à trouver* ».

Mme Yvette Roudy, membre du comité directeur du parti socialiste, a traité de la situation des femmes, « marginales de la politique », qui prennent seulement maintenant conscience de leur condition. « *Elles sont exclues du pouvoir comme tous les minoritaires* », assure l'orateur, qui affirme : « *Le pouvoir ne se partage que sous la pression de groupes organisés, or les femmes sont déjà une force économique de production et de consommation.* »

Mme Roudy estime que « *dans la mesure où la condition de la femme n'est pas autre chose qu'une forme d'oppression, c'est à gauche que se trouve l'espoir pour la femme, la droite ne peut faire autrement que céder de temps en temps un peu de terrain devant de trop grandes pressions* ».

SCIENCES

L'Agence nationale pour la valorisation de la recherche doit être « un commerçant et non un banquier »

estime le délégué général à la recherche scientifique et technique

L'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (A N V A R) a établi, mardi 25 juin à Paris, un état de ses cinq premières années d'existence. Pour son directeur, M. Jean-Pierre Bérard, la situation est positive, mais certaines ambiguïtés demeurent sur les fonctions de l'ANVAR et tout particulièrement sur leurs limites.

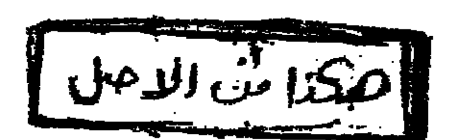
Les résultats de l'ANVAR après cinq ans tiennent en quelques chiffres. L'Agence a été saisie de 5 849 *dossiers* émanant pour un tiers des laboratoires du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.); pour un autre tiers d'autres organismes de recherche et pour le tiers restant de la petite et moyenne industrie, ainsi que d'inventeurs indépendants. Les inventions qui sont après examen, susceptibles d'être protégées ont donné lieu au dépôt de 3 737 brevets, et près de 41 % des inventions ainsi retenues *ont fait l'objet d'accords* d'exploitation.

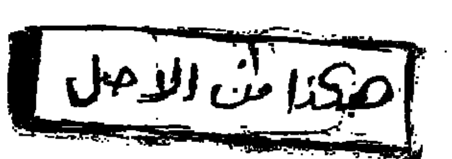
Commentant ces résultats M. Bérard a souligné qu'ils avaient été obtenus moyennant un prélèvement sur l'enveloppe financière de la recherche, qui demeure des plus faibles : de l'ordre de 0,3 % de l'ensemble des sommes affectées à cette enveloppe. M. Bérard a souhaité une augmentation de la dotation en capital, qui s'élève maintenant à *10 millions* de francs par an et qui pourrait être portée à 20 millions de francs.

Une semblable augmentation des moyens mis chaque année à la disposition de l'ANVAR, auxquels viennent s'ajouter une allocation et diverses sommes versées par l'industrie, permettrait incontestablement à l'Agence de développer son action, par exemple, en finançant le pré-développement de certaines inventions. Mais est-ce son rôle ou doit-il être laissé aux entreprises de capital-risque ?

Pour M. Pierre Curien, délégué général à la recherche scientifique et technique et vice-président du conseil d'administration de l'ANVAR, l'Agence devrait être « *un commerçant et non un banquier* », tandis que pour M. Creyssel, directeur administratif et financier du C.N.R.S., il deviendrait possible d'assurer le financement de certains travaux de développement auprès des laboratoires de recherches eux-mêmes...

C'est se demander à quel niveau, dans le processus actuel de mise en œuvre des inventions, doit intervenir l'argent : au niveau de l'ANVAR lui-même, en amont dans les centres de recherche ou en aval avec les firmes spécialisées dans le financement d'affaires risquées ? Certes, il faut se garder de créer une structure trop rigide, et il va de soi qu'il revient à l'ANVAR, qui ne dispose d'aucun monopole, de prendre à sa charge les affaires représentant un « *super risque* ». Mais, alors faut-il aussi attendre de l'ANVAR qu'elle accumule, par les redevances qu'elle touche, des rentrées de plus en plus substantielles ? — N. V.





SCIENCES

L'OPÉRATION FAMOUS

Trois sous-marins plongeront au large des Açores pour tenter de comprendre l'évolution de la Terre

La deuxième phase de l'opération FAMOUS (French-American Mid-Ocean Undersea Study) a commencé le dimanche 23 juin dans l'Atlantique, à 400 kilomètres au sud-ouest des Açores. Pendant plus de deux mois, trois petits sous-marins — le bathyscaphe *Archimède*, la soucoupe plongeante *Cyana*, tous deux français, et l'*Alvin*, américain — vont faire cinquante ou soixante plongées dans la faille centrale — le *rift* — de la dorsale médio-atlantique.

Depuis quelques années, les géophysiciens pensent, en effet, que la croûte terrestre est faite de plaques rigides qui se renouvellent constamment. Du matériau basaltique plus ou moins fluide monte de profondeurs supérieures à 50 ou 100 kilomètres et il se glisse entre deux plaques voisines. En se solidifiant, il écarte peu à peu ces plaques l'une de l'autre. Chaque plaque se comporte comme un tapis roulant à l'autre extrémité duquel disparaît une quantité de croûte équivalente à celle qui est mise continuellement en place. La formation de la nouvelle croûte se fait tout au long des dorsales subocéaniques qui, sur une longueur de 40 000 kilomètres, serpentent sous les mers. Les *rifts* sous-marins sont donc des zones-clés pour la connaissance des mécanismes qui commandent l'évolution de notre planète.

Dès lors, on comprend l'importance d'une étude *in situ* des processus de mise en place du matériau basaltique. Ainsi naquit, dans le cadre de la coopération franco américaine, le projet FAMOUS, dont le Centre national pour l'exploitation des océans (C.N.E.X.O.) et la Woods Hole Oceanographic Institution se partagent la responsabilité.

La réalisation de FAMOUS a commencé en 1973 : du 2 août au 4 septembre de l'année dernière, l'*Archimède* a plongé sept fois dans le quadrilatère compris entre les parallèles 35° et 37° nord et les méridiens 33° et 36° ouest. En 1971 et 1972 la topographie de cette zone avait été étudiée en détail, mais depuis la surface, par treize bateaux appartenant à divers pays. Une carte bathymétrique exceptionnellement détaillée avait été dressée de façon à permettre de choisir les points d'étude particuliers.

Une topographie chaotique

La topographie du *rift* est encore beaucoup plus chaotique que la carte ne le laissait prévoir. La navigation sur le fond est donc particulièrement difficile. Néanmoins, les plongées de 1973 ont permis de donner quelques premières réponses aux questions des géophysiciens :

● LA NOUVELLE CROUTE OCEANIQUE se met bien en place dans le fond du *rift*. Les formes fraîches des laves en témoignent. Ces formes sont très variées selon les points d'émission et, en outre, elles n'ont pas été remaniées par une activité tectonique quelconque ;

● LA BOSSE CENTRALE repérée par les mesures bathymétriques de surface et dont on se demandait si elle était un volcan sous-marin semble bien être formée par des émissions de lave sortant par une fissure. En revanche, on n'a observé aucune fissure ouverte ni aucune accumulation de saumures chaudes, comme on en a trouvé dans plusieurs fosses du *rift* de la mer Rouge.

Les trois sous-marins qui commencent actuellement la deuxième phase du projet FAMOUS auront à remplir des missions particulières. L'*Archimède*, engin lourd et peu maniable, continuera à explorer le fond du *rift*. L'*Alvin* et la *Cyana*, plus agiles, étudieront surtout les parois fort raides du *rift* et plongeront dans une « *faille transformante* ». Les dorsales océaniques sont, en effet, hachées par des failles qui décalent leurs segments les uns par rapport aux autres ; ces failles sont le siège de la principale activité sismique des dorsales.

Les dates des premières plongées de la campagne 1974 ont été fixées au 23 juin pour l'*Alvin*, au 25 pour l'*Archimède* et au 26 pour la *Cyana*. Quatre navires de surface accompagnent les trois engins : le *Marcel-Le-Bihan* et le *Noroit* (côté français), le *Knorr* et le *Lulu* (côté américain).

YVONNE REBEYROL.

● *L'Académie des sciences* a décerné le prix Etancelin au docteur Hervé Floch, qui a dirigé, pendant plus de quinze ans, l'institut Pasteur de la Guyane, et démontra, en 1948, que la sulfone mère était le médicament de choix pour lutter contre la lèpre.

AÉRONAUTIQUE

La C.G.T. craint le « démantèlement » de la SNIAS et un arrêt de la production en série du Concorde

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. des usines de Toulouse ont appelé les travailleurs de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) à un arrêt général des activités, ce mercredi 26 juin, car ils estiment que le gouvernement « *condamne irrémédiablement la société à être à terme dans l'incapacité d'entreprendre des études nouvelles et à devenir une usine de sous-traitance des fabrications américaines* ». Le syndicat C.G.T. des métaux estime qu'on assiste actuellement « *à un véritable démantèlement de la société nationale* ».

C'est le jeudi 27 juin que se réunissent à Paris successivement le conseil de surveillance de la SNIAS et le comité central d'entreprise, à qui seront communiqués des aperçus des résultats financiers pour 1973, car la direction de la SNIAS a obtenu, de ses instances de tutelle et du tribunal de commerce, un report jusqu'en octobre (au lieu de juin) de ses comptes officiels définitifs et de la réunion traditionnelle de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Les responsables C.G.T. estiment que ces comptes montreraient un déficit supérieur à 1 milliard de francs (soit un peu moins du quart du chiffre d'affaires global de la société). « *On a tout lieu de craindre*, a observé le secrétaire du syndicat C.G.T. des métaux, *que l'annonce de ce découvert soit un prétexte supplémentaire pour ceux qui, dans les milieux gouvernementaux, sont hostiles à la Société nationale, à ses réalisations et qui œuvrent pour l'abandon du supersonique Concorde.* »

Selon la C.G.T., le déficit est dû, essentiellement, au fait que des retards de l'aide financière de l'Etat pour l'Airbus et l'absence de ces aides pour Corvette ont contribué à gonfler les frais financiers de la SNIAS, contrainte d'emprunter aux banques. De même, alors que le supersonique, selon la C.G.T., vient de faire la preuve de ses possibilités commerciales, on s'achemine vers l'arrêt de la production au seizième appareil. Le refus du gouvernement d'étudier une version améliorée du Concorde peut remettre en cause l'avance technologique de la France, ont conclu les représentants syndicaux.

La fédération C.G.T. des métaux propose des mesures pour préserver les équipes de travail : arrêt des fermetures d'ateliers et des baisses d'effectifs, retour à la semaine de quarante heures, retraite à soixante ans, retour à la SNIAS des sous-traitances extérieures et nationalisation du groupe privé Dassault-Bréguet, « *qui bénéficie aujourd'hui de l'essentiel des crédits et commandes publics* ». La C.G.T. demande également que soient accélérés les programmes en cours, Corvette, Concorde et Airbus, notamment, en mettant en service rapidement le supersonique franco-britannique et en « *activant son amélioration (la version B) et en renforçant les aides financières* ».

LE GOUVERNEMENT ARRÊTERA SA POLITIQUE AÉRONAUTIQUE A L'AUTOMNE

annonce M. Soufflet

Le Conseil économique et social a examiné, mardi 25 juin à Paris, le rapport sur l'industrie aéronautique et spatiale en France de M. Paul Huvelin, ancien président du Conseil national du patronat français, qui traite notamment des difficultés de la commercialisation des avions civils et de la nécessité de maintenir les exportations militaires (*le Monde* du 25 juin). Le rapporteur a estimé que la construction aérospatiale faisait partie de « *ces domaines de pointe* » qu'un pays désireux de conserver sa liberté économique ne peut se permettre de laisser décliner.

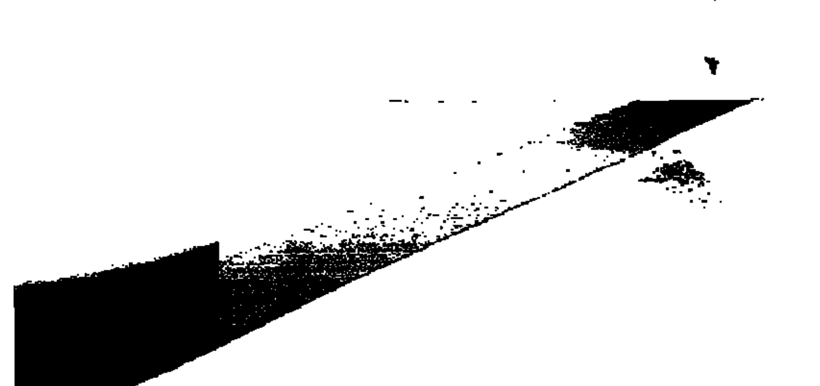
Le ministre de la défense, M. Jacques Soufflet, qui représente, en France, l'administration de tutelle de l'industrie aérospatiale, a indiqué : « *Nous devons nous adapter aux besoins de nos clients et aux méthodes de nos concurrents* », tout en constatant qu'il lui était impossible de se prononcer aujourd'hui sur « *ce dossier très complexe* ». Le nouveau gouvernement n'en a pas encore délibéré, en particulier sur les projets en cours, ce qui devrait être fait à l'automne, selon le ministre de la défense.

SOCIÉTÉ

● *La conférence internationale sur le « sexisme dans le monde d'aujourd'hui*, organisée à Berlin par le Conseil œcuménique des Eglises (C.O.E.) (*le Monde* du 22 juin), s'est terminée par l'adoption de résolutions demandant une plus juste répartition des responsabilités entre hommes et femmes au C.O.E., notamment à l'occasion de l'assemblée générale qui aura lieu à Djakarta en 1975.







O.R.T.F.

L'AVENIR DE LA RADIO D'ÉTAT

Le directeur et le T 2

Il était 18 h. 30, mardi soir, quand Jacques Sallebert, directeur de la régie radio, a appris la fin de la grève des « T 2 ». Les « sans grade » de la technique venaient de baisser pavillon. Cela faisait des jours et des jours qu'à eux seuls ils étaient parvenus à stopper la quasi-totalité des diffusions des quatre chaînes de la radio nationale : France-Inter, France-Culture, France-Musique et FIP. Leur revendication venait d'être emportée dans le flot sur lequel dérive l'O.R.T.F.

Ils demandaient des garanties pour leur avenir. Jeunes, hautement qualifiés, diplômés, ayant *suivi un stage spécial organisé par* l'O.R.T.F., ils désiraient améliorer leur condition, pouvoir changer de catégorie, ne pas faire carrière sous le chiffre « 2 » ou « 2 exceptionnel ». Mais, la machine à faire *les réformes administratives, mise* en place par l'ancien directeur général adjoint de M. Jean-Jacques de Bresson, M. Alain Dangeard, avait besoin de rouages et de certitudes. Et ces certitudes reposaient *sur le blocage, sur la stratification.* Alors, l'avenir... qui, aujourd'hui, oserait prédire l'avenir ? Le technicien T 2 est retourné derrière sa console — où il peut être appelé à faire le même travail qu'un T 3, celui de l'échelon supérieur, c'est-à-dire, enregistrer, mixer, diffuser — et les programmes ont repris. Pour combien de temps ? Le sort de ces jeunes hommes, de ces jeunes femmes, est aujourd'hui entre des mains qu'ils ne voient pas. Leur directeur est, comme eux, placé dans l'expectative. On peut, au maximum, jouer, avec lui, au jeu des suppositions. Sa seule certitude : « Il faudra bien deux ou trois mois pour reconquérir l'auditoire perdu pendant la grève. »

« Notre arme : la diversité de nos programmes »

Le directeur d'une radio en grève est un personnage peu commun. Il n'est pas vraiment *partie prenante dans les négociations,* qui ont lieu à la présidence de l'Office. Il attend, surtout. Il espère. Pour cette fois, c'est fini, mais demain, après demain, le 3 juillet — jour où le sort de l'O.R.T.F. sera débattu en conseil des ministres — tout peut être remis en question : l'équilibre social, rétabli sans solution, au terme d'une grève demeurée stérile, peut être rompu à la moindre occasion, et la remise en cause du monopole par le gouvernement serait sûrement cette occasion.

Le monopole ? On a pris l'habitude d'en parler au passé, et Jacques Sallebert se raccroche à une notion plus solide, celle de « service pulbic ». Car il n'est quand même pas question d'abandonner le service public.

« Tant que la radio sera un service *public, dit-il, elle aura* les obligations et les charges d'un service public. Il sera toujours normal, puisqu'elle est financée par la redevance, qu'elle réponde à sa traditionnelle mission d'informer, de cultiver, d'éduquer et de distraire ; et elle n'a pas besoin de monopole pour le faire.

» La radio nationale est armée pour répondre à toute offensive du secteur privé. Supposons qu'on *laisse s'installer des postes locaux* financés par la publicité un peu partout en France : le dispositif des stations régionales doit nous permettre de nous défendre ; il suffira d'accélérer le processus de *développement* des chaînes régionales prévu pour l'automne prochain.

» Notre arme contre la concurrence, c'est la diversité de nos programmes. Je ne considère pas *que les actuels postes périphériques* sont les concurrents de France-Inter, mais, au contraire, je dispose de plusieurs programmes, destinés au grand public, pour tenter de satisfaire l'ensemble des auditeurs. Qui *les écoute ? Je ne me fie ni aux* sondages ni aux statistiques. Ce sont les mêmes qui écoutent tout. »

L'espoir de Jacques Sallebert, c'est que les délibérations ministérielles du 3 juillet accroîtront l'autonomie de sa régie, dont les servitudes sont lourdes — prise en charge des six orchestres de l'Office, diffusion de six heures d'émissions pédagogiques par jour sur une chaîne en M.F., — mais dont les ressources sont faibles, quoique moins comprimées que prévu cette année. C'est là que le rapport Chinaud l'intéresse : « En ce qui concerne les structures et la gestion, les conclusions du rapport Chinaud ne sont pas adaptées à la radio, dit-il. En revanche, le projet de modifier l'assiette de la taxe radio me semble positif. Telle qu'elle est perçue actuellement — auprès de ceux qui ont un poste, mais pas la télévision, des personnes âgées pour l'essentiel, — elle ne correspond pas à grand-chose et elle ne revient pas à la radio, mais elle part dans un fonds commun. Le projet de taxer les auto-radios n'est pas une mauvaise idée. On pourrait percevoir cette taxe en même temps que la vignette. Et, qui sait, au cas où ses recettes nous seraient directement affectées, elle permettrait peut-être de financer nos programmes. »

La radio, qui, plus encore que la télévision, vit dans le quotidien est constamment confrontée à des problèmes de production qui le dépassent. Qui sait ? La grève a peut-*être évité que n'éclate une autre* crise, celle des émissions. De nombreux studios sont fermés actuellement du fait du départ pour la télévision de techniciens qui n'ont pas été remplacés — mais qui devraient l'être d'ici peu à l'arrivée d'une nouvelle promotion. Résultat : ralentissement de la production, sous-emploi du reste de l'appareil, du personnel. On fait les émissions — quand on les fait — avec des bouts de ficelle et la création est, moins que jamais, à l'ordre du jour. Inquiétude des producteurs, des réalisateurs. On a annoncé la suppression d'une demi-chaîne (Inter-Variétés) et la réforme de France-Culture — à l'occasion de la refonte des réseaux d'émetteurs — pour le mois de novembre. Et on a chargé un homme providentiel, François Billetdoux, de trouver des solutions. Il a déposé un rapport sur les bureaux de l'administration. Mais, dans un Office incertain de ses lendemains, l'innovation est-elle encore à l'ordre du jour ? Jacques Sallebert pense que l'échéance est encore suffisamment éloignée pour qu'on puisse laisser passer la crise actuelle.

« Le rapport de François Billetdoux est là, sur ma table. Il propose une refonte des rapports de prospection, de fabrication, de création, de production, sur de nouvelles bases. La grille des programmes ne viendra qu'après. Mais les producteurs ne doivent pas s'inquiéter. Elle sera prête vers le 15 septembre. »

En attendant, un cahier des charges du nouveau France-Culture sera dressé et sera adressé aux collaborateurs de la chaîne. Cela suffira-t-il à apaiser leurs craintes ? Ou seront-ils réduits, comme les T 2, comme d'autres, au silence, par l'indifférence du public ?

Parce que la radio va plutôt bien, on n'en parle pas, ou peu. *C'est là que réside pour elle le* vrai danger. Ses ennemis sont connus — ce sont ses éventuels concurrents, — ses partisans n'ont pas encore pris la parole.

MARTIN EVEN.

AVANT LE CONSEIL DES MINISTRES DU 3 JUILLET

• Suspension du mouvement de grève
• Questions orales à l'Assemblée nationale

L'assemblée générale des personnels de l'O.R.T.F., en grève depuis le 30 mai, a décidé mardi soir de suspendre le mouvement, compte tenu du « *conterte interne et externe de l'entreprise, et notamment les menaces qui hypothèquent son avenir et la volonté des grévistes de favoriser une mobilisation unitaire de l'ensemble du personnel pour la sauvegarde du service public* », précise le comité de grève. Celui-ci réaffirme sa volonté de poursuivre « *l'action sous toutes les formes appropriées* ». Le travail ayant repris à 0 heure, les programmes sont donc redevenus normaux sur l'ensemble du réseau radio et télévision ce mercredi 26 juin.

L'Intersyndicale de l'O.R.T.F., groupant les syndicats C.G.T., F.S.U., C.F.D.T. et les syndicats de journalistes S.N.J., C.F.D.T. et F.O., se réunit mercredi après-midi, « *en vue d'étudier l'action à mettre en œuvre au cas où les menaces sur le service public se préciseraient* », ont déclaré les responsables syndicaux.

Pas de référendum

Recevant les journalistes mardi, en fin de matinée, dans les locaux de la délégation générale à l'information, M. Denis Baudouin — interrogé sur la crise de l'O.R.T.F. — a notamment déclaré : « *Je démens formellement l'information diffusée mardi matin* (par un poste périphérique, Europe 1), *selon laquelle un référendum serait organisé sur l'avenir de l'O.R.T.F. et de l'audiovisuel.* »

Le délégué général a ajouté que le conseil des ministres du 3 juillet aurait probablement une incidence décisive pour les structures de l'Office, mais que le plan de décentralisation serait fondé sur les bases du projet préparé par M. Long, « *quitte à aller plus loin dans l'autonomie des établissements publics* ». Mais aucune décision n'est prise en ce qui concerne le monopole.

Le conseil d'administration de l'Office, réuni le 25 juin, a décidé d' « *étudier attentivement et en détails les conclusions et propositions de la commission de contrôle de l'Assemblée nationale* ». Au sujet de la gestion, le conseil « *tient à faire savoir que, sur rapport de son comité financier, il a débattu régulièrement, au cours de chacune de ses réunions, des problèmes financiers et apporte à ceux-ci une attention vigilante* ».

Par suite de l' « *augmentation sans précédent de ses coûts de fonctionnement* », consécutifs à la hausse générale du coût de la vie, le conseil d'administration rappelle qu'il a décidé plusieurs mesures correctives arrêtées dès le 30 octobre 1973 et deux séries d'économies adoptées pour l'exercice 1974 et portant sur 68 millions de francs (38 en fonctionnement, 30 en investissements) au mois de janvier et sur 20 millions de francs le 8 juin, « *ce qui correspond en quelques mois à une réduction de plus de 100 millions de francs de dépenses de l'Office* ».

« *Le conseil, attaché fermement à l'autonomie de l'établissement public de l'O.R.T.F., affirmée par la loi du 31 juillet 1972, s'élève contre toute présentation des faits et toute campagne qui tendraient à mettre en cause, à l'occasion de la publication du rapport de la commission de contrôle de l'Assemblée nationale, le caractère de service public de la radiodiffusion et télévision.* »

En conclusion, le conseil demandait au personnel en grève de reprendre le travail.

Le Sénat a consacré sa séance de mardi matin 25 juin à l'examen de diverses questions orales. *M. Henri Caillavet (Gauche démocr.)* a notamment demandé au premier ministre quelles étaient les intentions du gouvernement à l'égard de l'O.R.T.F. et des projets de création d'une chaîne privée de télévision. « *Le gouvernement*, a répondu son porte-parole, M. André Rossi, *ne s'est pas encore penché sur le problème de la privatisation. Il doit le faire le 3 juillet.* »

En ce qui concerne le statut de l'opposition à l'O.R.T.F., problème qui intéressait également le sénateur du Lot-et-Garonne, le secrétaire d'État a indiqué que le haut conseil de l'audiovisuel étudiait actuellement la question et qu'il ferait bientôt des propositions.

A l'Assemblée nationale, plusieurs questions orales seront consacrées ce mercredi après-midi à l'O.R.T.F.

M. André Rossé, porte-parole du gouvernement, répondra aux questions de MM. Robert-André Vivien (U.D.R.), Roger Chinaud (R.I.), Georges Filloud (P.S.), André Audinot (Un. cent.), Jean-Marie Daillet (réf.) et Jacques Chambaz (P.C.)

Dans une conférence de presse tenue mardi, le groupe parlementaire communiste a déclaré qu'il souhaitait faire connaître ses positions, dans la mesure où il n'a pas été tenu compte des avis des commissaires communistes de la commission d'enquête sur la gestion financière de l'Office.

M. Jack Ralite (Seine-Saint-Denis) — qui a vigoureusement dénoncé « *l'emprise du groupe Thomson-C.S.F.* » sur l'O.R.T.F. et rappelé que la nationalisation de ce groupe était prévue par le programme commun de la gauche — a énuméré les mesures financières immédiates préconisées par le P.C.F. sur le plan de la gestion.

M. EDMOND MAIRE : ne pas confondre les responsabilités.

« *L'O.R.T.F. doit être le bien de tous* », a déclaré, mardi 25 juin, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., au cours d'une conférence de presse organisée par la Fédération des professions artistiques et culturelles de l'O.R.T.F. (C.F.D.T.) sur la crise de l'Office.

« *Depuis plusieurs années, l'Etat a créé de toutes pièces une situation difficile à l'O.R.T.F., en laissant se dégrader la situation du personnel, en confondant l'O.R.T.F. avec les intérêts de l'Etat-U.D.R., en nommant les responsables et les contrôleurs financiers dénoncés aujourd'hui par le rapport Chinaud, en portant atteinte aux ressources de l'Office par l'assujettissement de la redevance au paiement de la T.V.A., en voulant, en définitive, faire la preuve que l'Office ne peut pas fonctionner afin de le discréditer.* »

« *La privatisation*, a-t-il conclu, *serait un acte réactionnaire au sens plein du terme, recouvrant une volonté d'étouffement par le profit.* »

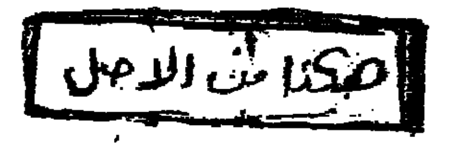
UNE QUINZAINE DE COLLABORATEURS ASSISTENT M. BAUDOUIN DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL A L'INFORMATION

La délégation générale à l'information, que dirige M. Denis Baudouin, est installée 19, rue de Constantine, Paris (7e). Tél. 555-93-93. Elle est ainsi composée :

Délégué général adjoint : M. Henri Pigeat ; *conseiller du délégué général* : M. Roger Paret ; *conseiller chargé des relations avec l'audio-visuel* : M. Francis Mercury ; *conseiller chargé des affaires sociales* : Mlle Lucrère Guelfi ; *chargés de mission* : *éducation nationale, jeunesse et sports, affaires culturelles* : MM. Philippe Steinmann et Roger Nykerk : *équipement, transports, aménagement du territoire* : MM. René Bourone et Philippe Guérin ; *économie et finances, industrie et commerce* : MM. Jean-Pierre Talou et Alain Giovannetti : *postes et télécommunications* : *postes et télécommnications, commerce et artisanat* : M. Patrice ""reis ; *justice* : Mlle Nicole Hebert ; *coopération* : M. Max Jalade ; *défense* : M. Jacques Bouvet ; *agriculture, environnement* : M. Lucien Maestracci ; *santé* : M. Yann Cotten.

***

A propos du fonctionnement de la délégation générale à l'information, M. Baudouin, recevant mardi les journalistes, a précisé que, « *chaque matin, M. Pigeat* — son adjoint direct — *ou l'un de ses collaborateurs assisterait à la mini-réunion organisée à Matignon* ». Pour sa part, M. Baudouin sera personnellement reçu « *régulièrement* » (toutes les trois semaines) par le président de la République.



O.R.T.F.

Libres opinions

UN DÉFICIT : à qui la faute ?

Par RENÉ JANNELLE (*)

LE déficit de l'O.R.T.F. figure en bonne place dans le dossier d'accusation de la Radiotélévision française.

On doit d'abord souligner qu'il ne provient pas de dépenses excessives en faveur des programmes. Les téléspectateurs peuvent en témoigner, les personnels aussi. Ni les rémunérations des personnels artistiques, dont la masse salariale est stagnante depuis plusieurs années, ni l'évolution des salaires des personnels permanents, restée subordonnée à l'indice des prix, n'en sont en aucune façon la cause. Celle-ci est ailleurs. Elle est le résultat d'une politique imposée à l'O.R.T.F. par le gouvernement. Et il est d'autant plus nécessaire de le rappeler que le nouveau gouvernement semble, en ce domaine, s'engager dans la continuité.

***

Mais voici des arguments dont on ne peut pas ne pas tenir compte :

1) Les derniers budgets de l'Office, y compris celui de 1974, furent établis selon un taux de productivité et sur des prévisions de prix ne correspondant pas à la réalité. C'est le gouvernement qui imposa ces bases de calcul erronées par le moyen du contrat dit de programme, administré à l'Office par voie d'autorité administrative. Une clause de dérapage était prévue, mais non respectée. L'ex-ministre des finances est bien au courant de la question.

2) Par suite de décisions gouvernementales, l'Office en est, depuis 1970, à sa quatrième réforme de structures et remaniements de services, notamment dans le secteur de la production. Il en résulta à chaque fois une coûteuse désorganisation du travail, une prolifération de services qui auraient pu être infiniment mieux utilisés. En février dernier, le conseil d'administration lui-même refusa en première lecture l'application du plan de réforme prévu par la loi de 1972, pour son coût beaucoup trop élevé.

3) En six ans, quatre directeurs généraux ou P.D.G. se sont succédé à la tête de l'Office. Les uns et les autres furent choisis et remplacés en fonction des options de la politique gouvernementale du moment et non pas, comme il l'aurait fallu, selon les exigences que présente cette entreprise complexe où il faut tout à la fois être capable de tenir compte des impératifs artistiques et respecter les règles d'une bonne gestion.

Quelle entreprise, surtout d'une telle dimension, aurait pu supporter sans problème une telle rotation de directeurs généraux et tous les remaniements de direction qu'elle a provoqués ? On ne peut oublier que même à l'individu le plus doué il faut nécessairement plusieurs mois pour être à même de remplir entièrement une fonction de ce niveau. Le législateur l'avait bien compris ; c'est l'une des raisons qui lui avaient fait fixer, dans la loi de 1972, un mandat d'une durée de trois ans pour le P.D.G. de l'Office.

4) L'O.R.T.F. reste le seul service public de dimension nationale à ne percevoir aucune subvention de l'Etat. La totalité des énormes investissements que représente l'installation des trois chaînes de télévision a été prélevée sur le montant des redevances.

La création de la troisième chaîne a été décidée alors que les finances de l'Office n'étaient nullement en état de supporter cette charge. Le gouvernement n'en tint pas compte, cette opération se situant dans l'optique de sa politique dite de régionalisation. Aujourd'hui, la troisième chaîne est effectivement menacée. Un fort groupe financier est prêt à la transformer en un support publicitaire rentable. Pour quelques millions, au lieu de lui donner la véritable vocation régionale que les téléspectateurs attendent, le gouvernement ira-t-il jusqu'à la livrer aux affairistes ?

5) L'Office continue à assumer des tâches telles que les émissions vers l'étranger, qui relèvent des responsabilités gouvernementales et qui ne lui sont que très partiellement remboursées.

6) L'Office supporte financièrement, sans compensation de l'Etat, huit cent mille exonérations de redevances décidées par le Parlement.

7) Une ordonnance de février 1959 exonérait les redevances perçues par la R.T.F. de toutes impositions fiscales. D'année en année, cette exonération fut progressivement réduite, puis arbitrairement supprimée. Cette année, l'Office versera au Trésor près de 30 milliards d'anciens francs au titre de la T.V.A. C'est-à-dire plus que le déficit actuel.

***

Il nous semble que les responsabilités du gouvernement sont suffisamment établies pour qu'il les prenne entièrement. A moins que, délibérément, il ne veuille préparer un terrain d'accès aux opérations actuellement tentées par un groupe bancaire. La direction de l'Office vient de contracter en effet un emprunt en s'adressant à plusieurs banques. Il n'est pas seulement choquant, mais dangereux à bien des égards, qu'elle ait obtenu 35 millions de dollars de la banque américaine Morgan. Est-il possible de poursuivre plus longtemps cette pratique ?

La seule solution valable, c'est que le gouvernement paie les frais de sa politique. D'autant que l'application coûteuse de celle-ci n'a aucune répercussion bénéfique sur la qualité des programmes. Au contraire.

Si, après cette superposition de réformes et la désorganisation qu'elles ont introduite, il s'avère nécessaire de procéder à une refonte logique de l'ensemble, nos syndicats : auteurs, réalisateurs, producteurs, comédiens, musiciens, techniciens, ouvriers et cadres, statutaires et hors statut, sont prêts, comme le prouve le document qu'ils ont publié au cours de la campagne électorale, à en discuter pour assurer le fonctionnement et la pérennité de cette entreprise nationale.

(*) Secrétaire général de la Fédération nationale du spectacle C.G.T.

AUTOMOBILE

Après dix ans de réussite, deux titres mondiaux et trois victoires au Mans

Matra n'écarte plus l'éventualité de renoncer à la compétition

Pour la première fois depuis que Matra s'est lancé dans la compétition automobile, depuis bientôt dix ans, son directeur général, M. Jean-Luc Lagardère, n'est plus sûr que la poursuite de cet effort soit opportun. Auparavant, après les Vingt-Quatre Heures du Mans, les projets de Matra pour l'année suivante n'étaient pas immédiatement connus, mais aucune incertitude dans le fond ne concernait l'avenir. Matra continuait, seul l'objectif ou les objectifs restaient à définir. Aujourd'hui, une semaine après la troisième victoire consécutive de ses voitures au Mans, M. Lagardère s'interroge vraiment sur l'accueil que le sport automobile, et naturellement Matra, reçoit auprès de l'opinion. Sa réflexion d'industriel, de comptable des intérêts supérieurs de sa société l'a amené à envisager de renoncer, à court ou à moyen terme, à la compétition automobile.

M. Jean-Luc Lagardère : la crise de l'énergie pourrait modifier notre manière de voir

« Un regard en arrière me montre que Matra avait visé juste en décidant de s'intéresser au sport automobile, dit M. Lagardère. En presque dix ans, notre société a obtenu une grande notoriété dans le monde entier. Matra, dans sa diversification d'activité — engins, télécommunications, électronique, transports, etc. — est, à tous égards, une société de pointe, dont la technique est reconnue, mais je sais que c'est, en définitive, le sport automobile, et surtout les trois victoires au Mans, qui nous ont fait vraiment connaître.

» Cette audience, je ne l'ai pas voulue pour le seul plaisir de construire des voitures de course, mais parce que, en qualité d'industriel responsable, j'ai considéré que Matra, dans son ensemble, ne pouvait que tirer profit d'une telle renommée. Pour faire la preuve que, dans tous les domaines, nous étions à même de maîtriser les techniques les plus sophistiquées et que nous acceptions de relever tous les défis. C'est ce qui m'a paru essentiel dans notre entreprise sportive. Nous avons, je crois, pleinement réussi. En formule 3, d'abord, en formule 2, ensuite.

» Nous avons remporté en 1969 le titre de champion du monde de formule 1 avec Stewart et Tyrrell, en 1973, le titre de champion du monde des constructeurs, et trois années de suite, les Vingt-quatre Heures du Mans. Mais lorsque j'ai choisi le sport automobile comme une ambassade pour Matra, les motivations de l'opinion en général étaient sans doute différentes, et cette conquête d'une technique a été bien accueillie. La crise de l'énergie n'était pas à craindre. Matra comblait une lacune dont les Français, je crois, étaient conscients. Il n'y avait pas de constructeur national de tout premier plan. Le sport automobile était, à son plus haut niveau, britannique, italien, allemand, américain.

» Aujourd'hui, tout change : la crise est là, et Matra n'a peut-être plus les mêmes intérêts, dans le contexte actuel, à continuer un tel effort. Le chiffre d'affaires de notre société a décuplé en dix ans (1 milliard de chiffre d'affaires en prévision pour 1975), et l'analyse de la situation que je fais, et qui me conduit à cette réserve à propos de la compétition, ne tient compte que de l'intérêt supérieur de Matra. Si j'étais vraiment sûr que l'opinion tient à ce que nous poursuivions notre action, je n'hésiterais certainement pas, car il y aurait convergence d'intérêts. Mais en 1974, alors que la crise de l'énergie a modifié la manière de voir les choses, qu'elle modifiera la manière de vivre et que l'automobile a perdu de son attrait, je suis en droit de douter que la compétition est toujours aussi bien accueillie. Et surtout, il faut se demander comment elle sera considérée à l'avenir.

» Je sais bien que notre troisième victoire au Mans a provoqué l'enthousiasme. J'en ai reçu mille témoignages de France comme de l'étranger. Mais alors que l'on connaîtra peut-être d'ici peu, en France, des rationnements, ne suis-je pas en droit de me demander si l'idée que l'on se fait d'une voiture de course et de sa séduction est toujours la même ? Et, si des restrictions interviennent, quel sera l'avenir du sport automobile ? Une expression m'a semblé juste : « *Pendant dix ans, Matra a collé à la peau des Français* », c'était ce qu'ils voulaient. Je ne suis plus sûr qu'il en sera de même en période d'économie. En fait, je ne me pose que cette question : « *Que souhaite l'opinion ?* »

» En revanche, Matra a toujours des projets précis dans le domaine de l'automobile commerciale. La Bagheera est produite à cinquante-cinq exemplaires par jour, et il est possible qu'une autre Matra, moins sportive et plus voiture de ville, soit prochainement construite.

— Quand prendrez-vous une décision ?

— Sans doute au mois de septembre. Je dois tenir compte de beaucoup d'éléments pour me prononcer. Il y a d'abord la considération que je porte à l'équipe qui a fait Matra, aux cent personnes du service compétition, dont la compétence est remarquable. L'existence de l'équipe Matra me pousse à la continuité, à courir encore. Mais il y a le contexte économique, et aussi nos associés dans la course, Simca-Chrysler et les Cigarettes de France.

» La décision sera prise en commun. Ce n'est pas, à vrai dire, pour moi une question financière. Le budget compétition de Matra, par rapport au chiffre d'affaires de la société, est plus que raisonnable, beaucoup moins d'un pour cent (1). C'est un problème d'option et d'une bonne approche de l'avenir. Si Matra continue son effort pour la compétition, ce qu'au fond de moi je souhaite, et c'est une hypothèse que je n'écarte pas du tout, il faudra aussi que les nouvelles réglementations soient à notre convenance. Si deux championnats du monde distincts sont disputés en 1976, comme il en est question, Matra n'aura que faire de ce genre d'épreuves qui se déprécieront l'une l'autre. Pour 1975, il en va différemment, c'est le *statu quo*. D'où la possibilité de continuer pendant un an au moins.

— N'êtes-vous pas tenté, en réalité, de quitter la compétition après un troisième succès au Mans et de laisser la meilleure impression ?

C'est vrai que la plupart des grands constructeurs ont agi ainsi et qu'ils ont renoncée à la compétition après une période de succès. Ce n'est pas ma préoccupation. Je sais que Matra a gagné un grand crédit par ses victoires, mais je ne crains pas la concurrence. D'une certaine manière, j'aime bien le risque, mais à la condition qu'il permette à ma société de prouver quelque chose, d'aller de l'avant. Le risque pour le risque ne vaut rien, mais s'il commande la créativité, l'imagination, j'en suis partisan.

— Si vous renoncez aux prototypes, pourquoi ne pas revenir à la formule 1 ?

— Pour les mêmes raisons : est-ce l'intérêt supérieur de Matra ? Est-ce opportun ? Il s'y ajoute que la formule 1 est surtout une promotion pour le pilote. Néanmoins j'y pense, car c'est une autre forme passionnante de démontrer la maîtrise d'une technique. Mais il faudrait, pour s'engager à nouveau dans cette voie, que Matra reçoive l'aide puissante d'un annonceur, environ 6 millions de F par an, et que le sigle Matra reste sur les voitures.

» Je crois qu'il faudrait prévoir un programme de quatre ans pour permettre à un pilote français de devenir champion du monde sur une voiture française. J'aurais aimé tenter l'aventure avec François Cevert, je ne le cache pas. Nous pourrions toujours offrir cette chance à deux pilotes français. J'en connais de très doués. Mais, je le répète, ce n'est pas un objectif pour Matra, ce ne pourrait être que celui d'un annonceur qui trouverait, de cette manière, un biais promotionnel intéressant. Matra, si les circonstances se présentaient ainsi, pourrait mettre le matériel nécessaire à la disposition d'une telle organisation. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS JANIN.

(1) La part de Matra dans le budget compétition est évaluée à environ 5 millions sur un chiffre d'affaires de 800 millions.

ÉCHECS

LES SOVIÉTIQUES SE DÉTACHENT AUX JEUX OLYMPIQUES

Il y avait moins de spectateurs que d'habitude autour des échiquiers de l'équipe soviétique au Palais des expositions de Nice. L'adversaire était la modeste équipe de Finlande, avant-dernière de la finale. Il n'y eut pas de surprise, l'équipe soviétique marquant le maximum : 4-0.

Dans la finale B, l'équipe française subit le contrecoup de ses longues luttes à la poule préliminaire et alterne les bons résultats (victoire contre la Norvège, succès de Maclès contre le grand maître canadien Suttles) et les moyens : match nul possible contre la Colombie (1-1 et deux parties suspendues).

CLASSEMENTS

APRES LA DIXIEME RONDE

FINALE A : U.R.S.S., 30 ; Yougoslavie, 26 ; Bulgarie, 25,5 ; U.S.A., 24 ; Pays-Bas et Hongrie, 22,5 ; Allemagne fédérale, 21,5 ; Espagne, 20 ; Tchécoslovaquie, 19,5 ; Roumanie, 19, etc.

FINALE B : Israël, 26,5 ; Autriche, 26 (1) ; Italie, 24,5 ; Canada, 23 ; Norvège, 22 ; Cuba et Islande, 21,5 ; Colombie, 21 ; Pologne, 20,5 ; Danemark, 18,5 ; Suisse et France, 17,5, etc.

FINALE C : Australie, 26 ; Iran, 24 ; Brésil, 23,5 ; Indonésie, 23, etc.

JEUNESSE

LES ASSOCIATIONS SE REGROUPENT EN UN COMITÉ NATIONAL

Le Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) et le Comité pour les relations internationales des associations françaises de jeunesse et d'éducation populaire (CRIF) ont décidé de fusionner. Le nouveau Comité national chargé des relations nationales et internationales des associations françaises de jeunesse et d'éducation populaire gardera le sigle CNAJEP et comprendra plusieurs sections. La section internationale conservera le sigle CRIF, connu dans les pays étrangers ; l'association CRIF, qui perçoit des subventions de l'Etat, ne sera pas dissoute, mais s'intégrera dans le nouveau Comité national.

Dès maintenant, celui-ci comprend une trentaine d'associations ; les autres, déjà adhérentes de l'ancien CNAJEP ou du CRIF, auront jusqu'au 1er septembre pour confirmer leur adhésion. Un comité exécutif de vingt membres a été désigné, ainsi qu'un bureau de huit membres présidé par M. Alain Barrau, vingt-sept ans, vice-président du Centre d'éducation et d'information pour la Communauté européenne (CEDICE).

Le nouveau CNAJEP a adopté le 6 juin une déclaration en faveur du développement social et culturel, qu'il estime, « à l'égal du développement économique, un élément indispensable au progrès de notre société ». Dans une lettre adressée au président de la République, le Comité réclame une négociation pour aboutir à la création d'un « organisme de concertation représentatif, reconnu et compétent ».

SPORTS

TENNIS

La journée des jupes à Wimbledon

De notre envoyé spécial

Wimbledon — *Ce mardi de Wimbledon était, hier, la journée des jupes. Traditionnellement réservée au premier tour du simple dames, celle-ci, malgré le temps gris, avait rameuté dans les enceintes à oriflammes de l'All England Club une foule compacte essentiellement féminine et connaisseuse. C'était, naguère, encore, la grande parade des élégances, ces dames se mettant en frais de toilette et leurs compagnons se composant des têtes de sportsmen en retraite ou d'acteurs de théâtre pour répertoire victorien. Mais les œillets à la boutonnière, les toques à pois de senteur ou à plumes d'ara froufroutantes ne s'admirent plus, contre vents et marées, que dans la loge royale.*

A travers les pelouses, autour de treize rectangles d'herbe canonnés sous tous les angles, la garden party présentait une collection d'atours beaucoup plus simples où le prêt-à-porter étend sa faveur. Ce serait mal connaître les Anglaises de les croire quand même capables d'abandonner ces tissus criards, bois de rose ou vert comme la laitue dont elles se vêtent par réaction au profond ennui quotidien qui les afflige. Malgré ce déballage, malgré ces enluminures à hurler, beaucoup d'entre elles ignorant elles-mêmes leur beauté parce que rarement sollicitées du regard, promenaient ainsi des carnations et des profils à couper le souffle, tranchant avec le teint lilas des vieilles ladies à l'insupportable ramage.

Au son des scores psalmodiés par des arbitres férus de leur importance, tout ce joli monde gloussait d'aise à voir les sœurs sportives lutter sur le court dans ces matches à retournement, qui attestent la nervosité et la versatilité de leur nature. En fait de batailles, la bataille du blanc, même si ce doit être un combat d'arrière-garde, a encore gagné par les règles sacro-saintes de ces lieux, où des lisérés, une résille, un ourlet de couleur sont tout juste tolérés.

Cependant, planant au-dessus du lot, les championnes à part entière, Billie-Jean King, Evonne Goolagong, Virginia Wade, ne faisaient pas de quartier à leurs adversaires, et la rumeur émerveillée du Central parvenait jusqu'aux terrains les plus reculés.

Un mot, quand même, des quelques simples hommes qui entrelardèrent cette journée féminine. Kodès, le tenant du titre, se fit accrocher par le jeune Suédois Lief Johansson (vingt-deux ans), le partenaire de Borg en Coupe Davis, qui rappelle Lundquist par sa blondeur et son jeu de volée. Rosewall mit un certain temps à vaincre l'élégant Indien Vigay Amritraj. Après quoi, Roger Taylor, l'idole des Anglais, fut « sorti » irrespectueusement par Dick Crealy, le grand faucheur australien qui avait failli battre Laver à Roland-Garros en 1969 et vient d'y remporter le titre du double messieurs avec Barun.

En ce qui concerne enfin les joueurs français, un bon point à Patrice Dominguez qui a réussi à terrasser en trois sets le Roumain Ion Tiriac, lequel avait trouvé comme toute dernière ruse de plaisanter avec lui entre les échanges et de rire à haute voix sur les points importants. Pour toute réponse, Dominguez se contenta de faire des trous dans le gazon : c'est ici la bonne, la seule méthode. Quant à Pierre Barthès, éliminé sans rémission par le Hongrois Baranyi, il a droit à des excuses et du respect : souffrant d'une déchirure musculaire à l'avant-bras, il tint à se présenter sur le terrain et, à aucun moment, ne fit montre de sa douleur. Ainsi Von Cramm écrasé au cours de la finale de 1937 par Donald Budge sans qu'on pût deviner qu'il était blessé. Une référence de qualité.

OLIVIER MERLIN.

SIMPLE MESSIEURS

Premier tour : Gorman (E.-U) b. Amritraj (Ind.), 6-4, 7-5, 3-6, 4-6, 8-6 ; Connors (E.-U.) b. Bengtson (Suèd.), 6-1, 7-9, 6-2, 6-4 ; Jauffret (Fr.) b. Holececk (ex-Tch.), 1-6, 4-6, 6-4, 8-6, 6-4 ; Chanfreau (Fr.) b. Seewagen (E.-U.), 9-8, 5-7, 9-8, 1-6, 9-7 ; Ashe (E.-U.) b. Kary (Aut.), 6-4, 6-2, 6-3 ; Domingues (Fr.) b. Tiriac (Roum.), 6-3, 6-0, 8-6 ; Baranyi (Hong.) b. Barthès (Fr.), 6-2, 6-3, 6-0 ; Metreveli (U.R.S.S.) b. Seever (G.-B.), 6-2, 3-6, 6-3, 6-1 ; Crealy (Austr.) b. Taylor (G.-B.), 4-6, 9-8, 6-3, 9-8.

Deuxième tour : Rosewall (Austr.) b. Amritraj (Ind.), 6-2, 5-7, 9-8, 6-1 ; Kodès (Tch.) b. Johanson (Suèd.), 3-6, 7-5, 6-3, 4-6, 6-4.

SIMPLE DAMES

Premier tour : Mme Chanfreau (Fr.) b. Mlle Araujo (Arg.), 6-1, 6-0 ; Miss Anthony (E.-U.) b. Mlle de Roubin (Fr.), 6-0, 6-3 ; Miss Goolagong (Austr.) b. Mlle Schaar (Hol.), 6-1, 6-1 ; Miss Casals (E.-U.) b. Miss Moor (G.-B.), 6-2, 6-1.

Deuxième tour : Mrs King (E.-U.) b. Miss May (E.-U.), 6-1, 6-1.

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

WM 74

Les équipes contraintes à l'offensive

Francfort. — Le ton est monté d'un cran à la fin du premier tour de la Xe Coupe du monde de football. Onze équipes jouaient leur qualification pour la suite de la compétition et il ne restait que six places disponibles. Cette concurrence impitoyable a influé favorablement sur la qualité du jeu. Presque toutes les équipes ont, par force parfois, choisi l'offensive : le jeu a gagné en efficacité et le spectacle en intensité. Seize buts ont été marqués au cours de la seule journée du dimanche 23 juin, soit plus (si l'on excepte le score-fleuve qui a noyé le Zaïre) que lors des rencontres disputées avant le 22 juin dans les trois premiers groupes.

De notre envoyé spécial

Au total 63 buts en 24 matches, soit une moyenne assez faible, compte tenu de deux scores très élevés : de 2 à 3 buts par partie. Le groupe I (celui des deux Allemagnes) a été le moins réaliste avec 3 buts chacun, se sont montrés moins efficaces mais sont nantis de la défense la plus sûre, puisque leur gardien respectif n'a pas encore été battu.

Avec le système de qualification en vigueur au *deuxième tour (le* premier de chaque poule est directement qualifié pour la finale), les huit équipes restant en lice ne peuvent pas se permettre d'être aussi défensives : le match nul équivaudra souvent à une défaite. Il faut en effet marquer le maximum de points et la moindre faute peut risquer d'être fatale. La qualité des rencontres en sera sans doute améliorée, d'autant que plusieurs formations — qui pratiquent le « béton » — comme l'Uruguay, *l'Italie* ou *le Chili* ont été éliminées.

Cette Xe Coupe du monde peut enfin nous valoir un jeu plus conforme aux véritables aspects d'un football moderne. Jusqu'à présent, spectateurs et téléspectateurs n'ont guère été privilégiés : ce qui a marqué ce premier tour, *c'est plutôt la pratique de l'anti*-jeu : 9 résultats nuls — dont 5 acquis sur un score vierge — en 24 matches, mais surtout 3 expulsions, une quarantaine d'avertissements et près d'un millier de coups francs. Curieusement, deux penaltys seulement ont été sifflés : au cours du seul match Bulgarie - Pays-Bas.

Un jeu défensif

En règle générale, les contacts n'ont pas été virils mais brutaux, et c'est une sorte de miracle si aucun joueur n'a été sérieusement blessé. L'essentiel, pour la plupart des équipes, n'a pas été d'essayer de marquer des buts — vocation naturelle du jeu — mais de ne pas en « prendre ». Dans cette optique, tous les trucages ont été utilisés : « tacles » toujours appuyés, « fauchages » systématiques, de préférence le plus loin possible de son camp afin de détruire au départ l'action offensive adverse — le coup franc permet à l'équipe fautive de se regrouper, — abus de passes aux gardiens, et tous autres moyens de retarder le cours de la partie. Par exemple, la République fédérale d'Allemagne a pratiquement refusé de jouer durant la dernière demi-heure de son match contre l'Australie, en faisant essentiellement circuler la balle entre ses défenseurs.

Cette évolution est naturellement regrettable et dangereuse et il est temps que, sous l'impulsion du nouveau président de la Fédération internationale, M. Joao Havelange, les règlements soient modifiés dans le sens d'une plus grande sévérité. M. Walter Scheel n'aura pas, en tout cas, l'embarras du choix pour récompenser le 7 juillet l'équipe qui aura le plus mérité le trophée du fair-play. D'ores et déjà, il paraît exclu que cette distinction puisse être remise à l'une ou l'autre Allemagne. On ne pourra pas ainsi accuser le chef de l'Etat de faire preuve de chauvinisme.

En effet, plusieurs joueurs de la R.D.A. qui pratiquent un football de combat, sinon de rue, ont reçu un avertissement, et le capitaine de l'équipe fédérale, *Franz Beckenbauer, dont le jeu* est d'autre part de plus en plus critiqué par la presse ouest-allemande, s'est permis de cracher à la face du public de Hambourg. Au contraire, l'équipe des Pays-Bas, animée par l'élégant Johann Cruijff, pourrait cumuler tous les honneurs. L'avenir est du reste au « football total » — tout le monde attaque, tout le monde défend, — qu'elle pratique et que l'Ajax d'Amsterdam a mis en vedette.

Dans les coulisses non plus on ne peut guère parler de fair-play et de sérénité. Depuis le début de la compétition, présidents de fédérations et de clubs, recruteurs de toute sorte ont afflué en Allemagne fédérale. Véritables maquignons de la balle ronde, délégués du football business, ils passent leurs journées à tâter des *mollets*, à palabrer, à sortir les carnets de chèques. La foire aux crampons. Les bruits les plus invraisemblables et les plus incontrôlables circulent à propos d'éventuels transferts, et les dirigeants français, non représentés sur le terrain mais bien présents dans les vestiaires, ne sont pas en reste.

Enfin, si l'organisation ouest-allemande, quoique assez rigide, n'appelle guère de critiques, la constante et presque obsédante présence policière n'est pas de nature à dissiper le malaise ambiant. Les huit équipes rescapées commencent à se plaindre ouvertement de la claustration à laquelle elles sont soumises.

MICHEL CASTAING.

LES ORGANISATEURS SONT DÉÇUS

Un million de spectateurs

Les organisateurs ouest-allemands sont déçus : le premier tour de la Coupe du monde a été moins suivi sur les stades *qu'ils ne l'espéraient. En effet,* 1 901 300 spectateurs ont assisté aux vingt-quatre matches alors que 1 594 100 *places* étaient offertes au public. Près de 600 000 billets sont donc restés invendus. Le tiers des rencontres seulement se sont jouées à guichets fermés. La plus grande affluence a été enregistrée à l'Olympia Stadium de Berlin pour les débuts de l'équipe d'Allemagne fédérale face au Chili : 79 000 spectateurs. En revanche, les *matches Bulgarie-Uruguay* (12 000 entrées) et Australie-Chili (16 100) ont été les moins regardés.

Chacun des quatre groupes a attiré entre 270 000 (celui de l'Italie) et 220 000 (celui des Pays-Bas) amateurs. La moitié des matches ont été suivis par *moins de 50 000 spectateurs* et proportionnellement à la capacité des différents stades. Ce sont les joueurs néerlandais qui ont été les plus encouragés, devant ceux d'Allemagne fédérale, d'Italie et du Brésil.

Athlétisme

Au mémorial Signoret

DES CONTRATS CONVENABLEMENT REMPLIS

Pour réunir quelques grandes vedettes de l'athlétisme mondial, c'est désormais simple, sinon facile : il suffit d'y mettre le prix. Organiser avec un certain succès une grande réunion internationale est sans doute un peu plus *délicat.* Trois cent mille francs avaient été nécessaires pour faire converger au stade Jean-Bouin, à Paris, les routes de plusieurs champions de belle prestance, le 25 juin, à l'occasion du mémorial Signoret. Dépense déraisonnable, si l'on veut bien considérer que tel club de banlieue *doit fonctionner avec un peu plus* de 10 000 F par an pour ses trois cents athlètes, dépense qui, finalement, n'aura pas pu faire de la réunion du Stade français une franche réussite.

Certes, le spectacle d'un Akii-Bua goguenard franchissant, l'année dernière, la ligne d'arrivée du 400 mètres haies en quatrième position, dans un temps indigne de sa qualité de champion olympique, fut, cette fois-ci, épargné aux spectateurs. Dûment appointées, les *vedettes présentes remplirent convenablement* leur contrat et les organisateurs n'eurent pas à brandir la menace, comme ils en évoquent si souvent la possibilité, de les payer d'après leur « rendement ». Il n'en demeure pas moins que les victoires des Néo-Zélandais Walker (1 min. 46 sec. 9/10 au 800 mètres) et Dixon (3 min. 41 sec. 4/10 aux 1 500 mètres), du Belge Puttemans (13 min. 34 sec. 2/10 aux 5 000 mètres) ou de l'Américain Powell (64,44 mètres au lancement du *disque*) auront *été* acquises sans véritable compétition.

L'intérêt en souffrit. Le seul fait méritant attention fut la confirmation du retour en forme de Jean-*Claude Nallet, second en 49 sec. 8/10 du 400 mètres haies* gagné par Jim Bolding, vainqueur des récents championnats des Etats-Unis. Le clou du spectacle ? Le recordman du monde du saut en *hauteur*, Dwight Stones, s'éleva à 2 m 23.

Quant au reste, ce qu'on avait abusivement appelé les « vingt-quatre heures d'athlétisme pour *tous* » et qui servait de cadre à cette réunion, il suffira de signaler la performance de quelques « reines de beauté » descendues des hauteurs de leurs talons-aiguilles pour en souligner le grotesque. Miss France en maillot de bain et en chaussures à pointes disputant un 80 mètres, la poitrine ceinte de son écharpe : les mânes des Grecs ont dû en frémir.

RAYMOND POINTU.

JUSTICE

L'enlèvement de M. Balthazar Suarez

DES PERSONNALITÉS SCIENTIFIQUES DEMANDENT LA LIBÉRATION DE M. ET Mme CHASTEL

L'arrestation d'un collaborateur du Centre national de la recherche scientifique, M. Arnaud Chastel, et de son épouse, soupçonnés par la police d'avoir mis leur appartement à la disposition des ravisseurs du banquier espagnol Angel Balthazar Suarez (*le Monde* du 31 mai), et écroués après avoir été inculpés de complicité de séquestration, a suscité l'émotion du monde scientifique.

Dans un communiqué publié le 25 juin, plusieurs personnalités rappellent que « *tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, la détention provisoire ne doit être, aux termes mêmes de la loi, qu'une mesure exceptionelle destinée à assurer la conservation des preuves ou indices matériels [...]*

« *La conviction des enquêteurs,* estiment les signataires, *n'apparaît dans leur cas [des Chastel], appuyée sur aucune preuve, mais sur des hypothèses qui n'ont, à notre avis, pas été vérifiées. Cet aspect subjectif a été masqué dans le communiqué de police qui présenta leur inculpation comme étant l'aboutissement d'une enquête minutieuse et basée sur des faits indiscutables, alors qu'il n'en était rien. (...) Cependant, lorsque le dossier des Chastel fut enfin complet, il fut aisé de voir que son contenu n'entraîne nullement la conviction, et même que certains éléments de reconnaissance des lieux, parmi les plus précis que M. Suarez a pu donner à la police, lors de sa libération, ne peuvent s'appliquer à l'appartement de la rue Broca, et que, d'autre part, des caractères aisément reconnaissables, en particulier le vacarme d'une cour d'école voisine, n'ont jamais été mentionnés dans ses déclarations. Il est souhaitable, et il paraît possible, d'établir rapidement la preuve que le lieu de la séquestration n'était par l'appartement d'Arnaud et Chantal Chastel.*

» *Il nous semble donc qu'une mesure de mise en liberté immédiate serait parfaitement justifiée.* »

[Le communiqué est signé par MM. F. Bailly, chargé de recherches au C.N.R.S. ; M. Benguigui, chargé de recherches au C.N.R.S. ; J. Heyvaerts, maître-assistant à l'université de Paris-VII, chercheur à l'observatoire de Meudon ; A. Kastler, prix Nobel de physique ; J. Lequeux, astronome adjoint à l'observatoire de Meudon ; *J.-M. Lévy-Leblond*, professeur à l'université de Paris-VII ; J.-L. Malgrange, maître de conférences à l'université de Paris-VII ; J.-L. Motchane, professeur à l'université de Paris-VII ; A. Omont, professeur à l'université de Paris-VII ; J.-C. Pecker, professeur au Collège de France, directeur de l'Institut d'astrophysique de Paris ; F. Praderie, astronome adjoint à l'observatoire de Paris ; J.-L. Puget, attaché de recherches au C.N.R.S., chercheur à l'observatoire de Meudon ; E. Schatzman, *professeur* à l'université de Paris-VII, directeur du laboratoire d'astrophysique de l'observatoire de Meudon ; M. Schott, sous-directeur du laboratoire de physique de l'Ecole normale supérieure.]

DANS LES ALPES-MARITIMES

Le directeur des établissements Faye est inculpé d'escroquerie et écroué

M. Roger Choulet, cinquante-huit ans, directeur des établissements horticoles Faye, à Vence et à Antibes (Alpes-Maritimes), a été inculpé, le mardi 25 juin, d'escroquerie, d'émission de chèques sans provision et de complicité, par M. Armand Djian, juge d'instruction à Grasse. M. Choulet a été placé sous mandat de dépôt et écroué à la maison d'arrêt de Grasse.

Rapatrié d'Afrique du Nord, M. Choulet avait été engagé, en 1968, en qualité de directeur des établissements Faye. Jouissant de nombreuses amitiés parmi les rapatriés, il avait mis ses relations à contribution pour tenter de renflouer l'affaire, lourdement hypothéquée par une mauvaise gestion. On s'attend à de nouvelles inculpations.

De notre envoyé spécial

Nice. — En succombant à une congestion cérébrale le 21 avril dernier, M. François Faye, colonel en retraite devenu horticulteur, auteur principal d'un krach de 40 millions de francs — la liquidation de ses biens a été prononcée le 24 juin par le tribunal de Grasse, — laisse aussi un héritage de mystères (*le Monde* du 5 juin).

A telle enseigne que sa mort apparaît aujourd'hui ambiguë et que l'on se demande si elle fut aussi naturelle que deux médecins — pourquoi deux ? — vinrent successivement l'affirmer en délivrant le permis d'inhumer. Excellent chimiste, l'ancien officier de l'armée de l'air aurait été capable, selon certains, de provoquer artificiellement le malaise qui l'emporta. Selon d'autres, il aurait pu être « suicidé » afin que soient protégés on ne sait quelles compromission ou technique secrète.

Ce qui est certain, et les policiers de la section financière de la police judiciaire de Nice auront de la difficulté à s'y retrouver, c'est que les comptabilités et les méthodes commerciales de l'ancien colonel étaient des plus confuses. Il ne paraissait pas, ce qui est étrange pour un chef d'entreprise produisant des boutures d'œillet et employant cent soixante personnes, avoir eu le moindre souci de la rentabilité de son affaire. En 1972, M. Faye avait déboursé 540 000 F en frais d'exploitation, alors que le chiffre d'affaires qui s'élevait à 1 860 000 F ne couvrait même pas la masse salariale des cent soixante employés, qui atteignait pour la même période 2 880 000 F.

Pour 1973, l'ancien colonel annonçait un bilan provisionnel de 23 millions de francs, mais les premières constatations des enquêteurs ont prouvé que ce chiffre était largement truqué, puisque l'entreprise, au cours de son meilleur exercice, ne dépassa jamais 3 millions de francs de chiffre d'affaires.

Enfin, les serres ultra-modernes entièrement automatisées, qui faisaient l'admiration des professionnels et pour la construction desquelles M. Faye avait englouti tant de millions, à quoi servaient-elles exactement ?

On est encore plus étonné par les confidences de quelques ouvriers de l'entreprise, qui ont remarqué très fréquemment que ces boutures d'œillet obtenues à grands frais n'étaient pas commercialisées, mais jetées par camions entiers à la décharge publique. De là à imaginer que l'entreprise Faye n'était qu'une couverture pour des activités bien différentes de l'horticulture ou du moins de l'horticulture banale, il n'y a qu'un pas d'agent secret que certains sont prêts à franchir.

Il faut dire que les anciens officiers sont nombreux parmi les prêteurs privés — ils se défendent d'avoir été des actionnaires — qui ont avancé à M. Faye plus de 16 millions de francs. Un colonel per dans l'aventure 1 million, et c'est encore un colonel, M. André, qui assumait auprès de M. Faye les fonctions de directeur.

Et puis il y a cette curieuse attitude des banquiers et des dirigeants du Crédit agricole qui ont avancé à M. Faye à peu près 26 millions de francs sans la moindre garantie hypothécaire. On a beau avoir une bonne réputation et 5 millions de biens au soleil — c'est à peu près l'actif de l'entreprise — est-ce suffisant pour obtenir aussi largement la confiance des prêteurs ?

Les mathématiques

Confiance qui ne parut bizarrement s'émouvoir qu'à la veille de la mort — subite et inattendue — du colonel Faye. En effet, le 17 avril 1974, lui fut adressée de Paris, par la direction générale du Crédit agricole, une lettre qu'il ne devait jamais lire. On demandait à M. Faye un état de sa situation financière en matière de prêts, et on l'engageait à prévoir des hypothèques. Malheureusement, il mourut avant de recevoir cette missive. Mais n'avait-il pas déjà été informé de son contenu par d'autres voies ? Ce document qui ne peut manquer d'intéresser les enquêteurs figure dans une requête adressée au président du tribunal de grande instance de Grasse.

Les banquiers et les dirigeants du Crédit agricole, qui avaient été jusque-là assez confiants pour escompter des traites, dont aucun professionnel ne pouvait méconnaître qu'elles étaient de cavalerie, et consentir des prêts sans garantie, s'agitèrent eux aussi à la veille même du jour de la mort de M. Faye. Les responsables du Crédit agricole auraient obtenu ainsi que le bénéfice d'une assurance-vie de 170 000 francs, prévue pour Mme Faye en cas de décès de son mari, soit reportée sur l'établissement financier. Dans le même temps, des envoyés de la B.N.P. auraient obtenu qu'une autre assurance-vie beaucoup plus importante, toujours prévue pour Mme Faye, soit attribuée, en cas de disparition du colonel, à la banque, qui lui avait prêté 2 300 000 francs.

Aujourd'hui, on sait que la veuve du colonel a renoncé à un héritage qui paraît être fait surtout de dettes. Quant aux vingt-six sociétés qui ont participé à la cavalerie par traites ou chèques, organisée par M. Faye, la police judiciaire, sur commission rogatoire de M. Djian, juge d'instruction à Grasse, est chargée d'établir si leurs dirigeants ont été complices ou victimes de l'horticulteur.

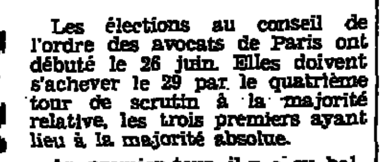
Ce dernier, qui cumulait de nombreuses fonctions dans des organismes bancaires, économiques ou agricoles, vice-président de la chambre d'agriculture, vice-président du Crédit agricole, conseiller de la Banque de France, conseiller du commerce extérieur, etc., savait inspirer confiance. Il menait, semble-t-il, une vie bourgeoise, ne faisait jamais de dépenses ostentatoires, ne possédait pas de yacht, n'entretenait pas de maîtresses coûteuses, ne fréquentait pas les établissements de luxe. « *Un homme bien* », disait-on de lui sur la Côte d'Azur.

« *François Faye*, disent ses amis, *s'est trouvé pris dans l'engrenage d'une mauvaise gestion d'investissements démesurés. Il a pratiqué avec sa politique d'emprunt une sorte de fuite en avant. A la fin de sa vie, il empruntait pour payer les annuités et les intérêts des emprunts. Pourtant cela ne pouvait pas durer toujours. C'est le souci qui l'a tué.* »

Le souci, la hantise du scandale, c'est bien possible. L'exhumation du corps du colonel et une autopsie même tardive pourraient peut être lever les doutes de ceux qui ne voient pas les choses aussi simplement.

Car les mathématiques elles-mêmes ne semblent pas éclairer autant qu'il serait souhaitable les circonstances de cette mort ambiguë. Il ressort, dit-on, des premiers comptes effectués que sur les 40 millions de francs dépensés par M. Faye, moins de 30 auraient reçu justification. Les dix autres se seraient-ils évaporés comme le parfum des œillets du colonel, qui n'est pas sans rappeler celui des orchidées de Miss Blandish ?

MAURICE DENUZIÈRE.



LES ÉLECTIONS AU CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS PARISIENS

Les élections au conseil de l'ordre des avocats de Paris ont débuté le 26 juin. Elles doivent s'achever le 29 par le quatrième tour de scrutin à la majorité relative, les trois premiers ayant lieu à la majorité absolue.

Au premier tour, il y a eu ballottage entre les cinq candidats au poste de « dauphin », c'est-à-dire l'ancien membre du conseil qui deviendra bâtonnier le 1er janvier 1976. (On sait que, désormais, l'année judiciaire commence le 1er janvier.) Pour une majorité absolue de 766 voix, ont obtenu : Mes Francis Mollet-Viéville, 638 voix; Louis Pettiti, 377; Claude Montigny, 338; Maurice Lesage, 247; Max Boiteau, 162.

Dix sièges étant à pourvoir, dont quatre réservés aux anciens avoués (d'avant la fusion) et un à un ancien agréé (pratique transitoire en attendant les prochaines élections de fin 1975), trois candidats ont été élus par le même scrutin (donc avec la même majorité absolue de 766) : Mes Bernard Lyonnet (ancien agréé), avec 954 voix; Serge Brillatz et Jean Nicolas (anciens avoués), avec, respectivement, 825 et 805 voix.

Il y a ballottage pour les sept autres sièges. Ont obtenu : le bâtonnier André Toulouse, 760 voix; Mes Robert-Jean Nectoux (ancien avoué), 759; Michel Héricourt (ancien avoué), 717; Philippe Brousmiche (ancien avoué), 716; Georges Marganne (ancien avoué), 679; Marcel Jarry (ancien avoué), 678; Jacques Segrestan (ancien avoué), 611; Xavier Vincent (ancien agréé), 588; Jacques Dreyfuss, 384; Robert Akaoui, 371; Jacques Epinat, 307; Pierre-André Renaud, 303; Jacques Turian, 284; Jacques Toutain, 281; Bernard Gorny, 268; Charles Lederman, 264; Jean-Marc Dejean de la Batie, 262; Jacques Ribs, 250; Simone Robin, 246, etc.

POURSUIVI POUR ÉVASION AVEC PRISE D'OTAGES

Christian Jubin, ironique et goguenard

L'affaire avait fait grand bruit lorsque, le 10 avril 1972, trois bandits s'enfuirent du Palais de justice de Paris, en prenant pour otages un greffier, une greffière et un juge d'instruction. Après l'arrestation des trois fugueurs, des policiers furent décorés.

Deux ans plus tard, mardi 25 juin, devant la cour d'assises de Paris présidée par M. André Braunschweig, cette prise d'otages paraît quelque peu « dégonflée ». Parce que le principal inculpé, Christian Jubin — déjà condamné à la reclusion criminelle à perpétuité pour deux meurtres qu'il a toujours niés, et menacé de la même peine pour de nombreuses attaques de bande — ne risque rien, il ne joue pas le jeu habituel de la contrition. Désarmée, la justice révèle alors ses instincts de vengeance.

Christian Jubin, parce qu'il n'a aucun doute sur son avenir, règne sur son procès. Ironique, lorsqu'il s'adresse à l'avocat général Callaud qui requérait déjà dans l'affaire du double meurtre du bar de Jo Attia (« *La dernière fois que nous nous sommes rencontrés, M. l'avocat général et moi-même* ») : sceptique, lorsqu'on lui rappelle les témoignages sur sa jeunesse (« *C'est fragile un témoignage à vingt ans de distance* ») : provocateur (« *A douze ans, j'ai essayé d'empoisonner mon père et ma belle-mère ; M. l'avocat général trouvera là des antécédents criminels pour son réquisitoire* ») : goguenard, lorsqu'on lui reproche des phrases du style « *lâche ton flingue ou je te flingue* » : « *Tout le monde lit des romans policiers, mais les voyous ne parlent plus comme ça. A aucun moment je ne me serais permis de tutoyer qui que ce soit.* » Emouvant, lorsqu'il parle d'une jeunesse particulièrement sombre. Habile surtout, très habile, pour « dédramatiser » cette prise d'otages et pour prendre sur lui l'essentiel des responsabilités.

Car c'est lui qui, à l'entendre, a tout fait. La mise au point de l'évasion comme la recherche des armes (alors qu'il était détenu avant jugement pour de très nombreux hold-up), Jean Segard, complice falot de tous les mauvais coups et sa femme, Evelyne, paysanne, durcie par quelques années de trottoir, n'auraient là encore été que des comparses.

Le 10 avril 1972, Evelyne, qui était prévenue libre, vient à une instruction à laquelle elle n'est pas conviée. Elle apporte des armes. La prise d'otages elle-même est « *accidentelle* ». Pour la première fois, il y avait des gardes devant le cabinet du juge d'instruction, ils donneront l'alerte. Dès lors la fuite ne sera possible qu'avec les boucliers formés par M. Robert Magnan, juge d'instruction, M. Antoine Laurin, greffier, et Mlle Kieffe, greffière. Ensuite, c'est la course dans Paris, un changement de voiture plutôt cocasse, la mise en liberté des otages, vers 11 heures du soir, et « la planque » rue Vaneau.

Une fuite éperdue... dans le métro

Le lendemain, parce qu'Evelyne Segard se rappellera avoir payé par chèque un taxi qui l'avait amenée rue Vaneau, c'est une nouvelle fuite éperdue... dans le métro. Parce qu'ils n'ont plus d'amis, pas d'argent, les dangereux bandits vont de Porte-Maillot à Mairie-de-Pantin et retour. La cavale devient errance. Et lorsque, dans la soirée, ils veulent forcer une jeune femme à les loger pour la nuit, la panique de celle-ci attirera la police. Christian Jubin, Evelyne et Jean Segard seront arrêtés sans gloire. Pas un coup de feu n'aura été tiré. Sans doute grâce à Christian Jubin, qui dut calmer la nervosité et l'excitation d'Evelyne et lui recommanda même de mettre le cran de sûreté à son revolver.

Face à ces faits reconnus par les inculpés, assumés par eux, d'une gravité certaine mais aussi d'une évidente logique pour quelqu'un qui est condamné, selon l'expression de Jubin, « *deux fois à perpétuité* », la justice présente un catalogue de petites mesquineries et de méthodes douteuses.

« *On* » ferme les yeux sur des gardes incapables d'empêcher les événements, mais toujours féroces lorsqu'un prévenu tente d'embrasser sa femme. « *On* » ferme les yeux pudiquement sur le rapport du médecin qui, le jour de l'arrestation de Jubin, constate sur ce dernier de nombreuses ecchymoses et du sang coagulé, mais tient à faire préciser au détenu « *apeuré et entouré de policiers* » (cela il ne l'écrit pas dans son rapport mais le dit à l'audience) qu'il n'a reçu aucun coup : un policier, ça ne frappe pas.

« *On* » passe rapidement sur l'absence de soins prodigués en prison à un Jubin malade.

Le président Braunschweig s'attarde en revanche sur les bienfaits de la prison qui a permis à un homme qui n'en sortira peut-être jamais de passer son brevet, un baccalauréat, et de préparer trois années de licence de lettres, mais on tourne rapidement la page lorsque l'intéressé sussure qu'il aurait préféré que la société l'aidât « avant ».

La parole d'un voyou

Mais la gêne principale, lors de cette première audience, vient de l'interrogatoire des prévenus et particulièrement des quelques questions de l'avocat général, M. Callaud. Est-ce déception de voir un procès d'assises sans coup de feu ? Toujours est-il que M. Callaud pratique la criminalité-fiction et veut absolument faire dire aux inculpés qu'ils auraient tiré « *si* » (si la voiture n'avait pas été mise à leur disposition, si les événements s'étaient passés différemment), qu'ils auraient commis de nouveaux hold-up « *si* » ils étaient restés plus longtemps en liberté. Méthode plutôt douteuse sur le plan pénal, où les faits déjà particulièrement graves devraient suffire à l'accusation.

Aussi Christian Jubin a-t-il le beau rôle lorsqu'il rappelle que, dans toute cette affaire, il a tenu sa parole, au contraire du secrétaire général du parquet, et lorsqu'il ajoute insolemment : « *Il est vrai qu'un voyou ça peut se permettre de tenir sa parole.* »

BRUNO DETHOMAS.

● *Le procès de Jean-Baptiste Croce* et des nombreux membres d'une des filières de passage d'héroïne entre la France et les Etats-Unis s'est terminé mardi 25 juin après les plaidoiries des défenseurs du principal inculpé. Le tribunal correctionnel de Marseille a mis son jugement en délibéré au 12 juillet.



CARNET

Naissances

— M. Philippe Geslin et Mme, née Isabelle Campagne, et Sophie, ont la joie d'annoncer la naissance de

Maÿlis,

à Paris, le 17 juin 1974.

— Mario Spangaro et Caroline, née Patey, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Chiara.

Milan, le 13 juin.

Fiançailles

— M. et Mme Luigi Verri,
M. et Mme Emile Joulia,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Sylvie et Pascal.

1, rue Rolland, 93 400 Saint-Ouen.
18, rue des Frères-Petit, Champigny.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Claire Scali,

fille du docteur Pierre Scali et de Mme, née Denise Herbiet,

avec M. Dominique de la Sayette,

fils du vicomte Henri de la Sayette *et de la vicomtesse, née Geneviève* de Roussel de Préville.

Mariages

— M. et Mme Bernard Dompmartin,
M. et Mme Louis Pouget,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants

Claire et Pierre,

le samedi 29 juin, à 15 heures, en l'église de l'Oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré à Paris-1er.
6, avenue Mac-Mahon, Paris-17e.
53, rue Pauline-Borghèse,
92-Neuilly.

— M. et Mme Michel Legrand,
M. et Mme Michel Boitard,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants

Anne et Olivier,

célébré dans l'intimité le 22 juin, à Héricy (Seine-et-Marne).
4, rue de Commaille, 75 007 Paris.
4, rue des Frères-Périer,
75 116 Paris.

— M. et Mme Jean Hieaux (Christiane Hurel) ont la joie de faire part du mariage de leur fils

Bertrand

avec Mlle Christine Lanfesse,

qui sera célébré le 6 juillet 1974, en l'église Notre-Dame de Surgères
28, rue des Capucins, 28 100 Dreux

Nécrologie

— Le docteur Claude Olievenstein fait part du décès par suicide, à l'âge de vingt-cinq ans, le 24 juin, de

Michel de BARLEUVEN.

— *Le président et les membres du* conseil d'administration des « Amitiés Henri Queuille »,
ont le profond regret de faire part du décès accidentel, survenu à Castelsarrasin, dans sa quatre-vingt-onzième année, de leur président d'honneur

M. Guy BOURSIAC,

commandeur de la Légion d'honneur,
trésorier-payeur-général honoraire,
maire honoraire
du sixième arrondissement,

qui fut, depuis 1924, le collaborateur personnel du président Henri Queuille.

Les obsèques ont été célébrées à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne) le mardi 25 juin 1974.
41, rue Saint-Dominique.
75 007 Paris.

[*Chef de cabinet de M. Laurent-Eynac, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique et aux transports aériens, M. Boursiac était devenu, en 1926, chef du secrétariat particulier de Henri Queuille, alors ministre de l'agriculture. Il était demeuré le plus proche collaborateur de M. Queuille dans tous les postes ministériels occupés par ce dernier sous la IIIe et la IVe République. Il avait été son directeur-adjoint de cabinet à la présidence du conseil et au ministère de l'intérieur de 1948 à 1951 puis en 1953, directeur du cabinet à la vice-présidence du conseil. Il était resté auprès de lui jusqu'à son décès, en 1970. M. Paul Devinat, ancien ministre est président des « Amitiés Henri Queuille » dont M. Boursiac était président d'honneur.*]

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Paris le lundi 24 juin 1974, de

M. Pierre CHATEAU.

De la part de :
Mme Pierre Château, son épouse,
M. et Mme Frédéric Caillet et leurs enfants,
M. et Mme Jean Ray-Capet et leurs enfants,
M. et Mme Jacques-Pierre Château,
Mme Louis Château, sa mère,
Ses frères et sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs.

La cérémonie religieuse aura lieu à Paris, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le vendredi 28 juin à 8 h. 30.

Cet avis tient lieu de *faire-part.*

— Le conseil d'administration,
La direction générale et le personnel de la Société industrielle des oléagineux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CHATEAU,
président-directeur général
de la société,

survenu le 24 juin 1974

La cérémonie religieuse aura lieu à Paris, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le vendredi 28 juin, à 8 h. 30

— On nous prie d'annoncer *le* décès de

M. Jacques CHATAU,
ingénieur,
ancien conseiller
du commerce extérieur,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 24 juin 1974, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, le vendredi 28 juin 1974, à 11 heures

De la part de
M. et Mme Pierre Genuys, ses enfants,
Claire, Isabelle, Marc, Alain et Rémi Genuys, ses petits-enfants
M. et Mme Maurice Lelièvre, leurs enfants et petits-enfants.
Ses neveu et nièce et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
5 bis, rue Parmentier.
92 200 Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel, survenu le 23 juin, de

Mme Claude CHEVRIAC,
née Ariane Koch.

Les obsèques auront lieu le jeudi 27 juin, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Pauline, 55, boulevard d'Angleterre, Le Vésinet.

— Mme Robert Lespagnol,
M. et Mme Jean-Pierre Lespagnol et leurs filles,
M. et Mme André Gaumont, née Micheline Lespagnol,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert LESPAGNOL,

survenu le 19 juin, à l'âge de soixante-quatorze ans

Les obsèques ont eu lieu dans la *plus stricte intimité.*
Le Mont-d'Or,
83 110 Sanary-sur-Mer.
13, rue Champollion, 75 005 Paris.
17, rue Manin, 75 019 Paris.

[*Lire page 36 la biographie de notre ami et ancien collaborateur Robert Lespagnol.*]

— Mme Jean-François Marion,
Ses enfants,
Sa famille et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, à l'âge de trente-trois ans, de

M. Jean-François MARION,

en son domicile, 14, avenue Emile-Deschanel, Paris-7e.

Une messe de communion aura lieu le jeudi 27 juin, à 9 h. 30, en l'église de Bury (Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part
Ni fleurs ni couronnes.
Faire des dons à l'Institut de recherche sur le cancer, C.C.P. n° 709 26 Paris.

— Le recteur de l'académie de Besançon, chancelier de l'université,
Les inspecteurs d'académie en résidence,
Les inspecteurs pédagogiques régionaux,
Tous les corps d'inspection de l'académie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René MICHEL,
inspecteur pédagogique régional,

survenu le samedi 22 juin 1974.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 25 *juin, au Lion-d'Angers* (Maine-et-Loire).
Hôtel de l'académie.
10, rue de la Convention,
25 000 Besançon.

— M. et Mme Raymond Schydlowsky,
M. et Mme Edouard Schydlowsky et leurs enfants,
M. et Mme Robert Pujo et leurs enfants
Parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fanny SCHYDLOWSY,

dont les obsèques ont eu lieu à Toulouse, le lundi 24 juin 1974, dans la plus stricte intimité.
Cité Saint-Michel, bloc D, Pont-*Juvénal, 34 000 Montpellier.*
38 480 Le Pafet-Romagnieu.

— Mme Pierre Sire,
Hervé et Michèle Mahé,
Michel et Henriette Kaplan,
Pierre Sire,
Valérie, Yannick, Caroline et Pierre-Yves Mahé
Benoît et Sophie Kaplan,
M. et Mme René Richardot et leurs enfants,
Les familles Pélet, Labour, Lhuillier, Chaudet Claraz et Ledé,
ont la douleur de faire part du *décès de*

Pierre SIRE,
censeur honoraire du lycée Chaptal,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Beaujon, où l'on se réunira, le 27 juin, à 8 h. 20.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Pamiors le 28 juin.

— On nous prie d'annoncer que *les obsèques du peintre*

Zoum WALTER,
née Vanden Eeckhoudt,

dont nous avons annoncé le décès dans notre édition du 26 juin, ont *été célébrées le 25 juin en l'église* de Crouy-en-Thelle (Oise) dans l'intimité.

De la part de
François Walter, son mari,
Christian et Georges Walter, ses fils,
Marcel *et Marie-Jeanne Durry,*
Jean-Pierre et Denise Vanden Eeckhoudt, ses frères et sœurs,
Et de leurs enfants.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès du

révérend père Joseph WEHRLÉ,
Oblat de Saint-François-de-Sales,
aumônier de la Visitation,
ancien conseiller général
et *supérieur provincial,*

survenu à Troyes, le 13 juin 1974, dans sa soixante-dix-huitième année et quarante-huitième de sacerdoce.

La messe de sépulture a été célébrée en la chapelle de la Visitation de Troyes

Soutenances de thèses

— *28 juin,* 9 h. 30, Sorbonne, salle Bourjac. M. Abdulhakim Elarbad Trabelsi : « Pierre Loti et la réalité egyptienne »

Visites et conférences

JEUDI 27 JUIN

VISITES *GUIDEES ET PROMENADES.* — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., devant l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Mme Gatouillat : *« Le noviciat des Jacobins, son* église et son cloître ». — 15 h., 1, rue du Figuier, Mme Legregeois : « Exposition à l'hôtel de Sens ». — 15 h., 4, place Saint-Blaise, Mme Saint-Girons : « Saint-Germain de Charonne et son cimetière ». — 15 h., entrée du musée du palais de Chaillot, Mme Wargery : « *Le Musée de* la marine ».

11 h., musée de l'Orangerie : exposition « J. Gris » (Mme Angot). — 15 h., angle rue Massillon - rue du *Cloître-Notre-Dame* : « Notre-Dame de Paris : une architecture de transition » (Agora). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h. 30, 119, rue de Bagnolet : « Saint-Germain de Charonne » (Histoire et Archéologie). — 14 h. 30, musée du *Petit Palais : exposition* « Découverte de l'art thrace ». — 14 h. 30, entrée : « La manufacture de céramique de Sèvres » (Paris et son histoire).

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

de 11 h. à 18 h.

S. 1. - Objets d'art et meubles estampillés des XVIIe et XIXe siècles. *Panneau en tapisserie du XVIIIe s.* MM. Lacoste, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 2. - Bijoux. Beau mobilier. — Me Delorme.
S. 4. - *Succession T... Objets d'art et d'ameublem.* Mes Peschetau, Morand
S. 5. - Ameublem. Me Boisgirard.
S. 10. - Estampes et tableaux mod. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.
S. 11. - Antiques. Arts primitifs Extrême-Orient. MM. Roudillon, Beurdeley. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 14. - Livres Bibelots. Argenterie. Bons meubles style. Mes Audap, Godeau, Solanet.

VENTES

S. 8. - Autographes. Mme Vidal-Mégret. S.C.P. Laurin, *Guilloux,* Buffetaud.
S. 10, à 21 h. - (Expos. 11 à 18 h.) Tableaux modernes. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.

MÉDECIN[E]

LE PROFESSEUR J.-L. PAR[ROT] A ÉTÉ ÉLU A L'ACADÉMI[E]

L'Académie de médecine a [élu] mardi 25 juin, membre titul[aire] dans sa quatrième section (sci[en]ces biologiques, physiques, chi[mi]ques et naturelles) le profes[seur] Jean-Louis Parrot.

[*Né le 7 avril 1908 à Paris, le professeur Parrot a été interne des hôpitaux en 1933, directeur du laboratoire de physiologie pathologique (1960) puis de physiologie (1965) à la faculté de médecine de Paris. Il est depuis 1969 professeur de physiologie et biologie, chef de service à l'U.E.R. Necker - Enfants-Malades à Paris. Il a publié divers travaux sur l'allergie, sur la vitamine C et sur la résistance des vaisseaux capillaires, et notamment un ouvrage sur les manifestations de l'anaphylaxie et les substances histaminiques.*]

LE DOCTEUR JEAN SAMAILLE DIRIGERA L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE...

Le docteur Jean Samaille a été désigné, le 24 juin, directeur de l'Institut Pasteur de Lille. Le docteur Samaille succède au professeur René Buttiaux, qui prend sa retraite

[*Né le 18 septembre 1925 à Tourcoing (Nord), le docteur Jean Samaille est professeur de bactériologie et de virologie à l'université de Lille-II, directeur de l'unité de recherches de virologie U-102 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Il était jusqu'à présent sous-directeur de l'Institut Pasteur de Lille.*]

...ET LE PROFESSEUR CARRAZ CELUI DE LYON

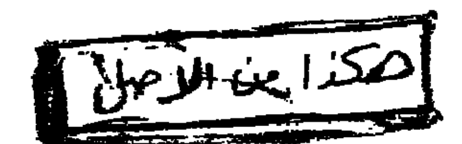
Le professeur Maurice Carraz vient d'être nommé directeur de l'Institut Pasteur de Lyon. Il remplace le professeur Pierre Croizat, qui dirigeait cet institut depuis 1960.

[*Né le 23 février 1921 à Cibriu (Ain), M. Maurice Carraz est docteur en pharmacie et licencié ès sciences. Directeur du département d'immunologie de l'institut Pasteur de Lyon depuis 1948, il est président du conseil scientifique de cet institut depuis 1968. Il est depuis 1971 directeur de l'U.E.R. des sciences pharmaceutiques de l'université Claude-Bernard, à Lyon.*]

● *L'Union hospitalière privée* (U.H.P.) a émis des *réserves* à propos du décret qui fixe les règles de *participation* des établissements privés au service public hospitalier. Ce texte (*le Monde* daté du 23 mai) *« n'apporte pas beaucoup de garanties à la profession »,* ont déclaré les dirigeants de l'Union. Ils reprochent notamment au décret en question de traiter avec beaucoup *de précision des obligations des* cliniques concessionnaires, mais de moins parler des obligations de l'Etat et très peu du statut financier des établissements privés concernés.



D'après "Le loup et l'agneau" de Jean de la Fontaine.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

AU CHATEAU DE RATILLY

CHILLIDA ET SES PIÈGES A LUMIÈRE

CETTE année, le château de Ratilly expose Chillida. Dès l'entrée, sur le gazon de l'admirable cour intérieure, deux sculptures, où se fait jour — c'est le mot — une extrême tension entre le plein et le vide, font bon ménage avec l'architecture médiévale. La grandeur répond à la grandeur, encore qu'Eduardo Chillida nous a confié un regret de ne pas voir s'y dresser l'une des orgueilleuses masses de béton auxquelles il s'attaque maintenant. Regret tout platonique. La chose eût été matériellement impossible.

Telle qu'elle se présente, avec un choix d'œuvres qui résument vingt-cinq ans de travail, l'exposition donne, béton mis à part, toutes les faces d'une recherche héroïque. Une fois de plus le Centre d'art privé de Ratilly s'affirme avec une autorité croissante. Mais pourquoi Chillida ? Parce que Jeanne et Norbert Pierlot, les « châtelains »-potiers, voulant une ouverture plus large à un plus vaste public de ce qu'ils aiment, préfèrent offrir à ce public des artistes qu'il n'ose pas contester. Ils ont imposé Vieira da Silva, Vera Pagava, Arpad Szenes, Calder, Bazaine, Ubac, Geer Van Velde, Sims, Maurice Ohana, Merce Cunningham, Renaud-Barrault, etc.

Pour les aider à accroître ce rayonnement et à répondre plus efficacement à leur vocation de réalisateurs culturels vient de se fonder l'association des Amis de Ratilly, à laquelle tous, sans discrimination d'aucune sorte, sont invités, et dont les cotisations s'échelonnent, selon le « titre » choisi, de 20 F à 1 000 F. Avantages : accès gratuit à la fête inaugurale de juin; visite gratuite des ateliers et des salles d'exposition, envoi du catalogue...

Cette année, la fête, à laquelle étaient conviés les amis, non encore associés, s'est déroulée le 22 juin, avec le vernissage des salles Chillida et un concert donné par le Quatuor Parrenin. Elle s'est poursuivie le lendemain avec une journée entièrement gratuite ouverte à tous les habitants de Treigny, de Sainte-Colombe et de Perreuse. Les mêmes exigences de qualité avaient présidé à la préparation des nourritures de l'esprit — et terrestres aussi : on s'y est gobergé, comme l'avait annoncé Norbert Pierlot — destinées aux initiés et aux autres. Jean Sire, directeur du Centre d'action et d'animation culturelle de l'Yonne, a fait un exposé, suivi d'un débat et accompagné de projections, sur l'art moderne, et deux interprètes prestigieux, Jean-Pierre Armengaud, responsable des fêtes musicales de La Sainte-Baume, et Maurice Ohana, lui-même, ont exécuté au piano et commenté un concert. Expérience passionnante qui permettait au public de ne pas se sentir écarté devant les formes austères de Chillida.

Austères, sans concession à une approche facile, elles ne succombent jamais au désir de plaire, elles ne rassurent pas par le déjà vu, par le clin d'œil littéraire des surréalistes. Qu'elles sont pourtant accueillantes dans les immenses salles aux cheminées monumentales, sur les surfaces vierges des murs aux pierres nues ! Elles y sont, bien que provisoirement, chez elles, comme le furent celles d'Etienne Martin ou de Raoul Ubac — chez elles et isolées. Car les dimensions des lieux ont permis d'obéir aux indications de Chillida, comme s'il avait voulu les montrer comme des pièces uniques. Il en a raréfié le choix, et chacune des vingt-huit sculptures, chacun des vingt collages et des quarante dessins, prêtés par les musées, galeries et collectionneurs d'Espagne, d'Italie, de Suisse et de France, vit par lui-même, loin de tout contexte.

A première vue, c'est un hymne à la matière caressée, façonnée, équarrie, transformée par la main — mais la main est le prolongement le plus direct du cerveau. Bois, fer, granit, albâtre, ont été taillés, forgés par Chillida en personne, qui sait s'en servir de sa main, et même de ses deux mains : droitier, il s'est obligé à éduquer sa main gauche (c'est de la main gauche qu'il a exécuté ces merveilleuses études de mains précisément, qui démontrent en outre, détail qui a son importance pour le profane, qu'un artiste abstrait sait *aussi* dessiner). Quelqu'un, devant nous, croyait lui faire plaisir en parlant d'un travail d'artisan. Chillida a rectifié : « Un artisan qui travaille avec sa tête. »

Sur quels matériaux a-t-il exercé son activité manuelle ? Sur ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se trouvèrent à sa portée. Même les « chutes » d'albâtre ont été transformées, par quelque inscription mystérieuse, en stèles (c'est d'ailleurs *Stèle funéraire* que s'intitule la sculpture de fer pivotant sur son socle, datée de 1951). L'albâtre, il le taille en arêtes vives, y ménage les ouvertures géométriques, pièges à lumière. Ses indications sont claires. *Eloge de la lumière* répond parfaitement à son titre, de même qu'*Hommage à Kandinsky*, avec ses volumes rectilignes, ne se contente pas d'acquitter une dette de reconnaissance envers le vieux maître.

Toute la sculpture de Chillida joue avec la vraie lumière, la lumière du jour, la capte, la renvoie, la multiplie. Même le bois, même et surtout le métal — fer, bronze, acier — auquel Chillida s'est attaqué, sans le concours d'un quelconque praticien, comme il pratique la taille directe.

Mieux encore que la pierre, le fer se prête à la réanimation des forces essentielles. La formule est en Gaston Bachelard. En 1956, le philosophe de *la Psychanalyse du feu* avait consacré au « sculpteur-forgeron » une préface qui demeure inégalée. Il racontait la conquête de l'espace sous la pince et le marteau — la masse. En voici le résultat : *Enclume du vent*, destiné à Georges Braque, *Peigne du vent*, aux pointes acérées, *Rumeur de limites*, où s'accumule un potentiel de forces pas très loin d'éclater... Il faudrait énumérer *toutes* les formes rassemblées à Ratilly, imposées par le fer rendu provisoirement ductile à « forgeron qui veut réaliser en toute pureté la rêverie forgeronne ».



« Main » au stylo bille. (Photo C. Gaspari.)

Une rêverie vivante, on l'a dit : ces sculptures qui de loin ou de près semblent appartenir à un bestiaire inconnu, prêt à bondir d'un moment à l'autre, au dynamisme latent sous un fallacieux repos. Car si Chillida n'est pas le traducteur du mouvement figé, saisi au vol, son immobilisme attend, éternellement, l'instant de la détente. Sans doute le problème du sculpteur n'est pas là, et la vie qu'il insuffle à ses créatures, c'est presque à son insu. Pour Chillida, ses sculptures « sont des lieux géométriques d'espace ». Mais cet espace, selon le peintre Claude Esteban (c'est lui qui cite l'expression de l'artiste), est « un espace habité ».

Et ses dessins à l'encre de Chine, ses collages surtout, en semblent les projections bidimensionnelles. On retrouve les mêmes tensions entre les parties sombres et les blancs, des blancs parfois découpés et plaqués sur le fond blanc du papier. La même sensibilité, et d'une infinie délicatesse, dans un collage brun clair, par exemple, aux bordures détourées par bicollage.

Un tel procédé s'est-il imposé par hasard ? Chillida, qui se réclame volontiers d'un rationalisme avoué, le niera peut-être. Sa main et sa tête n'en doivent pas moins, on le pense, obéir également à des appels invisibles. Sinon le visiteur de Ratilly ne saurait à quoi imputer son émotion.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Château de Ratilly, Treigny (Yonne). Jusqu'au 15 septembre.

MOZART DANS LA RUE

Trois mille personnes sur le pavé d'Aix

LES concerts aux chandelles, vous connaissez ? Des monuments ravalés ; une musique au garde-à-vous et, entre gens de bonne compagnie, quelques flammes vacillantes pour créer l'illusion du passé.

Mais à Aix, du 15 juin au 9 juillet, la musique descend dans la rue. Les chandelles ne font pas recette. Elles fument beaucoup, s'éteignent facilement et nuisent à la bonne marche de l'interprétation : on ne les emploie qu'en s'excusant, en cas de panne. Car il y a chaque soir trois mille personnes dans les cours, sur les places, devant les églises. Et, parmi cette foule, tout le monde veut voir.

Les concerts à ciel ouvert, nocturnes — et gratuits — constituent l'aspect le plus spectaculaire de l'opération « Musique dans la rue » qu'Alain Durel mène depuis trois ans pour le compte de l'O.R.T.F. Qui dit mieux, en effet ? Un programme Mozart modifie à Aix la vie d'un quartier, éteint les lumières aux fenêtres, aimante les badauds et donne des ailes aux flâneurs du cours Mirabeau.

Plus une chaise libre, dès 20 h. 15, devant le parvis de l'église Saint-Jean-de-Malte. Il y a des corps entassés sur les marches, perchés sur la fontaine, agrippés aux jalousies, quinze minutes plus tard, à l'heure de la retransmission sur France-Musique (rendue problématique, cette année, par les grèves). Le silence règne au centre de l'arène. Mais la périphérie reste mouvante : on y prend le frais puis l'on repart, un fauteuil de camping sous le bras. On s'y arrête le temps d'une cigarette, assis sur la selle d'un solex. Et le bruit des moteurs se mêle aux piaillements des hirondelles.

Le rendez-vous est à 19 heures, le lendemain, place d'Albertas. Les enfants jouent à cache-cache sous l'œil vide des masques de comédie. Les parents s'installent dos à dos, à même le pavé. Le hautboïste se repose pendant que dialoguent sur l'estrade clarinettes et basson. L'arc-en-ciel des tee-shirts ravive le brun doré des façades.

Deux heures ou presque de « direct » quotidien, sans compter, « hors antenne », les sérénades digestives : une semaine a suffi, à ce rythme, pour épuiser l'intégrale des œuvres pour ensembles d'instruments à vent de Mozart (exception faite des divertissements K 187 et 188 pour flûtes, trompettes et timbales).

Ni le mistral, ni la chaleur, ni la fatigue ne découragèrent les Deutsche Bläsersolisten, dont les qualités musicales (précision des attaques, raffinement des nuances et du phrasé) semblaient au contraire décuplées de jour en jour. Beaucoup de ces divertissements furent composés sur ordre d'un commanditaire milanais ou de l'archevêque Colloredo. Mais la « Gran Partita » K 361, les KK 375 et 388 échappent harmoniquement et mélodiquement à ces contraintes : la diversité des alliances de timbre, la variété de ces quatuors et sextuors, l'allure chantante et l'imbrication des voix réveillent alors l'écho des ensembles vocaux de Cosi *et de* Don Juan.

Encore Mozart, dira-t-on. Mais pourquoi pas Mozart, en prélude à Schoenberg, Stockhausen et Malec ? Car il s'agit d'éveiller le public, de susciter sa confiance, sa soif de comprendre, son désir d'apprendre. Toute fausse manœuvre est grave.

« En attendant que les gens soient à même de fabriquer eux-mêmes leur musique, *dit Alain Durel,* rapprochons-les du fait musical. » *L'avenir de l'opération se joue donc le matin, au rez-de-chaussée de l'hôtel Maynier d'Oppède, devant un piano, un tableau noir, un tourne-disques et un magnétophone. A 10 heures, Inge Thaes ouvre les portes de l'« auditorium » pour l'« audiovisuel de la journée », suivi d'un bilan du concert de la veille. Gérard Geay et Alain Durel viennent ensuite avec des bandes, des partitions, des exemples précis, qu'ils répètent à satiété, qu'ils enrichissent d'anecdotes, d'explications techniques. Ils invitent à l'occasion Gérard Frémy et Jean-Pierre Drouet pour un commentaire à quatre voix de* Pole Für Zwei *pour percussion et piano, de Stockhausen. L'œuvre sera exécutée en public, l'après-midi même. On en rediscutera sur pièce, le lendemain matin. Et le dialogue s'engage sans gêne ni pédanterie entre les « spécialistes » et une quarantaine d'indéracinables. L'horaire est prévu pour ne pas gêner les travailleurs. Les mères de famille viennent après le marché, les bras chargés de victuailles.*

ANNE REY.

Le Havre « éclaté » d'Ernest Pignon-Ernest

DEPUIS trois semaines, Le Havre est dans la rue. Défilés, fanfares, bals, concerts, cinéma — la foule s'est habituée à la fête. Vendredi dernier, pourtant, elle n'avait pas épuisé toutes ses surprises. Ce soir-là, la place Auguste-Perret avait un air étrange. Les gens qui regardaient de leur fenêtre l'incroyable décor installé par le Welfare State Theatre ne reconnaissaient plus cet espace aéré, carré, simple, un peu vide, qui caractérise l'ensemble de l'architecture de la ville. De petits bocaux de verre pendaient accrochés comme des lampions, aux multiples poteaux qui en hérissaient le tour. Bêtes en fer, pains de glace suspendus au-dessus de corbeilles à papier, bric-à-brac pour l'instant incompréhensible.

Le plus étonnant était au centre. Quatre mâts croisés servaient d'appui à un autre qui se dressait de biais vers le ciel. Dessous, d'énormes blocs de glace avaient été amoncelés. Echafaudage transparent qui contrastait avec les deux bacs de braise incandescente dont la chaleur faisait danser la surface soudain liquide. Des personnages, habillés de noir, circulaient au milieu de ces détails, les allumant tour à tour, y mettant le feu, tandis que d'autres assis, frappant sur des tam-tams, chantaient.

L'eau et le feu. La lumière et les ténèbres. Le chaud et le froid. Chacun devenait l'un des éléments d'une lutte mouvementée, parfois brutale, dont l'homme était parfois l'initiateur, parfois, plus souvent, le spectateur. Au milieu des lueurs dansantes des lampions, des clameurs montantes des acteurs, des gouttes qui, en tombant des pains de glace, fusaient comme des paillettes dans les corbeilles en flamme, il y eut des visions essentielles. Comme cette flamme qui, d'un seul coup, montant le long du mât tendu, fit jaillir, tout au bout, dans la nuit, une fumée bleue. Les braises dévorant le ventre de la glace et le jet d'eau qui — la rompant — monta à l'assaut de ce grand mât penché enflammé. Combat magnifique. Personne ne sut très bien qui l'avait emporté. Mais cela n'avait pas d'importance. La foule repartit, à la fois inquiète et apaisée, comme après un rituel. Elle avait revécu des luttes millénaires, avec de petites choses, des bouts de ficelle, des gobelets de fer rouillé, de l'eau, des allumettes.

En Angleterre, le Welfare State Theatre se promène depuis cinq ans d'un village à l'autre, inventant ainsi des images, des cérémonies à partir d'objets simples. Il n'y a pas d'équivalent en France de ce type de création théâtrale. Avançant par épisodes, ils entraînent, dans leurs déplacements, villageois et citadins fascinés, qui veulent connaître la suite de leur feuilleton visionnaire. Au Havre, où ils se transportaient d'une place à l'autre, les gens s'enquéraient du lieu de leur prochain passage. Et la foule grossissait. Spectacles lents dont on ne déterminait ni tout à fait le début ni tout à fait la fin, ou apparitions brèves comme celle qui eut lieu le lendemain : toutes leurs interventions eurent ce même caractère inexplicable et définitif. Le samedi, ils arrivèrent en plein jour, entre deux fanfares, juste après le défilé de costumes traditionnels. Leur uniforme était trop court, leurs galoches trop bruyantes. De leur casque colonial pendaient de vieilles tulipes et des poissons morts. Et le bateau que l'un d'eux traînait derrière lui par une ficelle, comme un petit jouet d'enfant, symbolisait sans doute la gloire de l'Angleterre. C'était fellinien, naïf et incroyable.

La foule des enfants, des parents, des vieux, la foule ouvrière du Havre, s'adaptait spontanément à ces décalages « obliques ». Elle se promenait d'une place à l'autre, dans une atmosphère de 14 juillet, se groupant, se dispersant, disponible, prête à toutes les intelligences, aux surprises poétiques. « *Ah, si ça pouvait être plus souvent comme ça !* », entendait-on ici ou là. Le matin, en se levant, ils avaient découvert sur les murs de leur ville une image inquiète, interrogative. Un homme nu, « éclaté », grandeur nature. Ils étaient tombés dessus au détour d'une rue, ils l'avaient retrouvée plus loin en prenant l'autobus, sous les arches d'un pont, sur la jetée. Elle était là, mille fois répétée, s'adressant aux consciences, renvoyant à des inquiétudes, « révélant » en principe, en une image, le besoin obscur d'une ville entière.

« L'Homme éclaté » était le résultat d'un mois d'enquête. Un mois pendant lequel le peintre Ernest Pignon-Ernest s'était mis, comme il dit, « à l'écoute de l'inconscient collectif ». Il avait rencontré et interrogé ceux qui représentent pour lui les forces vives d'une cité, les organisations syndicales, les comités d'entreprise, les collectivités locales, les associations de quartiers, les C.L.E.C., les groupements de jeunes; et d'autres, au hasard dans les cafés. En dehors des préoccupations évidentes — la pollution, le sous-emploi féminin — il avait perçu, non formulé encore, mais omniprésent, caché derrière d'autres réflexions, un même malaise : Le Havre est une ville bloquée, divisée. Entièrement reconstruite après la guerre, elle n'a pas retrouvé son centre. Le sang n'y circule pas : quartiers pauvres, quartiers riches, usines, docks, plage, chaque quartier vit de façon indépendante.

Pignon-Ernest a installé son « atelier » à la Maison de la culture (1). Il a été tiré avec des jeunes mille cinq cents sérigraphies qu'il a collées avec eux en deux nuits. Ceux qui ne l'ont pas comprise furent choqués par la nudité de cet homme jeune. Des militants de droite ont gratté, au couteau, les parties qu'ils jugeaient inconvenantes. La mairie a reçu de nombreux coups de téléphone.

Pour d'autres, l'émotion fut riche, ses prolongements multiples. L'image faisait des ronds comme une pierre lancée dans l'eau. Des ouvriers reconnurent dans cet homme éclaté toutes les réalités de leur vie quotidienne. La transposition pour eux était évidente. La position des mains trahissait une fatigue physique qui ne pouvait être que la leur. Les paysages qu'ils voyaient — usines, grues, H.L.M. — étaient ceux de leur univers. C'était une image de leur réalité.

Il est trop tôt pour analyser l'importance de cette tentative artistique. Les matériaux employés, les lieux utilisés (la rue et non la galerie), le public nouveau, le travail de préparation, sont autant d'éléments à considérer dans cette recherche d'une expression artistique différente. Ancrée dans la réalité, et pourtant franchement symbolique, elle n'a pas l'évidence d'une affiche politique (qui amène à une réflexion précise), elle utilise à la fois des références concrètes et les voies de l'imaginaire. Une piste difficile, inconnue, qu'Ernest Pignon-Ernest, continuera à suivre dans neuf autres villes de France.

En passant d'une place à l'autre, la foule havraise retombait régulièrement sur ces images. Guidée par la fanfare des beaux-arts, elle tissait pour la première fois peut-être un fil dans la ville. S'asseyant un instant, place de l'Hôtel-de-Ville pour regarder des mimes. S'arrêtant ailleurs pour écouter un homme-orchestre. Elle franchit toute la journée des ponts, découvrit des rues. Découvrit sa ville pour la première fois.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) L'illustration de l'article d'annonce du « Mois dans la rue » au Havre, sérigraphie d'Ernest Pignon-Ernest (*le Monde* du 13 juin), était extraite de la couverture du *Bulletin d'information de l'Association technique pour l'action culturelle*.

Une sélection

cinéma

LES MARGINAUX AU MARAIS...

Dans un nouveau complexe, qui ne ressemble pas aux autres, consacré aux « auteurs » du 35 millimètres, aux espoirs du 16, et aux fous du Super-8, on peut voir, actuellement, la suite du vrai LUDWIG *(celui de Syberberg) ; on peut découvrir* AXEL, *de Rosa von Praunheim ; et on peut se plonger dans le « cinéma direct » avec* HOSPITAL, *de Fred Wiseman. Pour tous les goûts, si on n'a pas le goût de tout le monde.*

...ET TOUJOURS CANNES

Cannes tient bien l'affiche. Le Titanic de Fellini, AMARCORD, *mène le peloton. Viennent, derrière, les Américains :* LA CONVERSATION SECRETE, *de Francis Ford Coppola (palme d'or), ou Kafka chez les plombiers du Watergate ;* THE SUGARLAND EXPRESS *(prix du meilleur scénario), de Steven Spielberg, un obsédé du cauchemar automobile, et, déjà ancien,* NOUS SOMMES TOUS DES VOLEURS, de *Robert Altman, très rétro. Marie-José Nat (prix d'interprétation féminine), est également à l'heure des souvenirs dans* LES VIOLONS DU BAL, *comme Alain Resnais avec son* STAVISKY.

Venant de la rue d'Antibes, Quinzaine des réalisateurs et Perspectives du cinéma français, Joël Santoni raconte Eddy Merckx dans LA COURSE EN TETE. *Alain Corneau parle de la mort du petit commerce (de la drogue) dans* FRANCE S.A., *et Dusan Makavejev repousse les limites de la provocation, sinon de l'érotisme, dans* SWEET MOVIE.

— FEMMES AU SOLEIL : *Le premier film d'une jeune cinéaste, Liliane Dreyfus... Trois femmes, trois âges, trois manières d'attendre, de s'ennuyer, de rêver, de percevoir le temps qui passe, en parlant pour ne pas s'entendre vivre. Un film aux couleurs des heures qui changent, et en points de suspension.*

— OUT 1 SPECTRE (à 20 h.) et UN HOMME QUI DORT (permanent) *aux* Cinémas le Seine : *Deux secondes chances pour des films hors normes. Le silence du héros de Queysanne et Perec (Prix Jean Vigo) et le bavardage inquiétant, mi-Balzac, mi-Lewis Carroll, des comédiens de Rivette (Bulle Ogier, Juliet Berto, Bernadette Lafont, Michel Lonsdale, J.-P. Leaud, etc.). Pour amateurs de sensations fortes sans tape-à-l'œil.*

théâtre

PHÈDRE AU MARAIS

La saison n'est pas finie : il y a Phèdre — une jeune femme très dans le vent, cette saison au théâtre, — une Phèdre qui fait rire, métèque mallarméenne, romanichelle, sortie tout droit de l'imagination d'un jeune metteur en scène, Régis Santon, qui fréquente assidûment Bunuel. Ou alors, c'est à n'y rien comprendre.

— LES MARIONNETTES DU BUNRAKU, deuxième programme, à la Gaîté-Lyrique, jusqu'au 7 juillet : *Des fantômes noirs donnent la vie à des poupées, et ces poupées donnent leurs voix à un conteur accompagné d'un musicien. Sur cette toile faite d'artifices se dessinent la sorcellerie, la poésie du théâtre pur. Les marionnettes japonaises du Bunraku reproduisent la perfection, elles sont la perfection d'un art unique au monde.*

— LE TARTUFFE, par Planchon, à la Porte Saint-Martin, jusqu'au 6 juillet : *Faisant éclater les frontières du théâtre, Planchon suscite, comme un démiurge, les êtres vivants, la lumière, la nature, et le tonus politique tels qu'ils furent du temps de Molière. On croit avoir changé de peau.*

— LE MAGIC, au Théâtre d'Orsay : *La troupe des Vienna's Follies bloquée dans le Nevada raconte l'histoire et le histoires de l'homme ; cinq mille an d'aventures et d'amour, quarante gags la minute, cent vingt minutes de joie, fête, d'émerveillement, de rires, de rêv de poésie, de beauté. Le Magic Circus, retour au Théâtre d'Orsay, décou l'opérette viennoise et la fait écla comme un feu d'artifice.*

musique

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA ROCHELLE

En passant de Pâques à l'été, les Rencontres de La Rochelle semblent avoir redoublé d'appétit ; plus de soixante manifestations où la musique contemporaine prouvera qu'elle n'est pas morte : pour cette première semaine, créations de Stockhausen (Herbstmusik *le 28 juin,* Sternklang *le 2 juillet), de Bob Wilson (un opéra !* Lettre à la reine Victoria, *les 3, 4 et 5 juillet), mais aussi journées Aperghis (le 30 juin), Varèse (le 3 juillet), le nouveau concours de percussion, etc. (du 28 juin au 7 juillet) :* Lire notre article, page 17.

Lire notre article, page 17.

MANON à l'Opéra

Après une longue attente à la porte du Palais Garnier, l'héroïne de l'abbé Prévost et de Massenet va de nouveau y faire pleurer les foules. Avec I. Cotrubas, E. Lublin, A. Ringart, Y. Bisson, C. Méloni, M. Sénéchal, A. Vanzo, dans une mise en scène de J.-P. Thamin et sous la direction de Serge Baudo (les 2, 3, 5 et 6 juillet, 20 heures).

— FESTIVALS DE PARIS, MARAIS : P. Badura-Skoda (Carnavalet, le 26 juin), A. Isoir, orgue (St-Nicolas-des-Champs, le 27 juin), Orchestre de chambre de Los Angeles, direction N. Marriner (Saint-Nicolas, le 29 juin), concert Fauré, par le trio Gallois-Montbrun, Hubeau, Gendron (Carnavalet, le 2 juillet); SCEAUX : ouverture par l'Orchestre de l'Ile-de-France, direction A. Einhorn (le 27 juin, à 20 h. 45), l'Orchestre Kuentz (28-29 juin), le Trio à cordes français (le 30 juin).

— FESTIVAL DE MUSIQUE SOVIETIQUE au Théâtre de la Ville. Le chœur A. Yourlov (le 26 juin), l'Orchestre de Paris, direction I. Temirkanov, avec O. Kagan, violoniste (Rimski-Korsakov, Chostakovitch et *Cantate à la mémoire d'Essénine*, de Sviridov) : *Un frisson sinon nouveau, du moins lointain.*

— FETES MUSICALES EN TOURAINE. La grange de Meslay, l'Orchestre de chambre de Los Angeles (le 28 juin), T. Berganza (le 29 juin), S. Richt O. Kagan (le 30 juin) ; à la grang La Besnardière, Quatuor Borodin 29 juin, à 15 h. 30) : *Moissons du m dans les champs.*

— FETES DE NOHANT. E. Schwarzkopf et A. Ciccolini (le 29 juin), Tri de Trieste (le 30 juin) : *A la campagne avec George Sand.*

— FESTIVAL DE DIVONNE. Encore l'Orchestre de chambre de Los Angeles (le 27 juin), hommage à Fauré avec le Quatuor Via Nova et J.-P. Collard (le 28 juin), soirée Mozart par l'Orchestre de chambre de Lausanne (le 1er juillet), Quatuor Borodine (le 4 juillet) : *Un tout petit théâtre dans le beau parc du casino.*

arts

PRIMITIFS DE COLOGNE au Louvre

Un nouveau « dossier » du département des peintures du Louvre, consacré, cette fois, aux primitifs de Cologne. Un siècle d'une école moins connue que l'école flamande ou l'école italienne, mais qui a, de 1450 à 1540, produit un ensemble de tableaux d'une remarquable cohésion artistique, peints dans la ville de Cologne et sa région. La plupart de ces œuvres sont des fragments d'ensembles démembrés, provenant de retables à volets et de cycles de décorations murales qui étaient conservés intacts dans les églises jusqu'à la sécularisation des établissements religieux en 1802, date à laquelle ils furent dispersés.

ARP chez Denise René

Trente-quatre œuvres d'Arp. Une exposition faite par une galerie, mais qui a la tenue d'une manifestation de musée. Elle commence en 1926, date à laquelle Arp, lié aux dadaïstes et aux surréalistes parisiens, se fixe définitivement à Meudon. C'est là qu'il invente ses sculptures en ronde-bosse taillées dans le marbre blanc de Carrare, le meilleur de son œuvre. Nulle part la pierre n'aura, avec autant de pouvoir suggestif, sollicité les profondeurs de la mémoire et de la sensibilité. Avec des bronzes, des reliefs et des papiers froissés, l'exposition remonte le cours de l'œuvre du sorcier de la forme symbolique.

EQUIPO CRONICA à l'ARC

Une équipe de peintres espagnols qui se livrent à une réflexion politique à travers la peinture. Ironie sur le pouvoir des images diffusées par les media et sur l'histoire de la peinture, à travers ses maîtres et leurs techniques. Un jeu de superpositions et d'apparentements anachroniques entre le tragique des événements et le sens de ce qui en est donné à voir.

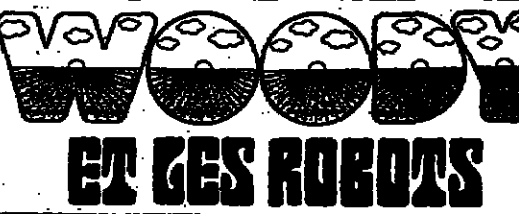
— LES BRAUNER DE LA DERNIERE HEURE, chez Iolas : *Lorsque la mort l'avait surpris, en 1966, Victor Brauner peignait ses* Mamans salvatrices, *qui tiennent de l'oiseau et du serpent. La galerie Iolas expose ces œuvres de la dernière heure, toutes empreintes de ce climat magique qui habitait le peintre avant de rejaillir dans ses œuvres.*

— MARCEL BREUER, au Musée des arts décoratifs : *Cinquante ans après, le Bauhaus est toujours vivant à travers les architectures - sculptures de Marcel Breuer. Une œuvre sans cesse rigoureuse et inventive.*

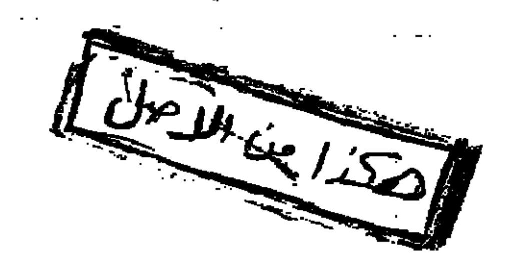
— HARTUNG, galerie de France et galerie A.B.C.D. : *Peintures récentes de Hartung, toutes de conception gigantesque. Force et couleurs qui montrent ce maître de l'expressionnisme abstrait, toujours le même et différent. Elles feront partie, le 21 septembre prochain, de la rétrospective Hartung à l'occasion de ses soixante-dix ans, au musée de Cologne.*

— SURVAGE, dessins inédits à la galerie Saint-Germain : *Les grandes étapes de la vie du plus peintre des cubistes.*









Une journée Aperghis au Festival de La Rochelle

LA FEMME CHANGÉE EN GOUTTE D'EAU

GREC. Réfractaire au service militaire. Exilé. Sans passeport. La trentaine un peu épaisse. Le nez de Stockhausen mais l'œil latin, barré de cheveux indociles. Ses Pléiades : Raymond Roussel, Jules Verne, E.T.A. Hoffmann, et Diderot romancier. Ses thèmes : l'actrice, l'opéra, les machineries, l'illusion donnée pour telle, la réalité désincarnée, mécanisée, dénoncée ; les fausses évidences d'une logique déboussolée ; la musique des gestes ; le théâtre musical. Sa spécialité : l'œuvre-voyage, investissant tous les sens. Le rêve collectif.

Le Festival d'Avignon (où fut monté, l'an dernier, son opéra Pandoemonium*), le Sigma de Bordeaux, les SMIP, et dernièrement l'Opéra de Lyon (producteur, en mars, de* Jacques le Fataliste*) se disputent depuis quatre ans ce perturbateur timide, cet agressif angoissé. Il n'en revient pas. Il s'étonne encore que le Festival de La Rochelle lui sacrifie toute une journée et propose un bilan de ses œuvres, anciennes et récentes. Il soupçonne une mode et s'emploie à la rendre éphémère. Les coq-à-l'âne de* Hieronimo, *les citations de* Pandoemnium, *les références de* Jacques le Fataliste, *ont suffi pour qu'on le range dans la rubrique « second degré ». Le voici donc qui change de cap et prend le large, dans l'espoir de décourager les suiveurs.* « En composant à la manière de... j'ai réglé mes comptes, *dit-il pourtant*. J'ai cru découvrir la solution d'un langage.

» Les musiciens font aujourd'hui table rase. Mais ils laissent tout ignorer de leur vocabulaire comme de leur mythologie. Comment peuvent-ils espérer obtenir de leur auditoire des réactions précises ?

» Le pastiche — c'est-à-dire l'allusion à un passé chargé de sentiment et riche en images — m'est apparu comme un moyen de contourner la difficulté. Pour évoquer l'enfance, j'employais par exemple un langage tonal : modifié au rythme de mes phantasmes, le décor sonore devenait capable d'en refléter le sens, obscurément.

» Mais je n'ai plus envie de jouer à cela.

» Dans *Autobiographie* et dans *Sports et Rebondissements* (qui seront créés à La Rochelle, le 30 juin au soir), j'interdis toujours à la musique d'occuper tout le champ de perception. Comme par le passé, je l'associe au geste, je la mets en discussion, en question. Mais je m'attachais jusqu'alors à brouiller les pistes, en superposant les actions comme dans *Pandoemonium* ou en offrant plusieurs possibilités d'interprétation, comme dans *Jacques le Fataliste*.

» A La Rochelle, les actions scéniques seront importantes et claires. Dans *Autobiographie*, six chanteurs et deux acteurs discuteront autour d'une table sur un texte de Léonard de Vinci intitulé *De la nature de l'eau*. Les acteurs se sentiront dominés par les chanteurs ; ils s'essouffleront à les imiter ; ils se sentiront de trop et s'échapperont en mimant des actions incluses dans le texte. La femme, changée en goutte d'eau, tombera à terre. Et l'homme la croyant morte se suicidera, comme dans *Roméo et Juliette*. Le principe est de mener entre parenthèses une action scénique qui se nourrisse d'éléments puisés dans le flux sonore.

» Une équipe de gymnastes rochelais travaille en ce moment à mes *Sports et Rebondissements*. Ils exécuteront cette pièce en compagnie de six chanteurs, sur un accompagnement de cuivres et de percussions. J'ai remarqué en effet que l'effort de concentration d'un sportif pendant l'action ressemble par son intensité, par sa densité, à celui d'un musicien au travail. La tension totale d'un tutti de quatre-vingts musiciens équivaut par exemple à l'énergie déployée par une équipe de football.

» J'ai donc eu l'idée d'exprimer le mouvement et l'inertie en empruntant tantôt au sport, tantôt à la virtuosité instrumentale, en enchaînant les roulés-boulés et les envolées d'arpèges, les sauts en hauteur et les intervalles périlleux ; le martèlement des poings sur le punching-ball, le cliquetis des roues de la bicyclette, seront employés comme des timbres instrumentaux...

Mon but n'est pas de donner à rêver, mais de faire vivre la musique comme une suite d'événements vrais. Un match vu de loin, une dispute surprise dans la rue, un avion en plein vol, mobilisent totalement l'attention. On regarde sans comprendre. Ou l'on s'en va. Mais on n'a pas le temps de se demander s'il s'agit d'une réalité ou d'une fiction. J'aimerais que l'on porte sur mes œuvres ce même regard intense. »

A. R.

★ Le Festival de La Rochelle débute le 28 juin par un concert de l'ensemble de Stockhausen (au Théâtre municipal), par un concert de l'ensemble Oeldorf (salle du Tallaman) et, à 23 h., par du café-théâtre au Café de la Paix. Il comporte également une manifestation cinématographique, avec une rétrospective Liliana Cavani.



AUX RENCONTRES DE TOULON

Trois films français dénonciateurs et endettés

LE Festival de Toulon — les Dixièmes Rencontres du jeune cinéma — s'est terminé comme il a commencé, dans un désordre joyeux et une activité fébrile. La pluie d'orage a remplacé le soleil, mais dans les cafés, où, ennuyées, traînent les péripatéticiennes, on voit toujours des groupes passionnés discutant, avec des indignations féroces, des jugements superlatifs. Ils se sont retrouvés au bureau du Festival pour prendre le programme — qui se fait au jour le jour — pour assister à la « conférence de presse » du matin où sont donnés les derniers changements — de programme. Ils se retrouveront à celle du soir, où sont donnés quelques exemples de la paranoïa du metteur en scène. Il est vrai que lorsqu'une bande de 16 mm est projetée dans une salle équipée pour, et que le projectionniste est présent, c'est la fête.

Les metteurs en scène invités, les journalistes et les jurés forment la majeure partie du public. Les Toulonnais boudent. L'après-midi, il y a une trentaine de personnes dans chacune des trois salles louées par le Festival pour quatre séances par jour. Ce qui fait beaucoup de films, tous inconnus. Comment choisir ? La vie cinématographique toulonnaise n'est pas des plus active pendant le reste de l'année. En mai 1973 s'est fondée une association de spectateurs « Pour le cinéma », avec des programmes intéressants. Malgré ses efforts, elle n'est pas arrivée à s'intégrer au Festival. Quelques-uns de ses membres se contentent de distribuer des tracts vengeurs. Mais finalement, les organisateurs arrivent à Toulon au dernier moment, et rien n'est fait pour sensibiliser le public.

Les films en compétition sont classés : cinéma d'aujourd'hui, et cinéma différent. A ce dernier, on peut aller en toute quiétude, on aura sa ration de couleurs violentes, de noirs contrastés, d'images fixes, surexposées, répétitives, tressautantes, de non-récits, de récits désarticulés et en prime Jonas Mekas (hors compétition). Le cinéma d'aujourd'hui pose d'autres questions. C'est un cinéma qui cherche son public. Ce sont des films africains, portugais, belges, brésiliens, français, qui parlent de notre aujourd'hui, ce sont des films à vocation politique. Le cinéma d'aujourd'hui présente aussi d'autres films comme *Exploding dream* de Morley Markson (Canada), portrait élégant, plein d'un humour sophistiqué, désabusé, de l'infantilisme narcissique des riches. Mais les autres sont les plus nombreux, les plus discutés aux débats quotidiens de minuit.

Comme dans tous les débats, on effleure des thèmes sans prendre le temps de les traiter, d'autant plus que détracteurs et défenseurs du cinéma différent — la révolution par les formes révolutionnaires — interviennent avec leurs polémiques au pittoresque bien établi. Il se produit alors, chez les spectateurs, une sorte de réflexe collectif de défense qui les fait se réfugier dans la « rigolade » ou derrière des phrases trop employées, machinales, devenues aussi vides que des slogans publicitaires ou que les résidus d'un rite. Les vraies discussions ont lieu entre ces petits groupes que l'on voit dans les cafés, et elles ont bien du mal à ne pas s'engluer dans la théorie.

Henri Langlois vint à la fin...

Pourtant, les films montrent d'une manière précise des situations concrètes, et les trois films français en ce sens sont exemplaires : *la Folle de Toujane*, de René Vautier, ou « comment on devient un ennemi de l'intérieur », c'est-à-dire comment on prend conscience de la nécessité de lutter sur son propre terrain, ici, la Bretagne. *Vivre, pas survivre* de Jean Schmid, un reportage sur le troisième âge dans le treizième arrondissement. Des humains désarmés entre des tours monstrueuses, des humains rejetés dans des « crevatorium », acculés à la solitude, à la résignation par toute une existence aveugle. La volonté désespérée de ne pas céder à la dégradation du temps.

Les Bicots-Nègres de Med Hondo racontent le pourquoi et le comment de la situation des travailleurs émigrés, expose les conditions économiques et politiques qui la créent. Même si on a lu des reportages sur les marchands de travail et de sommeil, même si on connaît les raisons qui obligent des millions d'hommes à s'expatrier, à se faire exploiter par les gouvernements de leurs pays et du nôtre, cette fois, on voit, on entend. Le film de Med Hondo, avec une violence froide, une utilisation intelligente de la sensibilité et de l'ironie, nous démontre à nous, qui n'avons pas besoin de permis de séjour, que, bon gré mal gré, nous sommes solidaires de ces millions d'hommes. *Les Bicots-Nègres* portent en sous-titre : *Nos Voisins*.

On entend souvent dire quand sort un film dénonciateur américain ou italien : « *Ici, on n'oserait pas, le cinéma français est le royaume de la paresse et de l'autocensure* ». A Toulon, on a vu trois films qui osent, qui ne sont pas de provocation, mais d'information. Des films tout public. Qui les verra ? Le jury a attribué le grand Prix à *Mister Brown*, une histoire américaine tournée par un Français Roger Andrieux : les illusions perdues d'un petit bourgeois noir. Ce film aurait pu être une belle fable brechtienne, s'il ne tombait dans tous les pièges qu'il souhaite dénoncer.

Les metteurs en scène du Jeune Cinéma, indépendants, donc endettés jusqu'au cou, viennent, c'est vrai, aux Rencontres de Toulon pour remporter le Grand Prix de 10 000 F. Mais surtout pour s'évader des petits circuits marginaux, pour rencontrer un public (il y a des travailleurs émigrés et des gens du troisième âge à Toulon), des distributeurs... Et ils rencontrent d'autres metteurs en scène endettés jusqu'au cou. D'où une sorte de complicité fraternelle qui crée l'atmosphère et l'intérêt de ce Festival. Henri Langlois, secrétaire général de la cinémathèque française, y est arrivé le dernier jour. C'était la gloire, la consécration de ces Rencontres qui pourraient être promotionnelles, mais qui, faute d'organisation, de coordination, ne s'en donnent pas les moyens.

COLETTE GODARD.

LE PALMARÈS

CINEMA D'AUJOURD'HUI :

Grand prix : « Mister Brown », de Roger Andrieux (France - Etats-Unis).

Meilleur film étranger : « Exploding Dream », de Morley Markson (Canada).

Prix spécial du jury : « Vivre, pas survivre », de Jean Schmid (France) ; « la Vie quotidienne dans un village syrien », d'Omar Amiralay (Syrie).

Prix libres du jury : « la Nuit de l'épouvantail », de Sergio Ricardo, pour sa musique (Brésil) ; « les Bicots-Nègres », de Med Hondo, pour l'importance de son témoignage (France-Mauritanie).

Prix du court métrage : « Napalm », de Maleh (Irak) ; « J'aime », d'Antonio Reis (Portugal).

CINEMA DIFFERENT :

Grand prix (ex aequo) : « les Intrigues », de Sylvia Koonski d'Arieta (France) et « Paradise Garten », de Bernt Schwann (R.F.A.).

Prix spécial du jury : « le Funambule », de Serge Poljinski (France), qui n'était pas en compétition.

Mention spéciale : « l'Arlequin des rues », de J.-P. Dupuy.

Prix de la recherche : « Room film », de Pete Gidal (Etats-Unis et Grande-Bretagne).

Courts métrage :

Grand prix (ex aequo) : « La femme qui se poudre », de Bokanovsky (France) et « Pelteil weisse von Mir », de Kostar (R.F.A.).

Prix spécial du jury : « Trace », de Barbara Linkevitch (Etats-Unis) et « Destiny the universal Fantasy », de Bruce Carrington et John Woohees.

La nouvelle chanson

MAXIME Le Forestier, Catherine Ribeiro, Catherine Lara, d'autres encore, marquent en France le renouveau d'une chanson qui n'est pas considérée comme une vache à lait mais comme un moyen de faire passer ses révoltes et ses espoirs, de parler, comme le dit une chanson de Le Forestier, d'une saison qui ne sort ni l'automne, ni l'hiver, ni l'été, ni même le printemps, mais qui serait comme une pause, un instant privilégié ! Ici la chanson vient d'une somme de hasards qu'on laisse se développer pour que ça ne ne sente pas la sueur. Libre à l'égard de tout le monde, on raconte le quotidien, et la colère se mêle à la tendresse, la dérision à l'humour.

La plupart de ces chanteurs-auteurs et souvent compositeurs ont raté la phase rock, sont passés directement de la musique classique au folk, se sont nourris avec les chansons de Bob Dylan et de Tom Paxton, de Brassens et de Ferré, avant de s'exprimer eux-mêmes. Et ce qui les unit, ce n'est pas seulement le fait d'être d'abord reçus par la même catégorie de public âgé de dix-huit à vingt-cinq ans ni de chanter manifestement parce qu'ils en ont vraiment envie, parce qu'ils ont besoin de communiquer avec les autres, mais surtout par un même style de travail qui les rend méfiants vis-à-vis du traditionnel « show-business », en écartant la plupart des organisateurs habituels de spectacles, et en faisant surgir par contrecoup d'autres gens qui n'osaient pas monter des spectacles et des fêtes. Un style de travail qui les pousse aussi à refuser de passer dans telle ou telle salle, telle ou telle émission de télévision, discutable, et à monter en scène avec trois instrumentistes qui jouent formidablement plutôt qu'avec un groupe beaucoup plus important de musiciens qui accompagnent parce qu'il faut bien manger.

Le Forestier chante depuis 1966, Ribeiro depuis 1968. Mais le phénomène qui s'opère autour d'eux et autour des autres, comme François Béranger, est spontané. Il n'a le soutien d'aucune station de radio, d'aucun journal.

CLAUDE FLÉOUTER.

EXPOSITIONS D'ÉTÉ A TRAVERS LA FRANCE

PROVENCE - COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE :

— *Les Impressionnistes en noir et blanc*, dessins, gravures et monotypes de Degas, Monet, Renoir, Picasso, B. Morizot, M. Cassatt, Sisley, Cézanne. (Pavillon de Vendôme, été.)

— *Morvan*, œuvres récentes. (Galerie des Maîtres contemporains. Jusqu'au 27 juillet.)

ARLES :

— *Armand* : trente-cinq accumulations. (Cloître Saint-Trophime. Eté.)

— *Krasno* : rétrospective blanche : 1964-1974 (quatre-vingt-sept œuvres). (Chapelle de la Charité. Eté.)

— *La donation Picasso au musée Réattu*. (Eté.)

— Un peintre contemporain : *Théo Rigaud* : rétrospective. (Musée Réattu. Eté.)

— Photographie : *Ansel Adams* (U.S.A.) et *Brassaï* (France) : rétrospectives. (Musée Réattu. Eté.)

LES BAUX-DE-PROVENCE (Bouches-du-Rhône) :

— *Hommage à Louis Jou*, livres et bois gravés. (Jusqu'au 30 septembre.)

LOURMARIN :

— *Louis Jou* (voir ci-dessus). (Château, jusqu'au 30 septembre.)

CAGNES-SUR-MER (Alpes - Maritimes) :

— *Festival international de la peinture*. (Musée-château des Grimaldi. Du 30 juin au 30 septembre.)

MARSEILLE :

— *Cent-trente dessins de Matisse*. (Musée Cantini, jusqu'au 15 septembre.)

— *Hommes de la Préhistoire*, des origines au début de la métallurgie. (Musée Borély. Jusqu'en septembre.)

MARTIGUES (Bouches-du-Rhône) :

— *La terre raconte* : dix jours avec les déchiffreurs de poussière. (Maison des jeunes et de la culture. Du 28 juin au 10 juillet.)

MENTON (Alpes-Maritimes) :

— *Dixième Biennale internationale d'art de Menton*. (Palais de l'Europe. Du 1er juillet au 30 septembre.)

ABBAYE-DE-MONTMAJOUR (Bouches-du-Rhône) :

— *Mario Prassinos*, tapisseries. (Jusqu'au 30 septembre.)

NICE :

— *Saint-Alban*. (Galerie des Ponchettes. Jusqu'au 13 juillet.)

— *Rosengart*. (Galerie des Ponchettes. Du 26 juillet au 1er septembre.)

— *Nouvelle présentation des armes*. (Musée Masséna, été.)

SAINT-MAXIMIN (Var) :

— *Mario Prassinos* : travaux en noir et blanc. (Couvent. Jusqu'au 30 septembre.)

SAINT-PAUL-DE-VENCE (Alpes-Maritimes) :

— Pour son dixième anniversaire, présentation de la collection et des plans d'agrandissement de la Fondation Maeght. (Du 14 juillet à fin septembre.)

SAINT-TROPEZ (Var) :

— *Dunoyer de Segonzac* : aquarelles, dessins, gravures : 1932-1925. (Musée de l'Annonciade. Jusqu'au 30 septembre.)

SALON-DE-PROVENCE (Bouches-du-Rhône) :

— *Maurice Sarthou*, peintures récentes. (Grande salle du Septier, rue La Fayette. Du 21 juillet au 6 octobre.)

VALLAURIS (Alpes-Maritimes) :

— *Quatrième Biennale internationale de céramique d'art*. Trois cents potiers du monde entier... (A partir du 6 juillet.)

RHONE - ALPES

ANNECY :

— *Gilioli*, sculptures et tapisseries (Musée-château. Jusqu'au 1er septembre.)

— *Tapisseries contemporaines*, prêts du Mobilier national. (Musée-château. Jusqu'au 1er octobre.)

— *Vie quotidienne à Boutae, bourgade gallo-romaine* et *Artisanat et métiers d'aujourd'hui*. Présentation provisoire des collections d'archéologie et d'ethnographie du musée.

BOURG-EN-BRESSE (Ain) :

— *Artistes contemporains originaires de l'Ain*. Peintures, dessins, sculptures, estampes de J. Brandy, J. Charlet, H. et P. Collomb, M. Cordier, H. Gaillard, M. Giraud, H. Girod de l'Ain, L. Leygue, R. Loiseau, R. Lorin, C. Machet, G. Salendre, F. Welcomme. (Musée de l'Ain. Jusqu'au 1er octobre.)

CHAMBERY (Savoie) :

— *Nouvelle peinture en France, pratiques théories*. (Voir ci-dessous Saint-Etienne.) (Musée des beaux-arts, salle des expositions temporaires. Du 5 août au début septembre.)

— *Peintres, sculpteurs et architectes suisses de Paris*. Soixante-dix œuvres des Suisses de Paris. (Château de Buisson-Rond. Juillet-août.)

FLAINE (Haute-Savoie) :

— *Cinq illustrateurs* : Cretin, Garnier, G. Lemoine, C. Portal, G. Schreiber. (Centre d'art. Du 1er juillet au 15 septembre.)

GRENOBLE :

— *S'asseoir*. Le siège à travers les âges, présenté par G. Ifert. (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 21 octobre.)

LACOUX (Ain) :

— *Sculptures africaines* (Mali, Côte-d'Ivoire, Zaïre, Nigéria, Cameroun) et *quelques artistes « en marge »* (Avril, Dereux, Scottie, Chaissac, Vaudrey...). (Centre d'art contemporain. Du 29 juin au 1er septembre.)

LYON

— *Marta Pan, sculpture, André Wogensky, architecture et Robert Wogensky tapisserie*. (Musée des Beaux-Arts. Jusqu'au 15 septembre.)

ROMANS :

— *Chabrier*, peintures, gouaches, dessins, pastels, lithographies. (Musée. Du 28 juin au 1er septembre.)

SAINT-ETIENNE :

— *Nouvelle peinture en France, pratiques/théories*. Quarante-cinq œuvres de dix artistes contemporains : Bioulès, Dezeuze, Dolla, Jaccard, Meurice, Pagès, Pincemin, Saytour, Valensi, Viallat. (Musée d'art et d'industrie. Jusqu'au 29 juillet.)

— *Bijoux de sculpteurs*. (Maison des Jeunes et de la Culture. Jusqu'au 8 septembre.)

VALENCE :

— *Morellet*. Exposition itinérante du C.N.A.C. (Maison des Jeunes et de la Culture. Du 15 septembre au 15 octobre.)

SAINT-JEOIRE-EN-FAUCIGNY (Haute-Savoie) :

— *L'art au village* : Feraud, sculptures, Gastaud et Kijno, peintures. (Eté.)

BOURGOGNE

ANCY-LE-FRANC (Yonne) :

— *Chemins de la création : dix ans : 1964-1974*. Œuvres de Conte, Dado, Dodin, Fautrier, Lablais, Réquichot, Wiegand, Wols, etc. (Château. Jusqu'au 8 septembre.)

AUTUN (Saône-et-Loire) :

— *La civilisation chasséenne d'après les fouilles du camp de Chassey*. (Musée Rolin.)

CLAMECY (Nièvre) :

— *François Morellet*, multiples. Exposition itinérante du C.N.A.C. (Juillet-août.)

DIJON

— *La sculpture bourguignonne à la fin du Moyen-Age*. (Musée des Beaux-Arts. Du 29 juin au 15 septembre.)

— *Dijon, son passé architectural*. (Musée des Beaux-Arts. Jusque fin septembre.)

— *Dessins de la collection His de La Salle*. Cent dix-neuf dessins de maîtres italiens, flamands, français et hollandais, du quinzième au dix-neuvième siècle. (Musée des Beaux-Arts. Jusque fin septembre.)

MACON

— *Anthoons, Ghysels, Subtra-Puig : sculptures ; C. Brunschwig : peintures*. (Galerie des Ursulines. Jusqu'au 9 septembre.)

NEVERS :

— *Jean Bazaine*, tableaux, tapisseries, aquarelles et dessins. (Maison des jeunes et de la culture. Jusqu'au 8 septembre.)

PARAY-LE-MONIAL (Saône-et-Loire) :

— *Calder, Caly, Fochler, Hieronimus, Loewer, M. Petit, J. Picart le Doux, Pinchedé, Viard* : tapisseries récentes ; *G. Nilsson* : sculptures. (Tour Saint-Nicolas. Jusqu'au 10 août.)

RATILLY-TREIGNY :

— *Chillida*, sculptures, collages, dessins : 1951-1972. (Château. Jusqu'au 15 septembre.)

NORD - PICARDIE RÉGION PARISIENNE

AMIENS :

— Travaux des élèves de l'Ecole des beaux-arts. (Musée de Picardie. Eté.)

ARRAS :

— *Les Maisons royales. Tapisseries des Gobelins*. Douze grandes pièces et huit entre-fenêtres réalisées d'après les cartons de Le Brun et prêtées par le Mobilier national. (Musée de l'abbaye Saint-Vaast. Du 13 juillet au 14 octobre.)

BOULOGNE-SUR-MER :

— *Camille Bryen*. Exposition itinérante du C.N.A.C., comprenant vingt-six toiles, dix dessins, dix aquarelles et quatorze reproductions photographiques. (Musée. Du 5 juillet au 30 août.)

CALAIS :

— *Le peintre Henri Regnault, 1843-1871*. Rétrospective d'un peintre du dix-neuvième siècle. (Musée des beaux-arts et de la dentelle.)

— *Sculpteurs du vingtième siècle*. (Musée des beaux-arts et de la dentelle. Jusqu'au 1er octobre.)

DUNKERQUE :

— *Mathurin Méheut, peintre de la marine, 1882-1958*. (Musée. Jusqu'en août.)

HARDELOT (Pas-de-Calais) :

— *Tapisseries contemporaines d'Aubusson*. Œuvres de Jean Picart-le-Doux, Calder, Brassaï, Marc Saint-Saëns. (Du 13 juillet au 8 septembre.)

LILLE :

— *Lille, ville d'art*. (Musée de l'hospice Comtesse. Jusqu'au 31 octobre.)

PONTOISE (Val-d'Oise) :

— *La Belle Epoque*. (Musée. Début juillet-début septembre.)

SAINT-DENIS :

— *René Collamarini*, sculptures et dessins. (Musée d'art et d'histoire. Jusqu'au 13 juillet.)

SAINT-OMER (Pas-de-Calais) :

— *Adrien Demont* (1851-1928), peintures. (Musée Sandelin. Jusqu'au 9 septembre.)

SCEAUX (Hauts-de-Seine) :

— *Acquisitions récentes* du Musée de l'Ile-de-France. (Château. Jusqu'au 30 septembre.)

NORMANDIE

CAEN

— *Wols*, dessins, aquarelles et peintures. Rétrospective. (Musée des beaux-arts. Juillet-septembre.)

CHERBOURG (Manche) :

— *Frédéric Benrath*. Une trentaine de toiles retracent l'évolution du peintre « nuagiste ». (Musée. Jusqu'au 15 septembre.)

DIEPPE (Seine-Maritime) :

— *Formes et décors des poteries de Martincamp*. Bilan de la production d'un centre de céramique au pays de Bray. (Musée. Du 29 juin au 15 septembre.)

EVREUX (Eure) :

— *Jules Janin et son temps, un moment du romantisme*. (Musée de l'ancien évêché. Eté.)

HONFLEUR (Calvados) :

— *Jean Dries*, 1905-1973, et le *Salon de la Société des artistes honfleurais*. (Salles du Grenier-à-Sel. Du 14 juillet au 31 août.)

LE HAVRE

— *Les métiers et leurs saints protecteurs en Haute-Normandie*. (Prieuré de Graville. Jusqu'au 22 septembre.)

SAINT-CYR-LA-ROSIERE (Orne) :

— *La forêt percheronne et les métiers du bois. Arts et traditions populaires du Perche et d'Anatolie*. (Ancienne église de Sainte-Gauburge.)

TORIGNY-SUR-VIRE (Manche) :

— *Max Ernst*. Cinquante-six lithographies. Exposition itinérante du CNAC. — *Affiches du CNAC*. (Château. Juillet-août.)

VASCŒIL (Eure) :

— *Jean Picart le Doux* (tapisseries et céramiques) et *les Hyperréalistes*. (Château. Du 1er juillet au 20 octobre.)

BRETAGNE

RENNES :

— *Yves Lévêque*. (Maison de la culture. Jusqu'au 15 juillet.)

SAINT-MALO :

— *Surcouf et son temps*. (Musée. Jusqu'au 1er octobre.)

PAYS DE LA LOIRE

LE MANS :

— *René Deret*. Sculptures. (Musée Tessé. Jusqu'à mi-juillet.)

— *King To-tchen à Limoges*. (Musée Tessé. Jusqu'au 31 août.)

NANTES :

— *Tapisseries de Françoise Tual, Françoise Bourhy et Paule Pallard-Vide*. (Musée des arts décoratifs. Jusqu'au 30 septembre.)

LES SABLES-D'OLONNE (Vendée) :

— *Olivier Debré*. Cinquante dessins et trente sculptures, de 1941 à 1974. (Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 26 juillet.)

— *Sébastien Hadengue*. Cent cinquante œuvres de ces dix dernières années. (Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Du 13 juillet au 30 septembre.)

— *Michel Raimbaud*. Quarante sculptures. (Abbaye Sainte-Croix. Eté.)

— *Michèle Blondel*. Architectures imaginaires. (Abbaye Sainte-Croix. Début août-fin septembre.)

SAINTE-SUZANNE (Mayenne) :

— *L'homme et son empreinte*. Cent cinq œuvres de quarante-neuf artistes contemporains. (Château. Jusqu'au 8 septembre.)

POITOU - CHARENTES

ANGOULEME (Charente) :

— *Aspects de l'art en pays arabe*. Exposition organisée par l'inspection générale des musées classés et contrôlés à partir des collections du département des antiquités orientales du Louvre et du musée de Cluny. (Musée municipal. Du 25 juillet au 25 septembre.)

LA ROCHELLE (Charente-Maritime) :

— *Pour mémoire* : Boltanski, Gasiorowski, Le Gac, Monory, Theimer, Thibeau. Dans le cadre des IIes Rencontres internationales d'art contemporain. (Musée des Beaux-Arts. Du 28 juin au 31 juillet.)

— *Le dessin français, de Clouet à Daumier*. (Musée. Début août-octobre.)

AQUITAINE

BORDEAUX

— *La naissance de l'impressionnisme*. (Galerie des Beaux-Arts. Jusqu'au 1er septembre.)

MONT-DE-MARSAN (Landes) :

— *Fernand Léger*. Peintures, dessins et tapisseries. (Musée du donjon Lacataye. Du 21 juillet au 31 août.)

PERIGUEUX (Dordogne) :

— *Marcelle Cahn*. Exposition itinérante du C.N.A.C., comprenant trente-neuf peintures et six spatiaux. (Musée du Périgord. Du 15 septembre au 30 novembre.)

PUJOLS (Lot-et-Garonne) :

— *Le plein et le délié*. Œuvres d'Aguillo, Chabot, Clareboudt, New Flying Dutchman, Gerz, A. Messager, Parant, Tilman. (Eglise Sainte-Foy. Du 6 juillet au 1er septembre.)

VILLENEUVE-SUR-LOT (Lot-et-Garonne) :

— Trois artistes de notre temps : *Ida Karskaya, Maria Manton, Vera Pagava*. (Du 28 juin au 8 septembre.)

CENTRE - LIMOUSIN - AUVERGNE

CHARTRES :

— *Henri Navarre*, quarante dessins d'un sculpteur. (Musée. Jusqu'à la fin juillet.)

CLERMONT-FERRAND :

— *Les fêtes de la Révolution* : peintures, dessins, gravures, objets, exposés à l'occasion du Colloque international du Centre de recherches révolutionnaires et romantiques. (Musée Bargoin. Jusqu'au 15 septembre.)

LE PUY (Haute-Loire) :

— *Guy François*, peintre du Puy au début du XVIIe siècle. (Musée Crozatier. Jusqu'au 30 août.)

LIMOGES :

— *Calder*, mobile et 13 lithographies. Exposition itinérante du C.N.A.C., complétée par deux films : « *Mobiles de Calder* » et « *Le cirque de Calder* ». (Musée. Jusqu'au 21 juillet.)

— *J.-J. Prolongeau*, céramique, cristal. (Musée national Adrien-Dubouché. Jusqu'au 30 septembre.)

RIOM (Puy-de-Dôme) :

— *Pierre et Paul Eychart, peintres d'Auvergne*. (Musée régional d'Auvergne. Jusqu'au 15 septembre.)

— *Acquisitions récentes du musée d'histoire naturelle, minéraux, fossiles*. (Musée Joseph-Déchelette. Jusqu'en novembre.)

SAINT-FLOUR :

— *Georges Pompidou et l'Auvergne*. (Musée de la Haute-Auvergne. Juillet-octobre.)

LANGUEDOC - ROUSSILLON

MONTPELLIER (Hérault) :

— *Descossy, un demi-siècle de peinture*. (Musée Fabre. Eté.)

NIMES (Gard) :

— *Nils Furto, Thomas Gleb, Michel Tourlière* : vingt-trois tapisseries récentes. (Musée des Beaux-Arts. Jusqu'au

— *Aigues-Mortes*. Documents photographiques et graphiques. (Musée, jusqu'au 31 juillet.)

— *L'art de la rue en Côte-d'Ivoire*. Enseignes peintes. Photographies de Jacques Clauzel. (Musée. Septembre.)

PEZENAS (Hérault) :

— *Métiers et corporations à Pézenas, du XVIIe au XIXe siècle*. (Musée Vil[?]liod-Saint-Germain. Jusqu'au 30 sept.)

MIDI - PYRÉNÉES

ALBI :

— *Derain, connu et inconnu*. Pour le vingtième anniversaire de la mort du peintre quatre-vingts œuvres, dont certaines inconnues. (Musée Toulouse-Lautrec. Jusqu'au 15 septembre.)

ABBAYE-DE-BEAULIEU (Tarn-et-Garonne) :

— *Matière et mémoire*, rétrospective internationale de l'art contemporain. (Jusqu'au 8 septembre.)

CASTRES :

— *Le peintre catalan Mario Fortuny (1838-1874) et ses amis peintres français : Meissonier, Henri Regnault et Horace Vernet*. (Musée Goya. Jusqu'au 1er septembre.)

LOURDES (Hautes-Pyrénées) :

— *Les Pyrénées françaises vues par les artistes*. (Musée Pyrénéen. Jusqu'au 15 octobre.)

MAZAMET (Tarn) :

— *Première foire aux arts plastiques*. (Du 1er juillet au 15 septembre.)

MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne) :

— *Bourdelle et la sculpture moderne*. Œuvres du sculpteur montalbanais et de ses élèves : Germaine Richier, Hajdu, Giacometti. (Musée Ingres. Eté.)

TOULOUSE :

— *Hommage à Mario Cavaglieri (1887-1969)*. (Musée des Augustins.)

CHAMPAGNE - LORRAINE

BRAUX-SAINTE-COHIERE (Marne) :

— Un sculpteur contemporain : *Marino di Teana*, rétrospective (jusqu'en octobre).

— *Simone Peyrot*, aquarelles, encres, esquisses (jusqu'en octobre).

CHARLEVILLE-MEZIERES :

— *La place ducale de Charleville-Mézières, dans le cadre de l'architecture Henri IV et Louis XIII* (musée de l'Ardenne, Vieux-Moulin ; jusqu'au 30 septembre).

METZ :

— *Pierre Tal-Coat* (Musée central ; jusqu'au 15 septembre).

NANCY :

— *Peinture anglaise contemporaine*, rétrospective des années 60 (Musée des beaux-arts ; du 15 juillet au 15 septembre).

— *François Michel* (Galerie des arts ; jusqu'à mi-septembre).

SEDAN (Ardennes) :

— *Calder*, mobile et lithographies. Exposition du CNAC (voir Limoges) (Musée du château fort ; août).

TROYES (Aube) :

— *Max Ernst*, cinquante lithographies. Exposition itinérante du CNAC (Musée des beaux-arts ; du 15 septembre au 30 octobre).

ALSACE FRANCHE-COMTÉ

BESANÇON :

— *Un impressionniste local : Charles de Meixmoron*, rétrospective (Musée des beaux-arts ; jusqu'au 15 septembre).

— *Psychopathologie de l'expression, peinture* (à l'occasion du congrès international) (Musée des beaux-arts ; du 20 septembre au 20 octobre).

MULHOUSE :

— *Première biennale européenne de la gravure contemporaine*. Hommage à J. Friedlaender et technique de la gravure de l'atelier Pierre Courtin (Musée de l'impression sur étoffes ; jusqu'au 13 juillet).

PONTARLIER (Doubs) :

— *En France*, cent deux photographies de H. Cartier-Bresson. Exposition itinérante du CNAC (Abbaye de Mont-Benoît ; du 14 juillet au 15 août).

— Salon des Annonciades : *Manessier*

SAINT-DIZIER (Marne) :

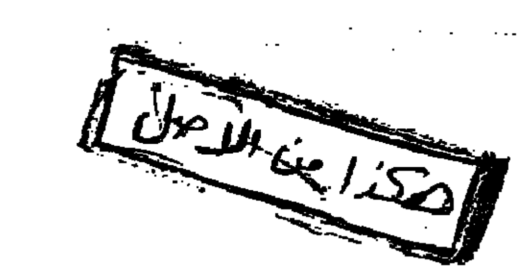
— *Au pays des visages*, cinquante photographies de Gisèle Freund. Exposition itinérante du CNAC (Maison des jeunes et de la culture ; septembre).

STRASBOURG :

— *Agora II* : actions et environnements (Musée de l'Ancienne-Douane ; jusqu'à fin septembre).







Chefs-d'œuvre à la foire

LE NÉGOCE DE L'ART A BALE

Par JACQUES MICHEL

LES trois bâtiments d'expositions industrielles qui forment la Foire suisse aux échantillons règlent le rythme de l'activité citadine de Bâle. A chaque manifestation sa faune, qui se déverse sur la cité : les industriels un jour, les techniciens et les designers un autre. Cette fois, la foule qui a envahi la place ensoleillée du Mustermesse et piétine ses gazons où traîne une sculpture — à vendre — de Dubuffet est d'un type différent. C'est le tout-business international de l'art : marchands établis et courtiers invisibles, conservateurs de musée et envoyés des banques et fonds d'investissements en quête d'immortels chefs-d'œuvre à échanger contre du papier-monnaie.

Créée il y a cinq ans sur un parterre de béton où les tableaux étaient disposés pour ainsi dire en vrac, la Foire de l'art bâloise a pris, cette année, les allures cossues et presque graves d'une institution.

De Düsseldorf à Cologne, de Paris à Bruxelles, les villes européennes se disputent la prééminence du marché de l'art contemporain. Mais, à en juger par ce formidable déploiement, Bâle a réussi à devenir un haut lieu du négoce artistique. Les marchands l'ont voulu ainsi. La Suisse est au cœur de l'Europe, entourée des grands pays consommateurs d'art : la France, l'Italie, l'Allemagne, le Benelux. Pas loin, finalement, de l'Angleterre et de la péninsule Ibérique. L'organisation est irréprochable. Le bâtiment d'exposition n'a pas l'originalité du palais du CNIT, à Paris, mais il est plus commode. Et puis, on est tout près des banques suisses, dont certaines investissent dans les œuvres d'art, tout près de leurs coffres qui en recéleraient beaucoup.

Il ne faut donc pas s'étonner si les marchands ont réservé à la Foire de Bâle le meilleur de leurs stocks. On trouve moins de rogatons ici que dans les autres manifestations du même genre. On est même extrêmement étonné par la richesse — en œuvres — de certains marchands. Des œuvres hors de prix. Les compagnies d'assurances ont dû faire de bonnes affaires, car tous ces trésors restent, la nuit, accrochés aux cimaises de leurs stands ouverts sur les allées que parcourt un important service de sécurité.

Une telle manifestation permet de mesurer la quantité des œuvres détenues par les marchands particuliers. Certaines font pâlir les conservateurs de musées d'art moderne du monde qui rôdent ici comme des squales affamés, notent les prix et prennent à l'occasion des options, sachant que, de l'autre côté, les commissions d'achat lèveront les bras au ciel devant les chiffres demandés. Car Bâle se veut la « foire » des pièces de musée et des fournisseurs de collectionneurs aux coffres inépuisables.

Un coup d'œil au stand de la galerie genevoise Krugier indique que nous ne sommes pas dans une vulgaire foire : des Tanguy, des Chirico, des Klee, des Magritte, des Picasso, des Dali, des Max Ernst... et des meilleurs.

Ils peuvent presque tous figurer sur les cimaises d'un musée. Des œuvres de ce calibre on en trouve au fil des stands : un Miro ancien chez un marchand américain, Elkon ; un Magritte, hors de prix, *la Mémoire*, chez un marchand anglais, Acoris ; des Tobey à bon compte chez un marchand américain, Jacques Kaplan. La galerie Flinker a réussi un époustouflant accrochage d'Yves Klein, *Monochromes bleus* et *Impressions de corps*. Et Denise René a sorti de ses réserves des pièces maîtresses d'Arp, Herbin, Vasarely, Pevsner, Agam, Albers, Vantongerlo...

Mais qui achète ? On sait que les musées du monde entier traversent des difficultés financières et que les grands collectionneurs hésitent devant des prix qui auraient atteint des sommets quasiment inaccessibles ? Et il semble bien que dans cette foire où les marchands se sont déplacés à grands frais les affaires soient moins mirobolantes qu'on ne le pense. « *On ne vient pas à Bâle pour vendre mais pour y établir son*



Une affiche du marché de Bâle

prestige », dit un marchand. Prestige, c'est le maître mot des négociants d'art

En fait, c'est sur le menu fretin que se fait le mouvement. Les grandes pièces bougent peu. Elles sont fixées sur les prix les plus hauts. Les marchands déclarent être décidés à « tenir » leurs prix vaille que vaille. Que faire du produit d'une vente qui n'aurait pas laissé un bénéfice substantiel ? Acheter d'autres œuvres, sans doute plus cher ? Alors mieux vaut garder celles qu'on tient. Ne voulant rien solder, la foire s'en tient donc au *prestige*.

Sur les deux cent quatre-vingts exposants, quarante marchands montrent des expositions particulières consacrées à des artistes établis. Dubuffet, avec sa sculpture hourloupéenne, chez Beyeler ; Sam Francis à la Galerie d'art moderne de Bâle ; Agnès Martin à la Mayor Gallery de Londres; les œuvres graphiques de Jaspers Johns et Stella à l'atelier Gemini de Los Angeles. Aucune « manifestation culturelle » n'aurait été en mesure de faire de même. Mais si on fait mine d'offrir dans cette foire une sorte de « musée » d'art contemporain, les œuvres d'art sont là, en fait, pour être achetées comme une marchandise et sont souvent proposées comme une « valeur-refuge ». On pense en termes de prix sans se hâter de vendre, mais on recherche la caution de la valeur artistique que donne l'affrontement international.

A Bâle, ce sont surtout des marchands qui rencontrent d'autres marchands : c'est le circuit fermé des consommateurs et négociants d'art, et les prix sont en fièvre. Tel marchand parisien retrouve dans un stand italien, une œuvre proposée à quatre fois son prix de vente chez lui, deux ans auparavant... En principe, les chefs-d'œuvre n'ont pas de prix. Ici, chacun a le sien.

On remarquera qu'aucune tendance particulière ne se dégage. Pas un goût affirmé pour une esthétique au détriment d'une autre. L'éclectisme le plus ouvert règne à Bâle. On est surtout sensible à la situation historique de tel ou tel artiste et à la singularité de ses œuvres par rapport à celles de ses éventuels épigones.

Dès que l'œuvre prend l'allure de ce qu'on appelle une « *valeur sûre* », nantie de la caution de l'histoire, le marché la fait irrésistiblement entrer dans le processus économique et financier. Elle devient marchandise, monnaie. Et c'est bien ce qu'illustre cette foire où les « amateurs » n'ont que peu de place.

On y voit d'un côté le marchand et de l'autre, l'homme d'affaires, qui sont de plus en plus nombreux tandis que s'accroît le nombre des œuvres d'art, la marchandise. Et ce n'est pas le moindre paradoxe du marché de l'art qui repose sur la vente de « pièces uniques » qu'on tente de rendre rares : il doit faire une entorse à sa logique intérieure pour continuer à se développer. Il doit multiplier les artistes, les inventeurs d'esthétiques « nouvelles » et « inimitables » et la cohorte de leurs suiveurs. Car le marché de l'art, qui était traditionnellement étroit, s'est notablement élargi avec le développement de l'appétit esthétique des pays industriels : la France, qui est devenue un grand pays acheteur, l'Allemagne, qui a équipé ses musées et les murs de ses collectionneurs après la guerre, l'Italie, le Japon ou même l'Espagne, le Portugal et les pays d'Amérique latine.

La fièvre du marché de l'art se règle sur la richesse des pays et sur leur santé monétaire. Lorsqu'une économie s'enrichit, l'art est au plus haut. Et lorsqu'elle est malade, le paradoxe veut que, dans une certaine mesure, il se porte bien. Car il est devenu une valeur-refuge. Lorsque les disponibilités monétaires sont trop grandes et que l'argent brûle les doigts des investisseurs, ils achètent. Et depuis quelques années, l'art leur est apparu comme un *médium monétaire* idéal. L'expérience leur a prouvé qu'il représente un des investissements les plus profitables qui soient.

On le voit : l'art s'accommode fort bien de l'argent. Reste à savoir dans quelle mesure l'argent s'accommodera à son tour des *nouvelles tendances* que l'on expose ici à l'étage supérieur.

On n'y trouve pour ainsi dire pas de « peinture ». Les générations nouvelles ne travaillent plus de leurs mains, elles opèrent avec des appareils électroniques. Elles proposent de l'*art vidéo* et des souvenirs photographiques « *un peu proustiens* », comme dit un de ses analystes, René Berger.

La production artistique nie le processus quasi mythique de possession irréfutable de l'œuvre d'art traditionnelle qui tend à engager la totalité subjective de l'amateur. Le nouvel art électronique et photographique, art du comportement et de la contre-culture que montrent les Sonnabend, de Paris, les Castelli, de New-York, les Borgogna, de Milan, les Bonnier, de Genève, et la galerie Arts in Progress, de Munich, n'est pas encore entré dans le processus spéculatif. Le mouvement est dans la file d'attente. C'est au négoce de décider s'il serait profitable de le faire entrer dans le système de l'*art-monnaie*, qui grimpe sur les indices de prix plus haut qu'aucune autre denrée.

A la découverte de Desprez

ALLONS SOUS LES TENTES DE HAGA

NUL n'est prophète en son pays. Né à Auxerre en 1743, mort en 1804 à Stockholm après avoir été le décorateur et l'architecte favori de Gustave III, Louis-Jean Desprez est aujourd'hui à peu près inconnu en France, et il faut savoir gré à l'Institut suédois de nous laisser entrevoir, par une de ces expositions modestes mais efficaces dont il a le secret, l'œuvre d'une des personnalités les plus attachantes et imaginatives de la fin du Siècle des Lumières.

Elève de Blondel à l'académie d'architecture, comme la plupart des grands créateurs de l'époque, prix de Rome en 1776, Desprez collabore à l'illustration du « Voyage pittoresque ou description des royaumes de Naples et de Sicile » de l'abbé de Saint-Non, et il participe à l'expédition organisée par Saint-Non dans le sud de l'Italie en 1777-1778. Il en rapporte quantité de dessins, dont certains furent gravés, où il manifeste une attention également sincère et poétiquement aiguë à l'évocation des ruines aperçues dans leur vérité familière (*le Temple de Sérapis à Pouzzoles, le Temple d'Isis à Pompéi*), sans nulle dramaturgie piranésienne, aux accidents de paysage et de fantaisie urbaine qui enchantent le petit trot et le clair regard des voyages cultivés d'alors (la *Vallée de la Basilicate, Une citerne à Catane*), au spectacle même de la vie quotidienne saisie avec un humour et une vivacité dignes de Montesquieu et du président de Brosses, surtout lorsqu'il s'agit de scènes religieuses, qui éveillent visiblement en lui un scepticisme très philosophique (*le Sermon, la Prière pendant la peste*).

Décorateur de théâtre

L'Intérieur de la cathédrale de Palerme témoigne d'une sensibilité remarquablement moderne à la lumière, au mouvement des formes, et la fantaisie romanesque, la rumeur d'opéra, l'intention de grande mise en scène héroïque que manifestent *le Port de Palerme* ou *la Prise de Sélinonte par Annibal* montrent que Desprez aurait pu participer de la manière la plus féconde au renouveau de la peinture d'histoire que souhaitaient les responsables de la vie artistique à la fin de l'Ancien Régime.

Histoire ne signifiait d'ailleurs pas pour lui rhétorique et ennui, comme le montre la très vive et gentiment cruelle *Précipitation de proscrits dans la mer du haut de la villa de Tibère à Capri*, esquisse pour une commande d'Angiviller, le directeur des bâtiments de France et le dernier penseur culturel de la monarchie, esquisse qui ne plut guère au M. de Valois de l'époque, puisque celui-ci lui écrivit : « Je voudrais quelque chose qui, quoique dans ces genres sévères, présentât des scènes moins terribles. » La lettre est de 1784, tous ces bonnes gens ne savaient pas ce qui les attendait.

La visite de Gustave III à Rome en 1784 engagea Desprez dans d'autres voies que celles de la peinture d'histoire. Il avait déjà manifesté ses dons de décorateur de théâtre et c'est à ce titre que le plus séduisant et l'un des plus fastueux des despotes éclairés se l'attacha. Desprez dirigea l'atelier de décoration de l'opéra royal de Stockholm jusqu'à l'assassinat du souverain en 1792 (il fut aussi son premier architecte) ; il réussit à merveille dans ses nouvelles fonctions et seconda si bien les efforts de Gustave III pour renouveler le répertoire dramatique et créer un théâtre national, que celui-ci s'écria un jour : « *Il n'y a que deux personnages qui ont de l'imagination en Suède : Desprez et moi.* »

Cette partie de l'exposition, qui rassemble quelques-uns des projets pour des opéras mythologiques (*Enée à Carthage*) ou des drames à sujets suédois (*la Reine Christina*) est éblouissante. Quel feu, quelle invention, quelle géniale bizarrerie dans le mélange de tous les styles, Rome et l'Egypte, le Moyen Age et l'Orient, quel pressentiment des plus grandes réussites lyriques du dix-neuvième siècle ! Voilà le décorateur qu'il aurait fallu à Berlioz et Verdi.

Un sentiment nouveau de l'histoire

Sous des obélisques égarés dans les forêts nordiques, des cavernes vomissant parmi les nuées sorcières et harpies, Gustave Vasa rejette à la mer les troupes danoises dans un grand mouvement de drapeaux, de folles architectures épiques, où se côtoient les souvenirs de Venise et ceux du sombre gothique septentrional, la molle *Enéide* elle-même s'empanache d'accents chevaleresques et le décor de *l'Armida*, de Glück, est une des plus belles solitudes préromantiques. Tous ces projets ne sont pas seulement remarquables par leur fantaisie, leur dynamisme, leur luxe légendaire ; ils manifestent aussi un sentiment nouveau de l'histoire, celui de Chateaubriand et de Diderot.

Comme la plupart des architectes de cette époque politiquement fort agitée, Desprez n'a que peu construit, la mort de Gustave III ayant mis fin à la grande entreprise du règne, l'immense château de Haga, près de Stockholm, où le souverain voulait abriter sa collection d'antiques et pour lequel Desprez imagina un décor intérieur de style égyptien dont la vivacité dramatique contrastait avec l'austérité de la façade. Les projets pour les écuries de Haga et de Drottningholm, l'Institut botanique de l'université d'Upsal, le projet du Panthéon de Stockholm, montrent l'importance et le caractère très personnel de la contribution de Desprez à l'architecture de l'âge de raison, pour reprendre l'expression d'Emil Kaufmann, mais l'ascétisme monumental et plastiquement très raffiné de ces constructions, d'un néo-classicisme très orthodoxe, qui font penser à Bélanger, Soufflot, surtout à Peyre et Wailly, révèle moins le tempérament de Desprez que les édifices de fantaisie qu'il inventa, réalisa parfois pour le parc de Haga : ainsi le monument à Gustave Vasa, le pavillon chinois, ou ces extraordinaires tentes de cuivre destinées à loger la garde qui évoquent un camp romain et nous ramènent à ce monde délicieux de carrousels, d'opéras un peu absurdes, de fêtes révolues, dont Desprez a été un des plus brillants interprètes.

Voilà un projet de vacances tout indiqué : au lieu de nous abrutir sur des plages infectes, nous irons camper sous les tentes de Haga, rêvant aux merveilles du Nord, abattant des bouleaux, dînant au restaurant de l'opéra de Stockholm, le plus beau restaurant d'Europe, avec le Cambio de Turin, et nous aurons des pensées pieuses pour notre nouvel ami, dont il faut signaler en terminant qu'il fut un caricaturiste hors de pair, assassinant de la même verve prêtres et médecins, comme le montrent la gravure des *Indulgences plénières* ou la série évoquant les exploits du « *grand docteur Pantalon* » : la bouffonnerie presque macabre de *l'Opération de l'hydropisie* et du *Lavement* achève de nous faire découvrir en Desprez un des artistes les plus singuliers de son temps

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Louis-Jean Desprez. Institut suédois, 11, rue Payenne. Jusqu'au 12 juillet, de 12 h. à 19 h. 30, le samedi de 14 h. à 19 h. 30, fermé le dimanche.

Livre

LE BLUES MODERNE RACONTÉ PAR BAS-RABERIN

« Laissez-moi me glisser dans la chambre de Hitler avec un rasoir à la main », chantait Jazz Gillum dans *War Time*, en 1941. Ainsi les allusions à la grande et à la petite histoire font-elles la trame du blues, commentaire poético-politique, commentaire social des affaires humaines telles que les voient les citoyens de seconde classe. Ces allusions à la longue vie du monde et à la vie quotidienne de chacun où quelques joies ne dissipent jamais l'ombre de la misère pour le plus grand nombre, ni celle de la mort pour tous, le premier chapitre de l'excellent livre de Philippe Bas-Raberin les recueille, comme avaient pu les retenir, avant lui, les ouvrages de Paul Oliver.

Mais le propos de Bas-Raberin, jeune critique qui connaît parfaitement la musique afro-américaine populaire, n'est pas seulement de récolter des textes qui renvoient à une aventure générale ou locale, qui préserve le dessein de nous informer sur l'évolution du blues en tant que genre littéraire et musical, de la fin de la guerre à aujourd'hui. On doit distinguer quatre moments : la modernisation du folk blues, son intégration à des genres nouveaux (rock and roll, soul jazz), sa découverte et son réemploi par la jeunesse blanche anglo-saxonne, enfin sa fixation en tant qu'élément à volonté requérable dans l'art de deux communautés.

L'originalité de la thèse tient à ceci qu'elle consacre la moitié de ses pages aux « visages pâles », à ces gens qui, sans être noirs, jouent pourtant du « vrai bleu » — d'une autre teinte. Cette thèse répond, avec habileté et prudence, à la question ironique du barde Gil Scott-Heron : à quand la publication du disque réconciliateur *John Wayne sings the blues ?*

LUCIEN MALSON.

★ Philippe Bas-Raberin. *Le Blues moderne*, Paris, Albin Michel, collection « Rock and folk », 266 p.

EN BREF

Musées

UN VITRAIL DE CHAGALL POUR SARREBOURG

Chagall, d'un vitrail à l'autre : après en avoir fini avec la cathédrale de Reims (*le Monde* du 15 juin), le peintre entreprend un nouveau vitrail pour Sarrebourg. Dans un cas comme dans l'autre, Chagall a répondu généreusement. A Reims, à la demande de la Société des amis de la cathédrale ; à Sarrebourg, au maire de la ville, M. Messmer, qui lui avait écrit du temps où il était premier ministre, pour lui demander un vitrail destiné à décorer l'ancienne chapelle de la ville, qui va devenir un musée lapidaire.

En fait, le fonds de ce futur musée est relativement restreint : quelques reliques de pierres que les invasions successives ont laisées là. Son trésor essentiel sera probablement le vitrail. Un vitrail qui couvrira un mur entier de la chapelle. Un bouquet de fleurs bleues et rouges. Un buisson ardent, avec un couple d'amoureux en tenue d'Eve et d'Adam logé dans ses branchages. Ce sera le plus grand bouquet du monde : environ 20 mètres de haut. Quelque part près des petites maisons qui évoquent la cité, un cerf se promènera. Sarrebourg est la ville des cerfs.

La maquette est déjà chez Charles Marq, le maître verrier des ateliers Simon, de Reims, collaborateur de Chagall depuis toujours, qui a su épouser avec un tact infini l'art du maître de Vence pour le traduire dans le verre.

J. M.

Musique

A PROPOS DU VAL D'YERRES

André Dubost, responsable des activités musicales du Centre éducatif et culturel du Val d'Yerres, apporte des précisions supplémentaires à l'article d'Anne Rey paru dans *le Monde* du 4 juin, relatif au concert de l'orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., à Yerres, dans le cycle « Perspectives du vingtième siècle. « *En six ans*, signale-t-il, *huit concerts ont été donnés à Yerres avec le concours de l'O.R.T.F. Les six premiers ont été donnés à notre demande et leurs programmes composés en accord avec nous. Ils ont été suivis par un public nombreux (mille huit cents personnes dont six cents enfants, en février, pour un concert de l'Orchestre national). Six de ces huit concerts enfin étaient entièrement ou partiellement consacrés à la musique du vingtième siècle.*

» *Pendant ces mêmes six années, au cours desquelles nous avons organisé au total cinquante-deux concerts, nous avons eu, avant la vôtre, la visite d'une seule critique musicale, dont les liens familiaux avec un responsable du centre culturel expliquaient sans doute en partie la présence.*

» *Il me paraît donc injuste de dire que les services de la musique de l'O.R.T.F. ne font pas de vraie décentralisation. Il serait plus juste de remarquer l'absence d'information dans la presse parisienne sur cette décentralisation et sur ses effets. Et de constater que seule une opération « bien parisienne » parachutée en banlieue attire l'attention de la critique musicale.* »

Expositions

LES PRIMITIFS DE L'ECOLE DE COLOGNE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 3 F ; gratuite le dimanche (le ticket d'entrée du musée donne accès à l'exposition). Jusqu'au 14 octobre.

LES INCUNABLES DE LA COLLECTION EDMOND DE ROTHSCHILD. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

TABLEAUX DE FRAGONARD et MEUBLES DE CRESSENT. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée 3 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 30 septembre.

LA STATUE RECONSTITUEE D'UR-NINGIRSU. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Salle des Gudéa. Cette statue, dont la tête appartient au Metropolitan Museum of Art (New-York) et le corps au Louvre, sera présentée alternativement dans ces deux musées par périodes de trois ans.

LE MUSEE DU LUXEMBOURG EN 1874 (peintures). — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée 6 F ; le samedi, 4 F (gratuite le 30 septembre). Jusqu'au 18 novembre.

JOAN MIRO, Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée 8 F ; le samedi, 5 F (gratuite le 23 septembre). Jusqu'au 13 octobre.
Œuvre gravé, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 13 septembre.
(1925-1969), Galerie Melki, 55, rue de Seine (633-12-70). Jusqu'au 9 juillet.

DECOUVERTE DE L'ART THRACE. Trésors des musées de Bulgarie. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée, 5 F ; le samedi, 3 F. Jusqu'au 26 août.

JUAN GRIS. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée 8 F ; le samedi, 5 F. Jusqu'au 1er juillet.

POTS DE PHARMACIE, des origines au dix-neuvième siècle. — Musée national de la céramique à Sèvres (027-02-35). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée 3 F ; le dimanche, 1,50 F (gratuite le 25 septembre). Jusqu'au 2 décembre.

WALTER UHL, peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 50. Entrée 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 juillet.

GUALTIERO, BUSATO BRONZES. — Parvis du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

EQUIPO CRONICA : « Procès de travail » 1964-1974. — Quatre peintres (Baratella, de Filippi, Mariani, Spadari) : une ville, Milan. ARC 2, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 septembre.

NICOLAS SCHOFFER. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 juin.

DOROTHEA TANNING, rétrospective. — C.N.A.C., 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 juillet.

ART MAYA DU MEXIQUE. — Musée de l'homme, place du Trocadero (727-18-17). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 septembre.

LA BANDE A SCHNEGG. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 1er octobre.

LOUIS LEYGUE. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (551-01-34). De 10 h. à 12 h. 15 et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2 F. Jusqu'au 15 septembre.

LE BESTIAIRE DES MONNAIES, DES SCEAUX ET DES MEDAILLES. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (326-52-04). Sauf dimanche, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

DELACROIX ET PAUL HUET, PRECURSEURS DE L'IMPRESSIONNISME. — Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 5 F. Jusqu'au 10 décembre.

MARCEL BREUER, rétrospective. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 9 septembre.

PETITS VOILIERS POUR VIVRE EN MER. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 15 septembre.

MATERIAU, TECHNOLOGIE, FORME. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

LE PRET A PARAITRE. Psychologie du costume. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 juillet.

SIX CENTS ANS DE CONSTRUCTIONS NAVALES, DES NEFS DE CHARLES V AUX BATIMENTS MODERNES. Musée de la Marine, palais de Chaillot (727-96-51). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 13 juillet.

GALERIES

ARP. — Galerie Denise René, 124, rue La Boétie (359-93-17). Jusqu'à la fin juillet.

VICTOR BRAUMER. — Galerie Iolas 196, boulevard Saint-Germain (222-75-80). Jusqu'au 6 juillet.

HARTUNG. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 12 octobre. Et galerie A. B. C. D., 36, rue des Saints-Pères (222-12-32). Jusqu'au 30 septembre.

ANNA MARK. — Galerie la Roue, 16, rue Grégoire-de-Tours (033-46-70). Jusqu'au 29 juin.

ARPAD SZENES. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 10 juillet.

TAPIS « MONOTYPES ». — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 13 juillet.

TIEPOLO, PEINTURES, DESSINS, PASTELS. — Galerie Cailleux, 136, faubourg Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 12 juillet.

LE MONDE MERVEILLEUX DES NAIFS. — Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 14 juillet.

L'ART INTERNATIONAL AU MARAIS

Jusqu'au 13 juillet :

Serge Ferat (1881-1958). Galerie La Pelouque, 10, rue des Barres (277-50-03).

Lil Michaelis et Georges Ball, Galerie La Gravure originale, 9, rue du Pont-Louis-Philippe.

Pablo Picasso. Trente dessins inconnus de 1951. Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18).

Hondrogen. Galerie La Pochade-Marais, 6, rue Pavée (272-18-17) et Espace Cardin, 1, avenue Gabriel.

Céramique précolombienne. Collection inédite. Galerie Garabagne, 6, place du Marché-Sainte-Catherine (278-79-08).

Pierre Székeli. Galerie J. Blanquet, 48, rue des Francs-Bourgeois (887-97-33).

Keiko et Tori Iwaya. Galerie Genot, 46, rue Vieille-du-Temple 278-17-43).

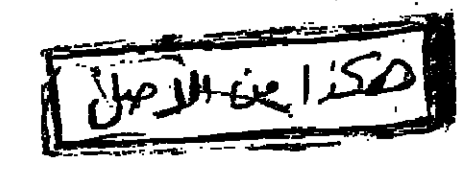
Louis-Jean Desprez (1743-1804). Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50).

Graciela Rodo Boulanger, gravures. Galerie Steel, 32, rue de Sévigné (887-74-64).

Peintres animaliers du XVe au XXe siècle. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57).

Yvon Prevel, pastel. Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28).

HIRI peintures, dessins. Galerie Herouet, 44, rue des Francs-Bourgeois (278-62-60).



Festivals

LE MARAIS
(887-74-31 et 278-27-75)

THEATRE. — Hôtel de Rohan-Strasbourg, 87, rue Vieille-du-Temple, 3e (D.), 20 h. 45 : Othello ; Mer. et sam. à 15 h. : Spectacles pour enfants.
— Cave de l'Auberge Aigle d'Or, 6, rue Pierre-au-Lard (D.), 20 h. 30 : Comment harponner le requin ?
— Hôtel de Marle, 11, rue Payenne, le 26 à 17 h. 30, le 27 à 15 h. : l'Arbre roux, à 21 h. (L.) : les Affaires mirobolantes du Roi des allumettes suédoises.

CONCERTS. — Hôtel Carnavalet, 23, rue de Sévigné, le 26 à 21 h. 15 : Paul Badura-Skoda (Bach, Mozart, Beethoven, Chopin, Schubert).
— Eglise Saint-Nicolas-des-Champs, 254, rue Saint-Martin, le 27 à 21 h. 15 : André Isoir (Marchand, Gigault, Calvière, Balbastre, Corrette, Lasceux...).
— Hôtel Carnavalet, le 2 à 21 h. 15 : Raymond Gallois-Montbrun, Jean Hubeau et Maurice Gendron (Fauré : sonates, trios, pièces pour piano).

CAFE CHANTANT. — Hôtel de Beauvais (cave gothique), 68, rue F.-Miron, les 27 et 28 à 22 h. : J. Leguay ; le 29 à 20 h. 30 : le Madrigal de Paris (madrigaux du XIIIe au XVe) ; le 27 à 20 h. 30 : Ensemble Bourbon (chansons françaises du Moyen Age et de la Renaissance).

DANS LA RUE. — Place du Marché-Sainte-Catherine, les 28, 29, 1er et 2 à 20 h. : Georges Dandin ou le Mari confondu, de Molière.
— Square Langlois, les 27, 28 et 29, de 19 h. à 20 h. 30 : P. Duval (mime) ; le 29 à 20 h. 45 : Module Quintette. Alain Brunet (jazz contemporain) ; le 28 à 20 h. 45 : Arnauld et Gaël (folklore d'expression française) ; le 27 à 20 h. 45 : orchestre à plectre de la S.N.C.F. (pièces pour mandoline).
— Rue de l'Hôtel-Saint-Paul, les 27, 28 et 29 de 18 h. à 22 h. 30 : animation populaire.

DIAPORAMA. — Hôtel de Lamoignon, rue Pavée, tous les soirs à 21 h. 30 : l'artisanat vivant.

SCEAUX
(702-06-71 et 660-49-99)

Le 27, à 20 h. 45, Orchestre de l'Ile-de-France, dir. A. Einhorn (Rameau, Mozart) ; le 28, à 20 h. 45 : Orchestre de chambre P. Kuentz (Charpentier, Telemann, le Chevalier de Saint-Georges, Jolivet, Mouret) ; le 29, à 17 h. 30 : (Bach, Haydn, Albinoni) ; le 30, à 17 h. 30 : Trio à cordes français (Beethoven, Mozart).

DIVONNE
(50-50-06-63)

Le 27, à 21 h. : Los Angeles Chamber Orchestra, dir. N. Marriner (Fauré, Stravinsky) ; le 28, à 21 h. : Quatuor Via Nova, avec J.-P. Collard (Fauré) ; le 1er, à 21 h. : Orchestre de chambre de Lausanne, dir. A. Jordan (Mozart) ; le 3, à 21 h. : Quatuor Borodine (Brahms, Webern, Chostakovitch).

LYON
(28-09-90)

Les 2 et 5, à 21 h., Théâtre romain de Fourvière : Aïda, de Verdi.

LA ROCHELLE

Le 29, à 11 h. 30, église de la Jarne : Alberto Ponce (Milan, Narvaez, Cabezon, Mudarra).

PROVINS

Le 28, à 21 h., Théâtre des Remparts : La vie offerte, par J.-L. Barrault et M. Renaud ; le 29, à 21 h., salle des fêtes de Nanteuil : Bill Coleman. The Golden Gate Quartet.

LE MANS

Les 28, 29, 1er, 3 et 6 : Semaine culturelle au Vieux Quartier.

Théâtres

Les salles subventionnées

COMEDIE-FRANÇAISE, place du Théâtre-Français, 1er (742-27-31), les 26 et 6 à 20 h. 30 : Dom Juan ; le 27 à 20 h. 30 : Ondine ; les 28, 4 et 7 à 20 h. 30, le 30 à 14 h. 30 : les Caprices de Marianne. On ne saurait penser à tout ; les 29 et 2 à 20 h. 30, le 7 à 14 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme ; les 30 et 1er à 20 h. 30 : l'Ile des esclaves, les Fourberies de Scapin ; les 3 et 5 à 20 h. 30 : les Marrons du feu, le Légataire universel.

THEATRE NATIONAL DE L'OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-59-39), le 29 à 19 h. 30 : Cosi fan tutte ; les 2, 3, 5 et 6 à 20 h. : Manon ; le 4 à 20 h. 30 : Un jour ou deux (ballet).

THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT, place du Trocadéro, 16e (727-81-15), Plateau du Grand Théâtre : 20 h. 30 (D.) : Troilus et Cressida (jusqu'au 29) ; salle Gémier, 20 h. 30 (D.) : Phèdre ; à la Gaîté Lyrique (277-88-40), 20 h. 45 (J. et D. soir), mat. sam. et dim. à 16 h. : marionnettes japonaises du Bunraku (deuxième programme).

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 1er (887-35-39), les 26, 27 et 28 à 20 h. 30 : Deuxième Festival de musique russe et soviétique.

Les autres salles

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Mari, la Femme et la Mort.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (L.), 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Sexe faible.

CAPUCINES, 39, bd des Capucines, 9e (073-17-37), grande salle (D. soir, mar.), 20 h. 45, mat. dim. à 16 h. : Seul le poisson rouge est au courant. — Petite salle (D. soir, mar.), 21 h., mat. dim. à 18 h. 15 : Madame le sociétaire.

CARRE THORIGNY, 8, rue de Thorigny, 3e (277-36-39) (D., L.), 20 h., mat. sam. à 14 h. 30 : Mon œil.

CHARLES DE ROCHEFORT, 64, rue Rocher, 17e (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Jamis deux .. sans toi.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : J'ai confiance en la justice de mon pays.

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30), à partir du 28 : 21 h. (J.), dim. mat. à 15 h. : les Portes claquent.

ECOLE NORMALE, 45, rue d'Ulm, 5e, les 26, 27, 28 et 29 à 20 h. 30 : la Mort du docteur Faust.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (D.), 21 h. : Loretta Strong.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15), à partir du 27 (D.), 21 h. : le Cheval évanoui.

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23), mar. et mer. à 21 h. : Portrait de Ch. Péguy ; les jeu., ven., sam. et lun., à 21 h. : Candida.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LUCERNAIRE, 13, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.), 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : les Horsains ; 24 h. : Prison corps.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Tournant.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : l'Arnacœur.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D.), 21 h. : Qu'est-ce qui frappe ici si tôt ?

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87), 20 h. 30 : Spectacle Arthaud-Michaux (jusqu'au 29) ; 22 h. : Hommage à Pablo Neruda.

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Pauvre France.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim à 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D., L.), 20 h. 15 : En attendant Godot.

POCHE-MONTPARNASSE, 75 bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, le sam. à 20 h. 45 et 22 h. 30 : le Premier.

PORTE-SAINT-MARTIN, 16, boul. Saint-Martin, 3e (607-37-53) (D.), 20 h. 30, le sam. à 15 h. : le Tartuffe (par le T.N.P. Villeurbanne).

SAINT-ANDRE-DES-ARTS, 9, place Saint-Michel, 6e (033-16-58), les 26 27, 28 et 29 à 22 h. : Macloma.

STUDIO 14, 20, av. Marc-Sangnier, 14e (533-07-59) (D., L.), 21 h. : le Pain des autres (du 27 au 3 juillet).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57), la Galerie (D.), 21 h. : le Nuage amoureux (jusqu'au 27) ; Grand Théâtre, 21 h., le mar., mer., jeudi et ven. : Antigone (jusqu'au 28) ; la Resserre (D.), 21 h. : Cycle Samuel Beckett (jusqu'au 29).

THEATRE DES DEUX-PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (357-49-92), 21 h. : Attention à ce type-là (dernière, le 30).

THEATRE ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard (278-46-42) (D.), salle I, à 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Phèdre ; salle II, à 20 h. 15 : Haut-parleurs et Cargos lents ; 22 h. : Pia Colombo (jusqu'au 29).

THEATRE DE FORTUNE, 147, bd A.-Blanqui, 13e, les 27 et 28 à 21 h. : Toujours aussi con ? ; le 29 à 21 h. : A l'ombre des terrils en fleurs.

THEATRE MECANIQUE, 35, avenue Rapp, 7e (555-67-63) D.), 20 h. 30 : le Jour de la dominante.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90) (D.), 20 h. 30, mat. sam. à 17 h. 30 : le Grand Magic Circus, de Moïse à Mao ; la Galerie (D.), 23 h. : A. or J. et Cie (jusqu'au 29).

THEATRE PRESENT, 211, av. Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D., L.), 21 h. : Sa Négresse Jésus.

VARIETES, 7, boulevard Montmartre, 2e (231-09-92) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Opéra non-stop (Festival lyrique).

Les cafés-théâtres

AU VRAI CHIC PARISIEN, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-34) jusqu'au 29 inclus à 20 h. 30 : Grand combat. Jusqu'au 2 juillet à 22 h. : Luis Rego ; 24 h. : Jacques Higelin.

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1er (742-99-79) 21 h. 30 : Oraison d'Arrabal, les Dactylos ; 22 h 30 : Pfff... ; 24 h. : Yann B.

CAFE D'EDGAR, 58, boulevard Edgar-Quinet, 14e (326-13-68), jusqu'au 29 juin à 18 h. : le Vidéo Théâtre ; jusqu'au 2 juillet à 22 h. : les Petites Filles modules.

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51) à 20 h. 30 : Coluche ; 22 h. 30 : Just a quick sweet dream.

PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D., L.) 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Jacqueline Danno ; 24 h., V. et Sam. : En ce temps-là les gens mouraient.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-53-14) (D.), 1re salle : 20 h. 45 : la Folle ; 22 h. : Frigo en chaleur ; 2e salle : 21 h. : Dieux nus ; 22 h. 30 : le Dernier Tango dans la jungle.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93) (L., Ma.) 20 h. 30 : Qu'avons-nous fait de Jack Harrisson ?

Les théâtres de banlieue

IVRY, Théâtre des Quartiers, 21, rue Ledru-Rollin (672-37-43), le 26 à 21 h. : Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé...

MONTREUIL, Théâtre-Ecole, salle M.-Berthelot, rue Berthelot (858-65-33), le 26 à 20 h. 30 : le Bureau ; le 27 et le 28 à 20 h. 30 : Histoires de bonnes femmes ; le 29 à 20 h. 30 : Pour un délit mineur... ; le 30 à 16 h. : Pour un délit mineur.... à 19 h. : Quartier libre (chansons, poésies), à 21 h. : chants et danses d'Amérique latine ; le 2 à 20 h. 30 : Pour un délit mineur...

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano, 1, rue C.-Pathé (808-73-74), le 26 à 21 h. : les Premières Communions, de J.-P. Prévand.

Concerts

MERCREDI 26 JUIN

SALLE PLEYEL, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e (227-06-30), 20 h. 30 : Orchestre national de l'O.R.T.F. Dir. : P. Capolongo (Berlioz, Beethoven, Chopin, Debussy).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 5e, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach : messe en si).

JEUDI 27 JUIN

MAISON DE L'O.R.T.F., 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61), 20 h. 30 : Orchestre lyrique de l'O.R.T.F. Dir. : M. Rosenthal (Hop Signor, de M. Rosenthal).

VENDREDI 28 JUIN

THEATRE ESSAION, 20 h. 15 : Trio Jean Martin, Flora Elphege et Claude Burgos (Haydn, Beethoven, Lalo).

SAMEDI 29 JUIN

THERMES DE CLUNY, boulevard Saint-Michel, 18 h. : Quatuor Bernède (Mozart, Beethoven, Bartok).

DIMANCHE 30 JUIN

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 30 : Gordon et Grady Wilson (Bach, Monnikendam, Doppelbauer, van der Horst, Wesley, Brahms, Duruflé, Sowerby, Sokola).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin, 7e, 17 h. 45 : Arsène Bedois (œuvres des maîtres portugais et espagnols des seizième et dix-septième siècles, J.-S. Bach).

Les opérettes

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

CHATELET, 1, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (J.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : les Trois Mousquetaires (dernière le 30 en mat.).

La danse

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), les 26, 27, 28 et 29 à 20 h. 30, le 29 à 17 h. : les Grands Ballets canadiens ; du 1er au 6 (D.), 20 h. 30 : Théâtre français de la danse.

HENRI-VARNA-MOGADOR, 25, rue de Mogador, 9e (285-28-80) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Danses nationales d'Espagne (dernière le 30 en mat.).

ESPACE P.-CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-97-60), les 26 et 27 à 20 h. 30 : les Ballets Peter Gross.

Cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(704-24-24)

MERCREDI 26 JUIN. — 15 h., *Sherlock Jr.*, de B. Keaton ; *Sa dernière culotte*, de F. Capra ; 18 h. 30, *Come back Africa*, de L. Rogosin ; 20 h. 30, *Le train sifflera trois fois*, de F. Zinnemann (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, *C'étaient des hommes*, de F. Zinnemann (en présence de l'auteur).

JEUDI 27. — 15., *la Mousson*, de Cl. Brown ; 18 h. 30, *Michel de Ghelderode et Magritte ou la Leçon de choses*, de L. de Hoesch ; 20 h. 30, *l'Œuvre*, de Luc de Hoesch ; 22 h. 30, *la Septième Croix*, de F. Zinnemann ; 0 h. 30, *Gamma People*, de J. Gilling.

VENDREDI 28. — 15 h., *la Passion de Jeanne d'Arc*, de C.-T. Dreyer ; 18 h. 30, Courts métrages de L. Rogosin ; 20 h. 30, *Chacal*, de F. Zinnemann ; 22 h. 30, *le Dernier Bagarreur*, de S. Peckinpah ; 0 h. 30, *Curse of the Fly*.

SAMEDI 29. — 15 h., *la Grande Parade*, de K. Vidor ; 18 h. 30, *le Cuirassé Potemkine*, de S.-M. Eisenstein ; 20 h. 30, *Un homme pour l'éternité*, de F. Zinnemann ; 22 h. 30, *Tant qu'il y aura des hommes*, de F. Zinnemann ; 0 h. 30, *Jonathan*, de H.-W. Geissendorfer.

DIMANCHE 30. — 15 h., *Au risque de se perdre*, de F. Zinnemann ; 18 h. 30, *les Horizons sans frontières*, de F. Zinnemann ; 20 h. 30, *Frenzy*, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30, *The Emperor of North Pole*, de R. Aldrich ; 0 h. 30, *l'Enfer des tortures*.

MARDI 2. — 15 h., *Une vie*, d'A. Astruc ; 18 h. 30, *la Rue rouge*, de F. Lang ; 20 h. 30, *la Stratégie de l'araignée*, de Bertolucci ; 22 h. 30, *les Cœurs verts*, d'E. Luntz.

RUE D'ULM
(033-11-17)

MERCREDI 26. — 19 h. 30, *les Jeux de l'amour*, de Ph. de Broca ; 21 h., *Adorable Menteuse*, de M. Deville.

JEUDI 27. — 19 h. 30, *les Gladiateurs*, de D. Daves ; 21 h., *Une poignée de neige*, de F. Zinnemann.

VENDREDI 28. — 19 h. 30, *How do you like the bananas ?* ; *On the Bowery*, de L. Rogosin ; 21 h., *Arab Israeli Dialog* ; *Woodcutters of deep South*, de L. Rogosin.

SAMEDI 29. — 19 h. 30, *Morire Gratis*, de S. Franchina ; 21 h., *la Novice*, d'A. Lattuada.

DIMANCHE 30. — 19 h. 30, *Charly*, de R. Nelson ; 21 h., *Billy Budd*.

Les exclusivités

APPASSIONATA (It., v.o.) (**) : George-V, 8e (225-41-46) ; v. f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Galaxie, 13e (580-76-86), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).

AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

AU PAYS DE L'EXORCISME (It., v.f.) : Marotte, 2e (231-41-39), Méry, 18e (522-59-54), Scala, 10e (770-40-00).

AXEL (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA BONZESSE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

COMMENT REUSSIR DANS LA VIE, QUAND ON EST C... ET PLEURNICHARD (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Victor-Hugo, 16e (727-48-75).

LA CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).

LE COURAGE DU PEUPLE (Bol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

LA COURSE EN TETE (Fr.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE CUISINIER DE LUDWIG (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Ternes, 17e (380-10-41).

FEMME AU SOLEIL (Fr.) : Gaumont-Elysées S.F. 2, 8e (359-04-67), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-56-16), Quintette, 5e (033-35-40).

FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Cluny Ecoles 5e (033-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

HOSPITAL (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

1789 (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).

MONOLOGUE (Sov., v.o.) : La Clef, 5e (337 - 90 - 90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23).

LES OISEAUX, LES ORPHELINS ET LES FOUS (Fr.-Tch., v.o.) : Pagoda, 7e (551-12-15).

OPERATION HONG - KONG (A. v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Ermitage, 8e (225-15-99) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Telstar, 14e (331-06-19) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

LE PROTECTEUR (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

SWEET MOVIE (Fr.-Can., v.o.) (**) : Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quartier-Latin, 5e (326 - 84 - 65) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-14) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).

S T A V I S K Y (Fr.) : Colisée, 8e (359 - 29 - 46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Diderot, 12e (343-19-29).

TERRE BRULEE (Ang., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

THE SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : France - Elysées, 8e (225-19-73) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; (v.o.) : Lumière, 9e (770 - 84 - 64) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brésil, v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Odéon, 5e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359 - 42 - 33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Paramount-Odéon, 5e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; PLM - Saint - Jacques, 14e (326-22-17).

LA VIREE SUPERBE (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Maxéville, 9e (770-72-87).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87).

Y'A UN OS DANS LA MOULINETTE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Capri, 2e (508-11-69).

Les festivals

WOODY ALLEN (v.o.). — Studio Logos, 5e (033-26-42). J. pairs : Tombe les filles et tais-toi ; j. impairs : Prends l'oseille et tire-toi.

BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71). Jeudi : Rêves de femmes ; vend. : le Septième Sceau ; sam. : Jeux d'été ; dim. : la Nuit des forains ; lundi : Sourires d'une nuit d'été ; Mardi : Monika.

Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15). Mercr. : Une leçon d'amour ; jeudi : Toutes ses femmes ; vend. : le Silence ; sam. : les Communiants ; dim. : la Source ; lundi : A travers le miroir ; mardi : le Septième Sceau.

PAUL NEWMAN, acteur et réalisateur (v.o.) — Studio Parnasse, 6e (326-58-00). 14 h. : De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites ; 16 h. ; l'Arnaque ; 18 h. : la Brune brûlante ; 20 h. : Butch Cassidy et le Kid ; 22 h. : Rachel, Rachel.

LA NOUVELLE GENERATION DE COMEDIENS AMERICAINS (v.o.). — Action-Lafayette, 9e (878-80-50). Mercr. : Move ; jeudi : le Lien ; vend. : les Charoghards ; sam. : Un été 42 ; dim. : French Connection ; lundi : Des amis comme les miens ; mardi : Brève rencontre à Paris.

JOHN FORD (v.o.). — Lafayette II, 9e (878-80-50). Merc., vend., dim., mardi : les Raisins de la colère ; jeudi, sam., lundi : Toute la ville en parle.

SUSPENSE, SUSPENSE (v.f.). — André-Bazin, 13e (337-74-39). Jeudi, vend., sam. : le Tigre du Bengale ; dim., lundi, mardi : le Tombeau hindou.

LUIS BUNUEL (v.o.). — La Boîte à films, 17e (754-51-50). 14 h. : la Mort en ce jardin ; 16 h. : Los Olvidados ; 18 h. : la Jeune Fille ; 20 h. : Nazarin ; 22 h. : le Charme discret de la bourgeoisie.

RAOUL WALSH (v.o.). — La Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : Barbe-Noire le pirate ; 16 h. : Il était une fois un hors-la-loi ; 18 h. : la Charge de la 8e brigade ; 20 h. : l'Esclave libre ; 22 h. : les Implacables.

SCIENCE FICTION (v.o.). — Jean-Cocteau, 5e (033-47-62). Mard., mercr. : Le jour où la Terre s'arrêtera ; jeudi : les Monstres de l'espace ; vendr. : le Dernier Rivage ; sam. : les Damnés ; dim. : le Voyage fantastique ; lundi : le Dr Folamour.

DES SONS (v.o.). — Kinopanorama, 15e (306-50-50). Mercr., vendr., dim., mardi : Woodstock ; jeudi, sam., lundi : The Great Elvis Show.

SCIENCE FICTION (v.o.). — Passy, 16e (288-62-34). Mercr., mard. : les Damnés ; jeudi : Dr Folamour ; vendr. : le Voyage fantastique ; sam. : Le jour où la Terre s'arrêtera ; dim. : le Dernier Rivage ; lundi : les Monstres de l'espace.

MARX BROTHERS (v.o.). — Noctambules, 5e (033-42-34). Mercr., dim. : Noix-de-Coco ; jeudi, lundi : Une nuit à Casablanca ; vend., mardi : Plumes de cheval ; sam. : Explorateurs en folie.

POP VARIATIONS (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : Concert pour le Blangladesh ; 16 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 17 h. 30 : Help ; 19 h. : Let it be ; 20 h. 30 : Gimme Shelter ; 22 h. : Easy Rider.

Les grandes reprises

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

LOST WEEK-END (le Poison) (v.o.) : Studio République, 11e (805-51-97).

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

Mr AND Mrs SMITH (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55).

LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74).

WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).

Les séances spéciales

AU NOM DU PERE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 10 h., 12 h. et 24 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (231-02-66), à 20 h. 10 et 22 h. 15.

CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-08), à 20 h. et 22 h. ; S., D. (v.o.), à 18 h., 20 h. et 22 h. ; (v.f.), à 14 h. et 16 h.

LES HOMMES CONTRE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 10 h., 12 h. et 24 h.

FAHRENHEIT 451 (Ang. - Fr.). Studio Bertrand, 7e (783-64-66), J., S., L.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), Me, V., D., Ma (avec Themroc).

MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) : Châtelet - Victoria, 1er (231-02-66), à 11 h. 45 et 0 h. 5.

KES (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

QUI A TUE TANTE ROO ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

SATYRICON (It., v.o.) (**) : Châtelet - Victoria, 1er (231-02-66), à 13 h. 45, 15 h. 50 et 18 h.

UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

Les films nouveaux

MAGOO ET CIE, dessins animés américains. — v.o. : Le Seine (5e) (325-95-99).

LES TRAFIQUANTS D'HOMMES, film américain de John Guillermin, avec Richard Roundtree et Vonetta Mac Gee. — v.o. : Ermitage (8e) (225-15-99), La Clef (5e) (337-90-90) ; v.f. : Murat (16e) (288-99-75), Liberté (12e) (343-01-59), Clichy-Palace (17e) (387-77-29), Hollywood Boulevard (9e) (770-10-41), Magic-Convention (15e) (828-20-32), Bienvenue - Montparnasse (14e) (544-25-02).

SOLEIL VERT, film américain de Richard Fleischer, avec C. Heston, L. Taylor, C. Conors et J. Cotton. — v.o. : Publicis-Matignon (8e) (359-31-97), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14), Dragon (6e) (548-54-74) ; v.f. : Maxeville (9e) (770-72-87), Clichy - Pathé (18e) (522-37-41), Gaumond-Sud (14e) (331-51-16), Cambronne (15e) (734-42-96), Mayfair (16e) (525-27-06), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Clichy-Palace (5e) (033-07-76).

LES ORDRES SONT LES ORDRES, film italien de F. Giraldi, avec Monica Vitti, L. Proietti, C. Auger et O. Orlanco. — v.o. . Quintette (5e) (033-35-40), Balzac (8e) (359-52-70) ; v.f. : Gramont (2e) (742-95-82), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Gamma (Argenteuil), Aviatic (Le Bourget), Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).

UNE TOSCA PAS COMME LES AUTRES, film italien de L. Magni, avec M. Vitti, L. Proietti, U. Orsini et V. Gazman. — v.o. : St - Germain - Huchette (5e) (633-87-59).

SUPER TEMOIN, film italien de F. Giraldi, avec M. Vitti et U. Tognazzi. — v.o. : Studio des Ursulines (5e). (033-39-19), Marbeuf (8e) (225-47-19) ; v.f. : Vendôme (2e) (770-88-81).

EMMANUELLE, film français de Just Jaeckin, avec S. Kristel, M. Green, D. Sarky, A. Cuny et J. Colletin (**). — Publicis-St-Germain (6e) (222-72-80), Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17), Boul'Mich (5e) (033 - 48 - 29), Marivaux (2e) (742-83-90), Paramount-Maillot (17e) (747-24-24), Paramount-Orléans (14e) (580-03-75), Paramount - Montmartre (18e) (606-34-24), Lux-Bastille (12e) (343 - 79 - 17), Triomphe (8e) (225-45-76).

Variétés

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, boulevard Saint-Martin, 9e (278-44-45), 21 h. : Sept ans mieux... ou sept ans pis.

Le music-hall

CARRE THORIGNY, 8, rue de Thorigny, 3e (277 - 36 - 39) (D., L.), 21 h. 30 : Jho Archer (dernière le 30).

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 9e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Zizi, je t'aime.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 17 h. : les Frères Jacques.

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

OLYMPIA, 28, boulevard des Capucines, 9e (742-25-49), le 26 à 21 h. 30 : British Folk, avec John Renbourn, John James et Contraband ; le 27 à 21 h. 30 : Stefan Grossman ; le 28 à 21 h. 30 : Vince Taylor ; le 1er à 21 h. 30 : Larry Coryel.

THEATRE DES DEUX - PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (357-49-92), 21 h. : Jean Sommer (jusqu'au 30).

THEATRE MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.), 22 h. : Chant profond du Chili (poésies et chansons de Pablo Neruda).

Les cabarets

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-69-69), 22 h. et 0 h. 30 : Super-beautés.

LIDO, 78, avenue des Champs-Elysées, 8e (359-11-61), 22 h. 45 et 1 h. du matin : Revue Grand Jeu.

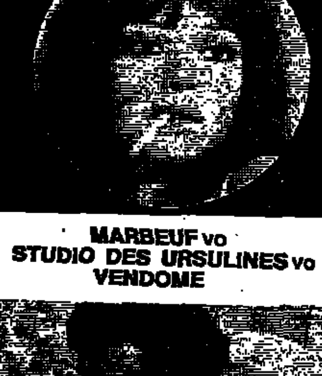
MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770 - 95 - 08), à partir du 28 à 16 h. 15 et 21 h. 15 : Nouvelle revue.

MOULIN-ROUGE, place Blanche, 18e (606-00-19), 22 h. : Festival.

TOUR EIFFEL (551-19-59), 20 h. : Patachou (dernière le 30) ; à partir du 1er 20 h. : Dîner ; 21 h. 30 : Spectacle : Les magiciens sont parmi nous.













INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 26 JUIN

● CHAINE I



19 h. 20 Coupe du monde de football : Hollande-Argentine.
21 h. 30 Débat : Les trois vérités. Avec MM. Roger Chinaud, député R.I. de Paris, et Pierre Mauroy, député et maire P.S. de Lille.

● CHAINE II (couleur)

15 h. 50 Coupe du monde de football : Yougoslavie - République fédérale d'Allemagne.
19 h. 45 Feuilleton : Valeria.
20 h. 35 Western : « la Bataille de la vallée du Diable », de R. Nelson (1966), avec J. Garner, S. Poitier, B Andersson.
Un homme qui a souffert dans sa vie privée du conflit des races, guide un convoi militaire, accompagné de quelques civils, à travers une région menacée par les Apaches.
Ce film, programmé le 3 avril 1974 n'avait pas été diffusé en raison de la mort du président Georges Pompidou.

22 h. 10 Coupe du monde de football : Brésil-Allemagne de l'Est.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Nouvelles, de S. Maugham : Vertu. Réal. J. Davies.
20 h. 40 Les métamorphoses du regard : André Malraux. Réal. Cl. Prévost : « les maîtres de l'irréel ».
21 h. 30 Reportage : Les Jivaros, sinistre societe, de Ch. de Saint-Maurice.
A la découverte de l'Equateur.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Perspectives du vingtième siècle à la Maison de l'O.R.T.F. à Strasbourg ; « Halloween » (Ives), Quatuor Parrenin, Ch. Ivaldi, piano, « Deuxième Quatuor » (Carter), Quatuor Parrenin, « Chanson d'Approche » (Jolas), Ch. Ivaldi, « Music for cello and piano » (Brown), P. Penassou, violoncelle, Ch. Ivaldi, piano ; 21 h., Dits et écrits sur la musique ; 21 h. 20, La science en marche ; 21 h. 50, Musiques de notre temps ; 23 h., Et puis voici des livres ; 23 h. 15, Récital d'orgue en l'église Saint-Séverin.

● FRANCE-MUSIQUE

21 h. (S.), En direct de l'hôtel Maynier d'Oppède à Aix-en-Provence. Concert avec M. Bourgue, hautboïste, et le Trio à cordes de Paris : « Prélude et fugue en fa (W.-F. Bach), « Divertimento K 563 » (Mozart), « Quatuor avec hautbois K 370 » (Mozart)

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h. 28, M. J. Goddet, directeur du Tour de France.

TELEVISION, chaîne 1, à 15 h. et chaîne 2, à 17 h. 50 : Retransmission des débats à l'Assemblée nationale (questions d'actualité et O.R.T.F.).

TELEVISION, chaîne 1, 21 h. 30 : MM. Chinaud, secrétaire général des Républicains indépendants, et Mauroy, secrétaire du parti socialiste : « Quelle politique sociale ? »

JEUDI 27 JUIN

● CHAINE I

17 h. 30 Tour de France. Circuit de Brest.
20 h. 15 Tour de France.
20 h. 30 Dramatique : « les Bâtisseurs d'empire », de B. Vian. Réal. J. Jaimes. Avec Simono, M. Presle, S. Loik.
Une famille « comme il faut » a peur et fuit quelque chose d'inquiétant : le schmürz. Elle déménage ainsi d'étage en étage mais elle est toujours poursuivie. Les bâtisseurs d'empire sont des mythes qu'il faut détruire.
22 h. 15 Hommage à Darius Milhaud : « L'homme et sa musique », réal. J. Tréboula.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Variétés : Domino, de G. Lux.
Avec Charles Aznavour.
21 h. 35 Le dossier secret des trésors. « Les énigmes de Rennes-le-Château ». Réal. J.-J. Sirkis.
A la recherche d'un trésor possédé par l'abbé Saunière qui mourut en 1915.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 50 Tour de France.
19 h. 40 Magazine : Vivre à loisir, de Cl. Dupont. « Petit Jacques et les limonaires ».
20 h. 40 Magazine 52, de J.-F. Chauvel, S. Walsh et E. Mannoni.
Vers la paix au Proche-Orient ? Le sixième Continent : la mer.
21 h. 30 Variétés : Par la grande porte, de Ch. Izard.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche de L. Sjou : « les Blés », d'A. Saumont, avec G. Casadesus, R. Favey, P. Destailles (réal. G. Delaunay) ; 21 h. 20, Biologie et médecine ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 30, Carte blanche pour un auto-portrait, par le Groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. ; 23 h., Format de poche : « la Nuit de Moogins », de R. Vrigny ; 23 h. 15, Grandes réalisations discographiques.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Dîner-concert : « Quelque part dans ce monde » (De Shields), « Vous avez besoin de la foi » (Thompson), par les Gospel Classics ; Festival Aretha Franklin ; 20 h. 30 (S.), Petit concert : « Métamorphoses symphoniques sur un thème de Weber » (Hindemith), « Duo pour violon et violoncelle », extrait (M. et A. Bohrer), par R. Pivetean et J. Siegenga ; 21 h. (S.), Récital de chant donné au Carré-Thorigny par Colette Herzog, soprano (Mozart, Schubert, Schumann, Strauss, Wolf, Auric, Henze, Dallapiccola, Webern) ; 22 h. 45, Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop-Music.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 878

HORIZONTALEMENT

I. Impressions à fleur de peau. — II. Organe de droite ou de gauche. Port étranger. — III. Dans la promesse qui suit un essayage satisfaisant. A souvent servi d'argument de poids. — IV. Donnaient éventuellement des coups de balai. — V. Demi-mouche. — VI. Conjonction. N'a souvent que la durée d'un éclair. — VII. Favorise les promenades en famille. — VIII. L'Eglise n'en a qu'un. N'est guère plus attrayante que la purée. — IX. Privée d'un viscère. Offrent un solide soutien à la faiblesse de la chair. — X. Ecole de chants. Article. — XI. Avec elles, il y a forcément de la casse !

VERTICALEMENT

1. Quelque chose de sombre. — 2. Ne peut se passer d'enveloppe. — 3. Ornement sacerdotal. Prénom féminin. — 4. Source diffamatoire. Agréable. — 5. Deux voyelles. Cela suffit ! (épelé). Ville étrangère. — 6. Travail à la chaîne. — 7. Affluent du Rhône. A parfois des débuts agités. Terme musical. — 8. Absorba finalement de l'eau salée. Vieille heure. — 9. Abréviation. Pas nécessairement malheureuses.

Solution du problème n° 877

HORIZONTALEMENT

I. Marmelade. — II. Ementiers. — III. oter. Dus. — IV. Sue. Emèse. — V. Ornai. — VI. Tunnel. — VII. Ténia. — VIII. Etude. Etc. — IX. Sires. — X. Oder. — XI. Antithèse.

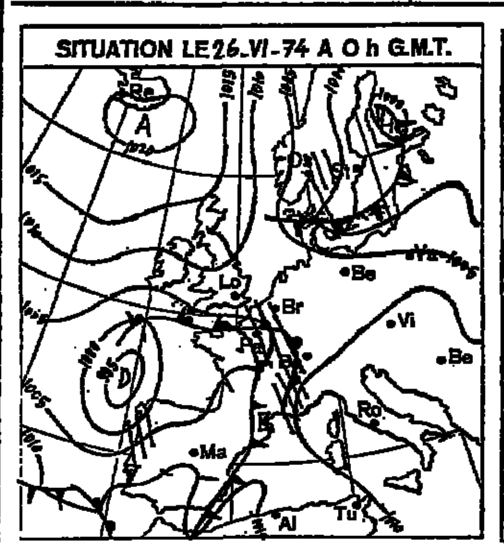
VERTICALEMENT

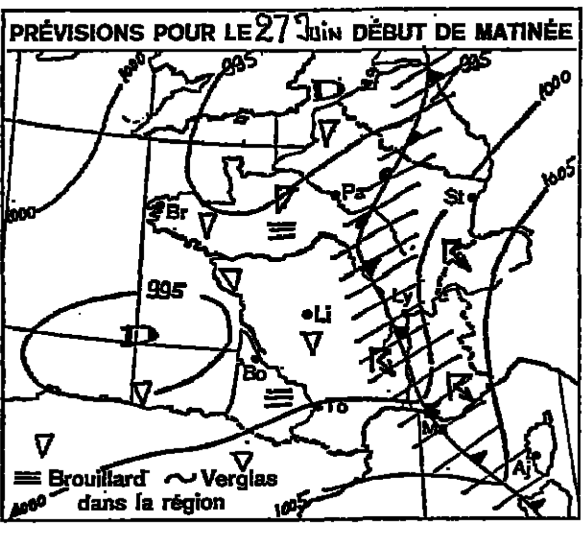
1. Mensonges. — 2. Amour. Tien — 3. Rétenteur. — 4. Mue. Au. Demi. — 5. Etreintes. — 6. Li. N.E. Oh ! — Aède. Enéide. — 8. Drus. Lit. Es. — 9. Esses. Acéré.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS - IXe

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⌈ orages ➤ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 26 juin à 0 heure et le jeudi 27 juin à 24 heures :

Jeudi 27 juin, des pluies, des averses ou des orages se produiront encore dans la plupart des régions. Dans l'Est et le Sud-Est, une zone pluvio-orageuse se décalera vers l'Allemagne et l'Italie, et une amélioration se développera l'après-midi. Dans le Nord-Ouest et le Nord, le ciel restera très nuageux, et les pluies matinales ne s'atténueront que lentement. Ailleurs, après des éclaircies et quelques brouillards en début de journée, des averses et des orages se produiront. Les vents seront assez forts dans le Midi méditerranéen, faibles ou modérés sur le reste du pays. Toutefois, de violentes rafales accompagneront les orages.

Les températures seront généralement stationnaires ou en légère baisse.

Mercredi 26 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 001,7 millibars, soit 751,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 juin ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Biarritz, 24 et 18 degrés ; Bordeaux, 25 et 14 ; Brest, 20 et 8 ; Caen, 22 et 15 ; Cherbourg, 16 et 13 ; Clermont-Ferrand, 26 et 15 ; Dijon, 26 et 16 ; Grenoble, 25 et 18 ; Lille, 25 et 15 ; Lyon, 26 et 18 ; Marseille, 27 et 19 ; Nancy, 26 et 15 ; Nantes, 23 et 14 ; Nice, 22 et 17 ; Paris-Le Bourget, 25 et 16 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan, 31 et 17 ; Rennes, 23 et 12 ; Strasbourg, 27 et 15 ; Tours, 22 et 14 ; Toulouse, 28 et 15 ; Ajaccio, 27 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 24 et 13 degrés ; Athènes, 33 et 22 ; Bonn, 26 et 13 ; Bruxelles, 26 et 16 ; Le Caire, 33 et 22 ; îles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 23 et 13 ; Genève, 22 et 13 ; Lisbonne, 20 et 13 ; Londres, 19 et 11 ; Madrid, 20 et 11 ; Moscou, 22 et 14 ; New-York, 17 et 14 ; Palma-de-Majorque, 28 et 17 ; Rome, 26 et 16 ; Stockholm, 22 et 8 ; Téhéran, 36 et 25.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :

Quinze jours	14 F
Trois semaines	20 F
Un mois	25 F

ETRANGER (voie ordinaire) :

Quinze jours	20 F
Trois semaines	29 F
Un mois	38 F

EUROPE (avion) :

Quinze jours	31 F
Trois semaines	45 F
Un mois	60 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	122 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 juin 1974 :

DES ARRETES :

● Portant fixation de la valeur de service de l'unité de rente, pour la période du 1er juillet 1974 au 30 juin 1975, de la convention de retraite dite régime interprofessionnel de prévoyance ;

● Concernant les viandes hachées destinées à la consommation humaine.

DES LISTES :

● D'admissibilité à l'Ecole navale en 1974 ;

● D'admission à l'Ecole militaire de l'air en 1974 (rectificatif).

Tourisme

LES DÉPARTS EN VACANCES PAR LE TRAIN

Du vendredi 28 juin au lundi 1er juillet, la S.N.C.F. mettra en circulation au départ des gares parisiennes mille quatre cent soixante-quatre trains de grandes lignes, dont trois cent soixante-trois supplémentaires. Sept cent cinquante mille voyageurs partiront durant ces quatre jours.

La S.N.C.F. conseille, comme toujours en période d'affluence, d'arriver dans les gares autant que possible par le métro et de ne pas arriver plus de trente minutes avant le départ.

A la gare de Lyon, le stationnement sera réglementé du 28 juin à 16 heures au 2 juillet à 24 heures. Il ne sera autorisé qu'aux emplacements munis de parcomètres. Les autocars ne pourront pas stationner aux abords immédiats de la gare.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE SES ACTIVITES DE PROMOTION DES ENTREPRISES

LA CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

PICARDIE

recherche

UN CONSEILLER EXPORT DE HAUT NIVEAU

SA MISSION :
- Inciter les chefs d'entreprises à développer leur activité internationale.
- Favoriser la mise en œuvre de structures et de méthodes modernes de marketing dans les entreprises exportatrices.
- Coopérer avec les différentes instances régionales concourant au développement des exportations.

CE RESPONSABLE DEVRA AVOIR :
- La pratique de l'exportation.
- L'expér. des probl. de direction d'entreprise.
- L'art et le goût des relations à très haut niveau.
- La volonté d'aboutir à un développement important des exportations régionales.

Rémunération élevée en rapport avec le niveau du poste.

RESIDENCE AMIENS.

Sélection assurée par :

CEFAGI 89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

SPERRY ✦ REMINGTON

de nouveaux produits pour des attachés commerciaux novateurs

Bien sûr, SPERRY REMINGTON c'est une société multinationale et la réputation de ses matériels n'est plus à faire. Mais, nous sommes toujours à l'affût de l'innovation et à la recherche de nouveaux produits.

Nous avons mis au point des produits très sophistiqués qui s'adressent à une clientèle de décisionnaires :
- photocopieurs électrostatiques
- photocopieurs sur papier ordinaire
- systèmes d'écriture automatique.

Nous avons des postes à pourvoir dans la région de **NANTES** et en **ILE-DE-FRANCE**

Ce que nous demandons ?
- une expérience de 2 ou 3 ans, si possible dans le matériel de reprographie,
- le sens du contact au plus haut niveau,
- des qualités d'adaptation rapide à nos techniques de vente et d'organisation du travail.

Si vous réunissez l'ensemble de ces critères, notre stage de formation et notre recyclage permanent vous apprendront le reste.
Un salaire minimum vous est assuré pendant la période de démarrage de 6 mois. Votre rémunération sera ensuite composée d'un fixe substantiel + intéressement + remboursement de frais. Elle doit effectivement atteindre 4.000 à 4.500 F par mois. Si vous voulez poursuivre votre carrière dans une Société Internationale au sein d'un département en exceptionnelle expansion,

Ecrivez-nous rapidement en joignant un c. v. détaillé à SPERRY REMINGTON, Département O. M. D. – 92 Boulevard du Montparnasse 75014 Paris.

GROUPE EUROPÉEN INDUSTRIES ALIMENTAIRES

recherche pour sa filiale produits frais, C.A. 100 millions, Ville universitaire

PAYS DE LA LOIRE

CONSEILLER DE GESTION

rapportant directement au Directeur Général

Outre les responsabilités normales du Contrôle de Gestion (plan, budgets, contrôle budgétaire, optimisation des méthodes et procédures...), le candidat devra superviser la mise en œuvre des applications informatiques classiques. Il participera à toutes les décisions concernant la gestion de l'Entreprise.

Ce poste représente une réelle possibilité de développement pour un candidat ayant 4 à 5 ans d'expérience dans une entreprise du secteur grande consommation.
Rémunération de l'ordre de 100.000 F/an.

Adresser C.V. avec rémunération actuelle sous référence 6.676 à :

OP organisation et publicité 2, RUE DE MARENGO, 75001 PARIS. QUI TRANSMETTRA

DISCRETION ASSUREE

GROUPE INTERNATIONAL

(10 milliards F.)

cherche pour

FILIALE 25 millions F. de C.A. (+ 40 % par an depuis 3 ans)

CHEF des SERVICES COMPTABLES et FINANCIERS

LA SOCIETE :
- — 40 km de GRENOBLE,
- — 2 usines et 250 personnes.
- — fabrique et commercialise des équipements de SPORTS (60 % Export).

LA FONCTION :
- — Responsabilité :
  - des comptabilités générale et industrielle,
  - du contrôle de gestion,
  - de l'établissement des budgets,
  - des problèmes financiers.
- — Rattachée directement au Directeur Général.

L'HOMME :
- — Ecole de Commerce + DECS,
- — 7 ans d'expérience minimum.

C.V., photo, rémunération actuelle et note de présentation à N° 57.628 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er) qui transmettra

---

Korès RECHERCHE

pour son Agence de LYON

PROSPECTEUR EXCLUSIF

pour

Préconisation de ses gammes d'articles

RÉGION RHONE-ALPES

NOUS DEMANDONS :
- Niveau de base : Baccalauréat ou équivalent ;
- Libéré des obligations militaires ;
- Homme persévérant dans l'effort, de bonne présentation, en excellente santé ;
- Offrant capacité d'assimilation et d'évolution ;
- Déjà expérimenté dans le domaine commercial ou désirant le devenir ;
- Acceptant déplacement 5 jours par semaine.

NOUS OFFRONS :
- Plan de carrière attractif pr élément de valeur ;
- Rémun. initiale de l'ordre de 2.300 F par mois ;
- Frais de route, tous avantages sociaux ;
- Plan de formation professionnelle ;
- Stage de formation assuré.

Adr. C.V. man. et dét., photo réc. (ret.), à n° 57.771, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. trans.

TECHNIP

ENGINEERING - AGENCE DE LYON

recherche

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

Spécialisé machines tournantes : compresseurs, pompes, turbines, etc.
5 ans d'expérience professionnelle en B.E. engineering, constructeur ou société pétrolière.
Langue anglaise nécessaire.
Mission : intervention sur des projets pour le calcul et le dimensionnement des équipements, rédaction de spécifications, comparaison d'offres, suivi des commandes.

AGENT TECHNIQUE-MÉCANICIEN

Niveau B.T.S.
Expérience machines tournantes acquise en B.E. engineering, constructeur ou société pétrolière.
Anglais ou Allemand apprécié.

SPÉCIALISTE DE L'INSTRUMENTATION

Très expérimenté dans les études de conception et de réalisation d'instrumentation pneumatique, électronique et automatisme séquentiel.
Niveau INGENIEUR
Anglais nécessaire.

Adresser C.V., prétentions et photo à : TECHNIP, 4, quai des Etroits, 69321 Lyon Cedex 1.

---

finances banque REIMS

Important Groupe Financier, spécialiste du service bancaire aux entreprises recherche

LE RESPONSABLE DE SA REPRESENTATION REGIONALE A REIMS.

Ce poste, à vocation essentiellement commerciale, nécessite sens du contact, dynamisme et volonté de créer un fonds de commerce durable ; il requiert un certain esprit d'analyse et la faculté de juger rapidement les hommes et les situations.

Notre délégué disposera de l'appui actif de l'ensemble du service technique de notre groupe ; de bonnes connaissances financières et une expérience bancaire lui seront toutefois utiles.

- Age : au moins 35 ans,
- Origine Rémoise appréciée (à défaut, bonne connaissance de la région).

Envoyer C.V., prétentions et photo sous référence RR/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

CENTRE D'ETUDES JURIDIQUES LYON recherche POUR SON SERVICE CONSULTATION COLLABORATEUR au COURANT des PROBLEMES

DE SOCIÉTÉS ET FISCALITÉ

- — Ce poste conviendrait à ancien Inspecteur des impôts ou cadre de cabinet spécialisé ;
- — Rémunérations intéressantes.

Envoyer C.V. et prétentions, 58, bd des Belges, 69006 LYON

FONCTION MARKETING

Notre Société jouit d'une notoriété certaine (filiale d'un groupe international).
Notre effectif est de 200 personnes.
Nous voulons diversifier nos activités et avons mis au point un nouveau produit.

Voulez-vous en devenir le responsable ?

Vous assurerez sa commercialisation sur le marché européen : recherche de clientèle, études critiques, prospection et négociation auprès d'importantes sociétés, etc.
Vous aurez toute votre autonomie d'action.
Vous serez l'Adjoint du Directeur Général et serez intégré à une équipe de direction jeune (moyenne d'âge : 33 ans).
Ayant fait vos preuves, vous deviendrez rapidement le titulaire de la fonction Marketing de notre Entreprise.
Au départ, ce poste de cadre est payé par fixe important et intéressement sur objectifs. Il nécessite des déplacements fréquents et une résidence future dans le département du Haut-Rhin.
Formation requise : Ecole Sup. de Commerce (ou équiv.), I.N.M., Expér. prof. commerciale d'au moins 3 ans. Pratique courante de l'Allemand ou à défaut de l'Anglais.

Adr. C.V. dét.+photo ss réf. 1.805 à notre Conseil : MANAGING 20, avenue de la Paix 67 STRASBOURG

AFIN de poursuivre sa grande mutation novatrice qui fait depuis des années son impact sur le marché,

SOCIETE PRODUCTION BIENS D'EQUIPEMENT DE REPUTATION INTERNATIONALE (150 km Est PARIS)

Propose à :
- — Jeunes A.M., E.C.A.M., I.C.A.M., Centrale ;
- — Minimum 28 ans ;
- — 3 ans d'expérience professionnelle dans service recherche, étude, industrialisation ou production

Secteurs d'activité souhaités : métaux en feuille, manutention ou production masse.

Situation de

INGÉNIEUR D'ÉTUDES DE RÉALISATION INDUSTRIELLES

— Son rôle : étudier et proposer — dans un souci permanent de la rentabilité des investissements — des améliorations et des voies de développement aussi bien au niveau des produits que des moyens de production.

C'est un homme « trempé » novateur et créatif. Il est important qu'il ait une agilité intellectuelle lui permettant de s'adapter et de prévoir le changement.

Adresser C.V. dét. et man. avec salaire actuel à MORENO CONSEIL REF. AR 7.215.
17, rue Courmeaux. 51060 REIMS CEDEX.
8, cité d'Hauteville, 75010 PARIS

L'UN DES GROUPES FRANCAIS LES PLUS PRESTIGIEUX *recherche pour sa*

DIVISION ALIMENTAIRE un ASSISTANT et un CHEF de PRODUITS

Diplomés Grandes Ecoles Commerciales ou Scientifiques

26 ans minimum, pouvant justifier d'une expérience d'au moins 2 ans, acquise si possible dans le Marketing de Produits Alimentaires liquides (Alcools).
Dans le cadre de la participation à la gestion de plusieurs produits, il devra :
- *collecter, centraliser et interpréter des informations marketing,*
- *établir des recommandations et les plans marketing,*
- *mettre en œuvre des recommandations et en particulier celles relatives aux domaines publicitaires et promotionnels,*
- *suivre le déroulement des plans marketing.*

Résidence Ville proche Centre universitaire 150 kms Paris.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

membre de l'ANCERP
service M. 878 10 rue de la Paix, 75002 Paris.

---

assistant chef de produits

SEB recherche un Assistant Chef de Produits. Avec le Chef de Produits, il devra élaborer le plan de marketing (annuel et à 5 ans), gérer et développer une famille de produits existants, définir, lancer et promouvoir les produits nouveaux sur le marché français.

La SEB, principale Société (300 M.) du Groupe (SEB - TEFAL - CALOR) est située près de Dijon.

Le candidat recherché a au moins 2 ans d'expérience de produits de grande consommation.

Ecrire sous réf. 28.299/M, à I.C.A. qui transmettra.

Les candidatures seront traitées confidentiellement par un Consultant.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

---

Très important groupe financier pour filiale commerciale C. A. 100 millions.

chef de comptabilité

ORLEANS - 80.000 F/An +

A la tête d'une équipe comptable de 20 personnes, ce cadre, d'un haut niveau de formation comptable, travaillera dans une optique de gestion budgétaire et financière.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone par Information Carrière S.V.P. 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 382

37 rue du Gal Foy 75008 Paris

SCETAUROUTE

AGENCE MIDI-PYRENEES

RECHERCHE

INGÉNIEURS

POUR ETUDES ET TRAVAUX AUTOROUTIERS

- — Niveau E.T.P. ou équivalent ;
- — Expérience professionnelle minimale de 5 ans.

Adresser C.V. et prétentions à :

SCETAUROUTE MIDI-PYRENEES rue Jean-Rodier, Z.I. MONTAUDRAN 31400 TOULOUSE

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE recherche pour ses usines du PAS-DE-CALAIS

MÉDECIN DU TRAVAIL

pour son service autonome à plein temps

Il lui sera confié la responsabilité du service médical de ses usines et d'une Société filiale (2.800 personnes)

Ce poste implique une forte personnalité, un esprit d'équipe et une expérience d'au moins 3 ans dans un poste de médecine du travail.

Ecr. sous référ. TF 654 AM
4, rue Massenet 75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE

etap

RESPONSABLE FORMATION

LA ROCHELLE

Le Centre Interprofessionnel de Perfectionnement de Charente-Maritime intervient depuis 9 ans auprès des salariés en activité professionnelle de toutes catégories. Il recherche un ANIMATEUR-COORDONNATEUR qui, avec une large autonomie, sera responsable de la conception et de la réalisation des stages de perfectionnement pour personnel d'encadrement et agents des secteurs administratifs et de production.

Ces stages sont organisés en liaison avec les entreprises et avec l'aide d'intervenants extérieurs. Outre des qualités pédagogiques marquées et le sens des contacts humains, une très bonne culture générale et une expérience vécue de la vie de l'entreprise sont indispensables.
Age minimum 30 ans. Salaire de l'ordre de 50.000 F/ an.

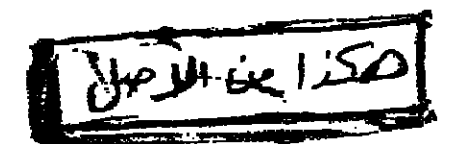
Adresser dossier complet de candidature sous réf. 370/2 M à FRANCE-CADRES 26, rue Marbeuf - 75008 PARIS.

CONSTRUCTEUR APPAREILS LEVAGE ET EQUIPEMENTS MECANIQUES LOURDS Ouest-France recherche dans le cadre de son expansion

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Attaché au bureau d'études, il est responsable d'affaires depuis la commande jusqu'à l'achèvement du dossier technique.
Il assure le contact avec le client et suit l'exécution au niveau coordination et gestion (budget, prix, délais, essais).
L'Ingénieur retenu aura 30 ans minimum, une expérience d'appareils de levage. Résidence ville universitaire. Rémunération très intéressante pour élément de valeur. Avantages sociaux. Situation évolutive.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 834/1 à Mme A. GARRET, 11, rue Mauvoisin, 44200 NANTES.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

Filiale française (Biens de Consommation - 4.500 personnes) d'une société multinationale recherche pour son département

Organisation et Informatique

Chef de Projet (Réf. 1 M)

- il a une formation supérieure (Scient. ou Commerc.) ;
- possède 4 années d'expérience en informatique ;
- maîtrise les problèmes techniques (Mat. IBM en OS/MFT, bases de données) ;
- a une bonne expérience des relations avec les utilisateurs de l'informatique ;
- a déjà conduit un projet d'importance (Paie par exemple).

Ingénieur-Informaticien (Réf. 2 M)

- il est débutant ou presque (1 à 2 ans) ;
- sort d'une grande école scientifique (ECP - Mines - Pont - Supélec...) ;
- est attiré par les problèmes de bases de données, la recherche opérationnelle.

Analystes-Programmeurs (Réf. 3 M)

- ils ont une formation supérieure (IUT ou équivalent) ;
- ont pratiqué l'analyse programmation durant au moins 2 ans ;
- connaissent le COBOL - OS/MFT - DL/I.

Les candidats intéressés adressent leur C.V. (lettre manuscrite, photo et prétentions sous la référence correspondante à



EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

INDUSTRIE
de
TRANSFORMATION

C.A. : 100 millions - 800 personnes

en très forte expansion
CRÉE la fonction de

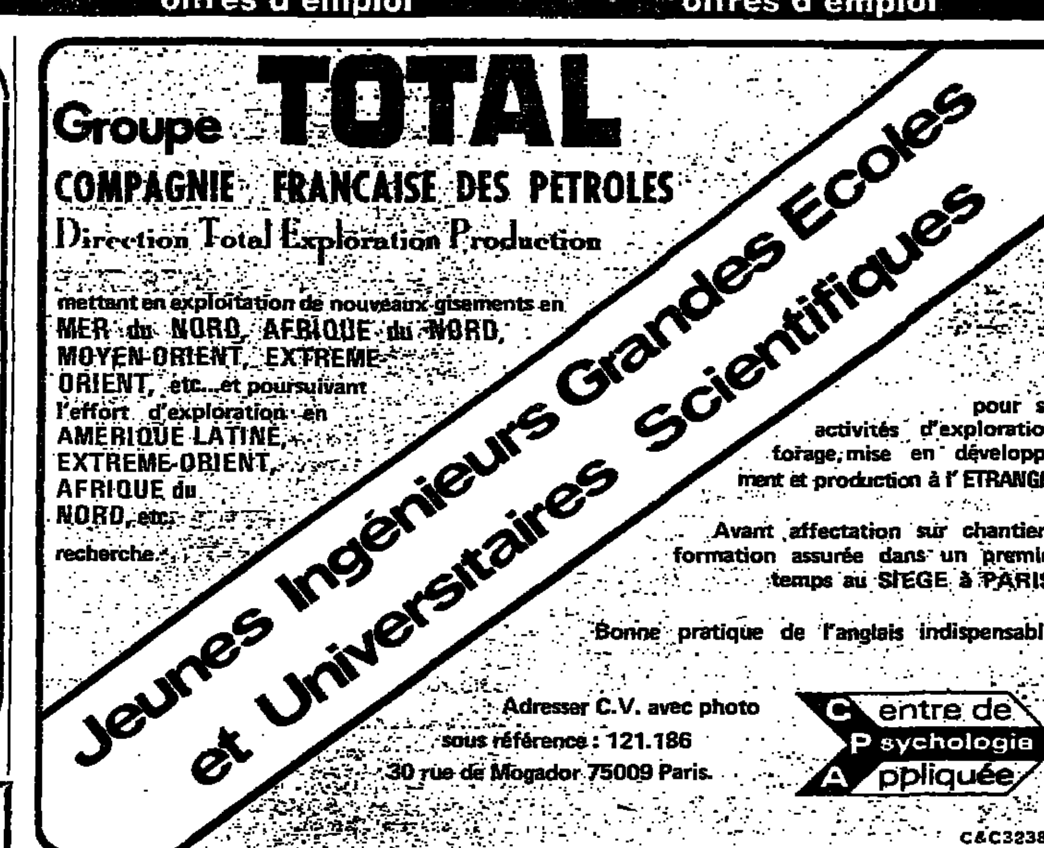
DIRECTEUR DE LA COMPTABILITÉ

Ce poste s'adresse à un candidat d'excellente formation théorique et pratique justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans les domaines concernés, acquise de préférence dans une société performante, mettant en œuvre des méthodes modernes de comptabilité et de contrôle, considérés comme outils de gestion.

Nous sommes installés dans la proche région Parisienne NORD 30 km de Paris (autoroute directe).

Adresser C.V. et photo à BLEU Publicité, 17, rue du Docteur-Lebel, 94300 VINCENNES,

sous n° 90.910 B, qui fera suivre.



---

emplois régionaux

VIBRATECHNIQUES S.A.
SAINT-VALÉRY-EN-CAUX
Premier Constructeur Français de Vibrateurs pour l'Industrie, le B.timent et les Travaux Publics, recherche

CHEF DU SERVICE EXPORT

- — Cadre commercial expérimenté.
- — Formation E.S.C. - H.E.C. - E.S.S.E.C. ou équivalent
- — Connaissance parfaite de l'anglais et si possible seconde langue étrangère.
- — Ouvert aux problèmes techniques.

POUR :

- — Direction du Service exportation ;
- — gestion du réseau étranger ;
- — visites des représentations et clientèles étrangères ;
- — assistance technico-commerciale.

Ce poste implique une résidence principale en Seine-Maritime et comportera de fréquents déplacements à l'étranger.

Ecrire avec C.V. manuscrit. prét., photo, au
CENTRE DE SYNTHÈSE
16, rue de Léningrad, 75008 PARIS.

STRASBOURG 75.000 F +

DIRECTEUR de Banque

(connaissant si possible le dialecte alsacien)

recherché par Banque privée filiale d'un Groupe important.

Si vous avez :

- Une formation supérieure commerciale ou bancaire.
- Une solide expérience de l'exploitation bancaire et de l'étude des Crédits (équipements et immobilier).
- Et surtout si vous vous sentez l'âme d'un fonceur.

Envoyez votre C.V. et photo sous réf. 6.673 à **PUBLICITÉ ZEEGERS** 149, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, qui tr.

Réponse rapide assurée, discrétion absolue : indiquer sur l'enveloppe le nom des Sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise.

Pour faire face à son expansion dans les domaines des COMPOSANTS ELECTRONIQUES et des PÉRIPHÉRIQUES DE PROGRAMMATION

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE BASÉE LITTORAL MÉDITERRANÉEN

recherche

EXPORT MARKETING MANAGER

- — Il sera âgé d'au moins 30 ans et aura une solide formation de base électronique ;
- — Il aura pratiqué la vente à l'exportation, de préférence par l'intermédiaire d'agents à l'étranger ;
- — Bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 56.575, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS (1er), qui transm.

IMPORT. LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE ET PARAPHARMACEUTIQUE, recherche

PROMOTEURS DE VENTES PHARMACEUTIQUES (H. ou F.)

Un pour la BRETAGNE
Un pour la région LYONNAISE

Les candidats retenus auront 25 ans minimum. Le baccalauréat et une 1re expérience de la vente. Stage rémunéré. Fixe élevé + intéressement. Possibilités de promotion.

Les candidats intéressés devront envoyer un C.V. manuscrit, photo et prét. à N° 55.226, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Recherche MENAGE gardien entretien propriété Loiret. Téléph. 15 (38) 85-00-99. Toutes heures.

CADRE ADMINISTRATIF COMPT. ET FINANCIER

expér., niv. expertise, posséd. pratique QUESTIONS JURIDIQ. ET FISCALES et si possible bonnes notions informatique

RECHERCHÉ

par Société de services AVIGNON

Situat. stab. et d'avenir

Ecrire à Mme. GUEY, 4, rue Beaugrenelle, 75015 PARIS.

SOCIETE FRANÇAISE PYROMETRIE EN EXPANSION cherche pour LYON

AGENT TECHNIQUE ou PREPARATEUR II

pour devis, lancement, suivi prix de revient, méthodes.

Expér. fabrications électromécaniques unitaires et petite série souhaitable.

Ecr. avec C.V. dét. et prét. à PYRO-CONTROLE, 245, av. F.-Roosevelt, 69120 Vaulx-en-Velin.

Entreprise bât. (200 personnes) décentralisat. Val-de-Loire rech.

COMPTABLE PRINCIPAL

responsable de l'ensemble comptabilité génér. et analytiq. Capable animer équipe 4 personnes. Poste évolutif pr élément dynamique. Logement assuré. Adres. C.V. man., photo et prétent. à L.R.C., 4, rue Bernard-Palissy, 92 - PUTEAUX.

SOPRA

Rhône-Alpes recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR confirmé G.E. 58 disque GESAL, lieu de travail Grenoble, libre rapidement.

Ecrire ou téléphoner avec C.V. 39, rue Ernest-Calva, GRENOBLE. Téléph. 44-08-93.

LABORAT. DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES affilié à Société européenne en création dans ville universitaire du VAL-DE-LOIRE recherche

Pharmacien expérimenté responsable de la production.
Chimiste qualifié pour analyses, synthèses, contrôles et rech.
Plusieurs jeunes pharmaciens pour progr. Marketing hospital.

Adres. C.V., photos, prétent. à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous réf. 66.905, qui transm. pr 1er entretien à PARIS en JUILL.

SOCIETE IMPLANTEE **LOIR-ET-CHER** recherche

UN CHEF DE SERVICE

chargé des approvisionnements et de la gestion des stocks.

- — Il dirigera une équipe de plus de quinze personnes (en place) ;
- — Il gérera deux magasins avec plus de 4.000 articles ;
- — Il assurera la planification et le suivi des commandes (engagements, paiements, liquidations).

Ce poste convient à un

CADRE

- — d'expérience, ayant une formation solide (Ecole supérieure des approvisionnements ou équivalent) sur les approvisionnements et la gestion ;
- — doté d'un sens commercial aigu ;
- — connaissant l'anglais (indispensable).

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. dét. et prét. à n° 56.332, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

représent. offre

Par suite de promotion interne et dans le cadre de sa croissance continue

LE LABORATOIRE PIERRE FABRE

RECHERCHE

Représentant en Pharmacie

Le secteur à pourvoir se situe dans un quadrilatère : POITIERS - LIMOGES - CLERMONT-FERRAND - VICHY.

Ce poste implique de la part des candidats :

- une très bonne expérience de la vente ;
- une formation secondaire complète ;
- une parfaite disponibilité ;
- la résidence dans le secteur.

Nous assurons à nos vendeurs une situation financière de premier plan avec des gains qui peuvent dépasser 4 500 F mensuels (fixe + intéressement + prime).

Nous fournissons une voiture neuve (Simca 1100 GLS) pour vos déplacements tant professionnels que privés.

Les candidats intéressés adresseront une lettre manuscrite + C.V. + photo récente à MICHEL PISTRE, B.P. 222 — 81106 CASTRES. Il sera répondu à ttes les candidatures. Discr. ass.

Groupe multinational français recherche, pour faire face à 40 % de croissance annuelle des ventes

directeur comptable

- Il dirigera 8 cadres, 60 collaborateurs
- Il animera les comptabilités de 40 Sociétés

Cet homme a au moins 33 ans

- est un vendeur autant qu'un gestionnaire
- a une expérience de grande société
- parle couramment anglais
- sait travailler avec l'informatique.

Réf. 43142 A

chef comptable

Le candidat a 27 ans minimum et possède une formation universitaire.
Cet homme est apte :

- aux contacts à tous les niveaux
- à la synthèse et l'analyse
- à travailler avec l'informatique.

Réf. 43142 B

Pour ces deux postes, la rémunération, le plan d'intéressement et les carrières du Groupe sont susceptibles de satisfaire des candidats à haut potentiel.

Adresser c.v. très détaillé en spécifiant la référence, à Havas Contact 156 bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

MSL

73, bd Haussmann, 75008 PARIS - Tél. : 265-37-00.
11, pl. A.-Briand, 69003 LYON - Tél. : (78) 62-08-33.

CHEF DU RÉSEAU A L'ÉTRANGER — 100.000-120.000 F — Exportation PARIS

Un des premiers groupes industriels français (C.A. plusieurs milliards de francs dont 1/3 à l'exportation) recherche, pour sa Direction Affaires Internationales, un Chef du Réseau à l'Etranger. Celui-ci sera chargé de rechercher, à l'extérieur de la France, les représentants ou agents aptes à distribuer à court ou moyen terme les différents équipements ou produits fabriqués par le Groupe, de réunir un maximum d'informations les concernant, de tenir à jour une documentation détaillée des représentations présentes ou potentiellement futures. Le poste comportera une participation à la formation et à l'information des agents. Agé d'au moins 32 ans, de formation supérieure, parlant impérativement Anglais et si possible Espagnol et/ou Allemand, le candidat retenu aura exercé à l'exportation des fonctions marketing ou créé des réseaux de représentation. L'expérience des produits métallurgiques ou de la mécanique lourde serait un atout supplémentaire. La fonction implique des déplacements de durée faible ou moyenne, relativements fréquents et dans le monde entier.

Ecrire à Y. Blanchon, Réf. A 9.147.

Pour ce poste, adresser un bref curriculum vitae à Paris suivant la référence. Aucune information ne sera transmise à quiconque sans l'autorisation expresse donnée par le candidat à l'issue d'un entretien personnel avec le consultant.

Une importante Entreprise française de

TRANSPORT

cherche à renforcer ses structures en recrutant :

UN CADRE

de formation supérieure (Sc.-Po. HEC. ESSEC. ESCP ou Ecole d'Ingénieur + IAE ou ICG) âgé de 30 ans minimum, pour lui confier après période de FORMATION et d'ADAPTATION à l'ENTREPRISE la fonction de

DIRECTEUR D'AGENCE

Le poste à pourvoir situé à PARIS ne pourra être confié qu'à un homme ayant déjà fait la preuve de ses compétences en matière d'Organisation et de Gestion de moyens importants en personnel et matériel.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé, rémunération actuelle et souhaitée à N° 57268 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er) qui transmettra.



ORUS FORMATION

Cabinet Conseil en Formation
en très forte croissance (effectif 20 personnes) ORUS renforce son équipe de consultants à Paris et recherche des

FORMATEURS

ayant l'expérience de la formation, de l'animation et de l'entreprise.

Nous nous faisons

UNE CERTAINE IDEE DE LA FORMATION ....ET VOUS ?

S'il apparaît que nous pouvons nous apporter UN ENRICHISSEMENT MUTUEL, nous vous proposerons de devenir le conseil pédagogique d'une équipe de formateurs que vous pourrez être amené à encadrer.

Vous aurez aussi à concevoir des programmes, élaborer des plans, animer et suivre des actions de formation.

Excellente rémunération.

Adressez C.V., photo et lettre manuscrite précisant ce que vous attendez de ces responsabilités et vos atouts pour réussir, à :

CLE 128 9bis, rue LABIE - 75017 PARIS

cle 128



HYPERMARCHES CONTINENT

recherche pour la région parisienne

DIRECTEUR DE HAUT NIVEAU

Ce cadre supérieur confirmé sera appelé à prendre la Direction d'un important Hypermarché :

- — C.A. prévu en 1974 : 230 MILLIONS ;
- — 350 personnes ;
- — Grande surface de vente.

Nous demandons une expérience réussie de la Direction d'un Hypermarché.

REMUNERATION ELEVEE PREVUE

Adresser C.V. complet à : Simon MATHIEU 84, rue de Provence - 75009 PARIS. Discrétion assurée.

UNE GRANDE BANQUE FRANÇAISE cherche pour l'une de ses FILIALES AFRICAINES, plusieurs

responsables commerciaux

(EN PARTICULIER DIRECTEURS D'AGENCE)

On leur confie une clientèle à gérer et à développer. Les conditions d'exploitation (légèreté de l'implantation, isolement...) exigent de préférence une expérience de l'exploitation bancaire sinon commerciale, de cinq à dix ans, l'habitude de travailler de façon autonome, une grande résistance physique et morale. *Les postes sont situés en Afrique anglophone (et en particulier au Nigéria), mais les cadres sont titularisés par la banque française. Possibilité de carrière dans l'ensemble du réseau international.*

Les personnalités intéressées adressent leur candidature (ss réf. 2712 M) à J.E. LEYMARIE.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

offres d'emploi

GROUPE DE SOCIETES DE SERVICES EN INFORMATIQUE (700 personnes)
recherche un

CONTROLEUR DE GESTION

FONCTIONS :
- Réaliser le contrôle de gestion des filiales du Groupe
- Animer le Secrétariat Général du Groupe
- Remplir une grande diversité de missions auprès de la Direction Générale du Holding et de ses filiales.

PROFIL :
- Formation HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent
- Au moins 3 ans de pratique du contrôle de gestion
- Expérience informatique souhaitée mais non indispensable.

LIEU DE TRAVAIL : Paris, avec déplacements en province.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et salaire souhaité sous référence M 27 à :

SERTI sélection
49, avenue de l'Opéra
75002 - PARIS

GRAS, SAVOYE & Cie
l'un des premiers cabinets français de courtage d'assurance, cherche pour son DÉPARTEMENT INTERNATIONAL à Paris.

un chargé de clientèle

Dans un but de meilleur service, il maintient en permanence les contacts avec la clientèle française ou étrangère qui lui est confiée. Ses compétences lui permettent d'apprécier les garanties existantes ; de proposer des aménagements ainsi que les couvertures qui font défaut. Il assure la coordination entre les départements techniques et son client auprès duquel il est aussi un apporteur d'idées. Nous souhaitons un jeune cadre connaissant les diverses branches d'assurances en risques industriels et familier des schémas anglo-saxons des garanties. Il est bilingue français-anglais.
Les personnalités intéressées adressent leur candidature (ss réf. 2697 M) à G. BARDOU.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

Un Groupe de DISTRIBUTION en expansion rapide nous a confié la recherche et la sélection de deux cadres. Rattachés directement à l'un des administrateurs du holding, ils seront chargés pendant trois ans de responsabilités fonctionnelles concernant l'ensemble des filiales. Ils auront ensuite la possibilité de CREER et de DEVELOPPER au sein du Groupe LEUR PROPRE AFFAIRE de distribution, tout en conservant pour une part des responsabilités à l'échelon central.

Dans l'immédiat, les deux postes à pourvoir sont les suivants :

CONTROLEUR DE GESTION

Mission : aider à la préparation des budgets des filiales, et contrôler leur réalisation; conseiller les responsables des points de vente; introduire des normes comptables et une cohérence d'ensemble; effectuer la consolidation des bilans.

Expérience et qualités requises : trente ans au moins, un niveau d'études correspondant à une école de commerce ou au DECS; trois à quatre ans d'expérience de contrôle de gestion, si possible au sein d'un groupe; méthode, diplomatie, esprit d'entreprise.

Salaire : 80 000 F. +

RESPONSABLE LOGISTIQUE

Mission : organiser au mieux l'acheminement et le stockage des marchandises entre les centrales d'achat, les dépôts et les points de vente; assurer la réalisation du plan; trouver la meilleure implantation pour les nouveaux dépôts; améliorer les circuits administratifs.

Expérience et qualités requises : trente ans au moins; une formation d'ingénieur; deux à trois ans d'expérience similaire, par exemple dans un cabinet d'organisation; imagination, sens pratique, esprit d'entreprise.

Salaire : 75 000 F. +

Les deux postes sont basés à Paris et impliquent de fréquents déplacements.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et salaire souhaité à

SERTI sélection
49, avenue de l'Opéra
75002 - PARIS
qui recevra les candidats

En **Afrique francophone,** *notre Société exploite à ciel ouvert un important gisement. Le développement de notre production nous conduit à créer le poste de* **Chef du Service Exploitation Carrière.**

Pour prendre ces fonctions très rapidement, nous recherchons un

ingénieur mines

Sa formation et son expérience de l'exploitation (5-6 ans, si possible en carrière) devront lui permettre de prendre en charge l'ensemble de la production sur le gisement. Assisté d'un ingénieur d'entretien et d'un géologue, il dirigera et organisera le travail de la carrière en développant la production et optimisant l'exploitation.

Le climat est sain ; le logement familial ainsi que la scolarisation des jeunes enfants sont assurés.

Ecrivez sous référence 72/M, à EUREQUIP que nous avons chargé de ce recrutement.



EUREQUIP
40, av. du Président Wilson, 75116 Paris

Importante société recherche

pour diriger rapidement un de ses départements intégrés

INGENIEUR DIPLOME

D'au moins 40 ans, ayant la connaissance de la production de matériels chaudronnes et mécaniques fabriqués unitairement ou en petite série, le goût de l'innovation et sachant être un négociateur avisé pour des contrats à l'exportation.

Une expérience de l'engineering et de l'industrie des corps gras serait particulièrement appréciée.

Langue anglaise indispensable.

Adresser CV sous référence 20.614 à :



GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

---

offres d'emploi

chef des services comptables PARIS

La Société : Importante Société du secteur parachimique (C.A. : 300 MF, 8 filiales en France et à l'étranger).

La fonction : • Rattachement au Directeur Financier; • Supervision de 35 personnes; • Mission essentielle : réorganisation de la comptabilité (générale, analytique, états mensuels, etc.) afin de concevoir et mettre en place un système de gestion comptable moderne et automatisé.

L'homme : Agé de 35 ans minimum, il devra posséder une solide formation comptable (au moins DECS) complétée par une expérience de qualité (utilisation d'ordinateur, comptabilité analytique) au sein d'entreprises industrielles pratiquant une gestion très rigoureuse - Rémunération : 75 000 F + annuels.

Envoyer C.V., photo et prétentions, sous référence G/148, à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE EN PLEINE EXPANSION EN EUROPE

Crée en France un réseau de DISTRIBUTION DE MACHINES DE BUREAUX fabriquées par la Compagnie la plus prestigieuse du Marché mondial
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

- chargé d'animer un réseau de CONCESSIONNAIRES et de lancer de nouveaux produits, tels que calculatrices, photocopieurs, etc. ;
- il devra avoir une solide connaissance du marché français des machines de bureaux.

INSPECTEUR COMMERCIAL

REGION SUD-EST ou NORD
(basé à PARIS ou à LYON)

SA MISSION CONSISTE A :
- prendre en charge un réseau de concessionnaires chargés de diffuser des machines à écrire et à calculer ;
- promouvoir un programme technique et commercial d'assistance-clients.

Ces deux postes concernent :
2 VENDEURS DE HAUT NIVEAU
aptes à maîtriser des problèmes d'organisation et de gestion, en vue de la diffusion prochaine de matériel plus sophistiqué.

Les salaires seront ceux d'UN CADRE DE VENTE QUALIFIE et ne comporteront aucune limite supérieure
Adresser curriculum vitae détaillé avec photo, à : LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle. — 75009 PARIS, sous référence 4.585, qui transmettra ou téléphoner pour prendre rendez-vous : 790-25-58.

LE
CREDIT LYONNAIS

propose à des

JEUNES DIPLOMES
des
GRANDES ECOLES COMMERCIALES
de devenir
BANQUIERS

chargés après une formation accélérée des problèmes de financement des Entreprises

QUALITES INDISPENSABLES :
Goût prononcé pour la vie des affaires et sens du risque

POSTES DISPONIBLES :
à PARIS - en PROVINCE et à l'Etranger

Possibilités de carrières très ouvertes dans un Groupe Multinational.

Si vous êtes libérés (ou presque) de vos obligations militaires, adr. lettre manus. et C.V. au Recrutement Cadres, 34, Avenue de Friedland - 75008 PARIS

FILIALE « ÉCLAIRAGE » D'UN GROUPE INTERNATIONAL
offre à

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES
Commerce ou Ingénieurs
DE PROMOUVOIR DE NOUVELLES APPLICATIONS DE GESTION
en qualité de

RESPONSABLES D'ETUDES

- Ils seront chargés, au sein d'une équipe attachée à la Direction Générale :
  — de mécaniser la gestion à court terme des usines de production ;
  — de développer de nouvelles méthodes de gestion à moyen et long terme.
- Ils seront responsables des projets depuis leur conception avec les utilisateurs jusqu'à leur mise en exploitation sur ordinateur.
- La Société assurera leur formation aux techniques d'organisation et d'informatique.

Lieu de travail : Banlieue Ouest.
Quelques déplacements à prévoir.

Envoyer C.V. man., photo, prét. à BOULMER, réf. 102, B.P. 38 - 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.



European Organization for Nuclear Research
Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire

Le CERN, laboratoire moderne de recherche situé près de Genève, offrant des conditions financières et des garanties sociales intéressantes ainsi que d'excellentes conditions de travail dans une ambiance internationale, rech. un

Chef (Traitement de l'Information Administrative)

appelé à diriger une équipe d'environ vingt collaborateurs (analystes, programmeurs et personnel d'exploitation).

LE CANDIDAT retenu sera responsable de la mise en œuvre et de la maintenance des applications, ainsi que de leur exploitation. Il devra assurer ces travaux dans des conditions sûres et économiques. Il devra également, dans le cadre des développements prévus, diriger des études de nouveaux systèmes, en liaison avec les utilisateurs. Il fera des propositions à la Direction concernant les applications ou les procédures. Il développera méthodes et techniques propres à améliorer la marche de son service. Il dirigera des études pour la définition et la mise en œuvre : de la structure d'une base de données, des procédures et des routines d'accès et de validation, des standards de fichiers et de programmes. Il coordonnera enfin des activités de conversion d'applications dans un nouveau système.

LES QUALIFICATIONS souhaitées comprennent : un diplôme universitaire adéquat ou une formation théorique et pratique en informatique, de niveau équivalent ; une expérience d'au moins cinq années dans l'étude, l'analyse et la programmation d'applications dans les domaines comptables, financiers et administratifs avec responsabilité d'encadrement d'une équipe ; une connaissance pratique de mise en œuvre d'une banque de données, d'un système de télétraitement, de la programmation de système et de la conversion d'applications. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Pour les formulaires de candidature, veuillez écrire au Chef du Personnel, CERN, 1211 GENEVE 23, Suisse, en mentionnant la référence PIN-171.

COMPTEURS
Schlumberger
recherche

jeunes diplômés

HEC, ESSEC, ESCP (même débutants).

Si vous souhaitez commencer votre carrière dans un secteur en pleine expansion, vous pourrez prendre rapidement des responsabilités dans les domaines suivants :
- CONTROLE DE GESTION
- ORGANISATION ADMINISTRATIVE (Informatique)
- DIRECTION DE PERSONNEL
- MARKETING
- VENTES.

Des postes à plus haute responsabilité vous attendent à l'intérieur du Groupe.

Jacques COUREAUD se propose de vous informer avec plus de précisions sur simple demande que vous lui adresserez à

La Direction du Personnel
Compteurs SCHLUMBERGER
12, place des Etats-Unis 92120 MONTROUGE

- Vous terminez vos études dans les sections Automatismes, Electrotechnique, Informatique, des établissements IUT, FPA et similaires

ou

- Vous êtes un technicien de maintenance CONFIRMÉ.



SPERRY UNIVAC
CONSTRUCTEUR MONDIAL D'ORDINATEURS

- *Vous offre une carrière de*

Technicien de maintenance

sur toute la gamme de ses systèmes

- *Vous propose*

- des postes à PARIS ;
- un salaire et des avantages sociaux importants.

Ecrire à SPERRY UNIVAC
Service du Personnel
3, rue Bellini, 92806 PUTEAUX.
Discrétion totale assurée. Il sera répondu à toutes les candidatures.

ENSEIGNANTS INGENIEURS ou UNIVERSITAIRES

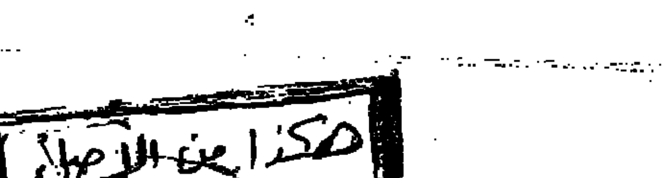
Français ou francophones

recherchés par un *groupe français de sociétés d'études* pour exercer des responsabilités pédagogiques au sein d'une nouvelle Ecole d'Ingénieurs en ALGERIE.

- Ils devront disposer de connaissances étendues dans l'un des domaines suivants : FABRICATIONS MECANIQUES OU MECANO-SOUDEES, CONSTRUCTIONS MECANIQUE OU METALLIQUE, METALLURGIE, CHIMIE, ELECTROTECHNIQUE, PHYSIQUE, MECANIQUE, MATHEMATIQUES.
- Ils seront chargés :
  - dans un premier temps de participer à la conception et à la planification des programmes.
  - dans un second temps, de diffuser et d'animer eux-mêmes les enseignements.
- Ils seront gérés par un organisme français qui leur garantira des contrats de longue durée et qui leur assurera des rémunérations équivalentes à celles offertes par la coopération internationale. Ils bénéficieront d'un régime de protection sociale (retraite, congés, etc...)

Ecrire en adressant C.V. détaillé, avec photo, sous référence 3299, à

G-CAM-Sinorg CONSEIL
7 rue Royale - 75008 PARIS.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

AMELIORATION CONDITIONS DE TRAVAIL

La fonction consiste à participer à des études concernant l'amélioration des conditions de travail par l'enrichissement de fonctions dans le secteur tertiaire : à animer des groupes de réflexion de membres du personnel sur les problèmes posés par l'organisation et les structures des équipes ; à négocier avec la hiérarchie la proposition de solutions concrètes.

Ce poste conviendrait à un cadre ayant éventuellement une expérience industrielle susceptible d'être transposée dans le cadre d'un établissement financier national.

Envoyer c.v. sous réf. 53928 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris. Réponse assurée et renvoi de tout dossier non retenu.

LABORATOIRE GRANDE BANLIEUE SUD recherche

INGÉNIEUR

spécialisé mécanique des fluides de l'atmosphère, connaissant programmation de calculs scientifiques. Anglais souhaitable.

C.V. et prétentions à S.E.B.C., B.P. n° 3 91710 VERT-LE-PETIT

MATRA

recherche pour l'équipe production de sa FILIALE ORGANISATION

UN INGENIEUR

Mécanicien formation A et M ou équivalente.
Une expérience industrielle d'Ingénieur de fabrication ou de méthode de 5 à 6 années dans le domaine de la fabrication de pièces mécaniques de taille moyenne en petites et moyennes séries est indispensable.
Le sens des relations humaines est nécessaire. Des déplacements en clientèle en BELGIQUE sont prévus 4 à 5 jours par semaine pendant les 6 ou 8 premiers mois.
Connaissance de l'anglais ou de l'allemand appréciée.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à

COFRAT 7 Boulevard Romain Rolland PERI-SUD. 92120 - MONTROUGE

CONSEIL BOURSIER recherche COLLABORATEURS (TRICES) pour relation clientèle dans domaine financier. BON STANDING. - TEL. : 622-02-86.

Société Commerciale IMPORT - EXPORT Paris-8e recherche
RESPONSABLE CCIAL
(jeune) anglais souhaité.

Il aura à animer dans Paris une équipe de 7 agents régionaux et à développer le réseau des ventes. Il sera responsable du suivi des commandes, du service après-vente et de la rotation des stocks.
Il aura l'expérience de la diffusion d'articles de ménage (pèse-personnes-électroménager) auprès des centrales et groupements d'achat, magasins traditionnels, et sera familiarisé avec les questions de transit et douanières.
Sa rémunération sera établie sur la base d'un fixe + % sur C.A. de son secteur d'activité.

Position cadre.

Adr. lettre man., photo, prét. à AGEDIC, 6, r. de la Bienfaisance, Paris-8e.

GROUPE BANCAIRE spécialisé dans L'IMMOBILIER (Quartier St-Lazare)

RECHERCHE POUR SON SERVICE CONTENTIEUX

REDACTEUR JURIDIQUE
(Hme ou Fme)

— Licencié ou Capacitaire en Droit.
— Bonnes connaissances Droit immobilier et procédure.
— Aptitudes sérieuses à la rédaction.
— Expérience similaire souhaitée.

Libre rapidement.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo n° 57.494, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

L'I.N.S.E.E. recherche pour la mise en place de l'observatoire économique de Paris

2 CADRES EXPERIMENTES

qui participeraient à la diffusion de l'information économique et sociale.

Niveau de formation : Grandes écoles ou DES de sciences économiques ; une formation complémentaire en sociologie est souhaitée.

Expérience professionnelle : Les candidats devront avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle.

Seront fortement appréciées les expériences dans les problèmes de communication et de l'information (animation de groupes ds le cadre de la formation profession. pédagogie économique, journalisme...).

Adresser la demande av. C.V. au département du personnel de l'I.N.S.E.E. 2, rue Neuve-St-Pierre, 75181 Paris, Cédex 04.

Import. Sté de CONSTRUCTIONS D'APPAREILS de MESURES PARIS-12e, recherche :
INGENIEUR
TECHNICO-CIAL pour visite et suivi de clientèle Paris, Région parisien. en vue vente appareils de mesures électriques et électroniques.
Ecr. av. C.V., photo et prét. sous référence D. à A.D.I.P., B.B. 301 - PARIS-13e.

POUR DIRECTION Agence immob. impte Sté eng. H. ou F., ayant sens ccial, organisat. format. ass. Salaires très impts. Envoy. C.V. et réf., REGIE PRESSE n° 489.334, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Direction départementale de l'équipement du Val-de-Marne recherche

TECHNICIEN DE MAINTENANCE

connaissances électricité, électronique, automatismes, pour assurer la mise en place et la maintenance d'équipements de régulation de trafic sur autoroutes. Formation BAC technique, brevet de technicien, électricité, électronique. - Adresser C.V. détaillé et prétentions au : Service régional de l'équipement 68, RUE DE VINCENNES, 94700 MAISONS-ALFORT.

STE FRANÇAISE GROUPE MULTINATIONAL recherche POUR PARIS-LA DEFENSE :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS DE HAUT NIVEAU

formation supérieure, deux à trois années d'expérience appréciées, participe à la réalisation d'un grand projet de réorganisation et informatisation des procédures de gestion, formation complémentaire assurée ordinateur ICL, importantes perspectives de développement. Anglais indispensable. 38.000 à 58.000 F suivant références du candidat.
Adresser curriculum vitae, lettre manuscrite à : SOCIETE CARRIER Tour Franklin 92081 Paris-La Défense Cédex 11.

Entreprise construction métall. rech. pour travaux de montage sur chantiers en France:

ETUDIANTS PR STAGE OUVRIERS

en juillet et août, âge minim. 18 a., sal. hor. + frais déplac. Ecrire à Delattre-Bezons, 23, rue d'Aumale, PARIS (IXe).

STE D'ETUDES MACHINES SPECIALES ET OUTILLAGE Paris Gare du Nord recherche d'urgence pour son Bureau d'Etudes mécaniques

PROJETEUR 2

CHEF de BUREAU D'ETUDES Format. C.N.A.M. ou équiv. Ce poste fait appel à une réelle expér. d'études de systèmes mécaniq. complexes, de mach. spéciales et des outillages. Conviendrait à un spécialiste confirmé dans ces activités. Un projeteur Chef de Groupe confirmé (mêmes activités).

ETUDES 1 et 2
(mêmes spécialités)
PREPARATEURS 2 et 3
mécanique générale.
Pr ts ces postes, âge indiff.

Adr. C.V. et prét., date de disp. n° 81.781, Publ. ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

PERSONNEL BANCAIRE QUALIFIE

Se présenter : Claude BARNA, **P.A.G.E.**
Building Poissonnière 11, rue du Fbg-Poissonnière.
BANQUES PRIVEES. REMUNERATION ELEVEE.

STE AFRIQUE NOIRE rech. pour démarrage 370/115 ANALYSTE-PROGR. expér. syst., doss. conn. T.P. Ec. C.V., photo, référ. professionn. à SAFRIM, B.P. 11-753 ABIDJAN.

Ch. Professeur licencié allemand Ecole catholique, Paris (4e). Math., physique, Istanbul, Turquie. — Ecrire F. FREZEL, 21, rue Saint-Antoine, PARIS-4e.

Import. Sté 8e arrdt rech. pr son serv. financier RESPONSABLE de la gestion de la trésorerie. Expér. bancaire ou empl. simil. souhait. Ecrire avec C.V. (discrétion assurée) Mme Leboura, 30, av. de Messine, 75008 Paris.

TRADUCTEURS TRADUCTRICES INTERPRETES DACTYLOS
FRANÇAIS-RUSSE
Se présenter ou tél. : Erom, 90, Champs-Elysées. 225-12-98.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION ET D'INGENIERIE recherche :

ACHETEUR

AGT DE RELANCES

ayant au moins 3 ans d'expérience dans le secteur pétrochimie. Connaissance de l'angl. nécess. Excellente rémunération. Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et prétentions A C.F.M.K. Cie Ferguson Morrison Knudsen Service du Personnel 13/15, rue Jean-Pierre-Timbaud, 92136 Issy-les-Moulineaux.

PARIS-16e. Pour SECRETARIAT NON COMMERCIAL recherche JEUNE COLLABORATEUR (correspondance doc. fichiers), niveau bac indispens., libre de suite. Adresser C.V. et prétentions à DENIZET, 7, rue Picot, 75116 PARIS.

Ch. prof. indivi. intens. MATHS, révis. 2nde B pour J. F. 17 ans 08-07 au 08-08, 16e Neuilly. Si poss. logement. Téléphone : 225-58-03 + hor. bur.

DIRECTEUR Ccial et Financier
pour entreprise d'isolation. Discrétion assurée. Ecrire 1re lettre à n° 8.486, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

U.T.I. SERVICES 6-14, rue La Pérouse, Paris-16e.

recherche pour son DEPARTEM. INFORMATIQUE

ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRME

Envoyer C.V. avec prétentions.

U F C Que choisir ? engage :
1) Pr son Service économique 1 chargé d'études, formation économiq. supérieure, sachant rédiger. Expérience souhaitée : Banque, assurance ou immob. ;
2) Pour son service technique 1 technicien diplômé Ecole Arts et Métiers ou équivalent.
Faire offre écrite avec C.V. à Que Choisir ?, 45, rue de l'Est, 92100 BOULOGNE.

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche pour sa division METALLURGIE

JEUNE INGENIEUR

A et M ou EQUIVALENT
Il gère les normes françaises de métallurgie.
Il anime ou dirige dans ce domaine les instances nationales ou internationales de normalisation.

— Anglais écrit et parlé ;
— Notions d'allemand ;
— Début d'expérience sidérurgie ou métallurgie appréc.

Ecrire au Service du personnel Tour Europe, CEDEX n° 7 92080 PARIS-LA DEFENSE.

RUMPLER S.A., 121, rue Jean-Mermoz, LA COURNEUVE (93) recherche

1 CHEF COMPTABLE

qual. pr serv. 6 pers., en liaison directe avec direction.

Avant. soc. Rémun. suivt qual. et expér. Vac. AOUT assurées. Tél. pr rendez-vs M. HEUSSE 255-31-14 ou 252-02-21.

GRANDE BANQUE PRIVEE recherche pr son département immobilier

REDACTEUR

ayt sérieuses connaissances de crédit acquéreur, ainsi qu'une certaine expérience bancaire.

Adr. lettre manusc. av. C.V. et photo à notre Conseil en recrutement : U & O, 5 ter, rue du Dôme, 75116 Paris (réf. 028).

IMPORTANTE ENTREPRISE T.P. sur PLAN NATIONAL (C.A. : 3.500 millions)

recherche

1 INGENIEUR METHODES
1 TECHNICIEN METHOD.

Forte expér. chantier (matériel de coffrage et étalement) Age indifférent
Domicile de base : région paris. Déplacem. fréquents en province

1 INGENIEUR ETUDES

Expér. souhaitée : format. prix Domicile : région parisienne

Des INGEN. DEBUTANTS

Formation T.P. ou équivalents pr chantiers R. PARISIENNE
Ecrire et envoyer C.V. n° 8.699 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Pr Société région VERSAILLES recherchons

INGÉNIEUR COMMERCIAL CONFIRME

10 ans d'expérience. Formation mécanique, Arts et Métiers ou équivalent pour :
— Recherche contrats d'études et d'engineering ;
— Promotion réalisations mécaniques.

Adresser C.V. et prétentions à n° 57.637, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Recherchons **MAQUETTISTE** hautement qualifié (e). Maîtrise parfaite techniques photogravure noir et blanc et couleurs et d'impression offset. Création, exécution, contrôle. Libre très rapidement. — Curriculum vitae, photo, références et prétent. à MEDIA INTERNATIONAL, 23, rue Daubenton, 75005 PARIS.

IMPORTANT CENTRE ETUDES recherche :
INGENIEUR
Spécialisé mécanique des sols et études fondations. Quelques années d'expérience. Ecrire à : C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 PARIS. — CEDEX 15.

Une Société en pleine expansion (70 personnes) spécialisée dans la fabrication de matériels électroniques de haute technicité, proche banlieue S.-O. Paris, cherche un

INGÉNIEUR RESPONSABLE DU BUREAU D'ETUDES

Sous l'autorité du Directeur des études, il anime une équipe de dessinateurs, de projeteurs, de maquettistes, de noticiers élaborant des liasses de fabrication série.

C'est un ingénieur de 30 ans minim., A. et M., E.S.M.E. ou équivalent, ayant une première expérience confirmée du B. E., si possible dans une entreprise en relation avec les armées et les grandes administrations et de solides connaissances des techniques de découpage, de fonderie et de mécano-soudure d'alliages légers.

Les ingénieurs intéressés envoient leur dossier de candidature sous référence 36 M, à : ELISABETH FRENCH, 137, av. Mozart, 75016 PARIS, qui les assure de la plus grande discrétion.

Nous recherchons des

INGÉNIEURS DEBUTANTS

désireux d'apprendre leur métier au sein d'une très grande entreprise privée.

Cette offre s'adresse à des diplômés

E.C.P. I.D.N. A.M.
ENSI Mécanique

souhaitant débuter dans des postes de production où ils feront de nombreux stages pour découvrir l'entreprise.

Ecrire à M. BLONDET, 20, square de La Motte-Picquet, 75015 PARIS, qui transmettra.



N° 1 MONDIAL DE L'ASCENSEUR

recherche

POUR SON SIEGE A PARIS

INGÉNIEURS
ESIEE - ESME EEIP - ENI, etc.

- Débutants et confirmés (quelques années).
- Evolution possible dans Société dynamique et en pleine expansion.

Env. C.V. détaillé et photo à : Direction des Relations Humaines, 141, r. de Saussure, 75017 Paris.

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES Nord de Paris, recherche

PLUSIEURS

TECHNICIENS (NES)

Titulaires BT, BTS, DUT ou équivalent de chimie, physique ou biochimie.

Vacances possibles. Journée continue, cantine. Env. C.V., prét. s/réf. 3.301 à AXIAL Publicité. 91, r. du Fg-St-Honoré, 8e, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE ORLY SENIA (plus de 2.000 personnes, 11 établ., C.A. : 300 millions)

recherche pour son siège social

ADJOINT CHEF COMPTABLE

Titulaire B.P. ancien régime ou D.E.C.S. Exp. acquise ds poste similaire. Capable diriger un service de 10 personnes et familiarisé av. syst. comptable tenu sur ordinateur.

Ecrire CERALIMENT Mme Gallaire, 16-18, r. des Oliviers — 94320 THIAIS.

Sté Immobilière BRITANNIQUE Paris (8e)

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Il devra posséder solides connaiss. langue anglaise, être capable de superviser service administratif et comptable, établir, contrôler les budgets. — Ecr. avec C.V. et prétent. FIDUCIAIRE DE FRANCE, réf. 6/B 37, r. St-Sébastien (2e), q.tr.

URGT. Vendeuse et préparateur de commandes, charcuterie, CHEDEVILLE, 12, rue Marché-Saint-Honoré-1er. - 073-60-81.

PFAFF

marque mondiale de machines à coudre rech. pr son départ. MACHINE A REPASSER en progress. constante, un exc. VENDEUR-DEMONSTRATEUR CONFIRME
Age min. 30 ans. Stat cadre pr foires dans toute la France.

Situat. tr. intér. pr élément de valeur. Bonne rémunération. Voiture. - Formation assurée.

Ne pas se prés. Adr. C.V. et photo à PFAFF-France S.A., 7, av. George-V, 75008 PARIS.

autos-vente

Particulier vend JAGUAR V 12, 1973, parfait état. Px : 45.000 F. Téléphone : 076-06-55 et 252-20-01.

Part vend. cause double emploi Renault coupé 17 TL export 1973. Coul. bche, ét. imp., 30.000 km. Prix Argus, interméd. s'abstenir. Tél. : à partir 18 h., 287-48-58.

204 1re main 1968. 70.000 km, état impec., 3.500 F. Téléph. : après 19 h., 207-25-39.

proposit. com. capitaux

MP. Société recherche collaborateur actif capable de diriger agence dépt. Salaire très élevé Caution : 15.000 F. Ecr. HAVAS Grenoble N° 12.934.

emplois féminins

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'EFMA, association européenne de marketing financier (12 collaborateurs), cherche pour Paris-8e

une assistante de direction

Administration - Finances

Elle prend en charge, avec autonomie :
- la gestion du personnel,
- la comptabilité et la trésorerie,
- l'analyse des activités de la Société,
- l'organisation générale (locaux, fournitures, etc.).

Elle a une dizaine d'années d'expérience, une personnalité déjà affirmée, sait être organisée et efficace.

Elle peut être de nationalité anglaise, allemande, etc... aussi bien que française, à condition qu'elle ait eu récemment une expérience similaire dans une entreprise française et, bien sûr, que son français soit excellent.

Les Assistantes intéressées adressent leur dossier de candidature (ss réf. 2699 M) à Mme M.C. TESSIER.

ALEXANDRE TIC S.A. 10, RUE ROYALE-75008 PARIS *membre de l'ANCERP*

BANQUE DE SUEZ ET DE L'UNION DES MINES

recherche

1) STÉNO-DACTYLO
Connaissance de l'anglais. Place stable.

2) STÉNO-DACTYLO
Connaissance de l'allemand. Contrat 6 mois.

— BONNE REMUNERATION.
— Nombreux avantages sociaux.
— Restaurant d'entreprise.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae, au Service du Personnel, sous la référence 0999/18. 44, rue de Courcelles, 75008 PARIS.

Société pleine expansion rech. pour son Directeur général : SECRETAIRE STENODACTYLO expér., 25 ans min., esprit d'initiative, travail varié. RIC. 98-39.



LE DIRECTEUR GENERAL
d'une Société Internationale (quartier Champs-Elysées)

cherche pour le seconder efficacement

UNE SECRETAIRE DE DIRECTION EXPERIMENTEE

Parfaitement bilingue français - anglais (sténo anglaise).

Nationalité indifférente. Bonne présentation. Salaire de base 3.500 F. Possibilité vacances août.

Envoyer C.V. et photo sous référence ORIN, EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 Paris, q.t.

Organisme profession. domaine sanitaire recherche COLLABORATRICE POUR DIRECTION. Tâches confiées : gestion du personnel (8 person.), comptabilité (tenue des livres), secrétariat de la direction. Hor. 5 X 8. Sal. 13 mois. Congés payés 5 sem., dont 1 sem. l'hiver. Rémun. à débat. suivant prétentions et qualificat. Adr. candidature man. av. C.V. à n° 48.930. REGIE - PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

SOCIETE AMERICAINE (8e) DACTYLO Télé-imprimeur TELEXISTE BILINGUE STENODACTYLO BILINGUE. Se présenter P. A. G. E., 11, r. du Faubourg-Poissonnière, 75009 PARIS.

AIDE-COMPTABLE Femme. URGENT. CHEDEVILLE, 12, r. du Marché - Saint - Honoré (1er). Téléph. 073 - 60 - 81.

DACTYLO
mi-temps. Travaux éditions scolaires. Conviend. à J.F. niv. 1re ou Bacc. Vacances possib. en juillet. Se présent. : 17, villa d'Alésia, PARIS - 14e (hauteur 111, rue Alésia, Mo Alésia).

Import. Sté Conditionn. d'air recherche
STENODACTYLO
biling., allem., pr sce export. Adr. C.V. à AIR CONDITIONNE 24, boulevard République, 78400 CHATOU.

SECRETAIRES DACTYLOS BILINGUES ANGLAIS Postes immédiats. Remplacement très intéressant. Prime d'été importante.

REGIE INTERIM
28, rue du 4-Septembre Mo OPERA

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY demande une EXCELLENTE
DACTYLOGRAPHE
Titulaire C.A.P. sténodactylo. Libre septembre. Ecr. av. C.V. Mlle NOVARINI, Accélérateur linéaire, bât. 200, 91405 Orsay.

Cliniq. ISSY-LES-MOULINEAUX offre emplois
INFIRMIERES D.E. ou Aides-Soignantes D.E.
URGENT, Téléph. 644 - 46 - 20.

traductions

Demande

J. F. italienne, 1 a. expér. fait traduct. littéraire ou technique, dactylo. Tél. 346-90-76, le soir.

demandes d'emploi

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
34 ans 85.000 F/an
Autodidacte. 12 ans d'expérience engineering industries chimiques et alimentaires, recherche poste à vocation commerciale.
Relations commerciales à haut niveau, suivi intégral d'affaires. Très mobile.
Libre de suite ou 15 septembre.
Ecrire sous le numéro 70.002, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

CADRE SUPÉRIEUR
quarantaine
Formation : Grande Ecole commerciale : Institut de gestion.
Expérience : Direction financière dans Sté de tout 1er plan du secteur équipement (comptabilité, finance gestion budgétaire, informatique).
Recherche : Poste de haute responsabilité (Paris, Outre-Mer).
Ecrire sous le numéro 8.710, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

SI VOUS CHERCHEZ
H., 27 ans, 3 ans expérience, format. gest. analyse financ., commerce, anglais,
ET PROPOSEZ
poste responsabilités autonome, évolutif, initiatives,
ECRIVEZ-MOI
Ecr. à 690 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR AGRO
(I. N. A.)
31 ans, formation supérieure + pratique (développement agricole groupements de producteurs), recherche dans organisme économique ou para-agricole POSTE avec RESPONSABILITE Préférences productions animales, région Sud-Est ou Sud-Ouest.
Ecrire à E-5209 HAVAS 31002 TOULOUSE CEDEX.

E.S.C. - 30 ANS
B.A. UNIVERS. U.S.A. bil. Américain-Anglais, not. espagnol, sér. réf. ccIales stés internat., solide expér. marketing, ventes. Libre immédiatement. Téléph. 747-67-87, ou écrire à REGIE-PRESSE n° 1.309, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CHEF EXPORTATION
34 ans, ECCIP,
7 ans expérience vente et administration ventes produits métallurgiques, anglais-allem., CHERCHE poste direction ou situation similaire avec responsabilités. Ecr. à 701, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 27 a., maîtrise psychologie, 2 a. expér., ch. travail en rapport, société privée préfér. Téléphone : 994-29-52.

F., cadre, 41 a., célibat., expér. docum. financ., secrét. admin., s'intéress. information et relation publique, cherche situation. Ecr. n° 6.506, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur en électricité, électronique et mécanique industrielle, libre O.M. le 27 juillet 1974, ch. emploi région Nord de Paris. Ecrire n° T 58.157, Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., cadre, comptable qualif., BTS, sér. réf. cté Stés immob., rech. poste simil. ou contrôle gestion. Brut 42.000 F Ecrire : n° 69.588, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur (2e), qui tr.

H., 34 a., 15 a. pratq. comptab., ch. poste valab. nord ou ouest Paris, sal. actuel 71.000 an. Ecr. n° 69.584, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur (2e), qui tr.

Psychothérapeute, Hme, 37 a., neuropsychiatre, expér. psychothérapie analytique institutionnelle, dynamique de groupe, disponible août et septembre. Ecr. n° 69.832, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Célib., Homme, 24 a., ayt fini stage de technic. de maintien chez constructeur, cherche emploi. Anglais courant. Ecrire : n° 70.075, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur (2e), qui tr.

AGRO - ECONOMISTE
Ingénieur agronome, INA, master of economics, 27 ans, anglais, allemand, 2 ans expérience américaine : méthodes quantitatives ; analyse économique et financière ; évaluation de projets France, étranger. Ecrire : n° 70.070, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

J.H. - 26 ans
LICENCIE DROIT DES AFFAIRES
CHERCHE SITUATION stable à partir du 1er août 1974. Ecr. no 6.507 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Cadre, 29 a., expér. électrogestion, conn. angl., ch. poste à respons. ds serv. technico-Cial, lib. déb. juill., étud. tte propos. Ecrire à 282 CHALMANDRIER, 76, Champs-Elysées, 75008 Paris.

J. H., 24 a., maîtr. pédagog. + IAE, conn. gest. adm., inf. de gest., esp. it. port. angl., étud. tte proposit. PH. FOUCHARD, 12, r. L.-Delibes, 72400 La Ferté.

H., 29 a., ING. CHIMISTE, dipl. thèse 3e cycle chimie minérale, 5 a. expér., rech. physico-chim., cherche situat. R. et D., labor. Ecr. n° 692, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Français, 36 ans, études supérieures scientifiques et I.C.G. Depuis 2 ans Rio-de-Janeiro, chef service technico-commercial dans entreprise brésilienne, désirerait contact avec entreprise française cherchant homme de confiance connaiss. bien langue et pays. Ecr. n° 8.706, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TS Géologue Nancy, 31 a., 8 a. exp. dt 4 O.-M., ch. sit préf. O.-M. Ecr. n°695, «le Monde» Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dame, 47 a., demeur. Paris-Montparnasse, Bac., connais. de l'angl., dact., expér. profess., libre rapidement, recherche : poste avec activités variées. Ecr. n° 696, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR C.V. cherche, juillet, poste directeur, adjoint ou économe. Téléphone : 782-41-66.

Jeune dipl. ens. supér. économ. (gestion), ch. pr juillet, août, sept., trav. bien rémun. Ecrire, Chapeau, 7, r. F.-Mouthon-XVe.

J. F., 27 ans, compt. franç. et U.S., cherche poste adjoint chef comptable. A. SIORAT, 97, rue PELLEPORT. — 75020 PARIS.

JURISTE
H., 31 ans. Doct. en droit, 3 a. enseignement sup. intérim. contentieux immob., ch. poste Ecr. n° 6.490, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

H., 47 a., célib., pos. cadre, allem. parlé et écrit, espagnol, angl., excell. facultés d'adapt., ch. poste technico comm./adm. pour début sept. Etud. tte prop. Ecr. n° 6.509, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 26 a., maîtrise lettres modernes, trilingue, anglais et italien, expér. secrétar. 3 ans, cherche situat. avec respons. Ecrire n° 70.167, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Femme, 35 a., sér., lic. Sc. et Urbanisme, expér., ch. empl. compatib. av. hor. scolaire ou à domicile. Ecrire n° T 58.069, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

Homme, 25 a., marié, lib. O.M., titul. BSEC comptable, probat. DECS, licence droit des affaires, expér. notariale 2 a., cherche emploi. Ouvert à ttes proposit. Particulièrement intéressé par la fonction personnel. Goût prononcé des contacts humains. Ecr. n° 703, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LICENCE SCIENCES ECO. OPTION GESTION
J. F., 24 a., expér. bancaire de 21 mois, étud. écon. et financ., exploit. banc., créd., crt, moy., long terme, sect. immobilier, cherche situation d'avenir. Ecr. n° 684, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

travaux à façon

ALPHA 2000
Publicité - Imprimerie

recherche travaux ETUDES PUBLICITAIRES CREATION IMPRESS. OFFSET DELAIS RAPIDES OUVERT PENDANT LES VAC. Tél. : 255-05-76 - 606-93-71

TOUS TRAVAUX D'EDITIONS techniques et artistiques
CATALOGUES
FORMULAIRES
BROCHURES
AFFICHES
TARIFS
Nombreuses références
Prix compétitifs
IMPRIMERIE SERVICE 747-49-52

occasions

Rech. tableaux 19e, déb. 20e, sculptures. Galerie Art-Mel, 11, quai Voltaire. T. : 548-89-05.

PAIE COMPT. bijoux, or, brill., 24, r. du Fg-Montmartre, 1er ét.

ACHAT-VENTE TOUS BIJOUX or, brillant, argent. 22, r. D.-Casanova, Mo OPERA.

Achat pour collection U.S.A., etc. tableaux de qualité, beaux meubles anciens du XVIIe siècle à 1925, objets de collection. LE TOURNEUR, 28, boul. Raspail Paris-VIIe. — Tél. : LIT. 87-58.

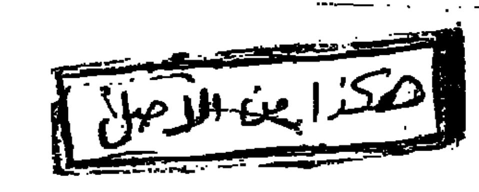
ACHETE TRES CHER ET PAIE COMPTANT ANTIQUITES toutes époques J.-P. FONTIX, 22, av. NIEL PARIS-17e. Tél. : 924-27-55.

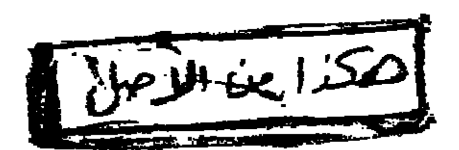
MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine. **SAB. 87-76**

bateaux

YACHT 5 cabines, coque acier, 2 moteurs DIESEL. Prix : 200.000 F. Tél. : 738-19-91.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

L'immobilier

exclusivités

constructions neuves

AUX PORTES DE PARIS - 94-SAINT-MAURICE
« Résidence du Manège »
121-123, rue du Maréchal-Leclerc,
près Bois de Vincennes - R.E.R. station Joinville
IMMEUBLE GRAND CONFORT - Jardin, parking.

2 A 5 PIÈCES
Prix définitif - Crédit 80 %.
LIVRAISON 1974.
APPARTEMENT MODELE : lundi, jeudi, samedi et dimanche de 14 h. à 19 h. - Tél. : 893-19-82.

PIERRE BARON S.A., 36, rue Copernic, 75116 PARIS
Téléphone : 553.21-39.

LE MARAIS THORIGNY
Un hôtel d'époque, la nôtre.
Du studio au 6 pièces
13 rue de Thorigny
Visite sur place :
Lundi, Jeudi,
Vendredi de 13 h à 19 h.
Samedi et Dimanche
de 10 h 30 à 12 h 30
et 14 h à 19 h.
COGEDIM
266.34.56

locaux commerciaux

BD HAUSSMANN
Local 50 m2, rez-de-chaussée, ref. neuf : 1.250 F. - 267-18-18.

BOULOGNE, r. J.-B. Clément, Petite mais. amusante, en toute propr. Poss. ts commerc., 40 m2. Téléphone, confort. - 522-62-14.

LOCX NEUFS av. parkings, Pr. Pte AUBERVILLIERS 1.000m² entrep. + 120m² burx, bail 9 a., loy. 16.000.m. 076-77-42.

PARIS-18e IMMEUBLE COMMERCIAL A LOUER sans pas-de-porte. **2.000 M2** LIBRE PARKINGS
Ecr. n° 75.393, I.P.F., 12, rue de l'Isly, 8e.

ST-OUEN Près MAIRIE Tr. B. état Atelier et stockage 600m² + burx mod. 400m² tr. bien équip., bail 9 a., loy. 11.000 F par mois. 076-77-42.

propriétés

FLEURINES - PRES SENLIS 42 KM. PAR AUTOROUTE JARDIN BOISE 2.000 M2 charm. mais., 360 m², 3 nivx, 2 séj., s. à m., bur., 5 ch., gde cuis., bs, tél., gar., chff. centr. IMPECC. SOLEIL. ODE. 42-70.

Part. vd propr., Fontenay-aux-Roses, 3 appts indép. 110 m² chacun, tout conft, chff. maz., 2 tél., ss-sol, greniers, garages (5 voit.), parc 1.400 m², conv. à prof. libér., mais. retraite, etc. Téléphone : 350-74-83.

BOUGIVAL s/Coteau Jolie vue
Charmante DEMEURE récept., 4 p., 6 ch., 2 s. de bs. Pavil. gard. Beau jardin boisé 1.900 m². AGENCE de la TERRASSE, Le Vésinet - 976-05-99.

viagers

Vendez rapidement en viager. Etude LODEL, 35, boulevard Voltaire. 355-61-58. Rente indexée. Expertise, et grande discrétion.

48, AVENUE IENA
Appt 120 m2, libre décès 1 T. 72 a. Cpt + 3.150 rte. S/place, mercredi, jeudi, vend. 10 à 18 h.

locations non meublées

Offre

Saint-Cloud, 3 Pièces, tt conft, 1.450 F mensuel. — 602-22-74.

MONTPARNASSE. Charm. 3 P., TEL. 1.550 F. Tél. : 704-88-18.

Meudon, P. à P., appt 116 m², 5 P., 2 s. de b., balc., tél., gar., imm. nf, stdg, à part. août ou sept., 1.900 F + ch., poss. chb. serv. ind. av. s. de b. 626-10-58.

Demande

Prof. agrégé ch. studio 2 pces PARIS, 5e ou prox., pr 1er sept. ou à convenir. Agence s'abstien. Téléphone : 273-27-66 après 19 h.

locations meublées

Offre

SACRE-CŒUR - 2 PIECES cuis., bains, tél., tout confort, 800 F C.C. — Tél. : 924-22-77.

bureaux

PROPRIETAIRE loue 2 IMMEUBLES DE BUREAUX rénovés, climatisés.
Xe, PRES GARE : 1.500 m2.
XIe, PRES BASTILLE : 3.200 m2.
Bail grat. 3 - 6 - 9. Px tr. intér. Téléphone : 225-66-10.

BOURSE IMM. d'angle BURX, 4 p., entr., 3 lig. tél., ascens., ch. cent., loy. 4.000 mens., état impecc. Bail à volonté. Tél. : Gérant 223-94-90.

NEUILLY Boulevard BINEAU **490 M2** locat. burx grd. standing + 190 M2 LOCAUX COMMERC. divis., tr. calme, standard tél. Prix burx : 470 F le m². Loc. commerc. : 190 F le m². FONCIP - ANJ. 98-73.

B.-CHAUMONT B. immeub. réc. briq. appar. 740 m² burx et annexes, remis à neuf, bail 9 a., loyer 20.000 F par mois. 076-77-42.

ST-OUEN Mairie, 53 m², de burx, 1 Lig. téléph., bail 9 ans, sans Pas-de-Porte. Téléphone : 076-77-42.

IXe PLACE CLICHY loue burx petite surface état neuf. Libres. 622-09-41.

fonds de commerce

COMMERCE GROS tr. facile, 300 km S.-O. Paris. Rapp. 140.000. Av. 300.000 cpt. Tr. belle aff. en S.a. à céd. urgt. **C.C.I.C.** 122, Champs-Elysées, Paris-8e. 359-46-91.

hôtels-partic.

NEUILLY S/S. : H.P. 6 p. tt cft. s/3 plans, ss-sol et jdin privé, calme. Crédit, 10, av. Ph.-Le-Boucher, 11 à 19 h.

immeubles

Pr LOGER EMPLOYES ach. immeub. en partie libre. Offre à CHARRAS, 13, r. de la Mutualité. 94500-Champigny.

appartem. vente

Paris

LAMARCK. 2 P., cuis., bains, tél., chauffage. Tél. : 254-96-17.

BEAUBOURG, COQ. DUPLEX, 2 P., TEL., moqu., 200.000 F. Téléphone : 704-88-18.

GENTILLY, Mo. imm. récent, 9e étage, vue panoramiq., liv., 2 ch., cuis., bs, tout confort : 163.000 F. DEGOVE, SEG. 35-31.

PLEIN CIEL
Gd sél., 2 ch., ref. neuf, 90 m², Carrefour Odéon. - ODE. 42-70. SOLEIL.

S/BOIS, VUE EXCEPTIONN. : réc. DBLE LIV. + CH., 90 m². BALCON, TERRAS. - 578-93-93.

Montparnasse (pas. d'Enfer) pet. 2 P. à rén. DAN. 63-98, ap. 18 h.

ALESIA. Imm. p. de t., 3 P., tt confit, 2e ét. 245.000 F. 331-77-79.

13e-bd Kellermann, imm. réc., 10e ét., gd 3 P., tt cft, BALC., park. Prix 315.000 F. 331-77-79.

A aménager, 7e, rue du Bac : sél. + 2 ch., entr., cuis., bns, wc, TEL., 280.000 F. 331-77-79.

DUPLEX - 130 M2
PLACE DU TERTRE
Téléphone : 577-84-63.

11, RUE BARBET-DE-JOUY PARIS (7e)
IMMEUBLE DE TRES GRANDE CLASSE
APPARTEMENTS DE UNE A NEUF PIECES
SUITES ET DUPLEX
PRIX ELEVES FERMES ET DEFINITIFS
APPELER Mme DAGOT, NOVIM SELECTION, 4, RUE MARBEUF (VIIIe). TEL. : 359-50-01 - 359-50-02.

18e GARE NORD, bon 3 pces 2e ét., calme, cft., ch. cent., imm. p. t. 140.000. 607-72-05.

TERNES 17e Très beau 3 Pces, bains, wc, moquet. Tél. 240.000. 229-50-31.

Entièrement restauré (Poutres Apparentes)
PROPRIETAIRE VEND
● **MINI 2 P.** tout confort
● **MAGNIF. DUPLEX** av. terrasse, plafonds très hts.
Pr visiter, Rz-Vs directement 185, r. St-Martin, de 16 à 19 h. 30 ts les jours dimanche compris ou T. PAS. 81-60 - KLE. 11-52 ou en cas d'absence TUR. 98-20.

13e MAISON Très original Liv., 4 ch., cuis., pièce repas, bains, tél., 2 jard. + atelier, idéal sculpt. architecte. Prix : 860.000 F. Tél. : 734-98-87.

PALAIS-ROYAL
2 Pces, c., s. d'eau, wc., imm. p. de t., 130.000 F. 544-88-76.

ITALIE Très joli atelier en duplex, tt. conft., entièr. équip. ORIGINAL. 159.000 F. 734-98-87.

Région parisienne

SURESNES, MONT-VALERIEN, BEL APPT 6 PIECES, 180 m², terras., vue, TEL., 4e étage ss ascenseur. — Tél. : 704-88-18.

Saint-Cloud, 3 Pièces, tout conft. Téléphone : 602-22-74.

MONTMORENCY PRES FORET
Sél. dble + 3 ch., bns, balc., 2 gdes caves, box. 150.000 F., y compris 20.000 C.F. Avec 30.000 F compt. 989-31-74.

appartem. achat

Ch. appt 4/5 P., rive gauche : 450.000 F. — DEGOVE H.E.C., 39e année. Tél. : SUF. 89-53.

terrains

Vente dir. par part., 2 terr. à bât. 2.000 et 2.500 m2. région Epernon, 60 km Paris. 878-80-13 16 à 19 h. sauf samedi et lundi.

appartements vente

Paris

SAINT-GEORGES
Idéal placement. Neuf, grand standing, 2 pièces tout confort, balcon, 175.000 F Loc. garantie par contrat. Tél. 345-55-10, p. 25.

SAINT-FARGEAU
Grand standing, nf, 3 p. tout confort, balcon, tél., vue dégagée. Prix : 215.000 F. Gros crédit. Tél. : 345-55-10, poste 25.

PL. GAMBETTA
Idéal placement. Studio neuf tout confort, à partir de 68.000 F. Location garantie par contrat. Téléphone : 345-55-10, poste 25.

7e résidentiel - Près quai Voltaire et rue des St-Pères, dans imm. de grande classe entièr. restauré, style époque, pierres, poutres apparentes, vide-ordures, interphone, magnifique GRENIER aménagé en vaste STUDIO, grand standing, tout confort, étage élevé sans ascenseur. Prix à débattre. - 325-56-78 + 25-25.

NATION. Près Printemps et Inno. Dans bel imm. de standing, entièrement restauré, propriétaire vend directement et au prix de 1973 6 vastes STUDIOS dont 2 avec grande terrasse privative close, décoration par spécialiste. Bains, cuisine équipée, chauffage individuel. Habitation de luxe. Habitables immédiatement. 325-99-99 + 25-25.

VERNEUIL-UNIVERSITE
Bel appt caract., 6 p., bs, 170m². Epoque XVIIIe. Vue sur verdure. Charme exceptionnel. Prix élevé - 265-90-05.

PALAIS-ROYAL, dans immeuble ancien, studio, confort, cuisine, s. de bs, chauffage. - 622-16-98.

AVENUE SAINT-OUEN
Etage élevé, studio tout confort, plein sud. Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

Trocadéro. Rue Greuze, tr. bel immeuble P. de T., stud., 5 p., 155 m² + 2 ch. serv., tél. idéal profession libér. 878-19-73.

TERNES. B. 3 P. Très bien distribué. Calme. MED. 97-40.

NATION. Immeub. récent, étage élevé, liv. + 3 ch. - Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

TRINITE
Imm. de caractère, clair, bon 5 p., confort, belle ch. service, professions libérales. Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

AUTEUIL - 97, boulev. Murat. Et. élevé, 200 m² mixte. Mercr., jeudi, 14-18 h. Tél. : 250-50-71.

PASSY. S/rue et jd., 5 p. pr., 115 m²+ch. dom., 3e ét., sol., bel imm. 460.000 F. Partiel, 622-22-56.

AUTEUIL. Etage élevé, 200m², mixte. - Mercredi, jeudi, de 14 à 18 heures - 250-50-71.

EXCEPTIONNEL. S/SQUARE 15, rue JEAN-LECLAIRE 6e ét., jeudi, vendredi, 14-18 h., 4 p., ent., cuis., wc, bs, ch. c., à rénover, asc.-desc., 400.000 F.

BUTTES-AUX-CAILLES. Imm. d'angle, récent, 4 pièces au soleil, bains, penderie, téléph., calme, 240.000 F. Tél. 874-70-47.

PRES PLACE PEREIRE
Immeuble standing, étage élevé, sur verdure, 12.000 m², double living + 3 chambres, 150 m² + chambre service. 650.000 F. Vente 14 h. 30 à 17 h. 30, jeudi, 7, rue Albert-Samain.

SAINT-LOUIS-EN-L'ILE
Exceptionnel, imm. 17e classé, calme, verdure, 3-4 pièces luxueusement aménagé. CIABA, 720-66-66.

MALESHERBES Exceptionnel Dern. étage avec terrasse, plain-pied. Soleil. Très beau 4 pièces, 2 salles de bains, chambre service, box. AUDOLI - 525-27-08

ALESIA. Appt 5 pièces + 1 ch. indépendante, 115 m², imm. P. de T. 1954, tt cft, jardin privatif, poss. prof. libérale, 500.000 F. Tél. : 567-10-15.

PARIS-16e. Dans très bel imm. P. de T. av. ascens., moderne, 4 P. princip., tt cft, 310.000 F. 25, rue Cail, 15 heures-21 heures JEUDI - VENDREDI.

Montsouris. Imm. réc. liv. dble + 3 ch., s/jard. Balc., tt cft. 580-01-20, préférence matin.

13e Pr. PARC MONTSOURIS. Im. récent. Beau 4 P. P. Gde cuis. moderne, s. bs carrelée, 85 m2, parf. état, pos. park. Px intér. 15-18 h., jeudi 27 : 14, RUE DES ORCHIDEES (près rue Boussingault).

Pte DAUPHINE Récent Gd standg. Raviss. 3 pces 97 m2. ét. élevé. Calme. 650.000 F. — 525-27-08.

AVENUE HENRI-MARTIN, pr. appartement 230 m², 8 pièces, idéal profession libérale. CIABA, 720-66-66.

VICTOR-HUGO Gd Standing. Etage élevé. Elégant 3 pièces 110 m2, en partie sur jardin. - Parking. AUDOLI - 525-27-08

PARC MONCEAU Imm. ancien
Gd standing. Vue magnifique. 7 pces ppales, ch. serv., gar. AUDOLI - 525-27-08

EXCEPTIONNEL étage élevé terrasse
Vue panoramique, soleil, 3 pces 70 m², 2 salles de bns. 525-27-08.

2e ARR. STUDIO TT. CFT. refait nf avec téléphone. Tél. 277-75-68.

16e AUTEUIL
DS BEL IMM. PIER. TAIL. 3e ET., ASC., TAPIS, ESCAL.
4 PIECES (Living + 2 chbres)
entrée, cuis, avec V.-O., bns, Chauf. cent., imm. Téléphone. ENTIEREM. REFAIT NEUF.
PRIX 320.000 F.
s/pl. Mercredi, jeudi, 14-19 h. **4,** BLD EXELMANS ou 225-22-04.

16e TROCADERO
Ds bel imm. P. de T. ravalé
GRAND 3 PCES (Living + 2 chb.)
ent., cuis., bns, wc., téléphone.
AFFAIRE RARE
PRIX 354.000 F.
S/pl., mercredi, jeudi, 14-19 h., **35,** RUE VINEUSE ou 225-21-92.

REPUBLIQUE poutres appar. pl. de charme, tr. clair, beau 2 p., cuis., s. eau, w.c. Px. 95.000 F. SEG. 36-17.

Région parisienne

FONTENAY-AUX-ROSES Imm. récent, stand., gd séj. av. terras. + 4 ch., 2 s. bs, 2 wc., impec. 280.000. SEG. 36-17.

Résid., près Versailles, luxueux double living + terrasse, cuisine équipée. Prix 105.000 F (Facil.). 744-73-01.

STE-GENEVIEVE-DES-BOIS
Partic. vend direct. 3-4 p., cft, gar., 120.000 + 10.000 C.F., lib. à la vente. Tél. 538-24-22, poste 17-80, ou après 20 h., 952-79-62.

RUEIL 2' RER, appt gd stdg. 6 P. 130 m2. 2 bains, 2 w.-c., tr. belle cuis. en chêne, balcon panor., gge, park., cave. PRIX : 475.000 F. - 950-14-60.

constructions neuves

XVe — 2 PETITS IMMEUBLES près Métro

78, rue de la Procession, 6 appartements de 2, 3, 4 pces.

30, rue Jacques-Baudry, 12 appartements de 2 et 3 pces.

PARKINGS EN SOUS-SOL.
Aménagement luxueux (cuisines équipées, etc.).
Chauffage électrique intégré.

S/pl. ts les jours, 14 h. 30-19 h., sauf dim. : 22, rue Jacques-Baudry, ou 266 - 56 - 50.

Proxim. BOIS DE VINCENNES. Petite résidence au calme dans joli parc. Constructeur vend directement STUDIO avec loggia. Prix ferme. Livr. octobre. Téléph. 508 - 96 - 01 ou 368 - 56 - 37.

ENCORE QUELQUES APPARTEMENTS à la vente
Balcons - Terrasses - Jardins
LIVRAISON EN COURS
A LA RESIDENCE « LAURIAU-GAILLARD »
Petit immeuble de grand cft. Pour vous, pour louer, un placement sûr, MOINS CHER, ferme et définitif.
METRO MAIRIE-DE-MONTREUIL
14 ter à 20, r. Gaston-Lauriau MONTREUIL (93)
Long crédit 80 %. Visite les après-midi merc., dim. et sam. toute la journée. Ou renseign. et documentation
S.A. AZED, 25/27, bd Richard-Lenoir, Paris (11e) Tél. : 355-35-34 (groupées)

appartem. achat

Pour étudiant, achète comptant chbre bonne Paris - TRE. 23-65.

URGENT. RECHERCHE
5 à 7 p., tt cft, 16e, 8e, 7e, 6e, Neuilly, Monceau. - 265-90-05.

appartements occupés

15e Dans imm. rénové, appts occupés, 1, 2, 3 pièces. Joubert et André, 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris (17e). Tél. : 924-96-17, poste 26.

MARAIS
Superbe imm. p. de t. caractère 1 très bel appartement tout confort de 108 m² et 1 de 126 m². 260-38-75.

maisons de campagne

MAISON A VENDRE (L'OISE) 2 gdes p., CAVE, gren., buand., gar., cour avec jardinet devant, jdin derr., clos mur, 70.000 F. S'adr. à M. CAUSSE René, 85, rue Aristide-Briand, 78540 Vernouillet ou sur place à Rouvillère.

17, Saint-Martin-Ré, maison caractère uniq. 16e s., 2 étag., jard. 6 p. + 1 p. été, px à déb. 300.000 F. T. 307.74-71, 20-21 h.

SURESNES, Val d'Or.
Très belle VILLA moderne, 8 PCES, 2 s. de bains. Vue imprenable. Tél. Jardin 250 m2. UFFI - 522-82-90.

locations non meublées

Offre

374, RUE de VAUGIRARD
Imm. réc., 9e étag., escal. B 3, appt 3 p., ent., cuis. s. bs w.c., 2 terrasses et cave. Px mens. : 1.500 + charges. Visit. jeudi 13/18 h., ou téléph. : 233-73-48.

(VIIe) RUE DUVIVIER
Imm. stand. Tr. grand studio, conft., 850 F. Tél. : 285-16-07.

CHPS-ELYSEES. GD STUD. Cuis. équip., bns. Moq. TEL. 1.300 F. — Tél. 555-73-54.

XVII 4 p., cuis., bs, tél., chbre serv. 1.900 C.C. 924-92-45.

ECOUEN (95), 4 p., 80m², tt cft, tél., gar. Téléph. (20) 55-96-69.

Studio double, 9e ét., imm. habit., 32m², terr., cave, park. ss-sol, moqu., cuis. équip., v.-o., tél. 146, rue Picpus, 12e (850 F + charg.). SAYEGH, sur pl. jeu., vend., 18 à 20 h. Agce s'abstien.

10e. Beau 3 pces, conft. s/jardin. Clair, ensoleillé. 1.050 F + ch. Tél. matin SEGECO, 522-69-92.

PASTEUR. Imm. récent, vrai 3 P., cuis., bns, tél., balc., box. IMPECC. 1.300 F. — 555-73-54.

INVALIDES. B. STUDIO, cuis. éq., bns, TEL. 600. — 754-86-42.

(6e), RUE MAZARINE, studio rénové, cuis., bains, chauffage central, 750 F. — 744-73-01.

PARC MONTSOURIS
Immeuble récent, 2 pièces, tout confort, balcon, parking. 900 F + charges. — 742-99-09.

MARLY-LE-ROI
3 pièces, 90 m², terrasse, cuis., équip., tél., parking, 1.320 F c.c. Tél. : 954-15-97.

LA MOTTE-PICQUET
Studio, kitchenette, s. de bains, placard, 700 F. Tél. ELY. 69-85.

Demande

URGENT. Ch. gd studio tt cft ou appart. gd liv. et chbre, étage supér. ensoleillé av. balc. ou terrasse, 16e, 17e, 7e, 6e, ou 5e arrt. S'adr. : FOURDAINE, 123, r. de Longchamp. 727-34-80.

SPECIALISTE RIVE GAUCHE IMMO 7 rech. du 2 au 5 pces. REALISATION RAPIDE. Faire offre ou téléphoner : 555-72-54.

Cple fonct. ch. appt 2, 3, p., 6e ou 7e arrt. BAB. 70-00, p. 386.

locations meublées

Offre

TUILERIES
Part. à part., stud. ds imm. gd stand., tél., poutres. Tél. 8 à 9 h. et 18 h. 30 à 20 h. 30 : 555-71-89.

fonds de commerce

AGENCE IMMOBILIERE
Banl. résident. Belle installat., C.A. 750.000. Px : 450.000. Gros rapport justifié. En Sté VIOU, 20, R. PONT-NEUF. 236-86-29.

DROIT AU BAIL 7 ANS
Ling., bonnet. enfant, mercerie, pr. Asnières, ds cité ouvr. imp., 30 m² au sol+idem en étg. C.A. 120.000 F à améliorer. Poss. log. Prix à débattre. 790-10-56.

GERANCES IMMEUBLES
Banl. résid. Tenu 25 a. Rapport 150.000. Long concours. AUTRE gérance et trans. bén. 80.000. Choix CABINETS et AGENCES. VIOU, 20, r. Pt-Neuf. 236-86-29.

DROIT AU BAIL 7 ANS
LAINES exclusivité gde marq., pr. Asnières, sans concurrence, 30 m² au sol+réserve en étage. C.A. 160.000 en progress. const. Prix intéress. Possib. logem. 790-10-56.

locaux commerciaux

11e. Bel immeuble ccial en total. et libre, 630 m². M. LECHAT, 285-17-40.

Bail à céder, local ccial 135 m², ét. nf, 3 lig. tél. T.B. emplac. conviendrait Société intérim. Agence s'abstenir - 278-55-27.

ASNIERES (près gare)
Propr. loue sans pas-de-porte local ccial tt cft, 80 m² envir. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

ORLEANS (Centre)
(près place du Martroi)
Locaux commerciaux (20 à 110 m²), à vendre ou à louer. Propriétaire M. MARTIN, Dr Droit, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS.

hôtels-partic.

MONTMARTRE
MOULIN DE LA GALETTE
Avec terrasse, vue imprenable. Part. vend PETIT IMMEUBLE 3 étages. Tél. matin ORN. 29-12.

immeubles

POUR INVESTISSEMENT PARIS (17e)
Immeuble entièrement rénové. Rapport 10 % net. Prix 6.500.000 F. Tél. 707-19-46.

12e - PL. DAUMESNIL
Plac. 1er ordre pr investisseurs avisés. Murs commerciaux de rest., 170 m2 ent. rénovés, 380.000 F. Gros rapp. indexé chaque année dir. prop. Téléph. : 345-86-41.

RUE DUHESME (18e)
IMMEUBLE DE RAPPORT
3 corps de bâtim., 128 locations bourgeoises, 1 et 2 pièces. Catégorie 3 A, 2.200 m² utiles. SEGECO 522-43-20.

bureaux

BUREAUX NEUFS A LOUER
150 m²
métro Miromesnil
Tél. : 256.11.10

A LOUER
LES CIMENTS FRANÇAIS
L'UNION BANCAIRE, BATIR
DIDACTRONIC, DOWDING AND DOLL, ont choisi L'EUROBUILDING
(Paris-Porte de Pantin)
Reste à louer :
Rez-de-chaussée : 142. 152, 281 m² à 325 F le m² ;
1er étage : 115 m² ;
5e étage : 107 m² à 525 F le m².
Tél. : 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux meublés imm. neuf. - 758-12-40.

OPERA
Toute propriété. 5 bureaux 2 lig. 60 m2 : 280.000 F. Gros rapport. Tél. : 345-86-41.

79, RUE MIROMESNIL
ANGLE RUE LISBONNE
A LOUER BUREAUX
ENTIEREMENT ET LUXUEUSEMENT RENOVES
RESTE DISPONIBLE :
— 2e étage, 203 m2
— 3e étage, 192 m2
— 4e étage, 190 m2
— 5e étage, 206 m2
ARCHIVES EN SOUS-SOL
PARKING A PROXIMITE
D. FEAU S.A. - LAB. 13-89 132, bd Haussmann

Centre de coordination Mouvement écologique, rech. gd local, env. 2.000 F par mois, préférence centre Paris. Ecr. au Centre, 65, bd Arago, Cité Fleurie, Paris-13e.

pavillons

MAUREPAS, centre ville, living + 3 ch., tt conft, gar., jardin. 158.000 + C.F. (facil.). 874-56-59.

villas

SURESNES, Val-d'Or
très belle VILLA MODERNE 8 pces, 2 s. de bns, vue imprenable, téléphone, jardin 250 m². UFFI — 522-82-90.

AVIGNON
caractère, pierre de taille, beaux arbres. Tél. : 16 (90) 81-73-13.

Part. ch. SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ou limitrophe, villa ou appartement, surface minimum : 200 m² et + même mauv. état. Tél. : 808-68-72.

A vendre, par suite décès en Suisse romane, près Vevey magnifique
VILLA DE MAITRE
11-12 pièces, parc arborisé de 4.600 m². Vue panoramique sur le lac Léman et les Alpes. Px : 1.000.000 de francs moins hypothèques. Offres s/chif. 22-25-79 à Publicitas CH-1002 LAUSANNE.

RUEIL
Part. à part., libre de suite BELLE MAISON FAMILIALE Dble liv., 8 p., 1 s. de bains, 4 s. d'eau, 2 w.-c., 1 jdin d'hiver, terrasse, gar., jdin, ss-sol amén. L'ensemb. 1.300 m². Px 900.000 F. Tél. : 527-39-27, heures bureau.

10' PONTOISE, bordure Oise. SITE IMPRENABLE
SPLENDIDE VILLA NEUVE
tt cft sur terr. clos de 600 m² en pelouse amén., terrasse, entrée, cuis. entièr. équip., séj. 30 m², 3 portes-fenêtres, bibliothèque, 3 chbres, bains, penderie, moq., belle tapisserie, garage atten., atelier, tél., chauffage central. Tr. av. 50.000 F cpt, long crédit. Tél. : (15) 38-85-49-53.

ANNECY
Vue sur le lac, 3 km du centre ville. Villa neuve ds anc. parc, 7 p. + cuis., 3 s. d'eau, 3 w.-c., gar., terr., chauff. électr. intég., piscine, jdin aménagé. ANDRE RIOU, domaine de la Joncquière 74000 ANNECY-LE-VIEUX.

terrains

PROVENCE, Luberon. Vds terr. 6.800 m2, pins, oliviers, eau rés., possibil. constr. 250 m2, magnif. vue vallée Durance. LAURENT, 8, r. Penon, 78 Chatou. 966-47-52.

60 min. Sud Paris, cadre forest., spl. terr. A BAT., 1.000 m2, très viabil., permis constr., tr. beaux arb. Px : 50.000. Tél. : 278-02-49.

Ariège. Vd terrains, 700, 1.700, 2.000 m2, viabil. Antoine PONT, « Palot », ROQUEFIXADE, 09300 LAVELANET. Téléphone : (61) 01-13-51.

PALAISEAU 950 m. 19 m faç. 148.000 F. — Tél. 928-36-36.

BOISSY-ST-LEGER
R.E.R. 5 terrains de 900 m2 viabilisés. Tél. pr rendez-vous : 222-64-50 et 533-78-99.

SACLAY
A vendre terrains viabilisés de 700 m². - Renseignements à : OMEGA PROMOTION, 217, rue St-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 260-38-31. Visite s/place, samedi 22, de 15 à 18 heures.

Part. vend terr. viabil., certif. d'urbanisme, 1.384 m2 à 50 F. SOLIGNAC, Vallon Briance, 10' LIMOGES
Exposé au sud
Site classé - Vue sur vallée et abbatiale.
Tél. (88) 93-07-00 mat. 7 à 8 h.

Région Sarthe Nord à vendre terrain av. belle grange 35 ares envir. Ecrire HAVAS, Alençon, n° 6067.

viagers

CHOISY-LE-ROI (94). VIAGER LIBRE. Coq. pavill 4 pces, cft, jard. Compt 90.000 + rte 220 F mens., 1 Tête. Tél. : 684-34-40.

propriétés

PR. VERSAILLES B. VILLA 7-8 p. s/jardin, 3.500 m², excel. état. Piscine, chauffage dépend. Prix : 700.000 F. Poss. 1.500 m² terrain supplém. Tél. 747-79-38.

Touraine, près Loches 20' A-10 mais. classique gde cuis., 3 p., 5 chambres, s. de bs, ch. cent., jardin, caves, grange, écurie. Prix : 200.000 F. Mme Bourdin, 3, square MANTEGNA. TOURS.

Propriétaire vends directement 100 km Paris, prox. Pithiviers, B. mais. forestière, 6 p., s. d'eau, 900 m² ter., pêche, chasse, ttes commod. Prés. 120.000. 278-02-49.

Mas provençal entre CREST et MONTELIMAR, rénové, 10 pces, excel. état, tout confort, téléph., 10.000 m² terrain, panorama, except. : 430.000 F. Agce Hervé, place au Blé 26 CREST. 75-09-00.

Ferté-Milon. Propriété caractère 18e siècle, living + 3 pièces tout confort, jardin décoré, 300.000 F. Téléph. : (10-23) 219 Ferté-Milon.

Part. vd Aumale (76), sup. prop.: mais. de mait. 15 p., log. conc., vastes caves et gr., ch. cent., tél., 3.000 m2 en jard., verger, ruiss. 555-77-11 ou écr.: Devillers Marcelle. 80840 Pont-de-Metz.

NEMOURS Raviss. maison campagne tte pierre, sortie village, tous fourniss. Bien chez soi. Clos. Jdin ombr. Pl.-pied. Séj. rust., chemin.+cuis., 2 ch., dép. att. Gren. am. E. EL Grange ind. Cave. Tr. b. état, tot. 148.000 fac. G.I.M. face église **NEMOURS** 428-03-09 et 11-74.

PRES LA FERTE-SS-J.
Maison campagne vallée Morin, indép., impecc. 5 gdes pces, s. d'eau. Dépendanc. am. Jardin 1.500 m2. Px 130.000, crédit 80 %. **CHARON** 1, pl. Sainte-Beuve Ferté-sous-Jouarre.

60 KM OUEST. Lisière forêt Rambouillet. Charm. maison. Salon+s. à m. 4 ch., tt cft, dépend. Tr. b. parc 5.000 m. LARGIER - ANJ. 18-83

PRES DE
CHATELGUYON
dans Parc des Volcans, sise dans beau village, particulier cause départ
vend
CHAUMIERE TYPIQUE
Eau, électricité, aisance, cour, etc.
Evaluée 8 unités.
Conviendrait à particulier connaisseur ou à collectivité.
Ecrire Havas Marseille, 90.985.

SAINT-CLOUD Résid. Pr. gare
MAGN. MANOIR ST. normand. VUE EXCEPT. Tr. belle récept. 5 ch., 2 bns, tt conft. Parc 1.250 m2. Pav. gard. Aff. except. FRANCE - PROMOTION IMMOBILIERE — 976-07-06.

BIEVRES VILLA RECENTE
Vaste séjour avec cheminée, 3 ch., 2 s. d'eau, nombx rang. Gar. 3 voit. Site protégé. Vue s. splend. parc de 1.400 m2. Prix : 560.000 F. Part. à part. Tél. : 941-14-89.

1° NORMANDIE - REGION BAYEUX : très belle propriété, salon, S. à M., plain-pied, sur parc 2 HA, 5 ch. avec balcon, S. de B., tout confort, LIBRE. Prix : 420.000 francs.
2° Place débarquement, bord mer : maison pierre et chaume, tout confort. MASSU, notaire, Bernesq, Calvados. T. 22-51-01.

100 KM OUEST. Jolie ferme transf., flanquée de 2 tours. Récept. 6 ch. Tout cft, dépend. Superf. 1 ha. Vue dég. — LARGIER : ANJ. 18-83.

ORGEVAL. S. haut. A louer juill., août, 8 pces, 3 bns, gar., jd. 5.000 m2. Vue except. 622-10-35, H.B. ou : 624-96-53.

fermettes

P. à P. Vd FERME. 75 km Paris par autor. Sud, dans petit village, ferme tt cft, tél., chauff. cent., en 2 maisons, l'une : salle séj. 35 m2, chemin., poutres, salon, 4 ch., gren., cuis. amén., salle de bains ; l'autre : 2 gdes pièces, 40 m2 chacune, poutr., chemin., cuis., eau, électricité, grange atten., s/colline, 4.500 m2 jard., arbres, clos, vue splend., calme. Prix : 250.000 F. Téléphone : (38) 03-61-96.

châteaux

A VENDRE 15 KM. GENEVE ancien château, 5.000m² terrain. R. DUCRUET, Savigny-Valleiry (Haute-Savoie).

domaines

Domaine avec mas 70 ha, avec 13 emplacements construct. de 1 ha avec chemin et plateau. Px 850.000 F. T. Oise 444-05-88.

forêts

Marne 57 ha; 40 ha plant. peupl. 17 ha taillis. Chasse libre. Prix 600.000 F. T. Oise 444-05-88.

BON EMPLACEMENT
90 hect. terr. boisé, 150 km Paris. Autorte Sud. TUR 43-40.

villégiatures

Demandez catalogue locations meubl. VAL-D'ISERE AGENCE, Téléph. : 06-03-21 à Val-d'Isère (Savoie) 73150.

LOUE ROULOTTES GITANES rand. Provence. MOYNE BP 35 84320 ENTRAIGUES. Tél. : Avignon (90) 81-00-35, le matin.

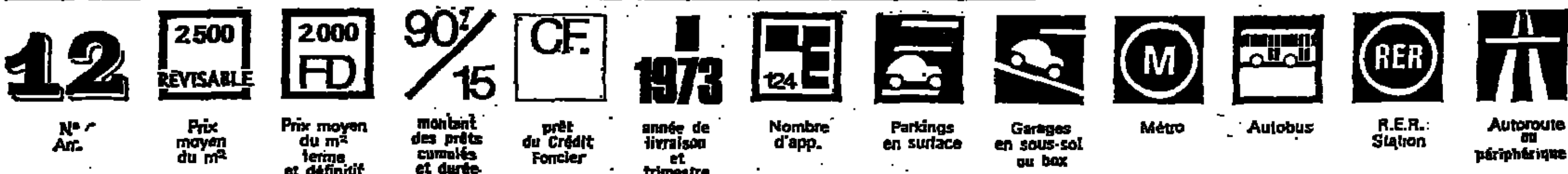
BANDOL (Var), villa neuve 4 p. tout confort, juillet. Px 3.000 F. Tél. pour renseign. : 277-86-30.

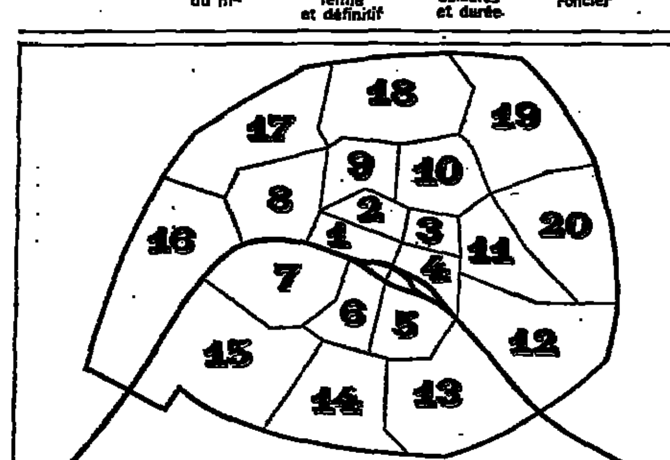
ADRIATIQUE, hôtel bon confort, 2 semaines pens. compl. juil. : 820 ; août : 880 ; sept. : 570. Tél. : 285-38-32.

A louer 3 chalets 4 personnes dans parc avec étang. 110 km nord de Paris, 1.200 F par mois, Tél. (Oise) : 444-05-88.

COSTA-BRAVA, appt tout conft, pisc., tennis, calme. T. 439-23-52.

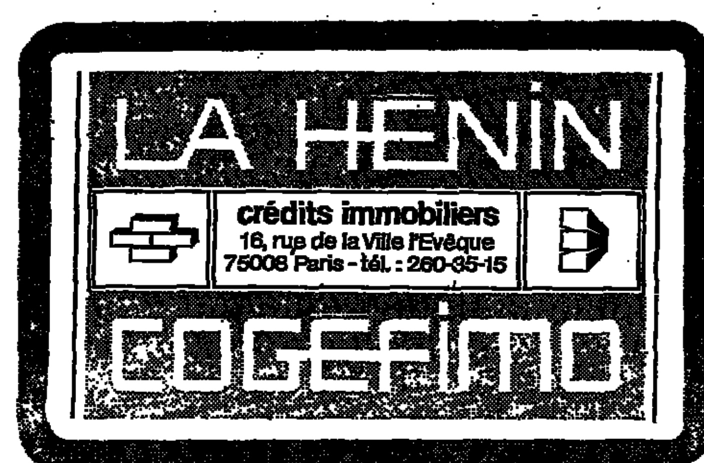
LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

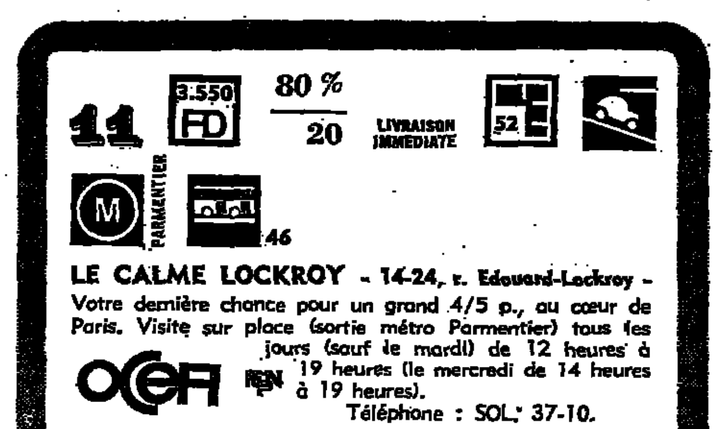


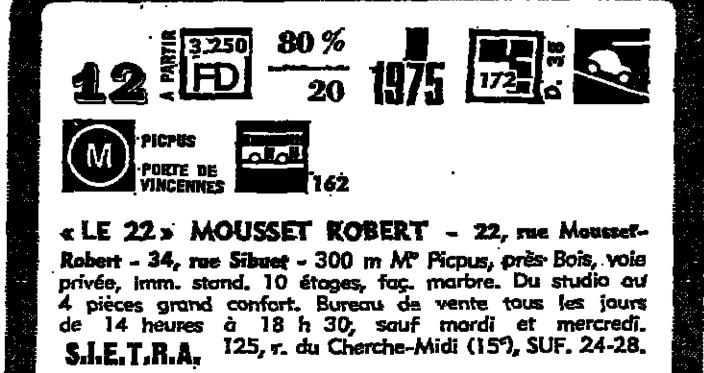


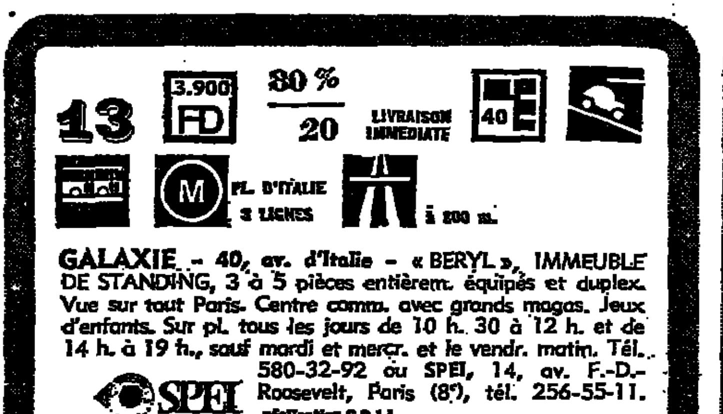


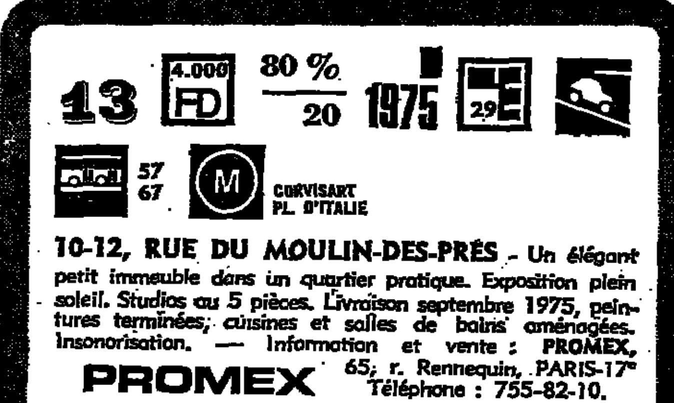


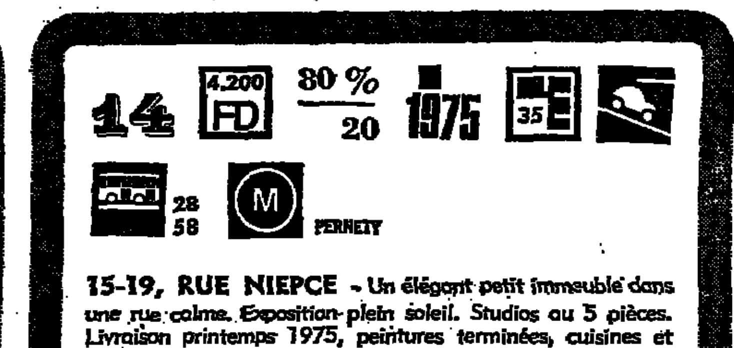


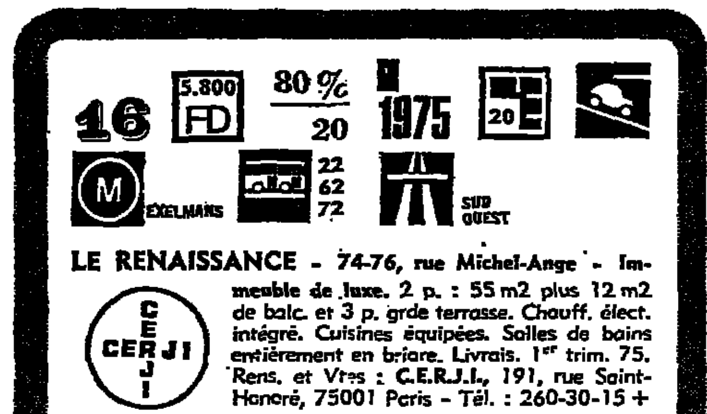


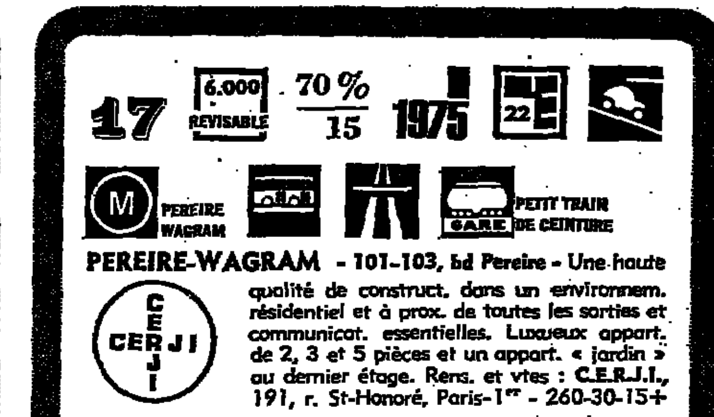




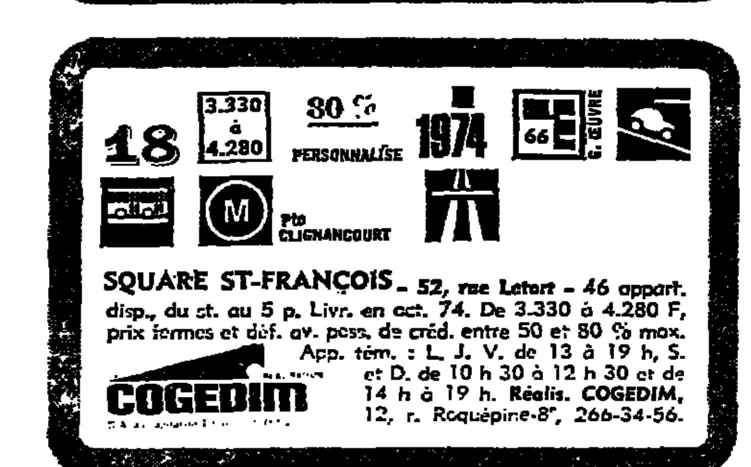


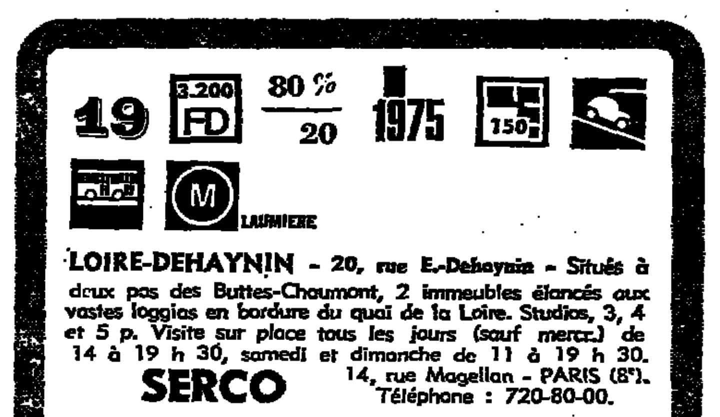


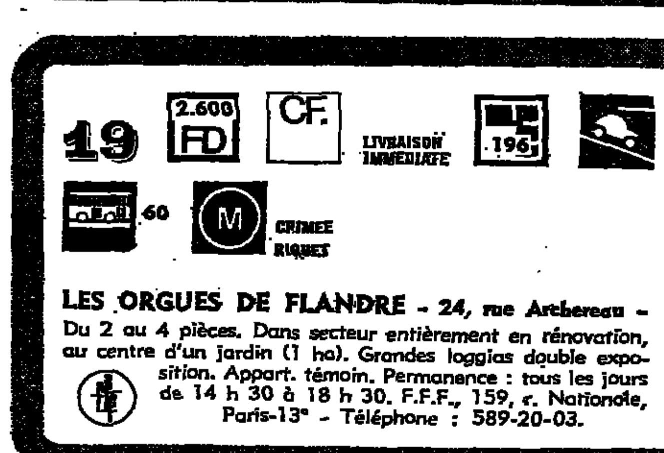


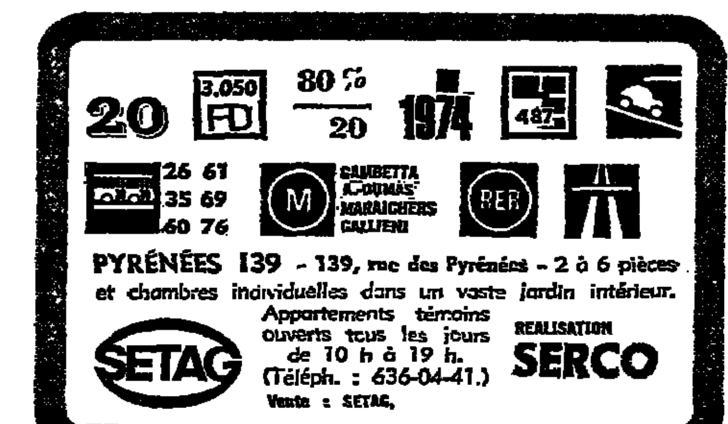












« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

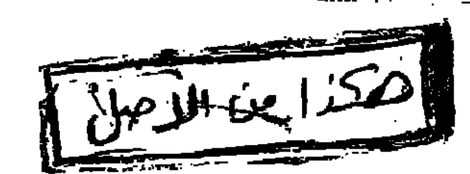
...et pour financer votre achat

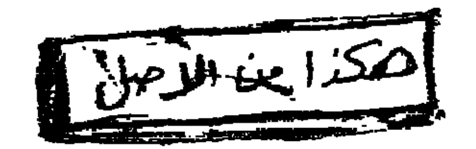
un prêt cde

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

6 rue Volney 75083 PARIS CEDEX 02

TÉL. 260-35-10 et 742-73-15





ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

Les nouveaux projets de centrales nucléaires doivent être « bloqués »

demande l'ancien directeur du cabinet de M. Robert Poujade

On s'étonnait, et on s'étonne encore, de la discrétion qu'a toujours montré le ministère de l'environnement devant la multiplication des centrales nucléaires. Respect de la solidarité ministérielle ? Crainte d'affronter plus fort que soi, c'est-à-dire le ministère de l'industrie et son puissant vassal l'Electricité de France ? Il semblait, au début de cette année, qu'une certaine concertation s'ébauchait, néanmoins, entre les fonctionnaires de l'environnement et les autres parties prenantes en matière nucléaire. Mais l'accélération du programme de construction des centrales et le dynamisme propre de l'E.D.F., d'une part, la vacance du pouvoir politique pendant trois mois, d'autre part, ont changé les conditions du dialogue et le rapport des forces. Tout se passe à nouveau comme si l'environnement des centrales était le domaine réservé de l'E.D.F. et un sujet tabou.

M. Jacques Belle, redevenu conseiller à la Cour des comptes, après avoir été pendant trois ans directeur de cabinet de M. Robert Poujade, rompt le silence. N'étant plus tenu à l' « obligation de réserve », il exprime avec vivacité, dans le n° 100 de Presse Environnement, ses craintes à l'égard de la politique de l'E.D.F.

Dans le préambule de son texte, M. Belle ne remet nullement en cause l'objectif d'indépendance énergétique de la France et le choix nucléaire. Il ne conteste pas davantage que le problème de la sûreté des centrales (1) ait été résolu — bien qu'il s'inquiète du contrôle de la puissance publique sur le transport et le stockage des déchets. Mais, selon lui, les problèmes d'environnement sont très loin d'avoir reçu une solution satisfaisante.

Voici le texte de M. Jacques Belle :

Une centrale nucléaire est d'abord une énorme usine à réchauffer le milieu environnant : les deux tiers de l'énergie produite s'en vont en chaleur en pure perte et s'évacuent, soit dans l'eau, dans le cas de refroidissement dit à circuit ouvert, soit à la fois dans l'eau et dans l'air sous forme de vapeur, dans le cas de la réfrigération dite atmosphérique.

Les premières centrales ont donc été installées le long des fleuves et sont destinées à fonctionner, par commodité et par économie, à circuit ouvert : Chinon-II et III et Saint-Laurent-des-Eaux-I et II sur la Loire, Fessenheim-I et II sur le Rhin, Bugey-I, II et III sur le Rhône. Bien qu'il s'agisse de groupes de puissance moyenne, 400 à 900 mégawatts par unité pour les plus récentes, les conséquences sur le milieu récepteur ne sont pas négligeables : 1 000 mégawatts nécessitent le prélèvement de 40 mètres cubes à la seconde et les échauffent de 10 °C, ce qui aura pour effet, en période d'étiage, d'élever la température du Rhin de 3 °C, celle du Rhône de 5 °C et celle de la Loire de 7 °C.

Mais les projets actuels visent à installer sur un même site jusqu'à quatre unités de 1 200 mégawatts, ce qui nécessiterait à circuit ouvert le prélèvement de 200 mètres cubes à la seconde, c'est-à-dire le débit de la Seine à Paris. D'où l'idée d'installer, autant que possible, les super-centrales au bord de la mer, où la question du débit disponible ne se pose pas. D'où aussi l'idée de mieux utiliser le débit des principaux fleuves français par le recours à la réfrigération atmosphérique qui coûte un peu plus cher (5 % à 7% à l'investissement), qui demande cinq fois moins d'eau à prélever, mais qui en perd une partie sous forme de vapeur et qui rejette le reste à une aussi forte température que les autres centrales : les 35 m3 rejetés par une super-centrale sortiront toujours à + 10 °C et l'échauffement du milieu récepteur demeurera considérable.

Il y a lieu d'ajouter que les tours de réfrigération ne passent pas inaperçues, soit qu'il s'agisse de deux à quatre très hautes tours de 120 mètres à 160 mètres, soit qu'il s'agisse de dix à vingt mini-tours ressemblant à d'énormes citernes. Les sites destinés à « bénéficier » de tours sont, pour l'instant : Chinon-IV et V (tours de 140 mètres), Saint-Laurent-des-Eaux-III et IV (hautes tours rabaissées à 120 mètres pour demeurer invisibles des terrasses du château de Chambord), Dampierre-en-Burly (mini-tours) sur la Loire ; Bugey-IV et V sur le Rhône (tours de 160 mètres) ; Fessenheim-III et IV sur le Rhin. D'autres suivront. Quant aux sites maritimes étudiés ou retenus, ce sont aujourd'hui : Gravelines (près de Dunkerque), Boulogne et Antifer (près du Havre) sur la Manche, mais aussi Ambès sur la Gironde, Fos, Leucate-Barcarès et Port-la-Nouvelle sur la Méditerranée...

Ainsi, pour une demi-douzaine de sites, les choses, y compris dans le détail de la réalisation technique, sont désormais irréversibles. Pour une dizaine d'autres, des choix demeurent ouverts : localisation exacte des centrales, plus ou moins grande concentration de puissance sur les plates-formes, dispositifs de refroidissement, etc. Mais les décisions ne sauraient tarder au-delà d'un à deux ans si l'on veut tenir l'objectif de production à dix ans.

Des effets déjà considérables

C'est à ce point que la prise en considération de l'environnement impose un arrêt dans la démarche suivie : au minimum un temps de raison, peut-être bien davantage. Jusqu'ici, nous avons délibérément pris l'objectif de production en 1980-1985 comme une donnée : quelle que soit l'évolution de la croissance, la demande d'énergie correspondante ne variera pas dans des limites considérables (on peut les chiffrer à plus ou moins 20 % par rapport à l'objectif), le nombre des sites à retenir peut être considéré comme fixé et le rythme de réalisation des unités de production sera simplement plus ou moins rapide suivant la conjoncture, étant entendu qu'il faut sept à huit ans entre le choix d'un site et son équipement complet, et quatre ans pour construire une unité sur un site disponible.

Il a été indiqué chemin faisant les effets directs de la réalisation du programme sur la température de nos fleuves et ces effets sont d'ores et déjà considérables. Mais a-t-on sérieusement envisagé toutes leurs conséquences ? La réponse est négative : la réalisation des premières tranches du programme comporte d'ores et déjà une impasse énorme en ce qui concerne l'environnement.

On paraît admettre sans s'émouvoir que l'eau du Rhône puisse atteindre à longueur de mois la température de 30 degrés qu'elle n'atteint, actuellement, que quelques jours par an. On fait, toutefois, valoir que les fleuves tropicaux ont un équilibre biologique vers lequel tendront nos propres fleuves et que les espèces évolueront avec le milieu pour peu qu'on les y aide : la carpe chinoise et le tilapia remplaceront le gardon et la perche... C'est, nous semble-t-il, faire bon marché de l'avis des pêcheurs, mais aussi de tous les autres utilisateurs de l'eau : industriels, agriculteurs, services municipaux de distribution. C'est ignorer qu'un fleuve ne s'isole pas du milieu qui le borde et que, de Genève à la mer, c'est le climat de tout le couloir rhodanien qui risque d'être transformé de manière imprévisible : plus ou moins de brouillard à Lyon, plus ou moins de gelées dans la vallée du Rhône ? Les habitants de la ville comme les arboriculteurs méritent, à tout le moins, réponse à de telles questions. Et il serait surprenant que les viticulteurs bordelais, menacés par la centrale d'Ambès, ne se les posent pas aussi.

« L'asphyxie totale » sur le Rhône et la Loire ?

Qu'en sera-t-il de la pollution ? Théoriquement, la pollution thermique n'existe pas : et l'on cite à nouveau l'Amazone et le Zambèse où vivent de fort beaux poissons. Mais on oublie de dire que la charge polluante de ces fleuves est faible ou nulle car ils ne bordent aucune grande agglomération industrielle et urbaine, et que donc leur pouvoir auto-épurateur, affaibli par le manque d'oxygène dû à la température, n'est que peu sollicité. Il faut savoir que pour le Rhône et pour la Loire, dont personne ne songe, semble-t-il, à écarter le développement industriel et urbain, c'est l'asphyxie totale qui les guette. Et ce, dans le même temps où l'on signe, sur l'initiative de la France, une convention internationale destinée à réglementer les pollutions telluriques, c'est-à-dire celles qu'apportent à la mer les effluents continentaux et notamment les fleuves, considérés comme la principale cause de pollution du milieu marin !

Alors, que faire ? Renoncer au programme ? Nous avons par avance récusé une telle solution, du moins en ce qui concerne l'échéance de 1980-1985. Mais cela ne veut nullement dire que les contraintes liées à la sauvegarde de l'environnement ne puissent être resserrées dans l'immédiat d'une façon partielle, dans l'avenir d'une façon beaucoup plus draconienne.

Dans l'immédiat, les mesures à prendre devraient comporter :

— Le blocage, au moins provisoire, des opérations les plus sensibles *a priori* du point de vue de l'environnement, c'est-à-dire celles qui impliquent les risques de modification des micro-climats les plus évidents : estuaire de la Gironde, rivage languedocien, sites rhodaniens au-delà de un sur le cours supérieur (Bugey) et de un sur le cours moyen (Tricastin). Ce n'est qu'en vertu d'études plus poussées et des premiers résultats d'expérience en vraie grandeur que ces sites seraient éventuellement débloqués pour les programmes futurs ;

— L'étude systématique pour les sites confirmés de solutions alternatives d'implantation de la centrale, soit en retrait par rapport au milieu récepteur, soit par enterrement ou encastrement, par exemple dans les falaises littorales de la Manche ;

— L'activation des études sur la réfrigération à l'air sec (qui élimine les prélèvements et donc les rejets d'eau chaude, et qui comporte des risques climatiques probablement atténués), ainsi que des études sur la récupération des thermies, au bénéfice par exemple du chauffage urbain ou de l'agriculture, qui améliorerait à coup sûr le bilan énergétique global.

Changer les règles du jeu

Mais, bien au-delà de ces mesures, il s'agit de changer les règles du jeu, en vertu d'une décision de nature fondamentalement politique. On peut dire que jusqu'ici le service national producteur et distributeur d'électricité a pratiquement déterminé lui-même ses objectifs et ses programmes, imposé ses techniques et ses projets en vertu de critères de rendement fixés par lui, qu'il a constamment anticipé sur les procédures réglementaires d'enquête, et, sous le couvert d'une tutelle faible ou complice, régulièrement mis devant le fait accompli les responsables de l'environnement. Il n'a guère subi, sans trop de mal, que les contraintes liées au financement et aux tarifs. Cela n'est plus possible à l'avenir.

Désormais les études, auxquelles le maître d'ouvrage restera normalement associé, devront être contradictoires et s'effectuer sous contrôle scientifique. Les premières de ces études devront en tout état de cause précéder la deuxième vague de décisions relatives aux sites, celles qui concernent l'objectif 1985. Il ne paraît pas exagéré de penser que les équipes à constituer puissent réunir assez rapidement plusieurs centaines de personnes, toutes indépendantes d'E.D.F., même si les contrats sont financés par elle. En regard des dizaines de milliards à investir, les quelques centaines de francs nouveaux nécessaires ne sauraient être mesurés.

Il en va de même en ce qui concerne le contrôle qui, étroitement lié aux études, doit être aussi indépendant en matière de surveillance du milieu qu'il l'est en matière de sûreté nucléaire. Encore faudrait-il que les moyens, en effectifs et en appareils, ne lui soient pas aussi ridiculement comptés.

Mais de même que l'information interne de la puissance publique doit être convenablement assurée par les études et par le contrôle, il ne saurait être question, dans un domaine aussi sensible et aussi « politique », d'abandonner au producteur-vendeur la responsabilité de l'information du public. C'est pourtant bien ce qui s'est passé jusqu'ici à grand renfort de relations publiques et d'opérations publicitaires. Ce n'est pas davantage la manipulation du charme discret de la patente à distribuer aux collectivités locales qui tiendra lieu longtemps de politique d'information. Faute d'admettre d'urgence une reconversion totale des méthodes d'information c'est, à la première alerte, un blocage général que risquent ensemble l'Etat, responsable du programme, et l'établissement producteur responsable de sa mise en œuvre.

Il n'y a plus de milieu à détruire

Enfin les considérations de coût doivent être remises à leur juste place. Jusqu'ici, c'est l'optimisation du coût, et principalement du coût du transport, qui a dicté les implantations : les premiers sites sur la Loire ont été retenus non parce que le fleuve s'y prêtait, on peut même considérer que par son régime aussi bien que par la sensibilité de ses paysages il s'y prêtait fort mal, mais parce que le principal réseau de transport, qui va du Massif Central vers Paris, passait par là. Il faut imaginer le réseau de l'avenir en fonction d'implantations dictées par l'environnement et non l'inverse. Et cela même si les coûts doivent être majorés sensiblement : car l'intégration des coûts de détérioration de l'environnement modifie radicalement la balance, étant entendu qu'il ne peut s'agir de toute manière que des coûts de prévention, à la rigueur de récupération ou de transformation, mais jamais d'un coût de destruction du milieu naturel. Cela a, paraît-il, été admis aux Etats-Unis dans le cas de l'Hudson River, mais en France, s'il y a des équilibres naturels à protéger, et ceci peut éventuellement se chiffrer, il n'y a plus, en revanche, de milieu à détruire car celui-ci est inestimable.

De telles considérations sur les coûts, si elles étaient acceptées et prises en compte, tant au niveau de la comptabilité nationale qu'à celui des distributeurs d'énergie, seraient, contrairement à ce que l'on peut croire, bien loin de constituer des freins au progrès. Nous pensons qu'elles constitueraient, d'abord sur le plan interne à l'E.D.F., une puissante stimulation à la productivité, tant sur le plan de la technique que sur celui de la gestion. Elles entraîneraient aussi, presque automatiquement, un développement considérable de la recherche en faveur des sources d'énergie : solaire, géothermique, etc., sur l'avenir respectif desquelles il n'est guère possible de se prononcer aujourd'hui, mais avec lesquelles on doit obligatoirement compter pour un programme de l'an 2000.

Ces vues paraîtront peut-être, pour un temps encore, utopiques ou sacrilèges. Et il est vrai que les apparences sont de sens contraire : ne voit-on pas le pot de fer se renforcer avec le rattachement de la délégation à l'énergie au ministère de l'industrie, et le pot de terre s'effriter un peu plus avec la dilution accrue des responsabilités en matière d'environnement ? Mais les hésitations ou les mouvements rétrogrades n'auront plus qu'un temps : avant longtemps, les valeurs de la qualité de vie l'emporteront d'une manière définitive sur les valeurs de la croissance à base de surconsommation, et s'il est un parti à prendre, c'est que d'ici dix ans et probablement bien avant, la conjoncture aidant, le pot de fer et le pot de terre auront changé de place. Si dictature il doit y avoir, ce sera celle de l'environnement.

(1) Voir l'enquête de N. Vichney dans « le Monde » du 7 au 11 juin.

District parisien

LE NOUVEAU PONT DE L'ALMA EST OUVERT A LA CIRCULATION

Le nouveau pont de l'Alma est enfin achevé, après quatre ans de travaux.

Les automobilistes, qui ne circulaient que sur la moitié du viaduc, peuvent depuis le 25 juin emprunter l'ouvrage définitif qui comporte quatre files dans chaque sens. Un terre-plein sépare les deux chaussées, de larges trottoirs ont été réservés aux piétons.

Long de 150 mètres, large de 42 mètres, le nouveau pont remplace l'ouvrage de pierre inauguré voilà un peu plus d'un siècle par Napoléon III, et qui s'était dangereusement tassé en raison de l'instabilité du sous-sol.

La réalisation de ce pont aura nécessité l'utilisation de 3 500 tonnes d'acier. Elle aura coûté 45 millions de francs.

La mise en service du pont a entraîné des modifications sur les itinéraires de quatre lignes d'autobus :

69 : place Gambetta - Champ-de-Mars. — En direction du Champ de Mars, la ligne emprunte désormais, après le point d'arrêt « Saint-Pierre-du-Gros-Caillou », la rue de Grenelle, l'avenue Bosquet, la rue du Pont-des-Loges et l'avenue Rapp jusqu'à la place du général Gouraud.

80 : Mairie du XV[e]-Mairie du XVIII[e]. — A partir de la place de l'Ecole-Militaire, en direction de la mairie du XVIII[e], la ligne rejoint directement la place de la Résistance par l'avenue Bosquet.

87 : Champ de Mars - Bastille. — Dans les deux directions, la ligne emprunte successivement l'avenue Joseph-Bouvard, puis l'avenue de Suffren et l'avenue de la Motte-Picquet.

92 : Gare Montparnasse-Porte de Champerret. — En direction de la gare Montparnasse, la ligne emprunte, à partir de la place de la Résistance, les avenues Rapp et de La Bourdonnais jusqu'à la place de l'Ecole-Militaire.

LA HAUTEUR D' « APOGÉE » SERA RÉDUITE

La tour Apogée qu'il est prévu de construire près de la place d'Italie, à Paris-13[e], n'aura (heureusement) pas 176 mètres de hauteur. En définitive, et après bien des hésitations (*le Monde* du 8 mars), le gouvernement est, en effet, résolu à ne pas autoriser la construction d'un bâtiment trop visible depuis le cœur de la capitale et trop gigantesque (100 000 mètres carrés de surface de bureaux).

Les études en cours au ministère de l'équipement et au secrétariat d'Etat à la culture portent sur une hauteur d'environ 100 mètres.

On recherche des solutions pour que l'équilibre financier de l'opération de rénovation du quartier Italie, qui reposait en partie sur la construction de cette tour, ne soit pas pour autant compromis.

A PROPOS DE...

L'AMÉNAGEMENT DES ZONES INDUSTRIELLES

La qualité de la vie au jour le jour

Eviter que les zones industrielles, en province, ne soient des ghettos, tenter de rapprocher les lieux d'habitation des lieux de travail, donner dans la mesure du possible un aspect agréable aux usines, entrepôts ou bureaux, qui sont pendant sept à huit heures par jour le cadre de vie des citoyens, tel est un des soucis nouveaux des responsables de l'aménagement du territoire. Des expériences sont tentées dans ce sens, avec la participation des collectivités locales, à Brest (zone de Kergaradec), Cambrai, Angoulême, Le Vaudreuil près de Rouen, Toul, en Meurthe-et-Moselle.

A l'origine, la zone industrielle n'est rien d'autre qu'un lieu de regroupement d'entreprises sur une surface donnée et aménagée à cet effet avec la voirie, l'éclairage, l'eau. Peu à peu des services communs utilitaires (centre de stockage, restaurant, gardiennage) se sont développés. Aujourd'hui on tente d'aller plus loin et d'y réintroduire « la vie » en remettant en cause la séparation travail-loisirs et travail-habitat. Tâche délicate.

Sur le « pôle » industriel de Toul-Gondreville, à une vingtaine de kilomètres de Nancy, là où il y a un ancien camp américain, on désire offrir des services non seulement aux industriels mais aussi aux salariés. Actuellement, leur nombre atteint deux mille deux cents (sur les quinze mille prévus) qui se partagent entre Kléber-Colombes, Pont-à-Mousson, Berger-Levrault, Koppers et diverses petites unités.

L'idée du « Centre de vie » a cheminé depuis la DATAR par la Mission régionale de Lorraine, les services de l'équipement et le Syndicat mixte des zones industrielles de Meurthe-et-Moselle. Il comportera un restaurant d'entreprise, un début d'hôtellerie, une cafétéria, une bibliothèque, un atelier de bricolage, une crèche, un bureau de poste, de la Sécurité sociale, de la médecine du travail, une banque, un drugstore, un tabac-journaux, une salle de formation et des terrains de sports.

Certains se posent même la question d'y inclure des logements pour recréer ainsi une ville au milieu des usines. On se penche sur un « plan de paysage » du pôle industriel afin d'insérer au mieux les entreprises dans la nature et éviter les vastes plates-formes où s'alignent couramment des bâtiments préfabriqués peu esthétiques. Mille hectares ont été retenus pour la zone de Toul-Gondreville, dont trois cent cinquante à quatre cents seront occupés par les industries (cent cinquante actuellement). Sa surface est séparée en deux par des bois.

Quant au « Centre de vie », il occupera 2 hectares de la zone et nécessitera près de 7 millions de francs d'investissements. La DATAR et les industriels en financeront chacun un tiers, le reste étant payé par la municipalité de Toul, la chambre de commerce et le conseil général de Meurthe-et-Moselle qui discuteront le projet à l'automne. S'il est accepté, l'opération « Centre de vie » pourra être achevée dans le courant de 1975.

Penser à la qualité de la vie dans... la vie quotidienne. L'intention est louable. Mais voudra-t-on, au moment où la conjoncture s'assombrit, en payer le prix.

CLAUDE LÉVY.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Des Japonais en Europe

II. — Des sourires tranchants

Par JACQUELINE GRAPIN

De plus en plus nombreux, en Grande-Bretagne et surtout en Allemagne, les Japonais consacrent des sommes croissantes à l'investissement en Europe, pour soutenir les exportations vers la C.E.E., qui s'accélèrent rapidement. Après les établissements du secteur commercial, ce sont les usines qui tentent maintenant les firmes japonaises, plus à l'aise pour écouler sur place les produits fabriqués sans brevets que pour les exporter depuis l'Empire du Soleil levant (« le Monde » du 26 juin). Mais cet essor nippon en Europe n'est pas sans poser quelques problèmes.

« *L'honorable tranchant du sabre décolle mieux la tête du condamné si le bourreau frappe avec le sourire* », dit-on au Japon (1). M. Ohga est tout sourire. Habile à saluer, prompt à satisfaire, la mise raffinée, il est aussi modeste apparemment que puissant dans son domaine.

Officiellement, il est seulement vice-président de Sony France. On le dit appelé à une belle destinée dans son groupe. Rue Madame-de-Sanzillon, à Clichy, il a pour président une personnalité qui fut longtemps le porte-parole de l'industrie française : M. Jacques Dontot, cinquante-huit ans, ancien président de la Fédération nationale des industries électroniques et ancien directeur général du plus important groupe français de ce secteur, Thomson-Brandt-C.S.F. Mais l'annuaire des adresses japonaises en France omet de mentionner le nom du président de Sony France, pour ne citer que celui de son vice-président.

« *Sony France n'est qu'une représentation juridique de ce qui aurait dû être un département de vente de Sony en France* », admet M. Dontot. Les choses se présentent bien : la société est détenue à parité par le groupe japonais et par la Banque de Suez. C'est le canal par lequel s'écoulent les récepteurs de télévision, les chaînes de haute fidélité et les magnétophones que le géant nippon de l'électronique vend en France. Toutefois son vaste magasin de démonstration des Champs-Elysées, le Sony Show, n'appartient pas à Sony France. C'est la Sony Overseas Corporation, c'est-à-dire la société holding internationale de Sony, qui en est propriétaire. De même l'usine de cathoscopes pour télévision en couleur dont la construction en France est prévue pour prochainement sera vraisemblablement la propriété de la Sony Overseas Corp. Sony France, que dirige un état-major japonais, emploie une centaine de personnes, dont une partie apporte son appui technique aux autres filiales et départements du groupe Sony. Mais cette filiale n'a aucune initiative.

Les importations en France d'appareils de télévision et de magnétophones sont contingentées, de sorte que Sony ne fournit encore qu'un faible pourcentage du marché. Mais cela ne saurait durer. Après bien des faux pas, Sony semble sur le point de sortir de l'ornière. D'abord ses relations avec l'administration s'améliorent. Après avoir eu la maladresse d'inaugurer à grand fracas une implantation correspondant à « *un investissement étranger non autorisé* », puis d'entrer en conflit ouvert avec son distributeur français (la société Tranchant Electronique) pour se séparer de lui, Sony a mis de l'eau dans son saké : la construction paritaire d'une société qui sauve les apparences, la promesse d'installer en France des usines créatrices d'emplois, etc.

Le directeur des industries mécaniques et électriques du ministère français du développement industriel a été voir sur place, au Japon, les usines Sony. De nombreux hauts fonctionnaires y ont aussi été invités. Le gouvernement japonais a fait un don important à la Fondation de France, dont M. Dontot est aussi le directeur général, pour développer la connaissance de la culture et de la civilisation japonaise en France. Bref, Sony est un astre montant.

Quand l'usine de tubes cathodiques sera construite en France, Sony y ajoutera peut-être une usine de montage de téléviseurs entiers, dont les composants viendront des différentes usines du groupe situées dans le monde, et du Japon, où sont fabriquées les parties les plus hautement techniques. Mais comme l'usine française devra produire de très grandes séries pour être rentable dans le groupe, il faut attendre non seulement que le marché français soit plus accueillant, mais aussi que le gouvernement français ait ouvert d'autres marchés en convainquant les gouvernements voisins d'adopter plutôt le procédé SECAM que le PAL allemand. La firme japonaise, qui fabrique pour l'instant des récepteurs mixtes pour les deux procédés, attend sans inquiétude. S'il veut exporter, le gouvernement français ouvrira de nouvelles voies commerciales. Les capacités de production et de financement des fabricants français sont limitées et nettement inférieures à celles de Sony... « En somme le gouvernement français travaille pour Sony », disent certains.

« *Mon ambition est de faire participer les Européens à l'expansion d'une firme comme Sony, de même qu'ils ont participé au développement d'I.B.M.* », affirme M. Dontot. La comparaison est judicieuse. Les méthodes et les caractéristiques de Sony sont si comparables à celles d'I.B.M. qu'on les croirait imitées : supériorité technique (Sony est le seul au monde à détenir le procédé de fabrication du tube à grille de télévision en couleur), centralisation de la recherche, division technique (chaque unité fabrique une catégorie de produits dont l'utilisation dépend des autres, de sorte qu'elle n'est pas autonome), gestion hiérarchisée, etc. Même la principale « faiblesse » d'I.B.M. est en passe de devenir celle de Sony : la domination du marché mondial.

(1) *Il faut stopper les Japonais.* Efimov, traduit et adapté par Michel Barba ; 155 pages. Editions H. L.

Une tradition xénophobe

La « multinationalisation » des firmes japonaises est d'autant plus délicate que celles-ci vivent dans un système culturel particulièrement xénophobe. Non que ce qui vient de l'étranger y soit systématiquement repoussé, au contraire ; mais le cercle des dirigeants qui décident y est extrêmement fermé. Il n'y a pas que les étrangers pour s'en trouver exclus. Cela arrive aussi à des Japonais bien placés.

Ainsi les cadres nippons qui sont envoyés à l'étranger savent que leurs perspectives de carrières dépendent moins de leur aptitude à se montrer efficaces là où ils se trouvent que de leur persistance à rester en liaison et en harmonie avec les centres de décisions situés à Tokyo. Il leur faut aussi rentrer au pays après un petit nombre d'années, faute de voir leur image pâlir loin du soleil, et de devoir ressentir un jour leur retour comme un éloignement.

C'est ce qui explique la négligence qu'ont souvent les dirigeants japonais à faire un effort pour s'intégrer un peu au pays dans lequel ils sont envoyés, quelles que soient les difficultés que cela peut présenter, et le peu d'empressement qu'ont les cadres européens chevronnés à s'engager dans des firmes nippones, car les perspectives de promotions intéressantes y sont limitées. C'est sans doute aussi ce qui explique l'application que mettent les firmes nippones à détenir, partout où elles prennent des participations, de larges majorités de contrôle et encore plus souvent des intérêts de 100 %. Refusant de partager si peu que ce soit leur pouvoir de décision, elles créent une situation d'autant plus troublante que les Occidentaux sont unanimes à célébrer, tout en la redoutant, « *cette exquise politesse des Japonais, qui fait qu'on ne comprend pas toujours quand ils ne sont pas d'accord* ».

Les investissements productifs à l'étranger sont largement encouragés par le gouvernement japonais : avantages fiscaux, prêts à long terme, politique d'assurance contre les variations de change, bureaux d'assistance à l'étranger. Mais le ministère du commerce et de l'industrie (MITI), réalisant le risque de voir le « Vilain Japonais » remplacer l' « Ugly American » dans les imageries locales, vient d'édicter un ensemble de règles destinées à infléchir les activités des firmes nippones à l'étranger dans le sens d'une plus grande participation des intérêts locaux. Ainsi suggère-t-il de limiter les participations japonaises à... 75 % des affaires, et de renoncer autant que possible à l'usage des « hommes de paille » et des « sociétés taxis »; d'employer dans l'ensemble au moins trente indigènes pour un Japonais dans les pays étrangers, et de limiter le nombre des cadres japonais à moins de la moitié du total des cadres; de prendre en considération dans les pays hôtes des soucis qui sont aussi ceux du Japon, comme la lutte contre la pollution; et de se conformer aux plans de développement économique et social nationaux.

Savoir s'adapter

Le MITI tente d'imposer aux états-majors des grandes firmes nippones une attitude que les cadres internationaux ont bien du mal à faire admettre à leur retour, sous peine de se voir taxés de contamination étrangère. Toutefois la capacité d'adaptation du Japon est fameuse. Il est maintenant tributaire de ses investissements à l'étranger. Ayant accumulé des richesses dans des régions fiscalement, socialement ou commercialement avantageuses, il lui faut maintenant les gérer. Le mot à la mode à Tokyo est celui d' « *internationalisation* »... en anglais. Ce sont les banques et les institutions financières qui sont à la pointe du mouvement. Ainsi, le président de l'une des plus grandes sociétés d'investissement nippone aurait-il publiquement affirmé que le tiers des unités de fabrication japonaises à l'étranger seraient déficitaires, évoquant clairement la nécessité de mettre un terme à l'incapacité de la plupart des dirigeants japonais de gérer des entreprises hors de leur pays.

Telle firme nippone, qui ne se préoccupe pas de recueillir l'avis des cadres locaux qu'elle emploie avant de décider de la place relative et de la vocation qui devra revenir à chacun des pays dans son plan de développement en Europe, risque de commettre des erreurs. Le Français, l'Anglais ou l'Allemand connaissent chacun les qualités, les défauts et les ambitions de leurs pays. Pourquoi vouloir ignorer leurs points de vue quand il suffirait, pour les dominer, d'avoir à les arbitrer ? Il n'est pas exclu que les dirigeants nippons, mieux que ceux d'autres nationalités, puissent apprendre vite à composer.

Car l'essence du « management » japonais est le consensus dans la décision. « *Le temps et les précautions qu'il faut sont, en principe, pris pour que les choix soient toujours faits à l'unanimité, ce qui permet d'avancer ensuite plus vite dans le même sens* », constate M. James Johnstone, du groupe de conseillers internationaux Egon Zehnder. Il suffirait donc que l'intégration des « *gaïjins* » étrangers soit plus grande dans le système existant pour qu'ils s'y sentent plus à l'aise qu'ailleurs, et il n'est pas dit que cela n'arrivera pas.

Les patrons japonais ont — cela est notoire — le souci de créer l'harmonie dans leurs entreprises, car ils pensent que l'efficacité en dépend. Ainsi en est-il, en particulier, du personnel subalterne, qui trouve une dignité nouvelle dans un tel système, alors qu'il souffre de la pesanteur des attributs de la hiérarchie occidentale. Ainsi, alors qu'un sondage Gallup, pratiqué en Grande-Bretagne à la demande du gouvernement japonais, montre que 37 % des Anglais interrogés considèrent le Japon comme « *inamical* », la plupart des personnes qui travaillent dans les entreprises japonaises à des échelons modestes s'en trouvent satisfaites.

Plus encore qu'ils le furent devant les investisseurs américains, les gouvernements européens se trouvent donc placés face aux investisseurs japonais devant la terrible nécessité de choisir entre les avantages à court terme que représentent les emplois à créer, et les inconvénients à long terme que représente l'éloignement définitif des centres de décision.

Prochain article :

SUIVRE LA PENTE ?

Entre blancs et jaunes

LE ROSE ET LE NOIR

Seclin, faubourg de Lille. Les dames japonaises qui ne viennent pas à l'usine s'habituent sans s'en plaindre au crachin du Nord. Aujourd'hui, c'est l'anniversaire de l'époux de l'une d'entre elles, M. Doguchi. De Tokyo, où il est allé pour quelques jours, parvient un télégramme : « Trinquez à ma santé. »

Pour la trentaine d'employés de Yoshida qui fabriquent ici des fermetures à glissière qu'est-ce qui distingue cette entreprise d'une autre ? Une table de ping-pong en bonne place, quelques bouliers oubliés sur des bureaux, des attentions inattendues, des réactions parfois incompréhensibles et un ensemble de satisfactions. Ici le directeur technique, deux adjoints, deux agents commerciaux et un interprète, « agent de liaison avec Tokyo », sont japonais. Parfois vient de Paris le directeur de la société filiale du groupe Yoshida France, à qui appartient l'usine.

Les machines sont modernes : une seule personne suffit à en faire marcher douze à la fois. La technologie semble bonne : après un an et demi de fonctionnement, Y.K.K. fournit 12 % du marché français. De quoi grandir encore, puisque le groupe fait en moyenne 25 % de la production mondiale. Il a déjà atteint plus de 2 milliards de F de chiffre d'affaires et constitue une puissance redoutée.

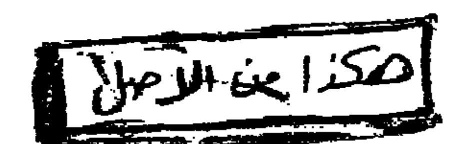
Le pilier de la maison est ici M. Carpreau : adjoint au directeur technique, il a fait ses classes dans les services commerciaux de la maison. C'est le Français le plus haut placé dans la hiérarchie de l'usine. Il est aussi délégué du personnel. En somme il négocie aussi bien le travail avec les employés que le salaire avec les patrons. Il représente le syndicat maison, car il n'y en a pas d'autre. La paie est ici légèrement supérieure à ce qu'elle est dans les usines voisines de la zone industrielle. On sait, dit-on, que si les commandes baissent, « on balaiera le plancher, mais on ne partira pas » ... Les salariés déjeunent à la cafétéria avec les patrons. Et ils ne désespèrent pas de prendre place un jour parmi les élus que la maison-mère invite pour un voyage au Japon. Chaque lundi on participe à la réunion générale de l'usine : cela permet de vider son sac. Si un camion arrive, le directeur le déchargera s'il n'y a personne pour le faire.

Certains principes de l'entreprise japonaise sont donc ici en voie d'importation, non sans difficulté, tandis que d'autres ont déjà sombré. La notion de promotion systématique à l'ancienneté semble largement écartée, mais la stabilité de l'emploi paraît acquise. C'est la souplesse dans l'attribution des tâches qui paraît la plus délicate à adapter. Tout le monde admet fort bien que, si une « perceuse » est absente, l'un des deux ingénieurs japonais la remplace sur la machine. Mais il n'en va pas de même — surtout de la part de l'intéressée — lorsqu'on demande à une secrétaire de laver la vaisselle en l'absence d'une femme de ménage. « Ce n'est pas toujours rose », reconnaît M. Carpreau.

Finalement, la sorte de paternalisme qu'on voit là passe bien. Sous le toit léger de YKK, le poids de la hiérarchie est moins ressenti qu'ailleurs, et cela plaît. Cependant, « l'ensemble du personnel n'accepterait pas d'être commandé directement par ses supérieurs japonais ». Et le directeur de la société se réjouit de la prochaine ouverture à Paris d'une école « purement japonaise »...







LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

SELON LE NOUVEAU PLAN DES CHARBONNAGES DE FRANCE

La production houillère serait en 1985 supérieure de 5 à 7 millions de tonnes aux prévisions initiales

Une réunion paritaire s'est tenue, mardi 25 juin, aux Charbonnages de France, au cours de laquelle a été communiqué aux syndicats le résultat des études consacrées à la révision des programmes de production des bassins houillers français. Cette révision avait été demandée au mois de mars dernier par le gouvernement de M. Messmer (« le Monde » du 16 mars). Il était en effet apparu opportun, compte tenu de la forte hausse du prix du pétrole, de réétudier les possibilités offertes par les différents bassins. Le cadre des travaux avait été clairement délimité. Il s'agissait de recenser les possibilités d'exploitation supplémentaires dans une « fourchette » de coûts comprise entre 2,5 et 3 centimes la thermie, et ce à l'horizon 1984-1985, puisqu'à ce moment-là doit intervenir le relais nucléaire. Il était donc en fait demandé aux houillères de ralentir la diminution de leur production.

Des travaux des experts, qui ont été présentés mardi aux syndicats, il ressort que la production charbonnière (25,1 millions de tonnes en 1974) serait ramenée à 21 ou 22 millions de tonnes en 1978 (au lieu de 17 millions de tonnes prévues avant la hausse du pétrole), à 18,5 ou 20,5 millions de tonnes en 1980 (au lieu de 13,5 millions de tonnes) et à 15,5 ou 17,5 millions de tonnes en 1985.

Le rythme de fermeture des puits serait donc ralenti, mais il semble exclu qu'on en rouvre, ces opérations étant à la fois trop longues et trop chères aux dires des Charbonnages. Comme nous l'avions indiqué, l'effort essentiel devrait porter sur les gisements « Est » de la Lorraine. Dans cette région, le bassin de la Houve serait sauvé. En revanche, la fermeture de Faulquemont n'est pas remise en question. Dans le Nord, la production pourrait être un temps maintenue, de même que dans le Centre. Le bassin de l'Aumance, enfin, sera exploité.

La réalisation de ces objectifs suppose bien entendu que des mineurs de fond soient réembauchés, ce qui pose maints problèmes compte tenu de la dégradation de l'image de marque de cette profession au cours de ces dernières années.

Certaines organisations syndicales sont, de plus, hostiles au plan charbonnier qui leur a été présenté par les Charbonnages de France. C'est ainsi que la délégation C.F.D.T., qui a quitté la réunion du mardi 25 juin, demande « avec vigueur que soient examinées aussi les hypothèses de maintien et de développement de la production afin de soumettre aux pouvoirs politiques un ensemble de choix possibles en fonction des exigences de la situation énergétique (...). Pour la C.F.D.T., les nouvelles perspectives imposées par le gouvernement ne se traduisent en fait que par un ralentissement de la régression de la production charbonnière, ce qui ne correspond ni à l'intérêt national ni à ceux de la profession minière ».

Le plan définitivement arrêté sera présenté dans les prochaines semaines aux pouvoirs publics.

Point de vue

Faire feu de tout... charbon

Par GEORGES TIFFON (*)

Si nos mines ne sont pas en mesure de fournir le supplément de charbon qui permettrait aux Français d'avoir moins froid l'hiver prochain, ce n'est pas le fait du hasard ni la conséquence de l'épuisement total des gisements, mais le résultat d'une volonté délibérée. Celle de gouvernements qui ont décidé, il y a plus de dix ans, le sacrifice des houillères nationales sur l'autel du libéralisme économique.

Le raisonnement était assez simple. Les mines coûtent à la nation : elles reçoivent une importante subvention de l'Etat. Le prix de revient du charbon qu'elles livrent est supérieur au cours mondial de l'énergie ; or une énergie au moindre coût favorise le développement industriel. Les sources étrangères en pétrole et en gaz naturel étant abondantes, la France pourra toujours s'approvisionner à l'extérieur en quantités suffisantes pour couvrir ses besoins, en attendant que le relais du nucléaire lui assure une relative indépendance.

Ces données politiques étant posées, les calculs économiques traditionnels et l'application de méthodes de rationalisation des choix budgétaires ne pouvaient qu'aboutir au projet d'abandon du charbon français et à la fermeture plus ou moins rapide des mines.

Restait à choisir le rythme de la récession. Il n'a pas été déterminé en fonction des besoins prévisibles du pays, mais fixé par la limite des tensions sociales acceptables.

Le pouvoir ne voulait pas de drame. Il avait encore en mémoire la grande grève de 1963, qui avait si fortement impressionné l'opinion. L'idée a été lancée que « le charbon devenait un sous-produit social ».

Les mineurs ont souligné les risques que l'abandon du charbon français faisaient courir au pays pour la sécurité de son approvisionnement en énergie. Ils savent bien, eux, que cinq à dix ans sont nécessaires pour la mise en exploitation d'une mine, et que toute fermeture a un caractère pratiquement irréversible. Il leur a été répondu que le poids du charbon dans le bilan énergétique national devenait négligeable et que quelques millions de tonnes de charbon en plus ne changeraient rien à la vie du pays. Nous verrons pendant les prochains hivers si quelques degrés en moins et plusieurs semaines sans chauffage sont sans importance !

* * *

La France a produit 60 millions de tonnes de charbon en 1958 ; 45 millions de tonnes en 1968. Elle en produira 24 ou 25 millions de tonnes en 1974. La régression au rythme actuel conduira à l'extraction d'une douzaine de millions de tonnes en 1980, à moins qu'un redressement ne soit opéré.

La production ne pouvait pas être maintenue au niveau des meilleures années. On savait depuis longtemps que l'espérance de vie des gisements houillers français était limitée à quelques décennies. Largement entamés par une longue exploitation, ils ne recèlent que des réserves dont l'extraction est devenue difficile dans les bassins les plus anciens. Mais plutôt que d'accélérer la récession par une politique du moindre coût *apparent* de l'énergie, il aurait fallu la freiner en pratiquant une péréquation des prix des produits énergétiques. Ceux-ci auraient été un peu plus élevés en moyenne, mais certaines de nos ressources nationales aujourd'hui aliénées auraient été sauvegardées. Et, du même coup, en faisant payer l'énergie à un prix plus réaliste, des gaspillages auarient été évités, aussi bien à la production qu'à la consommation, contre lesquels il faut lutter maintenant.

Car, quoi que l'on fasse, ce qui a été abandonné volontairement ne se retrouvera pas. On sait que tout le charbon repéré dans le sous-sol par les géologues ne peut pas être extrait, que certaines réserves ne sont pas accessibles et que d'autres ne sont pas exploitables dans les conditions techniques et sociales du moment. De ce qui est considéré comme récupérable par les techniciens, les économistes font éliminer tout ce qui n'est pas « rentable ». Plus les conditions économiques sont sévères, plus sont importantes les quantités récusées et abandonnées.

C'est ainsi que les programmes drastiques de récession fixés par le gouvernement ont conduit les houillères à pratiquer une politique fortement sélective des réserves qui a entraîné une dégradation rapide des gisements et une certaine dilapidation du patrimoine national.

* * *

Une autre conséquence grave de la récession est de nature socio-psychologique. Le moral du mineur a été sérieusement atteint. On lui répète depuis des années que son métier est sans avenir, qu'il devrait en changer et se reconvertir. Comment aurait-il pu résister à ce matraquage psychologique et conserver une foi intacte dans son rude travail, qui a pourtant été la fierté de générations de mineurs ?

Ce facteur social risque de compromettre les possibilités de changement de cap de la production française. Bien que la mécanisation soit largement développée, la mine reste une industrie de main-d'œuvre. Pour maintenir ou développer l'extraction dans les exploitations capables de produire à des coûts admissibles, il faudra trouver un nombre important de jeunes acceptant de travailler au fond. Les effectifs actuels sont souvent insuffisants pour saturer les chantiers et la moyenne d'âge est trop élevée. Depuis des années, dans les régions minières, l'embauchage est pratiquement arrêté. Les offres d'emplois récentes rencontrent peu de succès. Le courant pourra-t-il être remonté assez vite ? La revalorisation salariale qui vient d'intervenir suffira-t-elle à favoriser l'embauchage ? Il faut espérer qu'elle y contribuera suffisamment, car disposer d'un peu plus de charbon français est à ce prix.

Dans les mines, les changements d'orientation n'ont pas d'effet instantané. Comme dans toute industrie lourde, les réactions techniques sont lentes. Aussi ne faut-il pas s'attendre à disposer d'un supplément de charbon dans les mois qui suivent une décision prise dans ce sens.

Si la France a besoin d'un complément immédiat d'énergie, sa situation demeurera assez longtemps déficitaire pour qu'une inflexion de sa politique charbonnière puisse être décidée sans risque. Le plus tôt sera le mieux.

On sait déjà que les quantités de charbon qui pourront être ajoutées aux programmes actuels dans les dix prochaines années ne sont pas négligeables.

Il n'est pas envisagé de revenir à des productions élevées, ce qui serait difficile, mais il faut ralentir très fortement le rythme de la régression. Tout supplément d'énergie d'origine nationale entraînant une économie de devises, il serait inadmissible que de précieuses thermies restent définitivement stérilisées dans notre sous-sol.

Les calculs qui ont déterminé la politique énergétique de la France depuis dix ans ont été faits sur des bases essentiellement financières, sans que soient pris en considération avec sérieux les facteurs géo-politiques, malgré les avertissements donnés. Le pari avait été fait de fournir aux Français une énergie abondante et à bas prix. Il a été perdu.

(*) Secrétaire général adjoint des Charbonnages de France.

CONJONCTURE

LES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES IMPORTÉES PAR LA FRANCE ONT COMMENCÉ A BAISSER EN MAI

La baisse tant attendue des matières premières est-elle en train de se produire ? Les statistiques de l'INSEE montrent qu'en mai les prix internationaux de matières premières importées par la France ont, dans l'ensemble, baissé de 2,8 % par rapport à avril. Il est vrai que le niveau actuel des prix est encore supérieur de 5,3 % à ce qu'il était il y a un an.

	En 1 mois (%)	En 1 an (%)
MAT. PREMIERES		
ALIMENTAIRES	— 1,6	+ 41,7
dont oléagineux	— 3,3	+ 37,6
MAT. PREMIERES		
INDUSTRIELLES	— 3,6	+ 59,5
dont non-ferreux	— 3,8	+ 109,6
Textiles	— 9	+ 2,2
Caoutchouc	— 0,4	+ 44,6

● SUSPENSION DE LA GREVE AUX ACIERIES DU FURAN. — Par un vote à bulletin secret, le personnel des Aciéries (Loire), s'est prononcé à 90 %, le 25 juin, pour la suspension de la grève entamée le 17 mai dernier (*le Monde* du 25 juin).

AGRICULTURE

M. Bonnet et les responsables professionnels mettent au point les mesures pour « maintenir » le revenu paysan

M. Bonnet a reçu, ce mercredi matin 26 juin, les dirigeants des quatre grandes organisations paysannes (APCA, F.N.S.E.A., C.N.J.A., C.N.M.C.C.A.). Cette rencontre, qui fait suite aux entretiens du premier ministre avec les responsables de ces mêmes organisations la semaine dernière, doit permettre d'étudier un ensemble de mesures dont l'objet essentiel est la préservation du revenu paysan cette année. Les experts admettent en effet que le pouvoir d'achat des agriculteurs baissera d'un pourcentage égal à celui de la dépréciation monétaire si aucune mesure de sauvegarde n'est prise. Les pouvoirs publics et les professionnels étudient quatre types de mesures qui peuvent être complémentaires : « dégagements » de certains marchés, dévaluation du « franc vert », manipulation de la T.V.A., actualisation des prix européens. Toutefois, aucune décision n'a été arrêtée.

Réticents jusqu'à ces dernières semaines, les comptables publics ont fini par admettre les prévisions des professionnels : le pouvoir d'achat des paysans diminuera au cours de l'année d'un pourcentage égal à celui de la dépréciation monétaire : de 12 à 15 %. Exprimé d'une autre manière, il faudra dégager de 6 à 8 milliards de francs — somme comparable à l'augmentation des coûts de production — pour que le revenu brut d'exploitation de l'agriculture soit au moins égal à celui de l'année dernière (53 milliards de francs).

« Les agriculteurs doivent avoir un revenu comparable à celui des autres catégories professionnelles », avait assuré M. Giscard d'Estaing au cours de sa campagne électorale. Alarmés par les manifestations des producteurs d'artichauts bretons et celles des viticulteurs et des fruitiers méridionaux, le président de la République et le premier ministre ont invité le ministre de l'agriculture à *« prendre le taureau par les cornes »*. D'autant que, si la grogne des paysans n'est pour l'instant que ponctuelle, le gouvernement ne souhaite pas prendre le risque de voir se conjuguer à l'automne — lorsque les agriculteurs commencent à faire leurs comptes — une flambée de colère dans les campagnes et une vague de manifestations syndicales.

Aussi, la « table ronde » que réunit ce mercredi matin M. Bonnet a-t-elle pour objet de mettre au clair les mesures qui devraient « maintenir » le revenu paysan. Les pouvoirs publics et les professionnels envisagent de jouer sur quatre claviers avec plus ou moins d'intensité : la gestion des marchés du vin, de la viande et des fruits pour éviter une chute des cours ; la dévaluation de 6 à 9 % du « franc vert » (valeur du franc exprimée en unités de compte) pour augmenter les prix d'intervention et supprimer les montants compensatoires ; diverses manipulations de la T.V.A. pour dégager environ 600 millions de francs ; l'actualisation des prix européens à l'automne.

Excepté celles concernant la T.V.A., toutes ces mesures ont un point commun : elles devront être avalisées par les partenaires européens de la France avant de pouvoir être mises en œuvre. A moins que le gouvernement ne fasse preuve d'imagination, comme le laissait entendre récemment M. Bonnet. C'est pourquoi, en sortant du cabinet du ministre, les responsables paysans se sont montrés assez réservés : il faut, en effet, attendre que le gouvernement fasse le choix des mesures qu'il souhaite prendre. Si celles qui concernent le dégagement des marchés ne semblent pas devoir faire problème, en revanche la détaxation des carburants pour l'agriculture se heurte à certaines réserves du côté du gouvernement ; de même en ce qui concerne le « franc vert » : on note au ministère de l'agriculture que l'impact d'une telle décision est encore difficile à évaluer. Mais sutout elle reviendrait à officialiser la dépréciation du franc. C'est donc au niveau politique, c'est-à-dire au niveau de la présidence, que cette affaire doit se régler. Restent quelques points d'interrogation : ces mesures permettront-elles réellement aux agriculteurs les plus touchés par l'augmentation des coûts de production, c'est-à-dire les plus dynamiques, de surmonter cette crise ? Les consommateurs ne feront-ils pas les frais des mesures destinées à enrayer la chute des cours à la production ? Le gouvernement trouvera-t-il finalement un autre moyen que l'accélération du départ des exploitants pour maintenir le revenu par tête ?

ALAIN GIRAUDO.

COLLOQUES ET CONGRÈS

A Genève

La Conférence internationale du travail s'achève sur des incidents politiques avec l'U.R.S.S. et le Chili

De notre correspondante

Genève. — La conférence internationale du travail qui se tenait à Genève depuis le 5 juin avec la participation de cent dix-neuf pays s'est achevée mardi soir 25 juin.

Le dernier débat consacré au rapport de sa commission de l'application des conventions et recommandations a été houleux. Un certain nombre de pays (Cameroun, Gabon, Malaisie, Turquie, U.R.S.S. et Venezuela) y étaient visés, en raison de leur législation sur la répression de l'oisiveté, jugée contraire à la Convention internationale de 1930 sur le travail forcé. Parmi les représentants de ces pays, seuls ceux de l'U.R.S.S. ont violemment dénoncé les affirmations contenues dans le rapport, elles-mêmes fondées sur les conclusions d'experts de renom international. Finalement — cas unique dans l'histoire de la conférence, — le rapport de la commission, adopté par celle-ci à la majorité, n'a pu être adopté en séance plénière, en dépit des cent vingt-trois voix qui se sont prononcées en sa faveur, sans vote hostile. En effet, cent cinquante-six délégations (dont celle du gouvernement français) s'obstinent, de sorte que le quorum qui était de deux cent six voix n'a pu être atteint.

La veille, la conférence avait adopté par deux cent vingt-quatre voix contre une (celle du gouvernement chilien) et cent vingt-quatre abstentions, une résolution condamnant la violation des droits de l'homme et des droits syndicaux au Chili. La délégation gouvernementale chilienne s'est retirée alors de la conférence. Il ne semble pourtant pas que la commission d'enquête du BIT pourra se rendre sur place, comme il en avait été décidé au début de la conférence.

Le bilan de cette quarante-neuvième session apparait finalement positif. Deux conventions adoptées tendent l'une à généraliser pour tous les salariés du monde le système du congé payé supplémentaire pour leur éducation (générale, professionnelle ou syndicale), et l'autre à supprimer les emplois industriels des produits cancérigènes, sans pour autant provoquer de conséquences sociales.

ISABELLE VICHNIAC.

SÉCURITÉ SOCIALE

LE MINISTRE DU TRAVAIL ACCEPTE L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS, A L'AUTOMNE, SUR LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LES MÉDECINS.

Le président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), le docteur Monier, qui a été reçu, le 25 juin, par M. Durafour, ministre du travail, a obtenu l'accord de celui-ci pour que des négociations sur le renouvellement de la convention entre les caisses d'assurance-maladie et les médecins s'ouvrent à l'automne prochain. Cette convention, qui vient à expiration en mai 1975 (*le Monde* du 26 juin), prévoyait un système d'autodiscipline du corps médical et était accompagnée d'un « engagement national » de l'Etat qui, tous deux, ont fait couler beaucoup d'encre, mais n'ont pas donné lieu à des résultats tangibles.

Le président de la C.S.M.F. a, d'autre part, demandé que la deuxième majoration des honoraires, prévue en septembre, soit avancée au 1er juillet. Une telle anticipation permettrait de résoudre le conflit qui oppose la caisse d'assurance-maladie de la région parisienne aux deux cent vingt-six médecins qui dépassent les tarifs actuels et sont menacés d'être placés hors convention. Sans se déclarer hostile à une telle anticipation, le ministre a laissé entendre que les difficultés de calendrier étaient grandes ; la Caisse nationale d'assurance-maladie devait se prononcer rapidement sur la demande des médecins.

BANQUES

PROJET DE FUSION DE LA FILIALE WARBURG-PARIBAS AVEC LA FIRME AMÉRICAINE A.-G. BECKER

Un accord de principe a été conclu pour la fusion de Warburg-Paribas Inc., filiale commune à New-York de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas et de la « merchant bank » anglaise S.G. Warburg, avec la banque d'affaires américaine A.G. Becker de Chicago. Une telle opération permettrait à Warburg-Paribas d'entrer en force sur le marché financier américain au moment où son développement s'accélère.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	12 3/4	13 3/4	9 1/2	10 1/2	20	25
1 mois	12 3/4	13 1/4	9 3/8	9 7/8	12 1/8	12 5/8
3 mois	13	13 1/2	9 7/8	10 3/8	11 1/2	12
6 mois	13	13 1/2	10 1/4	10 3/4	11 3/4	12 1/4

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

LE RAPPROCHEMENT PEUGEOT-CITROËN BÉNÉFICIERAIT DE L'AIDE FINANCIÈRE DES POUVOIRS PUBLICS

Le ministre de l'industrie et de la recherche a suivi de près la dernière phase des pourparlers entre Citroën et Peugeot. Favorable à la tentative de regroupement qui est ainsi amorcée, M. d'Ornano a promis qu'en cas de succès des pourparlers la nouvelle société automobile bénéficierait de concours publics.

Les choses se passeraient ainsi : Citroën - Peugeot soumettraient aux pouvoirs publics un plan pluri-annuel de développement et recevraient des aides pour le mener à bien, notamment des prêts du F.D.E.S. La sidérurgie et l'industrie mécanique ont déjà reçu dans le passé des concours de même nature.

● **REACTION FAVORABLE DES CONSTRUCTEURS ANGLAIS A L'ACCORD PEUGEOT-CITROEN.** — Un porte-parole de l'association britannique des constructeurs automobiles a déclaré le 25 juin qu' « *ils accueillaient favorablement toute décision qui tendrait à assainir et renforcer l'industrie automobile en général* ». Après avoir souligné que la Grande-Bretagne avait montré la voie avec le regroupement au sein de British Leyland d'un grand nombre de marques anglaises, il a précisé que cette union ne risquait guère d'aggraver « *une concurrence déjà très sévère* ». — *(A.F.P.)*

● **LA FEDERATION C.G.T. DE LA METALLURGIE** a invité ses syndicats de Citroën, Peugeot et Renault à « *exiger la tenue de comités centraux d'entreprise extraordinaires* ». Tout en se réservant de faire connaître sa position lorsqu'elle sera en possession de tous les éléments du dossier, elle a néanmoins souligné les problèmes en suspens dans les entreprises, et notamment le maintien de l'emploi, le contrôle des organisations syndicales dans la future association et le danger que celle-ci pourrait constituer pour la nationalisation de la régie Renault. Une délégation de l'Union des syndicats C.G.T. de Citroën devait être reçue ce mercredi 26 juin à 15 heures par le ministre du travail.

● **LA FEDERATION GENERALE DE LA METALLURGIE C.F.D.T.** a déploré dans un communiqué de n'avoir pas été informée du projet de regroupement « *au mépris de la loi et de l'accord sur l'emploi signé avec l'U.I.M.M.* » (Union des industries métallurgiques et minières). « *Si le regroupement envisagé voit le jour*, ajoute-t-elle, *la F.G.M.-C.F.D.T. agira pour que la quantité et la qualité de l'emploi, ainsi que sa répartition régionale soient maintenues.* » « *La F.G.M.-C.F.D.T.*, précise enfin le communiqué, *souhaite que, sous l'égide du ministère du travail, soient négociées des conditions nouvelles d'exercice des droits des syndicats et des travailleurs dans cette grande unité.* »

L.M.T. REÇOIT LA COMMANDE DE TROIS CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES ÉLECTRONIQUES

La société Le Matériel téléphonique (L.M.T.), filiale du groupe I.T.T., vient de recevoir trois importantes commandes de centraux téléphoniques électroniques pour les villes de Marseille, Las Vegas (Etats-Unis) et Trondheim (Norvège).

A Marseille, le central du Prado atteindra, en 1977, une capacité de 20 000 lignes, dont 4 000 à fort trafic. Le contrat passé avec les P.T.T. s'élève à 30 millions de francs.

A Las Vegas, c'est un deuxième central que la Centel, compagnie privée de téléphone, a commandé. Le premier, qui est en cours de finition, offrira 9 000 lignes à partir du 14 juillet prochain et 30 000 à terme pour un coût de 2 millions et demi de dollars. Le deuxième augmentera progressivement sa capacité de 17 000 lignes en 1976, à 30 000 lignes. Ce nouveau marché porte sur une somme de 3 millions et demi de dollars.

Enfin, l'université de Trondheim, en Norvège, sera équipée d'un central téléphonique de 12 000 lignes. 4 000 lignes entreront en service dès le mois d'octobre 1976. Cette commande est évaluée à 8 millions de francs.

L'avenir de la C.I.I.

LE PRÉSIDENT DE THOMSON ÉVOQUE UNE POSSIBLE INTERVENTION DES POUVOIRS PUBLICS

A l'occasion d'un déjeuner offert à l'Association des journalistes scientifiques, M. Richard, président de Thomson, a passé en revue, comme il l'avait déjà fait la semaine dernière (*le Monde* du 21 juin), les problèmes qui se posent actuellement à son groupe. Ce fut notamment pour évoquer à nouveau la situation de la C.I.I.

Après avoir indiqué qu'il s'était récemment entretenu de la question avec M. Ambroise Roux, président de la C.G.E., et qu'il n'avait pas noté à cette occasion qu'il existait tellement de divergences de vues entre les deux principaux actionnaires de la Fininfor, le holding qui détient le capital de la C.I.I., M. Richard a évoqué l'éventualité d'une intervention de l'Etat. Ce fut pour affirmer que, s'agissant de la C.I.I., son groupe ne pouvait pas « *se laver les mains de l'affaire* ». Mais, a-t-il ajouté, de là à « *prendre l'affaire en main* », il y a une grande différence... Le développement d'une informatique hier française, aujourd'hui européenne, pose des problèmes d'une telle ampleur, a indiqué M. Richard, que ni la Thomson ni la C.G.E. ne pouvaient prétendre les résoudre seules.

Faudrait-il donc accepter l'entrée parmi les actionnaires d'un groupe public ou semi-public ? Les règles applicables en France sur les rapports à conserver entre les fonds propres et les capitaux d'emprunt poussent à cette éventualité, et la Thomson s'y plierait, mais faute, a souligné M. Richard, de pouvoir s'y opposer. Un cas de force majeure, en quelque sorte...

● **RHONE-POULENC VA ACCROITRE SES INTERETS AUX ETATS-UNIS.** — La première société française de la chimie vient de signer avec Polychrome Corporation un protocole d'accord aux termes duquel cette société céderait six cent mille de ses action non libérées (soit 26% de son capital) à Rhodia Inc., filiale américaine du groupe français, pour 7,8 millions de dollars (38,4 millions de francs environ). La société Polychrome est spécialisée dans les arts graphiques et fabrique entre autres des produits chimiques destinés à l'industrie photographique et à l'imprimerie. Elle a réalisé, en 1972, un chiffre d'affaires d'enviro 45,3 millions de dollars (223 millions de francs).



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA SITUATION DE SHELL EN LIBYE

Shell Exploratie en Productie Maatschappij (Libya) N.V. a, par un accord conclu le 12 juin 1974 avec le gouvernement libyen réglant toutes questions de droits et d'engagements, confirmé qu'elle acceptait la loi n° 66 de 1973, nationalisant, à partir du 1er septembre 1973, 51 % de ses intérêts dans les concessions libyennes, et la loi n° 35 de 1974 nationalisant, à partir du 30 mars 1974, le reliquat de ceux-ci. Shell a, par suite, retiré la demande d'arbitrage qu'elle avait déposée au sujet de la loi n° 66 de 1973. En conséquence, il est notifié par la présente à toute personne intéressée qu'aucune quantité de pétrole brut de Es Sider ne fait l'objet de la part de Shell Exploratie en Productie Maatschappij (Libya) N.V. d'une contestation ni d'une réclamation. L'annonce publiée le 23 octobre 1973 qui affirmait la permanence des droits de la Société sur ce pétrole brut est formellement annulée par le présent communiqué.

TOUR EIFFEL

Fin de la concession en 1980

L'assemblée du 21 juin 1974 a approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui font ressortir cette année un résultat négatif de 416 067,74 F. Cette évolution est due en partie à la hausse des charges salariales et à l'importance des travaux réalisés. Cependant, la raison principale a été la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille de 1 581 888 F qui n'est pas déduction du bénéfice fiscal.

Dans son allocution, le président R. Breitling a notamment déclaré qu'au cours des vingt dernières années le montant total des travaux, en francs 1973, a atteint plus de 80 millions, dont 28 millions jugés nécessaires, mais que la concession n'imposait pas.

Le programme des grands travaux pour les cinq ans à venir représente 21 millions (en francs 1973). Cette charge ne nous laissera qu'une marge bénéficiaire disponible très étoile. Il faudra en outre ajouter la réfection de l'ascenseur du sommet, évaluée à 20 millions de F. Cette dernière opération nécessiterait un financement spécial échelonné sur une période de l'ordre de vingt ans, ce qui dépasse largement la durée de la concession avec la Ville de Paris, qui vient à échéance le 1er janvier 1980. Si la réfection de l'ascenseur du sommet doit être réalisée (elle est seulement à l'étude), elle est conditionnée par la prolongation ou le renouvellement de cette convention ou par toute autre solution imaginable mais préalable.

La convention actuelle est non seulement contraignante, mais aussi très lourde à manier. Il semble, avec un peu de recul, qu'elle ne tienne pas compte des conditions très particulières de l'exploitation.

Sur des recettes brutes de 20 millions 220 000 F :
— les travaux ont représenté . . 25 %
— les prélèvements fiscaux... 34 %
— les redevances à la Ville de Paris .... 17 %
— le bénéfice de la concession .... 0,4 %

Le président a également déclaré : les travaux en perspective conduisent nécessairement vers un contrat plus long, nous voulons espérer que son application sera plus aisée.

ALSACIENNE DE SUPERMARCHÉS

Le chiffre d'affaires du mois de mai 1974 s'élève à 66 758 940 F, marquant une progression de 39,5 % sur mai 1973.

En cumul, le chiffre d'affaires des cinq premiers mois de l'exercice s'élève à 293 977 027 F (+ 31,4 % sur les cinq premiers mois de 1973).

Les ventes de mai 1974 de la filiale Société commerciale de Montesson, s'élèvent à 13 545 655 F, marquant une progression de 17 % sur l'année précédente.

Le cumul des cinq premiers mois de l'exercice du Bagg Montesson enregistre une progression de 15,6 % sur l'exercice précédent, avec un chiffre d'affaires de 61 395 782 F.

ASSURANCES ABEILLE ET PAIX

GROUPE VICTOIRE

Les assemblées des quatre principales sociétés d'assurances constituant le groupe Victoire se sont réunies le 21 juin 1974 sous la présidence, pour l'Abeille Igard de M. Michel Marchal, pour la Paix Aird de M. Georges Giorgetti, pour l'Abeille-Vie de M. Philippe de Monplanet et pour la Paix-Vie de M. Max Sage.

ABEILLE IGARD

Le dividende net versé aux 503 800 actions sera de 16,80 F, auquel s'ajoute un impôt déjà payé au Trésor de 8,40 F contre 16 F et 8 F en 1973.

L'assemblée extraordinaire a décidé d'autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital jusqu'à un montant maximum de 100 000 000 de francs. Le conseil d'administration a utilisé cette autorisation pour porter, par prélèvement sur la réserve des plus-values à long terme, le capital de 50 380 000 F à 55 418 000 francs par élévation du nominal des actions de 100 à 110 F, puis à 60 959 800 F par attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix anciennes.

PAIX AIRD

Chacune des 137 718 actions recevra un dividende net de 25,72 F auquel est attaché un impôt déjà payé au Trésor de 12,86 F contre 24,50 F et 12,25 F l'année passée.

L'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil à augmenter le capital jusqu'à un montant maximum de 50 000 000 F. Dans ce cadre, le conseil d'administration a porté le capital de 17 543 600 F à 30 297 800 francs par incorporation de la prime d'émission et prélèvement sur la réserve des plus-values à long terme, et attribution gratuite d'une action nouvelle de 200 F pour dix actions anciennes.

ABEILLE VIE

Le dividende net qui sera versé aux 250 000 actions s'élèvera à 8,30 F plus un impôt déjà versé au Trésor de 4,15 F égal à celui qui a été payé en 1973 aux 225 000 actions qui composaient alors le capital.

L'assemblée extraordinaire a approuvé l'apport fait par les assurances Abeille et Paix d'une partie égale à la moitié d'un ensemble destiné à devenir le siège social commun de l'Abeille Vie et de la Paix Vie.

Le capital social de l'Abeille Vie est ainsi porté de 12 500 000 F à 13 320 000 F et 16 400 actions nouvelles de 50 F seront remises à la société apporteuse. De plus, conformément à la décision prise par le conseil d'administration dans sa séance du 24 avril 1974, le capital a été porté à 14 985 000 F par prélèvement sur la réserve des plus-values à long terme et les actionnaires recevront gratuitement une action nouvelle pour huit actions anciennes.

PAIX VIE

Le dividende unitaire est fixé à 8,60 F plus un impôt déjà payé au Trésor de 4,30 F contre 8,20 F et 4,10 F l'an passé.

Comme pour l'Abeille Vie, l'assemblée extraordinaire a approuvé l'apport d'immeuble consenti par les assurances Abeille et Paix et porté le capital de 8 800 000 F à 10 288 000 F, 18 600 actions nouvelles de 80 F étant remises à la société apporteuse. De plus autorisation a été donnée au conseil de porter le capital à un montant maximum de 20 000 000 F.

Les dividendes des quatre sociétés seront mis en paiement le 1er juillet 1974. Toutes les actions nouvelles (attributions et apports) sont créées jouissance du 1er janvier 1974.

SYNTHÉLABO

L'assemblée générale ordinaire tenue le 21 juin 1974 sous la présidence de M. Charles-Henri Genot a approuvé les comptes de la société Synthelabo pour l'exercice 1973.

Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 353 millions de F h. t. en 1973, marquant une progression de 14,1 % sur le chiffre d'affaires réalisé en 1972, qui, établi sur les mêmes bases, était de 309 millions. Le chiffre d'affaires représente l'activité des divisions spécialités pharmaceutiques, produits chirurgicaux, matériel hospitalier, chimie, vétérinaire et internationale, y compris les ventes locales des filiales étrangères dans lesquelles la participation de Synthélabo est supérieure à 50 %.

Le bénéfice net consolidé s'établit à 23,6 millions de F en 1973 contre 16,9 millions en 1972 — marquant une progression de 40 %, concrétisant la réussite de l'opération de fusion engagée en 1970 — après constitution d'une provision pour impôts de 32,6 millions de F, dotations de 5,2 millions de F à la provision pour participation de l'exercice et de 3,3 millions de F à la provision pour investissements. La dotation aux amortissements corporels et incorporels s'est élevée à 15,6 millions de F.

Le cash-flow consolidé, comprenant le bénéfice net, les amortissements, les provisions pour participation et investissements, s'établit à 43,9 millions de F contre 34,8 millions de F en 1972.

Synthélabo, société mère, a réalisé, en ce qui la concerne, un bénéfice net de 12,1 millions de F contre 10,9 millions en 1972, après dotation de 9,9 millions aux amortissements, et provision pour impôts sur les sociétés de 5,9 millions de F.

Le revenu global par action a été fixé à 14,70 F dont 4,90 F d'impôt payé au Trésor (avoir fiscal), soit un dividende distribué de 9,80 F. Le coupon n° 17 sera payable le 19 juillet 1974 à la Société française de banque, à la Société générale, chez MM. Lazard Frères et Cie, à la Banque nationale de Paris et au Crédit commercial de France.

Dans son allocution, M. Guy Villepelet, président du directoire, a indiqué que les efforts actuels du groupe portent, d'une part, sur le développement des moyens de recherche, notamment en ce qui concerne le projet de construction d'un nouveau centre de recherche qui regrouperait les activités existantes, et, d'autre part, sur le programme d'implantation de filiales à l'étranger, actuellement à l'étude. Durant les cinq premiers mois de 1974, les ventes des sociétés filiales du groupe ont augmenté de 18 %.

GARANTIE FINANCIÈRE

Loi du 2 janvier 1970
Décret du 20 juillet 1972

La Société Nancéienne et Varin-Bernier, 102, boulevard Haussmann, à Paris (75008), informe le public qu'il a été mis fin, d'un commun accord, avec M. Joseph Maréchal, « Agence Le Maréchal », 17, rue de Paris, à Palaiseau (91120), à la garantie financière accordée à ce dernier depuis le 2 avril 1973 concernant ses activités de gestion immobilière, un autre établissement prenant en charge cette garantie pour l'avenir. En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la Société Nancéienne et Varin-Bernier cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (art 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une rente effectué pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restent couvertes par la Société Nancéienne et Varin-Bernier, à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège ci-dessus indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du cabinet ci-dessus indiqué.

CRÉDIT INDUSTRIEL DE NORMANDIE

Dans sa séance du 21 mai 1974, le conseil d'administration, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 22 avril 1972, a décidé l'augmentation du capital social :

1°) De 10 à 14 millions de F au moyen de l'émission de 80 000 actions nouvelles de 50 F nominal à souscrire en numéraire au prix de 90 F, soit 50 F correspondant au capital nominal et 40 F à la prime d'émission, à raison de deux actions nouvelles pour cinq actions anciennes.

2°) Sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital contre espèces ci-dessus, de 14 à 16 millions de F par l'incorporation au capital de 2 millions de F prélevés sur les réserves et attribution gratuite de 40 000 actions, à raison de une action nouvelle de 50 F pour sept actions anciennes et nouvelles à provenir de l'augmentation de capital en numéraire.

Les actionnaires seront informés en temps opportun, dans les conditions habituelles, des dates de départ de ces opérations, qui débuteront vraisemblablement en septembre prochain.

BIS

L'assemblée ordinaire, tenue le 25 juin 1974 sous la présidence de M. Laurent Negro, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1973, qui font apparaître les chiffres suivants :

— Chiffre d'affaires hors taxes : 455 068 038 F, soit une augmentation par rapport à 1972 de 35,2 %.

— Bénéfice net comptable : 15 083 491 F, soit une augmentation par rapport à 1972 de 46,7 %.

Le dividende, qui, pour tenir compte des recommandations gouvernementales, a été fixé à 6,30 F, auquel s'ajoutent 3,15 F d'impôt déjà payés au Trésor, sera mis en paiement à partir du 15 juillet 1974.

Dans son rapport, le conseil a souligné l'intention de la société de poursuivre et de développer son implantation dans les pays du marché commun (essentiellement Angleterre, Belgique et Allemagne) de façon à consolider ses positions nouvellement acquises.

Le chiffre d'affaires devrait être, pour l'exercice 1974, en augmentation de l'ordre de 30 % par rapport à 1973, les résultats devant être légèrement supérieurs.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Baisse du 4 1/2 % 1973 Hausse de Citroën et Michelin

Deux événements ont marqué la séance de mardi à la Bourse de Paris : la forte baisse de la rente 4 1/2 % 1973 et la vive hausse du tandem Citroën-Michelin.

Le marché de la rente a été non seulement animé, mais extrêmement heurté. Après être tombé à 403 F (premier cours), puis à 400, le titre est remonté à 410 F pour redescendre à 407 et enfin s'établir à 408,80 F, enregistrant une perte de 4 % d'un jour à l'autre.

Trois causes principales expliquent ces mouvements désordonnés : les besoins en liquidités, toujours pressants à trois jours de l'échéance semestrielle, la position à découvert encore importante, les rumeurs insistantes sur la suppression prochain de l'anonymat pour les achats d'or, et par conséquent du napoléon, sur lequel la rente est indexée et qui a encore fléchi.

L'annonce du regroupement Peugeot-Citroën a produit un effet bénéfique sur l'action de la firme du quai de Javel, qui s'est redressée de 15,6 %, et sur celle de son principal actionnaire, Michelin (+ 6,5 %). L'action Peugeot, en revanche, a baissé de 7 %, ce qui a fait dire à certains boursiers : « S'il y avait une logique, il n'y a plus de moralité. »

Sur le reste du marché, le léger mieux constaté la veille a persisté et le nombre de titres en hausse sensible (+ 2 %) a même augmenté : vingt-sept au lieu de quinze. A l'inverse, les cours de seize actions ont baissé, dont neuf appartenant au secteur du crédit.

Sur le marché de l'or, le prix du métal est tombé pour la première fois au-dessous de celui pratiqué à Londres. Le lingot est revenu à 23 000 F (— 1 000 F) et le kilo en barre à 23 300 F (— 675 F), ce qui fait ressortir un cours de 145/146 dollars l'once. Le napoléon a encore perdu 4,90 F à 234,90 F. Le volume des transactions est resté élevé : 29,56 millions de francs contre 27,10 millions de francs.

Aux valeurs étrangères, redressement des américaines, des allemandes et des néerlandaises.

LONDRES

Hésitant

Le marché est assez indécis mercredi à l'ouverture. Après leur reprise de la veille, les industrielles s'effritent légèrement. Seuls les pétroles et les banques progressent encore un peu. Redressement des mines d'or. Les fonds d'État sont soutenus.

OR (ouverture) dollars : 148 25 contre 148 75

VALEURS	CLOTURE 25-6	COURS 26.6
War Loan 3 1/2 %	23 1/2	23 1/8
Beechamps	187 ...	189 1/4
British Petroleum	398 ...	397 1/2
Shell	180 ...	182 ...
Vickers	101 ...	91 ...
Imperial Chemical	202 ...	202
Courtaulds	88 ...	87 3/4
De Beers	223 ...	226 ..
* Western Holdings	23 1/4	24 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	121 ...	125 ...
* West Driefontein	32	33 1/4

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 28 déc 1973.)

	24 juin	25 juin
Valeurs françaises	84,2	84,5
Valeurs étrangères	91,4	92,1
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc 1961)		
Indice général	71,2	71,2

NOUVELLES DES SOCIETES

SOMMER-ALLIBERT. — Une augmentation de 30 % du chiffre d'affaires consolidé en valeur (+ 18 % en volume) est escomptée pour l'exercice 1974. La progression de la marge brute et des résultats devrait, sauf imprévu, être supérieure à 18 %.

GENERALE DE FONDERIE. — Pour les cinq premiers mois de 1974, le chiffre d'affaires global atteint 403,4 millions de francs, en progression de 30,42 %.

S.A. DE TELECOMMUNICATIONS (S.A.T.). — Augmentation de capital de 25 % par émission à 370 F d'une action nouvelle contre deux anciennes, après attribution d'une action gratuite pour une ancienne.

SONY. — Bénéfice net consolidé pour le premier semestre 1974 : 14,4 milliards de yens (250 millions de francs) contre 13,74 milliards de yens, mais chute de 35 % au deuxième trimestre de l'exercice.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	
Effets privés	....	14 1/4 %
Moyen terme	....	13 %

NEW YORK

Reprise technique

Pour la première fois depuis bientôt trois semaines, une assez forte reprise s'est produite mardi à Wall Street. Les cours ont progressé régulièrement durant presque toute la séance, et en clôture l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 12,52 points à 828,35.

Le marché n'a tenu compte ni des prévisions en hausse des taux d'intérêt — certains parlent d'un relèvement possible du « prime rate » à 12 % en juillet — ni de l'important déficit de la balance commerciale en mai. Pour l'essentiel, les professionnels imputent ce redressement à des facteurs purement techniques. On notera cependant que le volume des transactions, tout en ayant augmenté, est demeuré faible — 11,91 millions de titres ont changé de mains contre 9,96 millions la veille, — témoignant ainsi de l'extrême prudence des opérateurs.

Sur 1 760 valeurs traitées, 876 ont monté, 475 ont baissé et 404 n'ont pas varié. Avance, en particulier, des aérospatiales, des produits chimiques et pharmaceutiques, des ordinateurs, des constructions mécaniques, des pétroles, des papeteries, des sidérurgiques et du bâtiment.

Indices Dow Jones : transports, 167,29 (+ 1,63) ; services publics, 69,21 (+ 0,77).

VALEURS	COURS 21/6	COURS 24/6
Alcoa	41 1/2	42 1/2
A.T.T.	48 5/8	47 ...
Boeing	17 3/4	18 ...
Chase Manhattan Bank	36 1/4	37 5/8
Du Pont de Nemours	187 ...	188 3/4
Eastman Kodak	108 3/8	109 1/4
Exxon	70 1/4	71 3/8
Ford	52 1/8	52 3/4
General Electric	48 ...	49 7/8
General Foods	23 7/8	24 3/8
General Motors	49 5/8	50 3/8
Goodyear	16 3/8	16 3/4
I.B.M.	215 3/4	221 ...
I.T.T.	19 5/8	20 ...
Kennecott	32 1/8	33 3/8
Mobil Oil	40 3/4	41 1/2
Pfizer	37 6/8	38 ...
Schlumberger	102 1/4	103 1/4
Texaco	25 1/8	25 1/2
U.A.L. Inc.	25 3/8	26 3/4
Union Carbide	40 3/4	42 1/2
U.S. Steel	43 7/8	44 1/2
Westinghouse	15 ...	14 7/8
Woolworth	15 ...	15 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/6	26/6
1 dollar (en yens)	283 775	283 99

BOURSE DE PARIS — 25 JUIN — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	331	331	Crédit Universel	202	209	Voitures à Paris	357	359 80
— parts 1959	327	327	Financière Sofal	136	136			
Ch. France 3 %	..	99 ...	Finextel	120 ..	117	Cogifi	117	118
Abeille-I.G.A.R.D.	522	600	Foncia-Crédit	203 ..	203	Foncina	110	110 20
Abeille (Vie)	.. 80	313	Fr. Cr. et B. (Cie)	90 50	93	Gr. Fin. Constr.	116	118
A.G.P.	395 60	398	France-Bail	195	d203	Immindo	111 80	122 80
Concorde	370	368	Hydro-Energie	o 58 50	o 57 80	Imminvest	87	87 20
Epargne France	395	398	Immobanque	137	136 ..	Cie Lyon Im.	96	97 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	95	95	Immoffice	125	125	Sagimo	105	106 ..
Foncière (Vie)		365 20	Interbail	133	131 10	UFIMEG	97	94
France (I.A.R.D.)	365	361	Locafinancière		120	U.G.I.M.O.	109 50	108 60
			Lyon-Alemand	131	137	Union Habit.	122 10	122 10
			Soc. Mars. Crédit	260	260	Un. Imm. France	...	d116

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
456	4,50 % 1973	426 20	403	408 80	407 ..
1026	C.N.E. 3 %	1000 ..	1002	1004	999
220	Afrique Occ.	209	218	218	222 ..
280	Air Liquide	277 10	274 80	276 10	270 10
72	Als. Part. ind	72	72	72	71
82	Alsthom	82 10	80 05	80 10	80
576	Cie Gle Eaux	558	558	556 ..	562 ..
94	Electro-Méc.	90	89 10	89 10	87 55
260	Eng. Matra	283 50	265 ..	265	270 ..
194	E. J. Lefebvre	195	190	190	188 ..
91	Esso S.A.F.	85 10	86 10	87 60	87 ..
155	Euralfrance	144	141 80	141 ..	144 60
315	Europe n° 1	335	348 50	341 ..	334 ..

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 915	4 929	4 92
Canada ($ can. 1)	5 075	5 080	5 06
Allemagne (100 DM)	192 100	191 900	190 75
Belgique (100 fr.)	12 845	12 840	12 30
Danemark (100 Krd.)	81 700	81 500	81 75
Espagne (100 pes.)	8 585	8 570	8 65
Grande-Bretagne (£ 1)	11 625	11 625	11 65
Italie (100 lires)	0 754	0 752	0 70
Norvège (100 krs.)	90 280	89 850	90 ..
Pays-Bas (100 fl.)	183 950	183 350	182 75
Portugal (100 esc.)	19 780	19 730	20 15
Suède (100 krs.)	112 250	111 700	110 75
Suisse (100 fr.)	163 050	162 150	162 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/6
Or fin (kilo en barre)	23975 ..	23000 ..
Or fin (kilo en lingot)	24000 ..	23000 ..
Pièce française (20 fr.)	234 90	230 ..
Pièce française (10 fr.)	187 ..	180 50
Pièce suisse (20 fr.)	244 30	237 50
Union latine (20 fr.)	212 ..	210
Souverain	241 ..	234 10
Pièce de 20 dollars	1199 20	1176 40
Pièce de 10 dollars	619 ..	601 60
Pièce de 5 dollars	381 50	395 ..
Pièce de 50 pesos	1035 ..	998 ..
Pièce de 10 florins	218 ..	203 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 26 juin 1974 a été tiré à 552 678 exemplaires.

A Luxembourg

Les Neuf ont mis au point l'ensemble de leurs propositions aux pays méditerranéens

Les ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis mardi 25 juin à Luxembourg, ont accepté de se rendre les 25 et 26 juillet prochain à Kingston, capitale de la Jamaïque, où ils sont invités à une session de négociation au niveau ministériel par les gouvernements des quarante-trois pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique candidats à des accords préférentiels avec la C.E.E. Ils n'ont cependant pas accompli mardi de grands progrès dans la préparation de cette négociation, dont ils reprendront le dossier le 22 juillet à Bruxelles avant de partir pour Kingston.

Les Neuf se sont mis d'accord en revanche sur les lignes directrices du mandat à confier à la Commission européenne pour reprendre des négociations avec l'Espagne, Israël, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et Malte. Les problèmes restant encore à régler, qui concernent le régime tarifaire à appliquer aux importations de quelques conserves et jus de fruits au Royaume-Uni, seront examinés par le comité des représentants permanents des Neuf, de telle façon que le texte définitif du mandat puisse être approuvé par le conseil avant la fin juillet. Les pourparlers avec les six pays méditerranéens concernés, dont l'objectif est d'aboutir à la conclusion d'accords préférentiels avec la Communauté, pourront de la sorte reprendre en septembre prochain.

De notre envoyé spécial

Le mandat que les Neuf s'apprêtent à adopter contient quatre chapitres principaux : les échanges des produits industriels, les échanges de produits agricoles, le régime d'importation applicable aux vins algériens, la coopération économique et financière, la réglementation en matière de main-d'œuvre.

D'entrée de jeu, M. Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères s'est rallié au projet de compromis qui était présenté par la présidence allemande. Le point le plus difficile pour la France concernait le vin. Le projet allemand prévoit que des quantités limitées de vins algériens (les vins de qualité plus 500 000 hectolitres de vin destiné à être « *viné* », c'est-à-dire à servir à la fabrication de spiritueux) pourront être importées dans la C.E.E. au-dessous du prix de référence. Ce dernier, qui joue comme un prix minimum à l'importation, constitue l'élément-clé du régime de protection du Marché commun. Les autres vins algériens bénéficieront d'une réduction de 80 % du droit de douane perçu aux frontières, mais devront respecter le prix de référence et continueront à ne pas pouvoir être utilisés pour des coupages. Par ailleurs, une aide financière sera accordée par la Communauté pour hâter la conversion du vignoble algérien.

Plusieurs Etats membres divergealent sur le montant de l'aide financière à accorder par la Communauté aux pays du Maghreb et à Malte. Finalement, le chiffre de 360 millions d'unités de compte (une unité de compte égal 5,50 F environ) à échelonner sur cinq ans, a été retenu.

Mardi, les discussions les plus longues ont porté sur le régime applicable aux importations de produits agricoles transformés. Le Royaume-Uni voulait se voir reconnaître un traitement particulier

La France et les Pays-Bas ont fermement repoussé la demande ainsi présentée par M. Callaghan comme parfaitement contraire au principe de base du Marché commun.

Les Neuf ont confirmé officiellement l'intention de la Communauté de participer pour 500 millions de dollars au fonds exceptionnel que se propose de créer l'ONU en faveur des pays du tiers-monde les plus gravement affectés par le renchérissement des prix des matières premières. Celle-ci ne versera les sommes promises que si les autres pays riches s'associent, comme prévu, à l'opération.

Les Neuf ont enfin décidé que la Communauté prendrait à sa charge pour 6,5 millions d'unités de compte les dépenses engagées par l'U.N.R.W.A. (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient), pour l'enseignement primaire des réfugiés palestiniens.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE COLLECTIF BUDGÉTAIRE POUR 1974

Les contribuables touchés par les majorations d'impôts seront moins nombreux que prévu

Les mesures fiscales, annoncées le 12 juin par M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, vont être soumises au Parlement, qui tiendra une session extraordinaire, du 2 au 10 juillet, pour les examiner. Ces mesures, regroupées dans une loi de finances rectificative, seront examinées, par le conseil des ministres, jeudi 27 juin

Certaines modifications seront apportées au projet que M. Fourcade avait rendu public il y a quinze jours. Il est certain, notamment, que la limite à partir de laquelle les contribuables subiront une majoration d'impôt sera relevée, ce qui réduirait de 1,8 million à 1,5 million le nombre des contribuables touchés ; de même, des aménagements sont prévus pour éviter que le système ne s'applique brutalement à partir de cette limite. Enfin, la Rue de Rivoli a annoncé que l'Etat, qui bénéficie du fait de l'inflation d'importantes plus-values fiscales, avait remboursé 3,5 milliards de francs à la Banque de France.

On avait un peu perdu l'habitude des lois de finances rectificatives, tant l'exécution du budget de l'Etat posait peu de problèmes depuis quatre ans. Cette année, la situation est très différente : l'Etat doit modifier le budget de 1974, en cours d'exécution, pour tenir compte tout à la fois des mesures de lutte contre l'inflation annoncées par M. Fourcade, le 12 juin, et des mesures sociales annoncées par M. Chirac la semaine dernière. Comme l'inflation a considérablement grossi les recettes et les dépenses de l'Etat, les modifications apportées par la loi de finances rectificative — ce que les initiés appellent le « collectif » — seront importantes par les masses mises en jeu : plus de 10 milliards de francs, soit environ 5 % du budget

Le Parlement, dont la session de printemps se termine à la fin de la semaine, va être convoqué en session extraordinaire du 2 au 10 juillet pour examiner la loi de finances rectificative. Pour l'heure, MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Fourcade achèvent la mise au point des mesures du collectif qui seront soumises jeudi 27 juin au gouvernement à l'occasion du conseil des ministres.

Dans l'état actuel de nos informations, il semble certain que la limite à partir de laquelle les contribuables devront payer une majoration d'impôt sera relevée. Elle avait été fixée à 2 000 F par part (impôts payés en 1974 sur les revenus de 1973). Cette limite serait fixée entre 2 000 et 3 000 F, probablement aux environs de 2 500 F par part. C'est dire que la majoration de 5 % ne s'appliquerait qu'à partir de 2 500 F d'impôts payés par part. De même, un système serait retenu pour éviter qu'un contribuable situé juste au-dessus de la limite à partir de laquelle la majoration s'applique ne subisse brutalement et complètement cette majoration. Le principe d'une décote sera donc certainement retenu.

Le barème des signes extérieurs de richesse, qui permet au fisc d'imposer autoritairement les contribuables qui déclarent des revenus manifestement sous-estimés, sera en revanche durci. Les « signes » seront plus nombreux et plus lourdement taxés.

Côté dépenses, le gouvernement annoncera des restrictions draconiennes qui pourraient porter notamment sur la fusée civile Ariane. De même, le désarmement du paquebot France, l'abandon du projet d'avion Mercure, le ralentissement des aides à la construction navale pourraient être annoncés. Mais rien n'était certain à l'heure où nous écrivions.

Une chose est sûre en revanche : l'Etat a remboursé 3,5 milliards de francs à la Banque de France. Une note diffusée à ce sujet par la Rue de Rivoli précise que :

« *Le budget de l'Etat va bénéficier au titre de 1974 d'excédents budgétaires importants. Une partie importante de ces excédents correspond non pas à un développement en volume de l'activité économique, mais à la simple répercussion des hausses de prix, notamment par l'intermédiaire de la T.V.A. Ces plus-values, purement nominales, sont malsaines ; c'est pourquoi l'Etat a décidé de les stériliser en procédant à un premier remboursement des dettes contractées vis-à-vis de la Banque de France.* »

Les remous autour de la succession du général Franco

« Aucune puissance humaine ne pourra m'empêcher de faire mon devoir »

déclare à Estoril le comte de Barcelone

Don Juan de Bourbon, comte de Barcelone, a, le lundi 24 juin, à Estoril, précisé la manière dont il entrevoit le rôle qu'il pourrait jouer en Espagne, lorsque la question de la succession du général Franco se posera. Prenant la parole devant deux cents personnalités espagnoles réunies à sa résidence portugaise à l'occasion de sa fête, Don Juan a clairement indiqué qu'il ne renonçait pas à ses prérogatives et à la* « mission confiée par son père, le roi Alphonse XIII ». *Mais il a demandé que l'on respecte ses* « silences » *actuels. Le comte de Barcelone est, en effet, soumis en ce moment aux pressions insistantes de nombreuses personnalités espagnoles, représentant des courants politiques très divers, de la gauche à la droite, pour qu'il prenne nettement position.

Samedi dernier, à Estoril, à l'issue d'un dîner, où figuraient la plupart des personnalités accourues pour le saluer, Don Juan s'était contenté de formules assez vagues et prudentes. Répondant à ceux des participants qui lui demandaient de se prononcer contre la « *monarchie fasciste et continuiste* », représentée par son fils Juan Carlos, le comte de Barcelone avait rétorqué qu'il entretenait d'« *excellentes relations* » avec sa famille (*le Monde* du 25 juin).

Selon ses intimes, la prudence du comte de Barcelone s'explique aisément. Il a été ces jours derniers en butte aux représentations énergiques du gouvernement de Madrid et de tous les milieux favorables au processus de succession décidé par Franco, à savoir l'accession au moment voulu à la magistrature suprême du prince Juan Carlos. Ces milieux demandaient instamment à Don Juan de ne rien dire ou faire qui puisse donner à penser qu'il est personnellement hostile à cette formule.

La nouvelle mise au point faite lundi soir par le comte de Barcelone ne manque donc pas d'intérêt. Conscient d'avoir déçu tous ceux, parmi ses amis ou ses conseillers, qui espéraient une véritable déclaration, Don Juan a précisé ses conceptions d'une manière assez nette, beaucoup plus nette en tout cas qu'il n'avait eu l'occasion de le faire au cours des dernières années. Il a d'abord souhaité le meilleur succès au « peuple portugais » engagé dans un processus de démocratisation depuis le 25 avril. Il a ensuite demandé une nouvelle fois que l'on respecte ses « silences », mais en précisant que c'était pour éviter des « interprétations abusives ». En clair, cela signifie que le fils d'Alphonse XIII n'a pas l'intention d'abdiquer ainsi que la rumeur en avait couru à Madrid ces derniers mois. Il se considère donc toujours comme le véritable chef de la dynastie : c'est un point essentiel.

« *J'ajoute*, a-t-il dit, *que, si un jour ma conscience, et seulement ma conscience, m'indique qu'un changement d'attitude est convenable, aucune puissance humaine ne pourra m'empêcher de faire mon devoir.* » Cette déclaration a été saluée par les assistants aux cris de « *Vive le roi !* »

A L'UNESCO

Grève et menace de grève du personnel de l'Organisation

Le siège de l'UNESCO, place Fontenoy à Paris, bruissait, mardi matin 25 juin, d'une façon tout à fait inaccoutumée. Le personnel avait en effet été appelé par l'association qui le rassemble à observer une demi-journée de grève pour protester « contre l'attitude de mépris et de refus du conseil exécutif de l'UNESCO face à l'ensemble du personnel ». Une assemblée générale extraordinaire devait permettre de vérifier que cet appel — rarissime dans une instance internationale — avait été entendu : elle réunit près d'un millier de personnes.

Le mécontentement s'explique par le refus du conseil exécutif de prendre en considération les revendications du personnel sur deux points : une revalorisation des salaires pour les employés des services généraux (secrétaires et personnel d'exécution) et une augmentation du nombre des « *engagements à durée indéterminée* » pour le personnel de conception.

Le second point était tout particulièrement sensible, dans la mesure où il y va, fut-il expliqué, « *de la sécurité de l'emploi et, partant, de l'indépendance de la fonction publique internationale* ». Les propositions, pourtant modestes, d'amélioration de la situation formulées par M. Maheu, directeur général, n'ont même pas été prises en considération par le conseil exécutif. Celui-ci a purement et simplement décidé... d'ajourner ses travaux sur ce thème jusqu'à septembre prochain. Ce refus a — dans la maison des droits de l'homme ! — été ressenti comme un soufflet. L'amertume était d'autant plus grande que le conseil exécutif — dont la session s'achevait à Paris le même jour — devait se transporter à grands frais, ce 26 juin, à Varna, en Bulgarie, pour une séance de travail de deux journées.

Aussi l'assemblée générale a-t-elle décidé de mandater les instances dirigeantes de l'association du personnel « *pour préparer toute action nécessaire, y compris une grève illimitée de l'ensemble du personnel lors de la prochaine session du conseil exécutif et de la conférence générale* » (en septembre et octobre prochains).

A l'Assemblée nationale

LES GROUPES CENTRISTES FUSIONNENT

Mercredi matin 26 juin, au Palais-Bourbon, les députés du groupe réformateur et du groupe Union centriste ont annoncé la constitution d'une formation commune intitulée Groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.

La prochaine réunion aura lieu le 3 juillet prochain : les effectifs exacts seront alors connus. Le président et le bureau du groupe seront élus à cette occasion.

M. RAYMOND MARCELLIN CANDIDAT AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES ?

M. Raymond Marcellin, ancien ministre, maire de Vannes, serait candidat aux élections sénatoriales, dans le Morbihan, le 22 septembre prochain. Il ne provoquerait par conséquent pas d'élection législative partielle et laisserait son suppléant, M. Jean Grimaud (rép. ind.), siéger à l'Assemblée nationale. Le Morbihan compte trois sénateurs, l'un d'entre eux, au moins, M. Victor Golvan (U.D.R.), âgé de soixante-douze ans, maire de Quiberon, ne se représenterait pas.

ROBERT LESPAGNOL EST MORT

Nous apprenons la mort, survenue mardi dernier 18 juin à Sanary-sur-Mer, de notre ami et ancien collaborateur Robert Lespagnol. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

***

Robert Lespagnol avait assuré dans le Monde *la rubrique des mots croisés jusqu'à sa retraite, en août 1971 : on n'a pas oublié l'ingéniosité et l'humour de ses définitions.*

Né en janvier 1900, il commença par militer dans les rangs du jeune parti communiste (il fut un des premiers à se rendre en U.R.S.S.). Il s'en détacha devant la montée du stalinisme.

Journaliste, il fut secrétaire de rédaction, notamment au Quotidien, *se replia à Limoges pendant la dernière guerre et devint secrétaire général de la rédaction de* Franc-Tireur *jusqu'à la disparition de ce journal. Il passa alors au* Canard enchaîné, *où il continuait à donner des mots croisés signés Aristocaneton. « Lespa », comme l'appelaient ses proches, laisse le souvenir d'un excellent camarade, estimé de tous.*

La direction, la rédaction et le personnel du Monde *présentent leurs plus vives condoléances à Mme Lespagnol et aux enfants de notre ancien collaborateur.*